This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 440893

SE TAIRE ET FAIRE

DA
522
.P6
S7
24
1862

WILLIAM PITT

ET

SON TEMPS

Paris. — Imprimerie A. Wittersheim, 8, rue Montmorency.

20,367 1 vol

WILLIAM PITT

ET

SON TEMPS

PAR

LORD STANHOPE

TRADUIT DE L'ANGLAIS

ET

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

PAR

M. GUIZOT

TOME DEUXIÈME

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1862

Tous droits réservés

WILLIAM PITT

ET SON TEMPS

CHAPITRE XII

— 1783-1789 —

Réunion du Parlement. — Rapport du conseil privé. — Le docteur Francis Willis. — Interrogatoire des médecins par les commissions des chambres. — Pitt propose de nommer une commission pour rechercher les précédents. — Objections de Fox. — La commission est nommée. — Intrigues de Thurlow. — Résolution de Pitt. Don de 100,000 livres sterling offert à Pitt; il refuse. — Projet de régence de Pitt. — Grenville est nommé orateur. — Rapport de la nouvelle commission chargée d'interroger les médecins. — Résolution de Pitt pour limiter la régence. — Saillies de Burke. — Le bill de régence passe à la chambre des communes. — Rétablissement du roi.

Le 4 décembre, le Parlement se réunit dans une inquiète attente. M. Pitt dans une chambre et lord Camden dans l'autre, déposèrent sur le bureau le rapport des interrogatoires devant le conseil privé, et proposèrent de le prendre, le 8, en considération. En même temps, le premier ministre annonça qu'il proposerait la nomination d'une com-

426812

mission pour rechercher les précédents. M. Fox émit un doute, comme M. Vyner l'avait fait avant lui, sur la question de savoir s'il était de la dignité du Parlement de prendre pour base de ses travaux, dans une affaire d'une si extrême importance, un simple rapport du conseil privé. Pitt déclara qu'il désirait vivement donner à la chambre tous les renseignements possibles, tout en faisant remarquer que le conseil privé pouvait recevoir des dépositions sous serment, ce que la commission de la chambre des communes ne pouvait faire.

Cependant il devenait évident, pour le petit cercle des serviteurs intimes du roi, que tout distingués que fussent les médecins qui le soignaient, ils n'étaient pas encore arrivés à amener aucune modification dans les symptômes. Ne trouverait-on pas plus d'avantage à remettre le traitement entre les mains de quelque médecin particulièrement adonné au soin des maladies mentales ? Au premier rang parmi ces praticiens, la voix publique nommait le Dr Francis Willis, ecclésiastique et recteur de Wapping. Par une assez étrange combinaison d'occupations, il dirigeait depuis vingt-huit ans une maison de fous qu'il avait établie chez lui, dans le comté de Lincoln. Mistriss Harcourt, femme de l'un des écuyers, le général et plus tard le comte Harcourt, fut la première à mettre son nom en avant; elle rédigea une note pour développer ce qu'elle avait appris de son mérite lors des heureux soins qu'il avait donnés à sa mère. Le 28 novembre, ce papier ayant été communiqué au prince, au duc d'York, au chancelier et à M. Pitt, on décida d'envoyer chercher Willis [1]. On le

[1] Journal de mistriss Harcourt, cité par M. Massey, dans son *Histoire d'Angleterre*, vol. III.

fit donc appeler à Kew par exprès. Il arriva accompagné de ses deux fils, dont l'un, le Dr John Willis était médecin de profession, et le 5 décembre il eut sa première entrevue avec le royal malade.

Dès le premier abord, le Dr Willis conçut une opinion favorable de la situation : « Si j'avais été consulté dès le début, » dit-il franchement, « la maladie de Sa Majesté eût été fort courte. » Il adopta aussitôt un système de traitement tout différent ; il mit de côté tous les faux prétextes, les petites contrariétés, les contraintes inutiles; il ne croyait pas qu'on eût à craindre des violences, et ne voulait montrer aucun soupçon; on avait refusé au roi des rasoirs pour sa toilette, une fourchette et un couteau à table; on lui rendit aussitôt tout cela, et il s'en servit librement en la présence du Dr Willis. Les bons effets de ce changement dans le traitement se firent bientôt sentir. Les hallucinations restaient les mêmes, mais on était arrivé à obtenir beaucoup plus de calme, de repos et par conséquent une meilleure santé.

Ces diverses circonstances inspirèrent à la reine et à M. Pitt une grande confiance envers le Dr Willis. On l'accepta comme responsable de la conduite de la maladie. S'établissant avec ses fils dans le palais de Kew, il fut chargé du soin constant de la personne du roi, tandis que les autres médecins ne faisaient leurs visites que chacun à son tour, et à des heures déterminées.

Le 8, lorsque la chambre s'assembla de nouveau, Pitt rappela l'idée qu'on avait suggérée de nommer une commission du Parlement pour examiner les médecins, et il déclara qu'il était prêt à y accéder, faisant remarquer que les raisons en faveur de cette ligne de conduite étaient devenues plus fortes depuis le dernier débat, puisqu'on

avait appelé de nouveaux médecins. On nomma donc, du consentement général, une commission de vingt et une personnes comprenant les membres les plus distingués des deux partis. Une proposition semblable passa à la chambre des lords et les deux commissions achevèrent leur interrogatoire en un seul jour. Tous les médecins, dans leurs dépositions, convinrent qu'il y avait bon espoir de voir le roi se guérir, mais qu'on ne pouvait indiquer une époque probable de rétablissement. Cependant le degré d'espérance n'était pas le même chez tous, et ici l'esprit de parti se glissa de nouveau. Le Dr Warren était intimement lié avec Fox et les amis de Fox, et on remarqua que ses pronostics étaient moins favorables que ceux du Dr Willis. Les noms de ces deux médecins devinrent en quelque sorte le mot d'ordre des deux partis; le parti ministériel comptait sur l'expérience spéciale de Willis, pendant que l'opposition alléguait la grande réputation de Warren.

Le 10 décembre, M. Pitt présenta à la chambre le rapport de ces interrogatoires, et fit observer que, l'incapacité présente du roi pour les affaires ayant été établie par une commission de la chambre, il allait procéder à demander, comme il l'avait annoncé, la nomination d'une autre commission chargée de rechercher les précédents. Là commença la lutte. Fox se leva et fit objection à la commission proposée, tout en disant qu'il n'y résisterait pas. Il fit entendre en fait, sinon en intention, que la commission perdrait son temps. On savait parfaitement bien qu'il n'existait aucun précédent qui pût avoir le moindre rapport avec la situation actuelle; mais il y avait dans le royaume un personnage différent de tous ceux auxquels les précédents existants pouvaient se rapporter, un héritier présomptif dans la force de l'âge, en pleine capacité

d'user du pouvoir royal. M. Fox croyait fermement que Son Altesse Royale le prince de Galles avait le droit de prendre les rênes du gouvernement, et d'exercer l'autorité royale pendant la maladie et l'incapacité du roi, aussi évidemment qu'il l'eût eu dans le cas de la mort naturelle de Sa Majesté. Tel était le droit ; mais Son Altesse Royale ne devait pas juger elle-même des titres qu'elle pouvait avoir à l'exercer; les deux chambres du Parlement, comme les organes de la nation, avaient seules mission de décider du moment où le prince devait prendre possession du pouvoir et de l'exercice de ses droits.

Les vues de M. Fox sur cette question, à mesure qu'il les développait, présentaient un contraste frappant avec la teneur ordinaire de sa « politique révolutionnaire. » Cette fois, il niait l'autorité suprême des deux chambres pour agir comme elles le trouveraient bon, pendant l'éclipse du pouvoir royal. Il affirmait l'existence d'un droit inhérent au prince de Galles, presque d'un droit divin. Il semblait marcher sur les traces de Filmer et de Sancroft plutôt que suivre celles de Somers et de Burnet. Pitt, en écoutant attentivement Fox énoncer ses principes, avait, dit-on, de la peine à cacher son triomphe de la mauvaise situation que prenait son rival; à peine Fox eut-il prononcé la première phrase qui annonçait sa tactique, que Pitt, frappant sur sa cuisse d'un air radieux, se retourna vers l'ami qui siégeait à côté de lui sur le banc de la trésorerie en lui disant tout bas ; « Je vais *déwhigiser* (*unwhig*) ce monsieur pour le reste de ses jours[1] ! » Il se

[1] Racontée par Thomas Moore, qui assure tenir l'anecdote de la meilleure source, et que l'authenticité n'en est pas douteuse. Mémoires de Sheridan, vol. II.

leva dès que Fox se rassit : « La doctrine que la chambre vient d'entendre développer suffirait, dit-il, à elle seule s'il était nécessaire d'alléguer des raisons nouvelles pour prouver de la manière la plus irréfragable la nécessité de la commission qu'il avait proposée; si on insinuait, même sans le déclarer officiellement, que le prince de Galles avait droit à prendre les rênes du gouvernement, il devenait de la plus haute importance d'examiner, d'après les précédents et d'après l'histoire, si cette prétention avait quelque fondement, parce qu'une fois établie elle enlèverait à la chambre toute possibilité de discuter la question. En attendant, il soutenait qu'en attribuant un pareil droit au prince de Galles ou à qui que ce fût, en dehors des décisions des deux chambres, on se rendait coupable de quelque chose qui ressemblait à de la trahison envers la constitution du pays. En dehors de cette décision, le prince de Galles n'avait pas, en droit strict, plus de titres à s'emparer du gouvernement que tout autre individu dans le royaume. La question de savoir ce que le Parlement devait décider sur ce point était une affaire de conduite, et quelque puissants que pussent être sur ce terrain les arguments en faveur du prince de Galles qu'il ne voulait pas discuter pour l'instant, cela ne touchait en rien à la question de droit. »

Le gant était donc résolûment jeté des deux parts. La doctrine de Fox paraissait reçue avec défaveur dans la chambre, et Burke se leva avec un généreux empressement pour soutenir son ami; mais il fit preuve dans cette discussion, comme dans plusieurs autres sur la question de régence, d'une intempérance de langage et d'un mauvais goût qui causèrent beaucoup de regret dans le temps à son parti, et que les vrais admirateurs de sa gloire doi-

vent encore déplorer aujourd'hui. Il alla jusqu'à nommer Pitt « le rival du prince, » et dans une autre partie de son discours, il l'appela « le prince en face de nous. » Burke fut rappelé à l'ordre pour la première de ces expressions; Pitt les lui reprocha toutes les deux dans sa réplique : « J'en appelle à la chambre, » dit le ministre, « sur l'inconvenance d'une pareille accusation. A l'époque de notre histoire où notre constitution fut posée sur ses bases actuelles, lorsque M. Somers et d'autres grands hommes déclaraient que personne n'avait de droit sur la couronne indépendamment du consentement des deux chambres, eût-on trouvé juste, eût-on trouvé convenable, de la part d'un membre quelconque de l'une des chambres, d'accuser M. Somers d'être le compétiteur personnel du roi Guillaume III? »

Nommée sans qu'on en vînt aux voix, la commission acheva ses affaires en une seule séance et produisit une série de précédents, tous d'une application limitée et d'une valeur constitutionnelle assez douteuse. La discussion au sujet de la doctrine de Fox se renouvela sous diverses formes pendant plusieurs jours, mais la doctrine même ne gagnait point de terrain dans la chambre, et excitait de grandes alarmes dans tout le pays. Le privilége réclamé pour l'héritier présomptif passait généralement pour une atteinte aux droits de la nation et pour une sorte de détrônement du roi malade. Fox se vit obligé de dire, dans les termes les plus formels, qu'il avait parlé pour son propre compte et sans l'autorisation de qui que ce fût, surtout sans l'autorisation de Son Altesse Royale le prince de Galles ; mais la mauvaise impression ne s'effaça pas.

On trouve, dans la correspondance particulière de Wil-

liam Grenville, un commentaire animé de ces discussions : « Imaginez le défaut de jugement dont Fox a fait preuve en se mettant, lui et ses amis, dans un pareil embarras pour le plaisir de soutenir une doctrine de principes torys plus avancés que tout ce qu'on a vu depuis les discours de sir Robert Sawyer!... Fox s'est aperçu que ce qu'il avait dit avait offensé tant de gens qu'il a été obligé de saisir la première occasion favorable pour expliquer et atténuer ses paroles. Après cette rétractation, Sheridan a terminé la journée par une maladresse comme je n'en ai jamais vu commettre à l'homme le moins intelligent. Depuis que je suis au Parlement, les batailles ont été assez chaudes; mais je ne me souviens pas d'avoir jamais entendu un tumulte pareil à celui qu'il a soulevé en nous menaçant du danger « d'irriter le prince et de le pousser à revendiquer ses droits; » voilà exactement les expressions dont il s'est servi. Vous comprenez quel avantage tout ceci nous donne, surtout lorsqu'on y joint nos grandes espérances de guérison pour le roi [1]. »

Le 11 décembre on présenta chez les lords une motion semblable pour la nomination d'une commission de précédents. Les vues que Fox avait émises la veille furent attaquées par lord Camden et défendues par lord Loughborough. Le chancelier prononça un discours de temporisation, comme un homme dont l'opinion n'est pas encore bien arrêtée. Mais il commençait à craindre de perdre au lieu de gagner à l'acte de perfidie qu'il avait projeté. On lui soumettait à mesure les rapports du docteur Willis. Il pouvait remarquer que tous les jours ils exprimaient un

[1] Lettres à lord Buckingham, 11 et 13 décembre 1788, publiées dans les cours et cabinets de George III.

espoir confiant de la guérison du roi. Il pouvait remarquer que le 13 on avait amené sans danger en la présence du roi la reine et les princesses qu'il n'avait pas vues depuis le 5 du mois précédent. Le roi s'était saisi de la main de Sa Majesté, l'avait baisée et gardée dans la sienne, pendant toute la durée de l'entrevue qui fut d'une demi-heure. La petite princesse Amélia, qui dans son enfance avait été sa fille favorite, s'assit sur ses genoux [1].

Le chancelier sentit qu'il ne pouvait plus temporiser sans exposer sa situation à de grands dangers. Avec le nouvel espoir de la guérison du roi que donnait le docteur Willis, il résolut de prendre plus hardiment son parti dans la chambre des lords à la première occasion. Cette occasion se présenta le 15 décembre. Le duc d'York fit alors un bon discours, fort sensé, le premier qu'il eût fait au Parlement, désavouant nettement, au nom de son frère, tout droit qu'il ne tiendrait pas de la volonté nationale. Là dessus le chancelier quitta le sac de laine, et s'adressant à la chambre, commença par exprimer sa grande satisfaction de ce que le prince de Galles ne s'arrogeait aucun droit. Mais lorsqu'il en vint à la triste situation du roi, son émotion sembla devenir irrésistible, la voix lui manqua, et il fondit en larmes. Se remettant bientôt, il déclara que son parti était pris d'une manière irrévocable; il voulait rester fidèle au souverain qui, durant un règne de vingt-sept années, avait prouvé son religieux respect pour les principes qui avaient placé sa famille sur le trône. Leur premier devoir, dit-il, était de conserver intacts les droits de ce souverain, en sorte que si Dieu lui faisait la

[1] Manuscrit de Locker, cité par M. Massey dans son histoire d'Angleterre, vol. III.

grâce de se rétablir, il ne se trouvât pas en plus mauvaise situation qu'avant sa maladie. Le chancelier s'étendit sur le chagrin et sur la reconnaissance qu'il avait éprouvés, et en vint enfin à prononcer ces paroles célèbres : « Et quand j'oublierai mon roi, que mon Dieu m'oublie! »

On ne saurait guère exagérer l'impression que produisirent ces quelques mots. Dans la chambre, l'effet ne fut peut-être pas tout à fait aussi satisfaisant. Wilkes, qui se trouvait au-dessous du trône, regarda le chancelier de travers, et dit entre ses dents : « Dieu vous oublier! Il vous damnera d'abord! » Burke s'écria au même instant avec autant d'esprit, et sans inconvenance : « C'est ce qui pourrait vous arriver de mieux! » Pitt se trouvait également sur les marches du trône. On rapporte qu'en entendant l'exclamation de lord Thurlow, il se précipita hors de la salle, en s'écriant à plusieurs reprises : « Oh! quel misérable[1] ! »

Mais on ne savait pas dans le pays les intrigues de Thurlow; on ne les soupçonnait même pas. On le regardait comme le fidèle défenseur des droits de son souverain, comme un homme d'une probité rigide, tout prêt à souffrir pour sa probité, s'il était nécessaire, et les paroles qu'il venait de prononcer concordaient à merveille avec le courant du sentiment public dans ce moment-là. Sa phrase courut de bouche en bouche; on la retrouvait dans tous les coins de l'Angleterre, imprimée autour des portraits et des guirlandes, gravée sur les tabatières, et brodée sur les portefeuilles. On ne peut guère douter qu'elle n'ait été d'un véritable secours pour le ministère dans la lutte parlementaire.

[1] Manusc. de Locker cité dans l'histoire d'Angleterre par W. Massey, vol. III.

Pendant ce temps, Pitt poursuivait d'un pas ferme, dans la chambre des communes, la ligne de conduite qu'il s'était tracée dès le premier moment. Le 16, il présenta trois résolutions, la première déclarant officiellement le fait de la maladie du roi; la seconde affirmant, dans les termes les plus explicites, qu'il était du droit et du devoir des deux chambres de pourvoir aux moyens de suppléer à cette lacune dans l'autorité royale. Dans ce but, disait la troisième résolution, il était nécessaire que les deux chambres avisassent aux moyens de donner l'assentiment royal au bill de régence qu'elles avaient à voter. On demanda à Pitt d'expliquer ce que signifiait cette dernière résolution, et il proposa que le chancelier reçût des deux chambres le pouvoir de mettre le grand sceau en commission pour donner l'assentiment royal au bill en question. Cet expédient, ou ce fantôme, comme l'appelait l'opposition, pour se servir du grand sceau sans l'autorité du roi, et pour donner l'assentiment royal sans que le roi en sût rien, était à coup sûr une anomalie étrange, mais il serait difficile de dire, au milieu de difficultés aussi inouïes, à quelle anomalie moins choquante ou à quel expédient, plus heureux on eût pu avoir recours [1].

Ce fut contre la seconde résolution, la plus essentielle, celle qui contenait la substance du projet, que l'opposition dirigea surtout ses batteries. La correspondance ministérielle de cette époque se plaint, comme on pouvait s'y attendre, de certains « rats [2]. » Les chefs de l'opposition disaient tout bas que le règne de George III était véritablement fini, et le prince avait consenti à se faire lui-même

[1] Lettre à lord Buckingham, 17 décembre 1788.
[2] Manœuvres de chambre.

un recruteur de votes. Il écrivit de sa main au comte de Lonsdale, pour lui demander comme une faveur personnelle son concours dans cette occasion. Le comte donna des ordres en conséquence, et « tous les gens de lord Lonsdale, » comme M. Grenville les appelle, c'est-à-dire les membres qu'il faisait élire, se prononcèrent, à regret peut-être, contre le gouvernement. Dans cette discussion, le 16 décembre, lord North parla contre la proposition du gouvernement avec beaucoup de modération et de talent. Fox, bien que fort souffrant, déploya également son admirable éloquence : « C'est un des meilleurs discours que je lui aie entendu faire, » écrivait M. Grenville le lendemain. On peut cependant à juste titre taxer ce grand discours d'imprudence, car Fox, dans un certain endroit, attaquant violemment son rival, soutint que Pitt n'aurait jamais songé à proposer de limiter le pouvoir du prince, s'il n'avait pas senti qu'il ne méritait pas sa confiance, et qu'il ne serait pas son ministre. Mais cette indigne accusation exposa Fox, et il ne fut peut-être pas le seul, à une dure réplique : « Je déclare, » dit Pitt, « que l'attaque que le très-honorable préopinant vient de diriger contre moi, est arrogante, présomptueuse et sans fondement. Quant à me sentir indigne de la confiance du prince, tout ce que je puis dire, c'est qu'il n'y a qu'un moyen pour moi ou pour tout autre de la mériter ; c'est de faire ce que j'ai fait en cherchant constamment dans les emplois publics à remplir mes devoirs envers le roi son père et envers le pays tout entier. Si en cherchant ainsi à mériter la confiance du prince, il se trouve que je l'aie perdue en fait, quelque pénible et quelque douloureuse que cette circonstance puisse être pour moi, et quelle qu'en puisse être la cause, je pourrai la regretter,

mais je dis hardiment qu'il me serait impossible de m'en jamais repentir. »

Grenville écrivit le lendemain à son frère en parlant de cette réplique : « Je n'ai jamais entendu un plus noble élan d'éloquence, et je n'ai jamais vu produire une si grande impression. » Le vote se ressentit de cette impression. En dépit de tous les efforts du parti du prince tout entier, la résolution passa à 268 voix contre 204. « La division a dépassé notre attente, » écrit Grenville; « tous les neutres, un grand nombre des flottants, et quelques-uns des plus timides parmi nos amis ont voté contre nous. »

La discussion s'engagea de nouveau sur la motion à ses divers périodes, mais le résultat fut le même. Il est pénible de voir comment, dans l'une de ces occasions, la grande intelligence de Burke encourut par ses accès de violence le mépris d'esprits bien inférieurs au sien. Sir William Young, représentant du comté de Buckingham, absolument inconnu, put parler de lui dans une discussion comme de « la Folie personnifiée. » Burke s'était oublié au point de comparer le chancelier à l'une des divinités païennes les moins décentes et à faire une caricature de sa personne : « On a l'intention, à ce que j'ai entendu dire, d'élever un homme aux sourcils noirs et à la grande perruque; c'est lui qui convient; ne vous fiez pas aux membres de la famille royale; ce sera un épouvantail pour les deux chambres; il donnera, au nom du roi, un assentiment fictif qui sera obligatoire pour la nation. Je n'approuve pas les vols, soit qu'ils se commettent sur le grand chemin ou avec effraction; mais à mon sens, les uns ou les autres sont plus excusables que celui-ci. »

En écrivant à lord Buckingham, sir William Young

dit encore de Burke qu'il « finit son étrange discours dans un accès qui touchait à la folie. » Burke attaquait alors l'intention qu'on supposait au ministère d'interdire au régent le droit d'accorder des pairies : « Ce n'est guère décent! » s'écriait-il; « supposez par exemple que le prince voulût disposer de quelque honneur en faveur de la maison des Cavendish ; y aurait-il dans cette chambre quelqu'un d'assez audacieux pour disputer la convenance de cet honneur? Supposez que Son Altesse Royale voulût faire revivre le titre de Rockingham... » Il est étrange qu'un si profond logicien ne se fût pas aperçu qu'il touchait une mauvaise corde ! Il est étrange qu'il comptât sur la sympathie publique pour un grief purement personnel ! Il est étrange qu'il n'ait pas prévu la résignation philosophique avec laquelle le pays serait disposé à supporter la calamité de voir quelques mois ou quelques années s'écouler sans que de nouveaux honneurs vinssent s'entasser dans l'une ou l'autre des grandes maisons whigs ! Il est plus étrange encore qu'il n'ait pas remarqué autour de lui l'anxiété de ses amis qui cherchaient à le retenir, et l'ardeur que manifestaient, dit-on, ses adversaires qui cherchaient à l'exciter pour obtenir de sa loquacité la liste complète des pairs projetés ! Ces émotions si variées suscitèrent un tumulte inouï, auquel Burke fit allusion presque dans la dernière phrase de son discours : « Il y a des gens bien habiles à vociférer et à faire du bruit, » s'écria-t-il ; « mais je connais une meute de chiens qui les éclipserait. »

Les trois résolutions de Pitt, ayant passé à la chambre des communes, furent transmises à la chambre des lords pour recevoir son assentiment. La discussion fut fixée au 26 décembre. Jusqu'à ce moment, lord Thurlow semblait

n'avoir pas perdu tout espoir d'entrer en arrangement avec le prince; mais le jour de Noël, il vint secrètement trouver Fox, et le pria de tenir toutes les négociations qui avaient eu lieu entre eux comme non avenues. Fox raconta ainsi le lendemain l'affaire à lord Loughborough : « C'est la conversation la plus agréable que j'aie eue avec lui depuis bien des années; il a été parfaitement franc et explicite sur le sujet de notre entrevue; et dès que cela a été possible, il a laissé tomber la question de la meilleure grâce du monde, pour causer de toutes choses comme nous en avions l'habitude autrefois. Il était en humeur causante, et nous avons parlé de la France et de l'Espagne, de Hastings, de Démosthènes et de Cicéron comme deux amis qui n'ont ni lutte ni inimitié politique [1]. »

Le chancelier, ainsi délivré des embarras qu'il s'était créés, prit alors décidément parti dans le débat des lords, et fit vivement la chasse à lord Loughborough. En vain lord Rawdon, ami particulier du prince, intervint-il avec un amendement destiné à éviter la décision sur le point abstrait du droit; les résolutions primitives furent votées par 99 pairs contre 66.

Les votes des communes et des lords débarrassèrent le terrain pour la proposition de Pitt au sujet du bill de régence, proposition qu'on avait tenue secrète jusqu'alors, et qui n'était d'ailleurs pas encore arrivée à pleine maturité. Mais dans l'intervalle Pitt reçut un témoignage éclatant de l'estime et de l'approbation publique.

Le public savait que le régent ne laisserait pas une heure le pouvoir entre les mains de M. Pitt. On savait que ce dernier avait déjà pris ses mesures pour reprendre son

[1] Voir les vies des chanceliers par lord Campbell, vol. III.

ancienne profession. On savait aussi que la négligence qu'il avait apportée dans ses affaires personnelles l'avait amené à contracter certaines dettes qu'il espérait liquider en faisant assidûment usage de ses talents au barreau. Dans ce moment néanmoins les principaux banquiers et hommes d'argent de Londres tinrent une réunion publique dans le désir d'offrir à M. Pitt, lors de sa retraite des affaires, une preuve matérielle de leur estime. On proposa d'abord une somme de 50,000 livres sterling; mais l'enthousiasme était si grand qu'en vingt-quatre heures la somme fut doublée, et on pria M. George Rose, secrétaire de la trésorerie, de presser son chef, de la manière qui pourrait lui être le plus agréable, d'accepter le libre don de 100,000 livres sterling. Mais M. Pitt répondit à son ami : « Il n'y a point de considération au monde qui pût me décider à jamais accepter. »

Ce n'était assurément pas sans raison, ni purement par amitié personnelle que William Grenville s'écriait, à peu près à la même époque, en écrivant à son frère : « Il n'y a jamais eu dans ce pays ni à aucune époque une situation qui valût celle de M. Pitt[1]. »

Quant au projet de loi de régence, après mûre délibération, le ministre crut bon de laisser à la reine le soin de la personne du roi ainsi que la direction et la nomination à toutes les charges de la maison royale; le prince de Galles, comme régent, ne devait avoir le droit d'accorder la pairie qu'à ses frères, à vingt et un ans; Son Altesse Royale ne devait pas jouir de la liberté de

[1] Comparez sur cet incident la lettre de sir W. Young à lord Buckingham du 23 décembre 1788, avec l'exposé des faits de M. Rose à la chambre des communes après la mort de M. Pitt, 3 février 1806. — Voir les cours et cabinets de George III, vol. II.

disposer des biens réels ou personnels du roi ; il ne lui était pas permis d'accorder la réversion d'aucune charge, ni aucune pension ou place à d'autres conditions que le bon plaisir de Sa Majesté, excepté celles que la loi obligeait à conférer à vie ou durant la bonne conduite de l'obligé. M. Pitt expliqua que toutes ces restrictions étaient fondées sur l'espoir de voir le roi se rétablir bientôt. Si par malheur le contraire arrivait, le Parlement serait libre de revoir dans sa sagesse les arrangements qu'il allait prendre.

Le premier pas de M. Pitt vers son bill de régence fut d'annoncer sa teneur au prince de Galles par une lettre écrite le 30 décembre : « Mon cher lord, » écrivit aussitôt le prince à lord Loughborough, « je viens de recevoir du ministre une lettre pleine de restrictions que le dictateur le plus impudent n'aurait jamais eu, je crois, l'audace de mettre en avant. Venez, je vous prie, chez Charles le plus tôt que vous pourrez afin de prendre tout cela en considération. » Outre Fox et Loughborough, le prince appela dans ses conseils quelques autres personnes, et sa réponse à Pitt, rédigée avec grand soin, fut expédiée le 2 janvier au nom de Son Altesse Royale. Cette lettre, qui a été imprimée bien des fois, est assurément l'une des meilleures pièces politiques qui existent en anglais. Le ton en est grave et poli, les réflexions sévères et pénétrantes, et dans sa ferme concision elle comprend tous les arguments qu'on pouvait soulever contre la mesure du ministre. Ce chef-d'œuvre était dû à la plume de Burke, et notre juste admiration pour les facultés supérieures de ce grand politique s'accroît encore lorsque nous lui voyons, dans une si solennelle occasion, adopter un style tout différent du sien, laisser de côté ses éclatantes

images, et se débarrasser des accès de violence auxquels il venait de succomber.

Deux jours après, M. Pitt, au nom du ministère tout entier, répondit comme il suit à la lettre du prince :

« Whitehall, 5 janvier 1789.

» Les serviteurs du roi ont reçu la pièce qu'il a plu à Votre Altesse Royale de leur faire communiquer par le chancelier.

» Ils demandent respectueusement à Votre Altesse la permission de lui assurer que, s'ils avaient envisagé le projet qu'ils ont pris la liberté de soumettre à Votre Altesse Royale comme ils ont le regret de le voir envisager par Votre Altesse Royale, ils n'eussent jamais eu l'idée de le proposer. Les serviteurs du roi, en formant ce plan pour les arrangements provisoires que réclame le malheur présent, ont eu constamment en vue le but que Votre Altesse Royale approuve si hautement, celui de remettre au roi, dès que la santé de Sa Majesté serait suffisamment rétablie, cet exercice personnel du gouvernement qui, selon la loi et le droit, repose toujours entre les mains de Sa Majesté, et, dans l'intervalle, de pourvoir d'une manière suffisante au maintien de cette dignité qui ne doit jamais abandonner la personne royale. Dans ce but, considérant l'exercice temporaire de l'autorité royale. au nom de Sa Majesté et pendant la maladie de Sa Majesté, comme quelque chose d'absolument différent de la possession de la couronne, ils ont cependant cherché à étendre cette autorité à tous les points qu'ils ont pu croire essentiels ou nécessaires à l'administration temporaire de la puissance royale. Ils regrettent infiniment

qu'un projet conçu dans cette vue, autant qu'ils en puissent juger, ait pu fournir matière aux observations contenues dans la pièce qu'il a plu à Votre Altesse Royale de leur communiquer. Mais comme, après mûre délibération, ils ne peuvent s'empêcher de croire que les principes de ce projet résultent naturellement des devoirs sacrés auxquels ils sont tenus envers leur souverain, et que Votre Altesse Royale ne leur a point intimé le désir de recevoir des explications particulières sur aucun point, ils ne croient point manquer au respect qu'ils doivent à Votre Altesse Royale, et qu'ils tiendront toujours à lui témoigner, en se regardant comme obligés d'adhérer à ces principes dans les propositions qu'ils doivent présenter à la considération du Parlement. »

Le jour duquel le prince datait sa lettre, le 2 janvier, l'orateur, M. Cornwall, mourut après une courte maladie. Comme on pouvait s'y attendre d'après l'état des partis, une lutte s'en suivit. Le gouvernement portait M. Grenville, et l'opposition sir Gilbert Elliot; mais le premier fut élu à une grande majorité, 215 voix contre 144. L'opposition espérait cependant qu'une nouvelle source d'embarras venait de s'ouvrir pour les ministres. Le duc d'York, qui dans toutes ces affaires avait pris chaudement parti pour son frère aîné, allait exprimant partout sa satisfaction de ce qu'il faudrait bien se hâter maintenant de nommer un régent, puisque le nouvel orateur ne pouvait être confirmé sans l'autorité royale. Mais Pitt n'était pas homme à se laisser entraver par une pure affaire de forme. Le nouvel orateur exposa les faits à la chambre, et lui demanda ses ordres en exprimant le désir de suivre les précédents de la Restauration et de la Révo-

lution, puisque ni sous l'un, ni sous l'autre gouvernement, la sanction royale n'avait été requise pour la nomination de l'orateur. La chambre approuva cette ligne de conduite, et les affaires du Parlement marchèrent comme par le passé.

Un nouvel obstacle s'éleva bientôt; Fox demanda instamment qu'on réunît une nouvelle commission pour examiner les médecins du roi. Il espérait en tirer quelque pronostic défavorable sur les chances de guérison de Sa Majesté, défavorable aussi par conséquent aux restrictions qu'on voulait imposer à Son Altesse Royale. Pitt consentit à la commission qui siégea huit jours. Le docteur Willis comparut devant elle et subit un interrogatoire acharné et prolongé de la part des chefs de l'opposition qui ne pouvaient lui pardonner la fermeté de ses espérances. Ils allèrent même, avec un singulier défaut de jugement, jusqu'à se permettre à son égard une insinuation calomnieuse et sans aucun fondement qui retombait non-seulement sur lui, mais sur la reine. Ils insinuèrent, et les journaux de l'opposition répétèrent que la reine et le docteur Willis s'entendaient pour répandre de faux rapports sur la santé du roi, dans le but de nuire aux prétentions du prince. Une pareille allégation devait retomber sur ses auteurs qui s'en aperçurent bientôt par l'effet produit dans le pays sur le public.

Lorsque la commission eut enfin fait son rapport, point du tout dans le sens qu'avait espéré Fox, Pitt se trouva le 16 janvier en mesure de présenter cinq résolutions contenant les restrictions imposées à la régence qu'il avait annoncées dans sa lettre au prince. Dans son exposé, il fit allusion avec un juste ressentiment aux insinuations calomnieuses qu'il avait entendues dans la commission,

et défia qui que ce fût de les présenter sous une forme définie et saisissable. C'était une accusation d'une extrême gravité contre tout médecin que de le croire capable de se laisser indûment influencer par quelque grand personnage jusqu'à consentir à rendre un compte inexact de la santé de Sa Majesté. C'était une accusation d'une extrême gravité contre une femme illustre, qui avait vécu près de trente ans dans ce pays-ci sans encourir aucun blâme, modèle des vertus et des affections domestiques, contre laquelle le souffle de la calomnie n'avait jamais osé proférer même un murmure, et qui le méritait moins que jamais dans un moment où elle était frappée de la plus cruelle douleur. Pitt aurait pu ajouter, ce qu'il ne dit pas, combien cette accusation était doublement pénible et doublement cruelle, sanctionnée comme elle l'était par un fils.

Dans les discussions qui suivirent, le principal orateur du côté du prince fut Sheridan, et la lutte s'engagea surtout au sujet de la cinquième résolution qui touchait à la maison royale. Là encore le ministre l'emporta. Un amendement fort modéré proposé par lord North, et demandant l'insertion de ces mots « pour un temps limité » fut rejeté le 19 janvier par 220 voix contre 165.

Les cinq résolutions communiquées aux lords furent votées par eux, non sans une vive discussion, une division et une protestation signée entre autres par Leurs Altesses Royales les ducs d'York et de Cumberland. On procéda ensuite à ouvrir officiellement le Parlement par un ordre scellé du grand sceau, et le 5 février, Pitt présenta à la chambre des communes le bill de régence rédigé d'après les résolutions précédentes. Le bill passa rapidement par ses divers périodes. L'opposition était découragée par

ses récents échecs. Fox malade était parti pour Bath. Burke seul se laissait aller à de nouveaux accès de colère. Nous le voyons par exemple un jour déblatérer contre le ministre, qui « trahissait le pays, » disait-il ; « par son bill, il veut non-seulement dégrader le prince de Galles, mais chasser, excommunier et déposer toute la maison de Brunswick. »

Au milieu des cris « à l'ordre, » M. Pitt se leva : « Lorsqu'il s'agit d'attaques personnelles, » dit-il, « je prends rarement la peine d'interrompre le très-honorable préopinant, et même de lui répondre ; mais lorsque les actes de la chambre sont mis en question, et qu'on se permet de définir, dans les termes que nous venons d'entendre, un bill évidemment fondé sur ces actes, j'espère que la chambre interposera son autorité. »

Cependant Burke ne se laissa pas arrêter dans sa carrière insensée ; quelques jours après, il choqua la chambre plus gravement encore en prononçant quelques paroles qui semblaient insulter au roi. Il parla de son souverain malade et dit « qu'il avait été précipité du trône par le Tout-Puissant et plongé dans une situation qui lui attirait la pitié du plus pauvre paysan de son royaume. » Là s'éleva un orage d'indignation. Lord Graham bondit de sa place et déclara qu'il ne permettrait à personne de dire que le roi eût été précipité de son trône : « Mettez ces paroles au procès-verbal ! » criaient d'autres membres. Burke chercha à s'expliquer, mais il ne fit pas grande impression sur la chambre.

Le bill de régence passa définitivement à la chambre des communes le 12 février. Le 17 et le 18, les pairs le discutèrent en comité. La troisième lecture était imminente, et le chancelier était prêt à donner immédia-

tement la sanction qui devait tenir lieu de l'assentiment royal.

Mais un changement était sur le point de se manifester dans la santé du roi ; le 2 février, miss Burney rencontra le roi par hasard, pour la première fois depuis le 5 novembre. Il se promenait dans le jardin de Kew entre les deux docteurs Willis, et il eut avec elle une longue conversation. Elle remarqua quelque égarement dans ses yeux et beaucoup d'incohérence dans son langage. A partir du 6, l'amélioration devint rapide et bien positive. Le docteur Willis, qui voyait tous les jours M. Pitt, déclara nettement qu'au bout de peu de temps il ne resterait plus trace de l'aliénation mentale de Sa Majesté. Le docteur Warren résista longtemps ; après ses funestes prédictions, il ne voulait pas reconnaître des progrès réels. Mais la puissance des faits triompha bientôt de sa répugnance. Le bulletin public du 12 février annonça « une amélioration progressive, » et celui du 17 « un état de convalescence. »

Pitt et lord Thurlow, sentant toute l'importance de la question qu'ils avaient à décider, hésitaient encore ; mais le docteur Willis était péremptoire dans son opinion. Il demanda une entrevue à lord Thurlow, et lui répéta son avis dans les termes les plus formels. L'un de ses fils racontait par la suite que le docteur Willis avait été obligé de « bourrer » le chancelier avant de pouvoir le décider à agir dans cette affaire.

Le 19 cependant on tint conseil, et en conséquence de la décision qui y fut adoptée, le chancelier se leva le soir à la chambre des lords, et ayant annoncé les bonnes nouvelles, il proposa de remettre au 23 le comité sur le bill de régence : « Et ce soir-là, » dit miss Burney, « pour la première fois le roi monta dans le salon pour

prendre le thé avec la reine et les princesses ; Hourrah ! Hourrah. »

Ce jour-là, Pitt écrivit aussi à sa mère, après plusieurs semaines de silence, pour lui donner les bonnes nouvelles :

« Jeudi, 19 février 1789.

» Ma chère mère,

» Vous aurez vu que depuis quelques jours les nouvelles de Kew vont s'améliorant. Le bulletin publié ce matin est que le roi continue à avancer dans sa convalescence. Les nouvelles particulières sont que, selon toute apparence, il va parfaitement bien, et que, s'il s'agissait d'un particulier, on le déclarerait immédiatement guéri. Il nous reste seulement à voir jusqu'à quel degré il peut supporter l'état où il trouvera les affaires publiques. Mais vu ces circonstances, le bill sera probablement ajourné dans la chambre des lords jusqu'à lundi, et si nos espérances sont alors confirmées, le projet de régence devra être modifié afin de s'appliquer à un intervalle extrêmement court, ou peut-être mis entièrement de côté. Cette nouvelle vous fera assez grand plaisir pour me faire pardonner la brièveté de ma lettre. Je n'ai pu résister au désir de vous la communiquer, bien que dans ce moment, comme vous pouvez l'imaginer, je n'aie pas beaucoup plus de loisir que je n'en ai depuis quelque temps dans une situation bien différente.

» Toujours, ma chère mère, etc.

» W. Pitt. »

Le 20, le chancelier se rendit lui-même à Kew où il eut avec le roi une entrevue d'une heure un quart. Il revit Sa Majesté le 28, et il rapporta à Pitt qu'il ne l'avait jamais vu plus calme, plus tranquille et plus net. Le 23, à ce qu'écrit M. Grenville à son frère, à Dublin-Castle, « les deux princes furent à Kew ; ils ont vu le roi dans l'appartement de la reine, elle est restée présente tout le temps, précaution pour laquelle il y avait, Dieu le sait, trop de raisons. Ils ont fait attendre longtemps le roi avant d'arriver, et en se quittant ils se sont rendus tout droit chez mistress Armistead, à Park-street, dans l'espoir d'y trouver Fox, pour lui raconter ce qui s'était passé. »

Le même jour, un peu plus tard, le roi écrivit à Pitt pour la première fois depuis sa maladie ; lettre excellente, dit dans son journal M. Wilberforce auquel Pitt l'avait montrée en confidence. Le lendemain la première entrevue eut lieu entre le monarque et le ministre. En revenant de Kew, Pitt passa chez Grenville et lui raconta sans réserve tout ce qui s'était passé : « Je suis resté plus d'une heure chez le roi ce matin, » dit-il, « il n'y avait pas la plus légère trace ni apparence de désordre ; ses manières étaient plus calmes et plus dignes que de coutume, mais c'était la seule différence avec ce que j'avais l'habitude de voir. Le roi m'a parlé de sa maladie comme d'une chose passée, qui ne lui laissait d'autre impression que le sentiment de la reconnaissance pour sa guérison, et de ce qu'il devait à ceux qui lui étaient restés fidèles. Il a parlé de ceux-ci les larmes aux yeux, mais dans ce degré d'émotion il n'y avait pas la moindre apparence de maladie. En quittant le roi, j'ai vu Willis qui m'a assuré trouver le roi parfaitement bien, il dit qu'il ne peut pas retrouver la moindre trace de sa maladie. »

Ainsi tombèrent dans l'eau le bill de régence et tous les châteaux en Espagne que l'opposition avait élevés sur ce fondement. La seule question pendante était de savoir si le roi ressaisirait son pouvoir de son autorité privée ou à la suite d'un interrogatoire des médecins. Cette dernière marche eût été plus logique et plus parlementaire, mais la première était plus en accord avec le respect personnel et le sentiment public ; ce fut donc celle qu'on préféra.

La grande masse de la population témoigna chaudement sa joie en apprenant la bonne nouvelle du rétablissement du roi. Le jour où il reprit son autorité, Londres fut illuminé de toutes parts, sans ordre du gouvernement. Les spectateurs ne pouvaient s'empêcher de sentir le contraste entre les vertus domestiques du roi et le caractère du prince de Galles, dont sa conduite récente avait donné des preuves. On fixa les actions de grâces publiques au 23 avril, et ce jour fut célébré, avec tous les témoignages possibles de joie et de reconnaissance, dans toutes les églises et toutes les chapelles du royaume.

La joie publique qui se manifesta partout dans le pays le 23 avril arriva au faîte à Londres, et éclata plus vivement que partout ailleurs lorsque le roi et la reine, accompagnés de la famille royale, des deux chambres du Parlement et des grands officiers de la couronne, se rendirent en procession à Saint-Paul pour le service solennel d'actions de grâces. Les rues, sur leur passage, les fenêtres et les gradins qu'on avait élevés devant les maisons étaient encombrés d'une foule immense, et lorsque Sa Majesté arriva dans le chœur de la cathédrale sous le grand dôme, l'orgue, accompagné par les voix de cinq mille enfants élevés dans les écoles charitables de la cité, entonna la 100e psaume. Cette simple mélodie jointe au spectacle

émut vivement le roi ; il était entré accompagné de l'évêque de Londres et de l'évêque de Lincoln en qualité de doyen de Saint-Paul; se tournant vers ce dernier, il lui dit avec une grande émotion : « Je sens maintenant que j'ai été malade. » Dans la soirée une seconde illumination, plus brillante et plus générale que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, anima la ville tout entière.

Lord Macaulay regarde le jour des actions de grâce à Saint-Paul comme le point culminant de la vie politique de M. Pitt. « Voilà, dit-il, le degré de puissance et de gloire auquel s'était élevé cet homme extraordinaire à l'âge de vingt-huit ans; » et il ajoute, peut-être avec moins de raison : « Dès lors, le vent commença à tourner. »

La joie que le rétablissement du roi causait en Angleterre, tout en ayant pour premier mobile la fidélité au souverain, pouvait sans doute s'accroître quand on pensait aux résultats que la prolongation de sa maladie eût eus pour l'Irlande. Les membres les plus éminents de la législature irlandaise étaient venus à Londres au mois de décembre; placé sous la galerie, M. Grattan avait suivi de près tous les débats de la chambre des communes, mais il n'avait pas fait connaître publiquement ses intentions. En fait, cependant, pour tout ce qui concernait la question de régence, il avait complétement épousé les opinions de Fox. Lorsque le Parlement irlandais se réunit au mois de février, au lieu de suivre les précédents que lui offrait l'Angleterre, Grattan proposa une adresse au prince de Galles pour l'inviter à se charger du gouvernement de l'Irlande, durant la maladie du roi, avec les pleins pouvoirs royaux. Cette adresse fut votée par les deux chambres. Lorsqu'elle fut officiellement présentée au lord lieutenant, Son Excellence répondit que le senti-

ment de ce qu'il devait au roi et la teneur de son serment ne lui permettaient pas de faire passer cette adresse en Angleterre, comme on le lui demandait. Alors les deux chambres, incitées de nouveau par Grattan, résolurent d'envoyer leur adresse par des délégués irlandais. Les communes choisirent pour cette mission quatre de leurs membres, et les pairs nommèrent le duc de Leinster et lord Charlemont.

Si George III n'avait pas repris à cette époque ses fonctions royales, il s'en serait donc suivi que la régence eût été exercée dans les deux pays d'après des principes absolument différents, en Angleterre avec une autorité restreinte, en Irlande avec une autorité illimitée. Il serait difficile de dire ce qui l'eût emporté de l'embarras ou du ridicule, dans le cas où cette situation eût amené toutes ses conséquences naturelles, et ce fait seul suffit à jeter les doutes les plus graves, au point de vue gouvernemental, sur la sagesse et l'utilité de cette égalité législative que Grattan avait obtenue en 1782.

En repassant l'ensemble de ces luttes parlementaires, on trouvera, ce me semble, qu'elles font grand honneur à M. Pitt. La bataille était certainement difficile à gagner. On désespérait généralement, au premier abord, de la guérison du roi, et on désirait généralement aussi de trouver faveur auprès du prince de Galles. La question étant parfaitement nouvelle, les votes qu'on pouvait donner en faveur de Son Altesse Royale n'impliquaient aucune inconséquence. L'habileté consommée et l'indomptable fermeté de Pitt pouvaient seules soutenir la lutte avec succès. Elles n'eussent cependant pas triomphé, peut-être, s'il n'eût été secondé par les fautes de ses adversaires. Toute la conduite des amis du prince, depuis

la première réclamation du droit par Fox jusqu'au dernier accès de colère de Burke, donne, il est vrai, le spectacle d'une étrange suite d'erreurs. S'ils avaient agi avec prudence, ou s'ils n'avaient rien fait du tout, ce qu'il y a souvent de plus prudent à faire dans les circonstances difficiles, la majorité de Pitt eût pu chanceler ou se diviser, et les restrictions qu'il croyait nécessaires n'eussent peut-être pas été votées.

Mais on pourrait pousser plus loin le raisonnement. On peut remarquer que tous les obstacles et tous les retards qui s'opposèrent à l'établissement de la régence venaient, non de M. Pitt, mais de ses adversaires. S'ils n'avaient pas mis en avant leurs prétentions inadmissibles aux droits du prince, s'ils n'avaient pas demandé des comités et des interrogatoires réitérés, le prince de Galles eût été au pouvoir peu après Noël. Après son rétablissement, le roi déclara plus d'une fois que, s'il eût trouvé la régence établie, il eût regardé ce fait comme un bill de déclaration de folie contre lui et qu'il eût refusé de reprendre son pouvoir. Mais dans tous les cas, l'autorité du prince comme régent et celle de M. Fox comme ministre, n'eussent-elles duré que quelques semaines, n'en auraient pas moins eu une grande importance; les nombreux membres du Parlement désireux de soutenir le gouvernement du jour, qui se seraient ralliés autour du nouvel étendard, auraient été compromis, et si M. Pitt avait repris le pouvoir au moment où le roi reprit son autorité, il eût perdu une grande partie de son ancien ascendant.

Je dois ajouter, avant de quitter ce sujet, que le rétablissement du roi, complet pour tout ce qui regardait le gouvernement, n'était pas net de tout nuage, ni à l'abri de tout danger de rechute. Il se plaint fréquemment dans

ses lettres à M. Pitt pendant tout le reste de la session, de se sentir mal à l'aise. Il paraît aussi que le docteur Willis et son fils, le docteur John, firent au roi plusieurs visites, tant à Kew qu'à Windsor, pendant les mois d'avril, mai et juin.

Il faut également remarquer qu'après le rétablissement du roi, son attachement pour son chancelier parut le même que par le passé. Peut-être M. Pitt ne voulut-il pas agiter le roi, et se garda-t-il de lui apprendre la perfide conduite de lord Thurlow pendant sa maladie. Peut-être, en dépit de ces renseignements, le roi conserva-t-il son ancienne affection. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en écrivant à M. Pitt le 21 avril 1789, nous le voyons insister vivement sur la nécessité d'une cordiale entente entre ses deux principaux ministres. Mais le chancelier prouva la vérité de ces deux vers énergiques :

« Le pardon appartient à l'offensé ;
Ceux qui ont fait le mal ne pardonnent jamais. »

Ce fut le chancelier qui, depuis le rétablissement du roi, témoigna à M. Pitt de l'aversion et de l'amertume, plutôt que M. Pitt à lui.

CHAPITRE XIII

— 1789-1790 —

Mesures financières de Pitt. — Discours de Wilberforce sur la traite des nègres. — M. Addington est nommé orateur. — Promotions dans la pairie. — Duel entre le duc d'York et le colonel Lennox. — Mesures de défense nationale. — Lord Buckingham désire le titre de duc. — Le roi le refuse. — Lord Westmoreland est nommé lord-lieutenant d'Irlande. — Procès de Stockdale. — Révolution française. — Opinion de Pitt et de Burke. — Politique de Pitt. — Affaire de la baie de Nootka. — Dissolution du Parlement. — Élection de Westminster. — Dissentiment prolongé avec l'Espagne. — Négociations secrètes à Paris. — Convention signée à Madrid. — Le docteur Price et lord Stanhope. — Essai sur la révolution française par Burke.

Le roi une fois rétabli, les discussions du Parlement, qui roulaient uniquement depuis si longtemps sur sa maladie, reprirent leur cours naturel. En finances, Pitt consentit à abolir la taxe sur les boutiques qu'il avait établie en 1785. Elle était devenue fort impopulaire, surtout à Londres et à Westminster qui payaient, disait-on, les trois quarts de l'impôt. Fox avait proposé tous les ans d'y renoncer. Pitt avait réussi à repousser les motions, mais sa majorité avait toujours été déclinant.

Une autre mesure financière de cette année-là se rapportait à l'impôt sur le tabac. Pitt avait calculé qu'on en consommait tous les ans douze millions de livres dans le royaume, tandis que l'importation légale n'était que de

sept millions, en sorte que la contrebande introduisait au moins cinq millions de livres de cette denrée, ce qui occasionnait au trésor une perte de 300,000 livres sterling par an. Pour remédier à ce pernicieux système, Pitt proposa et fit passer un bill qui transférait la plus grande partie de cette perception des douanes à l'excise, et qui soumettait par conséquent les fabricants de tabac à la surveillance des employés de l'excise.

En 1789, surtout par suite des retards occasionnés par la maladie du roi, la chambre des lords ne put accorder que dix-sept jours seulement au procès de Hastings, en sorte que les progrès ne furent pas considérables. Mais la véhémence de Burke exposa ceux qui dirigeaient les poursuites à de grands embarras. En suivant le 21 avril l'accusation relative aux présents, il s'éloigna infiniment de la question, affirmant en termes exprès que Hastings avait assassiné Nuncomar par les mains de sir Elijah Impey. Là dessus M. Hastings rédigea et le major Scott présenta à la chambre des communes une pétition pour se plaindre d'accusations si légères de la part de ceux qui faisaient profession de parler en qualité de représentants de la chambre et d'après ses instructions. Plusieurs discussions fort animées s'en suivirent. Fox fit de son mieux pour justifier son ami, mais Pitt soutint avec plus de raison que les meneurs étaient inexcusables de mettre en avant contre M. Hastings des accusations qui n'étaient pas contenues dans le dossier à charges et qui par conséquent ne pouvaient avoir de place dans les instructions de la chambre. Définitivement, sur la motion du marquis de Graham, l'un des lords de la trésorerie, un vote de censure passa à une grande majorité sur les mots qu'avait employés Burke.

Le 8 mai, M. Henry Beaufoy renouvela sa motion pour l'abrogation des actes du test et des corporations. Bien qu'il eût à lutter contre l'opposition de Pitt et de lord North, un premier ministre au pouvoir et un premier ministre tombé, la majorité contre la motion fut faible, 122 voix contre 102. Il est bon de remarquer que c'est ici une des dernières occasions où nous retrouvions dans la chambre des communes ce nom de lord North qui nous était naguère si familier. Sa santé s'était altérée, et l'année suivante, à la mort de son père, il devint comte Guilford.

M. Beaufoy proposa encore, dans cette session, de désigner par acte du Parlement un jour d'actions de grâces annuelles pour la révolution de 1688. Ce bill passa à la chambre des communes sans qu'on y fît grande attention. Mais chez les lords il excita une telle indignation, au moins dans le cœur d'un prélat, l'évêque Warren de Bangor, que Sa Seigneurie ne voulut même pas attendre, comme cela était la coutume, la seconde lecture du bill; il s'y opposa dès la première lecture : « Ce bill, dit-il, était parfaitement inutile, puisque le grand événement de la révolution est déjà commémoré par l'église dans le service du 5 novembre, service réglé avec beaucoup de sérieux et de sagesse, » dit Sa Seigneurie, « et aussi complet que tous ceux qui se trouvent dans le livre de prières. » D'autre part lord Stanhope, répondant à l'évêque de Bangor, reprochait de grands défauts au service du 5 novembre. Mais le chancelier déclarant qu'il était parfaitement d'accord avec l'évêque, le bill fut rejeté par un petit nombre de votants, 13 pairs contre 6.

Le 12 mai, M. Wilberforce porta devant la chambre la question de la traite des nègres. On déclara que son dis-

cours, qui dura trois heures un quart, prenait place parmi les harangues les plus puissantes et les plus efficaces qu'on eût jamais entendues dans le Parlement. Il fut vivement soutenu par Pitt et par Fox. Cependant, et cela est étrange à dire, la cause à laquelle de tels hommes prêtaient d'accord leur appui reculait au lieu d'avancer. Le mouvement que s'étaient donné les planteurs et les clameurs de Liverpool et de Bristol avaient fini par amener un sentiment d'alarme vague, mais général; on commençait à regarder l'abolition de cet infâme commerce comme une belle théorie, qui sonnait bien dans les discours, mais qui serait probablement ruineuse en pratique. Tout ce qu'on put faire cette année-là, ce fut d'échapper à une défaite signalée en demandant l'audition de nouveaux témoins à la barre de la chambre des communes.

Avant la fin de la session, le fauteuil de la chambre des communes se trouva de nouveau vacant. Grenville avait consenti, pendant la maladie du roi, à occuper ce poste, comme mesure temporaire dans un moment de crise, et il avait été bien entendu que ce n'était pas au préjudice de ses vues ultérieures. Il fut donc nommé secrétaire d'État au mois de juin en remplacement de lord Sydney. Henri Addington, porté par le gouvernement, lui succéda comme orateur. Son père était le médecin et l'ami de lord Chatham, et il était ami de M. Pitt. Le choix se trouva excellent, bien qu'il fût attaquable dans le début à cause de la jeunesse et de l'inexpérience d'Addington, qui venait d'avoir trente-deux ans.

Lord Sydney ne quitta pas Downing-street sans avoir reçu des preuves matérielles de l'estime et de l'amitié de Pitt. Il fut nommé pour sa vie à la charge de grand juge

d'Eyre[1], sinécure qui venait de vaquer et qui valait 2,500 livres sterling par an. Il fut également promu dans la pairie sous le titre de vicomte Sydney, et son fils aîné fut fait lord de l'amirauté. Le comte de Salisbury, lord chambellan, et le vicomte Weymouth eurent la même satisfaction. Le premier devint marquis de Salisbury, et le second marquis de Bath. Lord Fortescue ayant fait représenter au roi par M. Pitt que son titre de baron était fort ancien, et que sa famille avait déjà possédé le titre de comte, reçut cette dignité. Dans la lettre par laquelle le roi exprimait son consentement à ces diverses faveurs, il proposa lui-même de conférer également le titre de comte à lord Mount Edgecumbe, ce qui fut fait quelques mois après. William Eden, alors ambassadeur à la Haye, fut élevé à la pairie d'Irlande, sous le titre de lord Auckland.

Au printemps de cette année-là, le duc d'York et le colonel Lennox, neveu et héritier présomptif du duc de Richemond, se battirent en duel. Le colonel s'était approché de Son Altesse Royale, lors de la parade à Saint-James, et il lui avait demandé une explication sur quelques paroles désobligeantes que le duc avait, disait-on, prononcées ailleurs sur son compte. Le duc ordonna naturellement au colonel de retourner à son poste; mais lorsque la parade fut terminée, Son Altesse Royale se rendit dans la salle de garde, envoya chercher le colonel Lennox, et lui dit en présence de tous les autres officiers : « Je ne veux point m'abriter derrière mon rang de prince, pas plus que derrière mon grade supérieur; quand je ne suis pas de service, je porte un habit brun, et je suis tout prêt à vous

[1] *Lord chef justice of Eyre.*

rendre raison comme un simple gentilhomme[1]. » En conséquence, la rencontre eut lieu à Wimbledon. Les deux adversaires devaient tirer à un signal donné ; la balle du colonel Lennox effleura l'une des boucles du duc, mais Son Altesse Royale ne fit pas feu en retour, et les seconds mirent fin à l'affaire. Le résultat fut surtout de mettre au jour les tristes différends que les événements récents avaient amenés dans la famille royale, car la reine donnant peu après un grand bal à Saint-James, le colonel Lennox reçut une invitation de Sa Majesté, et on ajoute, peut-être sans grand fondement, qu'il y fut traité avec une distinction marquée[2].

Pendant l'été, on conseilla au roi d'affermir sa santé par quelques bains de mer, et il se rendit à Weymouth avec la reine et les princesses. Voici comment il vivait sur la côte : « Il se lève d'ordinaire à six heures, se promène sur la parade jusqu'à huit, déjeune avant dix heures, se promène à cheval jusqu'à trois, dîne à quatre, et prolonge sa promenade avec la reine et les princesses assez avant dans la soirée, lorsque le temps est beau. » Parfois il variait ses plaisirs par une course en mer ou une excursion dans l'intérieur des terres. Leurs Majestés se rendirent à Exeter et à Plymouth avant de revenir à Windsor[3].

Vers la même époque nous retrouvons des lettres de Pitt à lady Chatham ; il lui parle avec un grand intérêt des événements qui se passent en France. Il lui écrit le jour de la prise de la Bastille :

[1] Correspondance de Cornvallis, vol. II.

[2] Voir sur ce point les Mémoires de Fox, vol. II.

[3] Comparer l'*Annual register* de 1789, avec le journal de miss Burney, vol. IV, et le compte que le roi rend lui-même de sa santé dans le billet qu'il écrit à Pitt, d'Exeter le 27 août 1789.

« Downing-street, 14 juillet 1789.

» Ma chère mère,

» Je trouve enfin un moment de loisir pour prendre la plume, grâce à une circonstance que les journaux ont pu vous apprendre; c'est que depuis deux jours je suis prisonnier par suite d'une petite *boiterie* qui suffit tout juste à me retenir à la maison et à me donner la prétention d'avoir la goutte. De peur qu'on n'en fasse quelque chose de plus grave, je tiens à ce que vous receviez de moi-même un certificat de mon excellente santé sous tout autre rapport; je souffre fort peu de ce petit échantillon auquel j'avais droit depuis longtemps. Je suis heureux de vous dire que nous approchons enfin de la fin de la session; j'espère alors me trouver bientôt en mesure d'étendre mes excursions jusqu'à Burton; je me flatte même que le séjour du roi dans l'ouest me donnera l'occasion de faire, dans cette partie du monde, un séjour un peu plus raisonnable que je n'ai pu le faire à mes dernières visites. Vous comprendrez aisément que cela ne me rend pas moins impatient de voir arriver la prorogation qui me promet, pour le moment, sous tous les rapports, ma bonne part de vacances. Nos voisins de France ont l'air d'en venir aux extrémités; le roi a tout d'un coup renvoyé M Necker, et il a l'air décidé à défendre son autorité contre l'assemblée nationale. Ce spectacle, ajouté à la disette générale, fait de ce pays un objet de compassion, même pour ses rivaux.

» Croyez-moi toujours, ma chère mère....

» W. Pitt. »

« Permettez-moi d'ajouter mes compliments affectueux pour mistriss Stapleton, et mes bons souvenirs pour mistriss Sparey. J'ai bien envie de revoir vos chères petites compagnes; à peine les reconnaîtrai-je. »

Les « petites compagnes » dont il est question dans cette lettre étaient les trois nièces de M. Pitt, les filles de lord Stanhope qui se trouvaient alors en visite chez leur grand'-mère. Grâce à la brouillerie de lord Stanhope avec M. Pitt, celui-ci ne les avait pas vues depuis longtemps.

La lettre suivante du duc de Richmond indique non-seulement ses intentions, mais celles de Pitt pour la défense nationale à cette époque.

« Goodwood, 13 septembre 1769.

» Mon cher Monsieur,

» . . . . . Je suis parfaitement d'accord avec vous; le préjugé public en faveur de la marine et contre les fortifications est si fort qu'il serait infiniment plus aisé de se servir de l'un que de combattre l'autre, et je crois que, si tout était prêt pour mettre sur-le-champ ces gens à l'œuvre pour amener l'eau dans Plymouth à l'usage de la marine, ce serait la meilleure manière de les employer. Mais malheureusement le projet n'est pas assez élaboré pour qu'on puisse agir sur-le-champ; le terrain que le canal doit traverser n'est pas encore acheté, en sorte qu'on ne peut rien faire d'important jusqu'à ce que le Parlement ait décrété cet achat; mais si l'on pouvait continuer les travaux sur Maker, on pourrait s'y remettre demain. J'ai suggéré ceci comme

une idée qu'on pourrait communiquer aux représentants de l'Ouest, et s'ils l'approuvaient comme un remède dans une situation si dangereuse, peut-être pourrait-on l'adopter, car tant que les choses sont tranquilles, les gens sont tout disposés à négliger les moyens de maintenir cette tranquillité, et cette idée sera plus répandue que jamais, à cause de la situation actuelle de la France. Nous y puiserons trop de sécurité, et nous négligerons la continuation de ces fortifications que nous regretterons un jour de n'avoir pas poursuivies, je vous en donne ma parole. Mais je sais combien il est difficile de faire généralement comprendre cette idée, et par conséquent, comme pour beaucoup d'autres choses, il faut s'en fier à la chance, et se laisser gouverner par ce grand agent, le hasard, au lieu de se conduire selon la prudence. Je vais néanmoins préparer le projet pour amener l'eau dans les entrepôts de Plymouth, comme vous le désirez.

» Je serai toujours heureux de vous voir; je regrette seulement de n'avoir cette perspective que dans un mois, je voudrais vous montrer deux longues lettres que j'ai reçues du chancelier et ma réponse. Il n'est point du tout en belle humeur, et il y a certains points dont je serais bien aise de causer avec vous.

» Je suis toujours et sincèrement à vous,

» RICHMOND. »

Pendant le mois de novembre de cette année, nous trouvons lord Buckingham de fort mauvaise humeur. Au commencement du printemps, il avait été très-irrité par une question d'avancement militaire que le roi croyait dû au colonel Gwynn, mais que le marquis réclamait pour l'un de ses parents. En été, il vint prendre les eaux

de Bath, et dans l'automne il se démit de sa vice-royauté, sous prétexte de maladie. « Le déplorable état de ma santé, sacrifiée à l'accomplissement de mes devoirs, » tel fut le langage qu'il tint alors à M. Pitt. Mais il soutenait que les insultes qu'il avait essuyées en Irlande pendant la maladie du roi, lui méritaient « quelque marque particulière et éclatante de la faveur de Sa Majesté. » La marque de faveur qu'il désirait était le titre de duc. Il pressa vivement son frère William et M. Pitt d'agir en sa faveur, et ce dernier promit de faire tout ce qui serait en son pouvoir auprès du roi, à la suite du prochain Drawing-room.

William Grenville, poursuivant le même but, écrit le 6 novembre : « Le Drawing-room s'est terminé si tard hier que Pitt n'a pu entrer ensuite dans le cabinet du roi, il était cinq heures passées, et le roi devait encore retourner à Windsor. Vu cette circonstance, nous sommes convenus que, pour éviter tout retard, Pitt écrirait au roi à ce sujet, en développant tous les arguments..... J'avoue que je ne suis point du tout fâché que la longueur du Drawing-room nous ait donné un prétexte pour recourir à ce système; j'ai toujours remarqué que c'était celui qui réussissait le mieux avec le roi. On peut presser plus énergiquement tous les raisonnements quand ils sont réunis et présentés dans leurs rapports mutuels, mieux que la manière désultoire de parler du roi ne le rend possible. » Ces derniers mots méritent une attention particulière. Ils expliquent ce qu'on s'est quelquefois demandé, pourquoi en 1801, lorsque M. Pitt soutenait les droits des catholiques romains et qu'il en faisait dépendre l'existence de son ministère, il préféra écrire au roi au lieu de lui demander une audience.

Il était impossible d'écrire une lettre plus pressante que celle qu'écrivit M. Pitt pour appuyer le désir de lord Buckingham. Le roi refusa. Pourtant il n'avait point d'objection, comme nous l'avons vu, à créer des marquis et des comtes, mais il était résolu à conserver le titre de duc pour les princes de sa famille.

A ce refus, la douleur et la souffrance du marquis, ce sont ces propres paroles dans sa lettre à Pitt, furent extrêmes. Il annonça au ministre son parti pris de donner sa démission de la charge de lord lieutenant du comté pour manifester son déplaisir. « J'espère que vous me permettrez d'ajouter, » lui répondit Pitt le 14 novembre, « que la démarche que vous méditez, m'est non-seulement pénible pour mille raisons publiques et personnelles, mais qu'elle me semble destinée à produire sur l'esprit public une impression exactement contraire à ce que vous pourriez désirer... Je suis vraiment si préoccupé de cette affaire que je ne puis m'empêcher d'avoir le désir d'en causer avec vous avant que vous preniez votre résolution définitive, et de vous dire tout ce qui m'est venu à l'esprit sur ce sujet; si je croyais que cela ne vous gênât pas, je serais bien content de prendre le premier jour de loisir pour aller vous voir à Stowe dans ce but. Je suis à peu près sûr de ne point avoir d'empêchement pour dimanche prochain. »

M. Pitt se rendit donc à Stowe au jour dit, et il paraît avoir réussi en quelque mesure à pacifier son cousin. En écrivant à lady Chatham avec une louable prudence sur un sujet aussi délicat, il parle de cette excursion comme d'une partie de plaisir :

« Holwood, 21 novembre 1789.

» Toutes mes excursions ont été extrêmement agréables. La dernière m'a conduit à Stowe. J'y suis allé dimanche dernier, et j'ai trouvé lord Buckingham en meilleur état. »

Le choix d'un nouveau lord lieutenant pour l'Irlande était quelque chose de fort difficile. Enfin Pitt choisit John Fane, dixième comte de Westmoreland, né comme lui en 1759. Peu d'hommes publics ont occupé plus longtemps les grandes charges. Trente-sept ans après le moment de sa nomination en Irlande, nous le voyons encore faire partie du cabinet de lord Liverpool. « Sur différents points, » écrivait M. Grenville au mois d'octobre 1789, « Westmoreland conviendrait à merveille; il y en a d'autres où il vaudrait moins; mais Dieu sait que la liste de ceux parmi lesquels on peut choisir n'est pas longue. »

Dans ce même mois de novembre, le roi, remarquant l'éloignement constant du chancelier pour le premier ministre, écrivit à ce sujet à lord Thurlow. La réponse fut parfaitement satisfaisante; le chancelier promit, à ce qu'il paraît, de ne donner à l'avenir aucun sujet de plainte à M. Pitt. Mais il ne tint pas sa promesse.

Le 9 décembre le procès de M. John Stockdale vint devant lord Kenyon. Il avait publié deux ans auparavant un pamphlet qui contenait des expressions violentes contre les instigateurs du procès de Hastings. Au mois de février 1788, Fox l'avait cité devant la chambre des communes comme un libelle odieux : « J'admets que c'est un libelle, » dit Pitt, « et je fais remarquer que je suis compris dans les injures;

mais je n'y vois rien d'assez odieux pour nous engager à choisir cette unique publication parmi tant d'autres. » Cependant Fox l'emporta. Il proposa et fit passer une adresse au roi pour demander que l'auteur et l'éditeur fussent poursuivis par le procureur général. Lorsque le procès arriva, Erskine qui était l'avocat de Stockdale prononça l'un des plus admirables discours qu'il ait jamais faits au barreau où il a fait tant d'admirables discours. Le résultat justifia la prudence de Pitt, car, après quelque délibération, le juge prononça l'acquittement [1].

Nous voici arrivés, dans l'ordre des temps, à cette grande révolution française, destinée à subjuguer la plus grande partie de l'Europe par ses promptes conséquences, et à mettre à une rude épreuve l'énergie de Pitt, le courage et la vigueur de l'Angleterre. Depuis bien des années ce grand orage s'amoncelait; le monde en général n'en distinguait pas les symptômes, mais les grands esprits du temps les discernaient nettement. Chesterfield [2] écrivait en 1752 : « Je prévois en France ceci, c'est qu'avant la fin du siècle le métier de roi et de prêtre ne vaudra pas ce qu'il a valu. » Et Rousseau écrivait en 1762 : « Nous approchons d'un état de crise et d'un temps de révolution. »

Je n'entreprendrai pas d'examiner en détail les causes la révolution française, ni d'en suivre les progrès. Il me suffira de dire que l'assemblée des notables, préparée par M. de Calonne, ayant manqué son but, cet échec obligea à convoquer les États Généraux, mesure qu'on redoutait

[1] Procès de John Stockdale, sténographié par Joseph Gurney, publié par Stockdale lui-même, 1790.

[2] Lettre à son fils, 13 avril 1752.

depuis longtemps. Ce grand corps qui dormait depuis 1614, et qui était devenu plus formidable dans ce long intervalle, se réunit le 5 mai 1789. Non content des traditions du passé, il s'intitula bientôt l'Assemblée nationale. Le renvoi de Necker et l'impopularité du roi et de la reine précipitèrent une catastrophe qu'aucune habileté n'eût peut-être pu conjurer tout à fait. La fureur de la populace se tourna d'abord contre la vieille prison d'État sur les boulevards de Paris. Le 14 juillet de mémorable mémoire, la multitude se soulevant en armes attaqua et prit la Bastille, et mit de sang-froid à mort les principaux chefs de sa petite garnison. Des tumultes et des émeutes s'ensuivirent dans diverses parties du royaume. On peut même dire que le tumulte et l'émeute prévalurent dans l'Assemblée nationale, car le soir du 4 août, dans un accès d'enthousiasme irréfléchi, sans un mot de délibération, sans donner une pensée aux intérêts existants, sans pourvoir aux affaires courantes, ces législateurs inexpérimentés détruisirent par un seul vote les priviléges compliqués créés par dix siècles, les droits du clergé, les droits des nobles, les droits du Parlement et les droits des provinces.

Quelque énormes que fussent ces concessions inconsidérées, la populace de Paris n'était pas disposée à consentir à la marche d'un gouvernement régulier. Excités par leur succès récent, lors de la prise de la Bastille, et poussés par une société secrète qui prit peu après le nom de Jacobins, ils se levèrent de nouveau en armes le 5 octobre, au milieu des cris : « A Versailles, à Versailles ! » et ils y marchèrent en foule avec des hurlements. La confiance exagérée du général Lafayette, commandant de la garde nationale, jointe à l'indécision de Louis XVI,

assura leur triomphe. Ils entrèrent de force dans le palais, massacrèrent deux des gardes du corps, et finirent par ramener à Paris le roi et la reine auxquels ils laissèrent encore le nom de souverains, mais qui étaient en réalité leurs prisonniers. Déjà il était évident que ni le roi, ni l'Assemblée, ni le pays ne dirigeaient les affaires; la populace de la capitale était seule maîtresse. Déjà on aurait pu appliquer à la situation ces paroles par lesquelles le ministre des États-Unis en France résumait plus tard son expérience de la révolution dans ce royaume : « Il m'a semblé que Paris décidait pour toute la France, et que la populace décidait pour Paris[1]. »

Il était naturel que, dès le début, on envisageât ces grands événements de points de vue fort divers. Ceux qui ne songeaient qu'aux abus de la vieille monarchie française pouvaient se réjouir de sa chute probable. D'autres, qui voyaient tout aussi nettement les abus, pouvaient cependant détester aussi la spoliation, et se méfier de la violence de la populace comme instrument de réforme. Dès le début il se trouva que les deux chefs du parti whig dans la chambre des communes penchaient des deux côtés différents. Quelques jours après la prise de la Bastille, on entendit Fox s'écrier avec transport : « C'est le plus grand événement qui soit jamais arrivé dans le monde, et c'est assurément le plus heureux[2]. Nous trouvons au contraire dans une lettre de Burke, écrite quelques semaines plus tard, à l'un de ses amis qui était en France, les expressions suivantes : « Vous espérez, mon-

[1] Lettre de Gouverneur Morris à Randolph, 15 avril 1794, publiée dans la vie et la correspondance de Morris.

[2] Mémoires de Fox, vol. II.

sieur, que je tiens les Français pour dignes de la liberté. Assurément. Je crois que tous les hommes qui la désirent la méritent. Ce n'est pas la récompense de nos vertus, ni le résultat de notre travail. C'est notre héritage. Nous y avons droit par notre naissance. Mais toutes les fois qu'on sépare la liberté de la justice, ni l'une ni l'autre ne me paraît en sûreté[1]. »

Cette divergence d'opinions ne fut pas longtemps renfermée dans des lettres particulières. Elle éclata publiquement dans la session qui commença au mois de janvier suivant. Le roi, qui ouvrit la session en personne, déclara dans le discours du trône que les affaires du continent avaient attiré sa plus sérieuse attention, mais il n'en donna pas autrement son avis. On ne proposa aucun accroissement, quelque modéré qu'il pût être, dans le budget de la guerre. L'armée resta, comme l'année précédente, à 17 ou 18,000 hommes d'effectif. Fox cependant réclama quelque diminution, tout en avouant qu'il ne fondait sa prétention sur aucun principe constitutionnel; car l'exemple d'une nation voisine venait, dit-il, de prouver que les anciennes accusations contre les armées permanentes n'étaient qu'une calomnie sans fondement; l'Europe tout entière savait maintenant qu'en devenant soldat, on ne cessait pas d'être citoyen.

Ces expressions et quelques autres semblables de la part du représentant de Westminster engagèrent le représentant de Malton à parler le jour suivant. Mettant comme de coutume tout son cœur dans son sujet, Burke prononça la première de toutes ses belles philippiques écrites ou parlées contre la révolution française : « Depuis

[1] Correspondance de Burke, vol. III.

que la chambre a été prorogée dans l'été, » dit-il, « il s'est fait beaucoup d'ouvrage en France. Les Français se sont montrés les plus habiles artisans de ruines qui aient jamais existé en ce monde. Dans ce court espace de temps, ils ont complétement renversé leur monarchie, leur église, leur noblesse, leurs lois, leur trésor, leur armée, leur marine, leur commerce, leurs arts et leurs manufactures. Ils ont fait nos affaires, à nous leurs rivaux, mieux que vingt Ramillies ou vingt Blenheim n'eussent pu les faire. Si nous étions complétement vainqueurs, si la France était prosternée à nos pieds, nous aurions honte d'envoyer pour régler leurs affaires une commission qui imposât aux Français une loi aussi dure, aussi fatale à leur importance comme nation que celle qu'ils se sont imposée à eux-mêmes. »

Telles étaient les opinions discordantes émises à cette époque et sur ce sujet par les chefs de l'opposition. Sheridan soutenait, dépassait peut-être les vues de Fox; Burke était appuyé par Windham, et la discussion ainsi commencée semblait devoir s'envenimer au lieu de s'atténuer.

Pitt jugeait alors de cette question tout autrement que Fox, sans se rapprocher cependant de Burke. « Les convulsions qui agitent maintenant la France, » disait-il, « amèneront un jour ou l'autre une harmonie générale et un ordre régulier; et bien que cette situation puisse rendre la France plus formidable, elle la rendra peut-être aussi moins dangereuse comme voisine. Je désire le rétablissement de la tranquillité dans le pays, bien qu'il me semble encore fort éloigné. Lorsque son système sera rétabli, s'il proclame la liberté bien comprise, la liberté provenant du bon ordre et du bon gouvernement, la France peut deve-

nir l'une des plus brillantes puissances de l'Europe. Je ne puis regarder d'un œil envieux, chez les États voisins, tout ce qui ressemble aux sentiments qui caractérisent tout sujet anglais[1]. »

Ce n'était cependant pas vers la France que se tournait alors la principale attention de nos ministres. Leurs yeux se dirigeaient avec plus d'inquiétude encore du côté de l'Espagne avec laquelle nous venions d'avoir un dissentiment sérieux qui nous menaçait positivement de la guerre. Dans l'un de ses voyages, le capitaine Cook avait exploré un vaste port appelé par les naturels Nootka, et qui se trouvait, pensait-il, sur la côte de l'Amérique du Nord ; c'était en réalité dans l'île de Vancouver, et la situation semblant propice pour fournir de fourrures le marché chinois, quelques Anglais de l'Inde avaient entrepris ce commerce dès 1786. On avait récemment expédié deux vaisseaux plus considérables, et on avait obtenu quelques concessions de terres des chefs indigènes. Mais les officiers espagnols à Mexico avaient observé d'un œil jaloux ces divers actes; sans aucun droit sur ce district, soit de découverte soit d'occupation, ils eurent recours à une arrogante prétention. Ils affirmèrent que leur souverain avait des droits sur toutes les terres de la côte occidentale d'Amérique entre le cap Horn et le soixantième degré de latitude nord.

Au printemps de 1789, en conséquence, un vaisseau anglais, l'*Iphigénie*, commandé par le capitaine Douglas, se trouvait paisiblement à l'ancre dans la baie de Nootka, et les opérations de commerce marchaient tranquillement lorsque deux vaisseaux de guerre espagnols, commandés

[1] Discours de Pitt du 9 février 1790.

par Don Estevar Martinez et venant du port de San Blas, firent leur apparition. Pendant quelques jours, on se borna à un échange de politesses, jusqu'au moment où tout d'un coup on s'empara de l'*Iphigénie* au nom du roi d'Espagne; les officiers et l'équipage furent mis aux fers et transportés à bord des vaisseaux espagnols. On ne relâcha l'*Iphigénie*, en lui donnant la permission de faire voile pour les îles Sandwich, qu'après avoir pillé la cargaison et toutes les valeurs. Le drapeau espagnol fut arboré à la place du drapeau anglais dans la nouvelle colonie, et quelque temps après trois vaisseaux plus petits furent également saisis et détenus.

Une insulte aussi flagrante ne pouvait pas ne pas être ressentie par un pays comme l'Angleterre et par un ministre tel que Pitt. On adressa aussitôt de vigoureuses représentations à la cour de Madrid. Les Espagnols répondirent que l'*Iphigénie*, ainsi que ses officiers et son équipage, avaient déjà été relâchés par ordre du vice-roi de Mexico, uniquement en raison de l'ignorance supposée des officiers qui avaient à leur insu violé le territoire espagnol. Madrid prétendait toujours à la domination absolue et au droit exclusif de commerce et de navigation sur la côte nord-ouest de l'Amérique; mais Londres résistait tout aussi résolûment. On apprit enfin que, devant la fermeté du cabinet anglais, les Espagnols, plutôt que de céder, rassemblaient leurs flottes à Cadix et au Ferrol, et commençaient tous les préparatifs de guerre.

Jusque-là le secret de ces épineuses négociations avait été fidèlement gardé. Mais le 4 mai, le pays apprit tout d'un coup avec étonnement que l'ordre d'enrôler tous les marins venait d'être donné, et le lendemain un message du roi, annonçant des perspectives de guerre, fut

présenté aux deux chambres, aux communes par M. Pitt, et aux lords par le duc de Leeds, lord Carmathen venant de succéder au duché de Leeds. En réponse, le Parlement vota des adresses pour assurer le roi de son concours, et lui accorda un crédit d'un million sterl. Toutes ces résolutions passèrent à l'unanimité, bien que les chefs de l'opposition, Fox, Francis et Grey, fissent quelques objections et soulevassent la discussion sur des points collatéraux, tels que l'absence de Madrid de notre ambassadeur et la faible importance de notre commerce dans la baie de Nootka.

Ces débats sur la politique étrangère furent peut-être ce qu'il y eut de plus important dans la session. M. Flood fit également, pour la réforme parlementaire, une motion au sujet de laquelle on ne procéda même pas à la division. Flood ne soutint pas, dans la discussion, la grande réputation qu'il avait acquise en Irlande. Fox présenta également une proposition pour l'abrogation de l'acte du test. Pitt, secondé par Wilberforce et Burke, s'y opposa, et Fox fut battu à une majorité de trois contre un. Le discours de Burke surtout excita une grande attention; il avoua que dix ans auparavant, loin de s'opposer à cette motion, il l'eût soutenue; mais il fit remarquer l'influence croissante et le dangereux exemple de la révolution française, et il lut des passages tirés des écrits du docteur Price et du docteur Priestley pour prouver que certains dissidents de marque avaient maintenant pour but avoué la subversion totale de l'église.

Le Parlement durait depuis six ans, et sa prorogation, prononcée le 6 juin, fut aussitôt suivie de la dissolution. L'animation publique ne fut pas grande dans les nouvelles élections. On sentait généralement dans le pays que, lorsque Pitt avait déclaré au début de la session que

« nos forces, notre richesse et notre prospérité s'accroissaient tous les jours, » ce n'était ni une vanterie ni de la forfanterie, et que cette situation florissante était en grande partie l'œuvre de ses habiles mains. Sous l'impression de ce sentiment, la majorité triomphante que les anciennes élections avaient donnée au ministère fut plus que confirmée par les nouvelles élections. Fox parvint à conserver son siége à Westminster, mais sans avoir cette fois Townshend pour collègue. Lord Hood reparut comme candidat ministériel; aucun autre candidat ne se présenta ni du côté de l'opposition régulière ni du côté du gouvernement. Horne Tooke seul se porta comme représentant des « opinions indépendantes, » en sorte que Fox et Hood furent facilement nommés.

On comprendra les raisons de la tranquillité de Westminster et de la retraite de Townshend en jetant les yeux sur le mémorandum suivant, écrit de la main de Dundas et retrouvé dans les papiers de M. Pitt :

« Le 15 mars 1790, lord Landerdale et M. Pitt ont eu une conversation au sujet de l'élection de Westminster, M. Dundas étant présent.

» Ils sont convenus que chaque parti ne présenterait et ne soutiendrait qu'un seul candidat à la première élection générale, et pendant toute la durée du prochain Parlement, tant que le duc de Portland ou M. Fox d'une part, et M. Pitt ou M. Grenville de l'autre, seraient en vie, y compris toutes les autres chances de mort, vacance ou changement de ministère.

» Dans cette conversation, M. Pitt a stipulé au nom du ministère actuel ou de tout autre ministère dont lui ou M. Grenville seraient membres.

» Lord Landerdale a stipulé au nom et avec l'autorisa-

tion du duc de Portland et de M. Fox, ou de tout ministère dont l'un ou l'autre pourrait faire partie.

» Il a été entendu que cette convention n'avait rien à démêler avec les questions qui pourraient s'élever au sujet du droit d'élection pour la cité de Westminster. »

Au milieu des élections nous voyons Pitt écrire à lady Chatham pour lui annoncer l'heureuse tournure qu'elles prenaient.

« Downing-street, 24 juin 1790.

» Ma chère mère,

» Je ne puis encore dire que je sois arrivé au moment du repos, bien que ce soit comparativement quelque chose comme cela, les occupations résultant des élections diminuent tous les jours. Jusqu'à présent, sur toutes les nominations connues, nous n'avons pas eu plus de trois ou quatre déceptions, qui ont été compensées par le succès sur d'autres points qui ne nous donnaient pas grande espérance ; en sorte qu'à tout prendre, je ne doute pas que nous ne soyons notablement plus forts que dans le dernier Parlement. Nous ne savons pas encore l'issue de la lutte de Taunton dans votre voisinage, mais j'imagine qu'elle sera favorable. Nos affaires à l'étranger sont toujours en suspens et je ne sais guère que conjecturer sur les probabilités de paix ou de guerre. Dans cette situation, je ne puis m'aventurer à concevoir la moindre certitude sur le moment où je serai libre de me diriger vers l'ouest, mais j'espère que ce n'est pas fort éloigné. J'espère aussi que vous avez eu votre part du vrai temps d'été qui règne ici et que vous avez pu en profiter. Je n'ai pu

jusqu'à présent me permettre que deux ou trois petites visites à Holvood. Je pars tout à l'heure avec mon frère pour m'y rendre ; nous reviendrons demain pour le lever.

» Toujours ma chère mère...

» W. Pitt. »

Dans son appréhension d'une guerre prochaine avec l'Espagne, Pitt surveillait alors de près tout notre système de politique étrangère. Il trouvait parfois des raisons de se plaindre de la manière dont elle était conduite dans les détails, comme nous le voyons d'après la lettre suivante au duc de Leeds :

« Samedi soir, 19 juin 1790.

» Mon cher lord,

» Je viens de voir dans la malle de Flandres d'hier une dépêche de M. Wilson du 18, contenant le mémoire qu'il a présenté à Bruxelles et se référant aux instructions de Votre Grâce du 8. Je ne me souviens pas d'avoir vu ces instructions, ni d'avoir jamais entendu parler de cette affaire, et j'avoue que la mesure me paraît si fort en désaccord avec toute la conduite que nous avons tenue à l'égard des Pays-Bas que j'ai peur qu'elle ne nous cause de grands embarras. Je serais bien aise de voir les instructions du 8 ; les documents d'après lesquels elles ont été rédigées jetteront probablement plus de jour sur le sujet, mais je n'ai pu m'empêcher de vous faire savoir ma première impression.

» Je suis, mon cher lord...

» W. Pitt. »

Pendant ce temps un diplomate fort habile, M. Alleyne Fitz-Herbert, avait été envoyé à Madrid pour amener la négociation à un résultat. Il avait reçu l'ordre de faire tous ses efforts pour régler les points en litige, tout en insistant sur une réparation complète pour les personnes lésées, avant de consentir à entamer la discussion sur le droit abstrait. A l'intérieur, Pitt ne souffrait pas que son désir de maintenir la paix relâchât ses préparatifs guerriers. L'énergie martiale de Chatham semblait revivre chez son fils; on leva et on rassembla des forces de terre considérables. Une flotte importante se trouva prête pour la mer, avec des frais immenses et une célérité presque sans exemple. On élaborait des projets pour attaquer les possessions espagnoles dans les Indes occidentales et dans l'Amérique du sud. Le général O'Hara qui commandait à Gibraltar, les consuls de la côte de Barbarie et les gouverneurs des îles des Indes occidentales reçurent des instructions détaillées.

On n'oublia pas non plus nos alliés. On s'adressa à la Hollande et à la Prusse pour réclamer le concours qu'elles avaient récemment promis de fournir en pareil cas. Toutes deux déclarèrent dans leur réponse qu'elles étaient prêtes à tenir leurs engagements. Nos communications avec la France ne furent pas tout à fait aussi satisfaisantes. Nous fûmes salués par un décret de l'assemblée nationale qui ordonnait d'armer quatorze vaisseaux de ligne, probablement destinés à agir contre nous. M. de Montmorin, alors ministre des affaires étrangères en France, protesta cependant au comte Gower, ambassadeur d'Angleterre, que ce n'était qu'une mesure de précaution, et il laissa échapper quelques mots sur le désir de la France d'offrir sa médiation. Mais l'Assemblée

nationale, tout en votant sans hésiter les subsides nécessaires à l'armement, profita de l'occasion pour arracher au roi sa prérogative de paix et de guerre. Il était impossible d'avoir la plus légère confiance dans un gouvernement si faible, en face d'une législature si ambitieuse et si capricieuse. Cependant M. Pitt tenait à conserver, avec l'un et avec l'autre, une attitude conciliante.

Rien ne fait mieux connaître les vues de Pitt à cette époque qu'une lettre de lui que j'insère ici. Elle était adressée à M. Hugh Elliot, frère de sir Gilbert et de lady Auckland. Il avait été ministre d'Angleterre à Copenhague, et il était allé à Paris pour son propre compte et sans aucun caractère diplomatique. Comme il professait personnellement des opinions très-démocratiques, il contracta des relations fréquentes et familières avec les chefs du parti populaire à cette époque, tels que Mirabeau et Barnave, et reçut d'eux d'énergiques assurances de leurs dispositions amicales à l'égard de l'Angleterre. Cela était d'autant plus important qu'ils avaient récemment constitué dans l'Assemblée nationale ce qu'ils appelaient « le comité diplomatique, » s'arrogeant ainsi toute la direction des affaires étrangères. M. Elliot, avec la sanction du comte Gower, fit savoir à M. Pitt les assurances amicales qu'il avait reçues, et Pitt lui répondit au commencement d'octobre 1790 :

« Cher Monsieur,

» Je suis enchanté de voir par votre lettre que vous avez si bien réussi à établir des relations confidentielles avec les chefs du parti qui paraît être dominant en France.

Dans la situation critique où nous sommes, peut-être pourra-t-on en tirer de grands avantages. J'imagine cependant, d'après votre récit, que nous ne pouvons guère espérer, dans le cas où la guerre s'engagerait avec l'Espagne et si elle durait quelque temps, que la France ne finît pas par y prendre part.

» Mais il me semble qu'il y a des raisons sérieuses d'espérer qu'il serait possible de décider les gens avec lesquels vous êtes en rapport à faire à la cour d'Espagne des représentations qui, même en cas de rupture, pourraient amener promptement le rétablissement de la paix et le règlement des points en litige, d'accord avec les principes que nous avons jusqu'à présent soutenus. Au moins pourrait-on raisonnablement espérer que la France ne prît pas immédiatement son parti sur les secours matériels à accorder à l'Espagne dès le début des hostilités; et ce point seul, si l'on ne pouvait rien obtenir de plus, serait d'une grande importance, car il nous donnerait un avantage considérable dans nos premières opérations.

» Quant aux démarches à faire pour amener l'Espagne à accepter nos conditions, il faut cependant avoir grand soin de ne pas laisser prendre aux Français une allure de *médiateurs,* encore moins *d'arbitres;* et sur ce point j'attends avec une grande impatience les renseignements plus détaillés que vous me promettez sur vos idées et sur celles de lord Gower, après l'entrevue que vous deviez prochainement avoir avec les membres du comité diplomatique. Je suis disposé à croire qu'il pourrait être bon d'autoriser lord Gower, aux premières nouvelles d'une rupture, à communiquer au gouvernement français les conditions que M. Fitz-Herbert doit

exiger d'après ses instructions, et les raisons sur lesquelles elles sont fondées. Si le ministère pouvait transmettre cet exposé des faits au comité diplomatique ou à l'Assemblée nationale, et qu'on pût obtenir un décret déclarant que l'Espagne *devrait* accepter ces conditions, ce résultat serait extrêmement satisfaisant. Mais je n'imagine pas qu'on puisse obtenir quelque chose d'aussi décisif, à moins qu'ils ne soient assez satisfaits de notre conduite pour se décider à ne soutenir l'Espagne dans aucun cas, tant qu'elle ne consentira pas à accepter les conditions que nous lui proposons. Même si cela arrivait, il faut remarquer qu'une fois la guerre engagée, ces conditions pourraient ne pas nous paraître suffisantes, à moins que l'Espagne ne les acceptât dans un bref délai. Le désir de rétablir la tranquillité doit, en tout cas, disposer ce pays-ci à une grande modération ; mais si la guerre durait quelque temps et que nos opérations fussent couronnées de succès, on ne pourrait guère nous demander de faire la paix sans y trouver quelques avantages de plus en compensation de nos dépenses. Ceci, du reste, est une affaire à examiner plus tard. Au lieu d'approuver décidément nos conditions, si l'Assemblée nationale ne les approuvait qu'en partie et suggérait des conditions différentes qu'elle pourrait trouver raisonnables, la situation deviendrait beaucoup plus délicate. Le résultat d'une pareille mesure ne pourrait être bien bon, si ce n'est en ajournant toute décision hostile de la part de la France, à cause du temps nécessaire pour recevoir les réponses d'Espagne et de ce pays-ci, ce qui nous serait fort avantageux, comme je l'ai déjà remarqué. Mais il n'y aurait point de progrès à faire dans cette voie, soit vers le rétablissement de la paix, (en admettant que la rupture

eût déjà eu lieu,) soit pour tenir définitivement la France hors de la lutte; car il nous serait impossible, à la suggestion d'une troisième puissance, de reculer sur aucun point de *l'ultimatum* que nous avons envoyé à l'Espagne.

» Il y a encore deux points auxquels il faut faire grande attention dans toute cette affaire.

» Le premier me semble bien entendu, d'après votre lettre : c'est que, quelles que soient les communications confidentielles que vous puissiez avoir avec le comité diplomatique pour les amener à servir nos vues, nous ne pouvons admettre des relations ouvertes, si ce n'est par l'intermédiaire des ministres accrédités ou du secrétaire d'État au département des affaires étrangères, et cela au nom du roi.

» Le second point qui est encore plus important, c'est de ne donner ni directement ni indirectement aucune assurance qui puisse aller au delà de la neutralité que ce pays-ci a toujours scrupuleusement gardée à l'égard des dissensions intérieures de la France, qu'il a l'intention de garder, et dont il ne s'éloignera jamais, à moins que la conduite tenue envers lui ne l'obligeât d'y renoncer pour sa propre défense; il suffit de dire que nous désirons sincèrement le maintien de la paix et le développement des bonnes relations et de l'entente cordiale entre les deux nations. Mais dans les circonstances actuelles, il est indispensable de n'employer aucune expression qui puisse faire croire que nous sommes disposés à prendre des mesures pour favoriser à l'intérieur les vues de l'un ou de l'autre parti, ou même que nous soyons prêts à contracter une alliance qui, la France la désirât-elle sérieusement, pourrait nous devenir impossible en di-

vers cas, et qui exigerait toujours une grande circonspection.

» Je suis avec considération,

» W. PITT [1]. »

Voici quelques extraits de la longue réponse de M. Elliot.

«Paris, 26 octobre 1789.

» Mon cher monsieur,

» Je vous ai fait savoir dans ma dernière lettre que je devais avoir une conférence particulière avec une députation choisie du comité diplomatique. Les personnes chargées de s'entendre avec moi étaient M. Menou, M. Freteau et M. Barnave, nommé depuis président de l'Assemblée nationale.

» Je n'essaierai pas de vous répéter le discours que j'ai tenu à ces messieurs en présence du vicomte de Noailles qui a travaillé activement à soutenir ici mes démarches. Je vous prie de ne pas vous étonner du mot *discours,* attendu qu'on n'accomplit rien en France sans des discussions fort oratoires. Le mien a duré une heure. M. Barnave a répliqué et m'a fait plusieurs objections auxquelles j'ai répondu à sa complète satisfaction. On a décidé alors qu'on ferait au comité diplomatique *in pleno* un rapport

[1] Cette lettre de M. Pitt a déjà été publiée dans sa viè, par l'évêque Tomline, vol. III, mais il ne donne pas le nom de M. Elliot qu'il se borne à désigner comme un homme d'une grande expérience diplomatique.

de tout ce qui s'était passé, et que M. Menou me ferait savoir le résultat de ses délibérations.

» Le comité, après s'être officiellement assemblé, a décidé à l'unanimité qu'il se rendrait en corps chez M. de Montmorin pour faire savoir au ministre ses intentions... M. de Montmorin est convenu de l'utilité de ses représentations, et M. Menou a été chargé de me les communiquer... M. Menou s'est acquitté de cette commission de la manière la plus satisfaisante, et j'ai consenti à me rendre en Angleterre pour vous exposer toute l'affaire.

» Dans mon discours à la députation choisie, je me suis étendu d'abord sur les raisons qui m'avaient amené en France... Je n'y ai pas été envoyé pour chercher la feuille d'olivier ; j'ai volontairement pris mon vol dans ce but... J'ai dit que je croyais que la religion de l'Assemblée nationale avait été surprise lorsqu'elle avait voté inconsidérément un décret fondé sur les erreurs les plus grossières à l'égard du gouvernement anglais. On supposait que le désir de nous venger de la perte de l'Amérique, la soif des conquêtes, l'inimitié pour les meneurs de la révolution française étaient les véritables motifs de nos armements. Après avoir combattu chacune de ces objections, j'ai établi, je crois, dans l'esprit de ceux qui m'écoutaient la probabilité que la cour d'Espagne cherchait la guerre, de concert avec les mécontents français.

» Je dois également m'efforcer d'ouvrir les yeux du gouvernement anglais sur la stabilité de la révolution française, et j'ajoute, avec une complète sincérité et une pleine conviction, que le gouvernement actuel de la France tient à cultiver avec l'Angleterre les relations les plus amicales. Ils seront francs et cordiaux dans toutes leurs communications, et leur objet est d'entretenir avec l'Angleterre une

paix et une amitié éternelles. S'ils rencontrent de l'encouragement, le traité de commerce sera confirmé, et aucun obstacle ne viendra gêner l'établissement de l'équilibre européen d'après les principes les plus libéraux. On approuve notre conduite dans le Nord et en Orient, et on nous appuyera.

» J'ai dépêché ce courrier avec l'approbation de lord Gower pour vous faire savoir le parti que j'ai pris de le suivre à vingt-quatre heures de distance, et pour vous communiquer le plus tôt possible ce qui s'est passé entre moi et le comité. Je me rendrai de Dartford à Beckenham sans passer par Londres, et je viendrai ensuite vous trouver à Holwood ou à Downing-street, comme il vous plaira de l'indiquer dans une lettre qui m'attendra chez lord Auckland.

» Croyez-moi avec un respect et un attachement infinis.

» H. ELLIOT. »

« *P. S.* Je vous ferai remarquer qu'il n'y a pas moyen de mener ici une négociation secrète. On évite comme dangereux tout ce qui ressemble à un secret ; cela pourrait mener à la lanterne les intéressés. »

M. Fitz-Herbert avait d'abord rencontré à Madrid des refus péremptoires ou des propositions inadmissibles. Mais dans l'été il s'était cru à la veille du succès. Le 24 juillet le comte de Florida Blanca, premier ministre d'Espagne, avait envoyé à M. Fitz-Herbert une déclaration préliminaire annonçant que le roi son maître s'engageait à restituer les vaisseaux et les biens anglais saisis dans la baie de Nootka, et à dédommager les intéressés des pertes

qu'ils avaient subies. Mais à peine la déclaration avait-elle été transmise que les hommes d'État espagnols se montrèrent disposés à reculer. Le ministre d'Angleterre se convainquit que, plutôt que de céder, la cour d'Espagne était décidée à faire la guerre. Peu après, néanmoins, la flotte formidable, si supérieure à celle des Espagnols que nous avions si rapidement mise en état de prendre la mer, produisit son effet. Les Espagnols s'aperçurent d'ailleurs des hésitations de la France au sujet de l'alliance qui leur avait été promise. A la fin, et un peu subitement, les deux ministres signèrent le 28 octobre une convention qui portait qu'on rendrait aux sujets anglais les terres et bâtiments qu'on leur avait enlevés dans l'Amérique du Nord, qu'on ne molesterait ni ne troublerait les sujets anglais dans leurs pêcheries de l'Amérique du Sud, et qu'ils seraient libres de s'établir, pour faire le commerce sur les côtes de ces mers, partout où la place ne serait pas prise; d'autre part le roi d'Angleterre s'engageait à prendre les mesures les plus efficaces pour empêcher ces pêcheries de servir de prétexte à la contrebande avec les colonies espagnoles; et dans ce but il fut stipulé en outre que les sujets anglais n'établiraient pas leurs pêcheries à moins de dix lieues des points de la côte déjà occupés par les Espagnols.

A ces conditions, cette pénible affaire, née d'une insulte gratuite, se termina heureusement sans qu'on eût positivement recours aux armes. Les membres de l'opposition purent, lors de la réunion du Parlement, attaquer la convention comme trop vague et trop restreinte dans sa portée, mais ils ne trouvèrent aucun écho ni de l'un ni de l'autre côté du détroit. En Angleterre, le Parlement déclara et le peuple sentit que l'honneur et les intérêts de

la nation avaient été dignement soutenus. Sur le continent la réputation du cabinet anglais déjà fort grande s'accrut encore. Nous pouvons remarquer que lord Auckland, alors ambassadeur à La Haye, écrivait à M. Pitt : « Je suis convaincu que, si nous avions montré moins de fermeté, d'énergie ou d'activité, si même notre flotte ne s'était pas trouvée plus promptement et plus complétement préparée que cela ne s'est jamais vu dans les annales de la Grande Bretagne, la réparation qui nous a été accordée serait restée incomplète... En un mot, jamais affaire n'a été mieux conduite ou mieux terminée, et jamais notre pays n'a été placé aussi haut parmi les nations. »

L'attention vigilante que portait M. Pitt à la direction de notre politique étrangère ne se relâcha pas à la suite de l'arrangement pacifique avec l'Espagne. Les affaires de France et leur influence croissante sur les affaires d'Angleterre réclamaient au contraire ses soins les plus assidus.

Pendant l'année 1790, l'Assemblée nationale continua de siéger à Paris. Certainement elle avait aboli ou réformé des abus criants. Bien certainement aussi elle avait renversé des institutions utiles. Mais en dehors du mérite ou des inconvénients de ses votes, ses délibérations roulaient souvent sur des points qui pouvaient au moins causer quelque surprise. A la manière de Rousseau, ils tiraient tous leurs arguments favoris de ce que l'homme pouvait faire dans son état primitif tel qu'ils le concevaient, l'état purement sauvage. Ils dédaignaient absolument l'expérience; du moins vint-elle trop tard pour leur être utile. Ils avaient coutume de prendre les faits pour acquis au lieu de les examiner. Les quelques

hommes d'un véritable génie, comme Mirabeau, qui apparurent parmi eux à cette époque, furent en grande partie obligés d'adopter les folies de ceux qu'ils cherchaient à diriger.

D'un autre côté, des intérêts et des sentiments puissants s'élevaient contre les doctrines en vogue. Les principaux nobles, ou, comme nous les appellerions, les gentilshommes de province avaient quitté le royaume; le frère cadet du roi, le comte d'Artois, avait émigré à leur tête et fixé son quartier général à Coblentz. Les membres les plus respectables du clergé auraient pu consentir à voir leurs biens confisqués, mais ils ne pouvaient admettre la nouvelle constitution ecclésiastique décrétée par l'Assemblée, et qui créait, par le fait, un schisme dans l'Église. Les hommes d'argent s'offensaient et s'inquiétaient de l'immense circulation des assignats, la nouvelle monnaie de papier fondée sur les biens confisqués. Les sujets fidèles voyaient avec une amère douleur le danger et la dégradation de leur roi. Mais, d'autre part, la fermentation des masses, de ceux qui n'avaient rien à perdre et tout à gagner, allait toujours croissant.

En Angleterre, la révolution française avait trouvé un grand nombre d'amis qui subissaient l'impression de sa violence, et devenaient de plus en plus ardents à mesure qu'elle avançait. Deux petits corps qui existaient alors parmi nous excitaient infiniment plus d'attention que leur importance ne semblait mériter. Le premier portait le nom de Société constitutionnelle; il avait été formé quelques années auparavant pour la dissémination des livres utiles, mais il voulait maintenant manifester à la France sa sympathie. L'autre était un club, peu connu jusqu'alors, qui s'appelait la Société de la Révolution, et

qui tenait tous les ans une réunion en commémoration des événements de 1688. Cette société avait été modifiée et augmentée en vue de ce qui se passait à Paris, mais elle conservait son ancien nom pour indiquer l'étroite alliance des principes de 1688 en Angleterre et des principes de 1789 en France. Le 4 novembre 1789, elle avait tenu sa réunion anniversaire à la taverne de Londres, sous la présidence du comte Stanhope. Les membres de la société se rendirent ensuite dans une salle [1] d'Old-Jewry, où ils entendirent un sermon ou un discours du docteur Price, attaquant dans les termes les plus violents « tous les partisans des gouvernements serviles et des hiérarchies serviles. » Ils votèrent ensuite une adresse de félicitations à l'Assemblée nationale, rédigée par le docteur Price qui la présenta; elle fut soutenue par lord Stanhope en qualité de président. Cette adresse, qui fut bien et dûment transmise à Paris, fut accueillie avec enthousiasme, et l'Assemblée vota des remerciements. Dans l'intervalle, les séances des deux sociétés, surtout la dernière, et par-dessus tout le discours du docteur Price dans Old-Jewry, ouvrirent un vaste champ à l'éloquence de Burke.

Comme nous l'avons déjà vu, Burke saisit l'occasion du budget de la guerre pour attaquer en termes énergiques la marche et la tendance des événements à Paris. Mais se croyant tenu de faire encore un effort, il se mit à méditer un plus grand travail sur le même sujet. Le fruit de ses méditations parut au mois d'octobre de la même année, sous ce titre : « *Réflexions sur la Révolution française.* » On annonçait depuis quelque temps cet

[1] Quartier de Londres.

essai de main de maître, et l'attente du public était fort excitée; mais cette attente fut plus que satisfaite : Burke s'appliquait surtout à répondre aux assertions du docteur Price, et à démontrer l'immense différence qui existait entre les principes de la révolution d'Angleterre et ceux de la révolution française. Mais les arguments ne se présentaient pas seuls dans cet essai; partout ils étaient soutenus et embellis, quelquefois peut-être forcés et détournés de leur voie par les créations de la plus brillante imagination. Parmi les admirables tableaux que Burke prodiguait si libéralement, il n'y en a point de mieux connu, ni qui mérite davantage de l'être, que son portrait de la reine Marie-Antoinette comme il l'avait vue seize ans auparavant à Versailles, « étincelante comme l'étoile du matin, pleine de vie, d'éclat et de joie; mais, » ajoute-t-il amèrement, « le temps de la chevalerie est passé; celui des sophistes, des économistes et des calculateurs lui a succédé, et la gloire de l'Europe est à jamais éteinte! »

Ce fut ce passage qui excita surtout la colère des adversaires de Burke. Philip Francis lui demanda impertinemment: « Êtes-vous un champion si résolu de la beauté que vous soyez prêt à tirer l'épée en faveur de toutes les *créatures* de ce monde, pourvu qu'elles soient belles[1] ?» D'autres adversaires moins connus, en attaquant l'expression de « temps de la chevalerie, » qu'avait employée Burke, semblaient n'avoir jamais entendu parler d'un autre chevalier que Don Quichotte. Ainsi, dans l'espoir d'attaquer Burke, ils faisaient des emprunts à la satire de Cervantes qu'ils dénaturaient en la citant. D'autres se choquaient surtout d'une phrase qu'ils rencontraient plus loin et dans laquelle

[1] Correspondance de Burke, vol. III.

Burke exprimait la crainte « qu'avec ses gardiens et ses protecteurs naturels la science ne vînt à tomber dans la boue et à être foulée aux pieds par une multitude brutale. » Il est évident, d'après le texte, que Burke n'entendait parler que des misérables qui traînaient leurs prisonniers à la lanterne, ou qui demandaient à grands cris le sang de leur reine. Mais les interprétations fausses marchent toujours sur les pas du génie, et la phrase « d'une multitude brutale, » fut dorénavant citée comme la plus grossière insulte aux derniers rangs des classes ouvrières [1].

Cet essai, qui ne fut jamais vendu au-dessous de cinq schellings, se répandit, dit-on peut être avec exagération, au nombre jusqu'alors inouï de trente mille exemplaires. L'impression qu'il produisit fut certainement immense. On retrouve cette impression chez les amis et chez les ennemis de Burke. Les gradués de deux grandes universités (Oxford et Dublin) lui envoyèrent le témoignage de leur profond respect. Les princes français à Coblentz et les autres chefs du parti royaliste lui firent passer leurs remerciements les plus chaleureux, soit par des messages, soit par des lettres. Quelques mois après, son fils, s'étant rendu à Bruxelles, se trouva dans le monde chez le marquis de la Quenille, le plus considérable des émigrés dans cette ville; un cercle se forma autour de lui pour lui faire honneur, et le marquis de la Quenille lui dit [2] : « Vous voyez, monsieur, l'empressement de tous ces messieurs à vous témoigner tout ce que les bons Français doivent à votre illustre père. » D'autre part, les partisans de la révolu-

[1] Voir une note dans la vie de Burke par Prior.
[2] Correspondance de Burke, vol. III.

tion française, en France et au dehors, manifestèrent sous toutes les formes leur mécontentement et leur dépit. L'essai de Burke devint un sujet favori d'invective dans le club des Jacobins à Paris. La Bible elle-même n'y était pas plus fréquemment tournée en dérision. En Angleterre, les salles des sociétés de discussion retentissaient de discours, et les journaux étaient remplis d'articles attaquant le grand homme d'État comme l'ami des tyrans et le champion des abus. Beaucoup de gens de mérites divers publièrent des essais en réponse soit à son discours sur le budget de la guerre, soit à ses « Réflexions. » On peut citer parmi ces écrivains le docteur Priestley, M. Capel Lofft, lord Stanhope, et surtout M. Mackintosh, depuis sir James Mackintosh. L'ouvrage qu'il publia à cette occasion, *Vindiciæ gallicæ,* tout en portant l'empreinte des défauts de la jeunesse et de l'esprit de parti, promettait cependant pour l'avenir une grande distinction.

Il ne serait pas juste de mettre ces auteurs au même rang que Thomas Paine, qui écrivit cependant à la même époque sur le même sujet. J'ai raconté ailleurs sa première apparition en Amérique en 1774, et sa première publication en 1776, sous le titre : « *Le sens commun.* » Cette publication avait produit là un grand effet. Non-seulement les chefs populaires avaient félicité Paine, mais ils lui avaient accordé des terres. Peu à peu cependant on avait appris à le mieux connaître, et par conséquent à le moins estimer. S'apercevant enfin qu'il tombait dans l'obscurité, il était revenu en Europe vers l'année 1787. Là les troubles de Hollande d'abord, puis ceux de France, avaient attiré son attention. Le livre qu'il publia en réponse à Burke s'appelait « *Les Droits de l'Homme.* » Tout grossier et incorrect qu'il fût dans la forme, il se recom-

mandait cependant à un grand nombre de lecteurs par la hardiesse du ton. Ainsi, par exemple, il attaque non-seulement les rangs et les titres, mais la monarchie héréditaire, sinon toute monarchie, comme un abus manifeste.

Je l'avoue, M. Burke se laissait souvent aveugler et entraîner par l'ardeur de son imagination; cet essai, et plus encore les essais qui le suivirent, contiennent de grandes exagérations. Ceci sera plus évident encore si nous comparons la manière de voir de M. Burke en 1790 et en 1791 avec la manière de voir de M. Pitt. Tout en condamnant les excès de la révolution française, même à ses débuts, tout en redoutant ses résultats, Pitt ne perdit jamais l'espoir de voir le parti le plus modéré, parmi les amis de la révolution, l'emporter sur ses rivaux. En public, il maintint toujours, comme la règle de son gouvernement, une stricte neutralité à l'égard des luttes intérieures de la France; en particulier, il cherchait de plus, comme nous l'avons vu, par des voies diverses et sans caractère officiel, à échanger des explications pacifiques avec les chefs du parti populaire; et il était résolu, en dépit de tous les obstacles, à maintenir le plus longtemps possible cette paix si nécessaire au bien-être de son pays, et de laquelle dépendait tout son système d'économie et de réformes financières. Burke, au contraire, prêchait la guerre ouverte: « N'ayez point de rapports avec les rebelles! Point d'arrangement avec les traîtres! Faites appel aux souverains voisins, et mettez surtout votre confiance dans l'appui des armées étrangères! » Tel était le ton de M. Burke dès la fin de 1790. Lui donc aussi était mécontent de la ligne de conduite que suivait M. Pitt[1].

[1] Correspondance de Burke, surtout dans le vol. III.

Mais résulte-t-il de ce dissentiment que nous soyons obligés de blâmer l'un ou l'autre de ces grands hommes? Voyez combien leur situation était alors différente! M. Pitt était un ministre puissant responsable de la paix du monde. M. Burke était un écrivain éloquent, qui cherchait surtout à réveiller l'ardeur de la nation. Et à ce dernier point de vue, si nous considérons M. Burke comme s'adressant non-seulement à l'une des nations de l'Europe mais à toutes, ne se peut-il pas que ses exagérations involontaires aient été l'une des causes de son grand succès? L'arc avait été si violemment tendu dans un sens que, pour le redresser, il fallait le tendre presque aussi énergiquement dans l'autre. Pour lutter contre l'enthousiasme de « cette nouvelle religion politique, » comme Étienne Dumont l'appelle à juste titre, et contre le zèle brûlant de ses apôtres, il n'eût peut-être pas suffi de faire valoir froidement la raison et le simple devoir. Il était peut-être nécessaire d'évoquer un enthousiasme nouveau, ou quelque chose de l'ancienne chevalerie. Assurément, il fallait une crise grave pour décider l'écrivain que je viens de citer, le commentateur de Bentham, Étienne Dumont, qui n'était certainement pas l'ennemi des grandes réformes, à écrire tant d'années après, en dehors de la chaleur de la lutte et en contemplant tranquillement les faits, ces mémorables paroles : « Il est possible que l'essai de Burke ait été le salut de l'Europe[1]. »

[1] Souvenirs sur Mirabeau.

CHAPITRE XIV

— 1790-1791 —

Réunion du nouveau Parlement. — Grenville est fait pair. — Le duc de Richmond écrit pour se plaindre — Le Budget. — Procès de Hastings. — Témoignage rendu par Wilberforce et Burke à l'éloquence de Pitt. — Erskine reparaît au Parlement. — Le roi offre à Pitt la Jarretière, il la refuse. — Motion de Wilberforce sur la traite des nègres. — L'Inde et le Canada. — Rupture entre Fox et Burke. — Droits des Jurés. — Bill en faveur des catholiques romains. — Premier échec de Pitt dans la politique étrangère, armements de la Russie. — Vue rétrospective sur les affaires de Turquie et de Suède.

La réunion du nouveau Parlement avait été fixée au 25 novembre. Avant d'en venir là, Pitt examina soigneusement sa situation; il n'avait aucune raison de mettre en doute le maintien de son ascendant dans la chambre des communes, mais le caractère capricieux de Thurlow était une pierre d'achoppement dans la chambre des lords. Bien que le chancelier fût chargé, en principe du moins, de diriger les affaires du gouvernement dans la chambre des lords, M. Pitt déclara qu'il ne savait jamais quel parti Sa Seigneurie prendrait dans la discussion. Même lorsque le chancelier ne faisait pas une opposition insidieuse, il ne donnait point de véritable appui. « Pendant toute la session de 1790, » dit son biographe, « il n'ouvrit la bouche qu'une seule fois [1]. »

[1] Vies des chanceliers, par lord Campbell, vol. V.

Dans de telles circonstances, Pitt résolut de mettre à la chambre des pairs un meneur sur lequel il pût absolument compter. Il choisit dans ce but son cousin William Grenville, récemment nommé secrétaire d'État, et il proposa au roi de le faire lord Grenville. La réponse de Sa Majesté est datée du 21 novembre. Le roi consentit volontiers à l'arrangement proposé, dans l'espoir, disait-il, que l'humeur conciliante de M. Grenville faciliterait les choses avec le chancelier; mais l'attente de Sa Majesté devait être déçue sur ce point.

Deux lettres de Pitt écrites à sa mère, à cette époque, respirent une véritable satisfaction; l'une annonce la pacification avec l'Espagne, et l'autre la pairie de Grenville.

« Downing-street, 5 novembre 1790.

» Ma chère mère,

» Je suis pressé de vous envoyer le plus tôt possible les bonnes nouvelles que nous avons reçues ce matin; toutes nos affaires avec l'Espagne sont enfin réglées précisément comme nous le désirions. M. Fitz-Herbert a amené le ministre d'Espagne, le 24 du mois dernier, à consentir à une convention accédant à toutes nos conditions, et il a été décidé qu'elle serait signée trois jours après. Au milieu des mille raisons que je vois de me réjouir de cet événement, ce n'est pas la moindre pour moi de penser que nous pourrons encore en profiter, mon frère et moi, pour arriver à Burton quelques jours avant la session. et cela sans aucun mélange d'inquiétude. Vous imaginez bien que nos affaires, tout en ayant pris une si agréable tournure, n'en pèsent pas moins sur nous pour le mo-

ment et vous ne vous étonnerez pas de la brièveté de cette lettre.

» Toujours, ma chère mère...

» W. PITT. »

« Downing-street, 24 novembre 1790.

» Ma chère mère,

» J'ai une nouvelle à vous communiquer aujourd'hui, qui sera, je crois, fort inattendue, mais qui ne vous sera pas désagréable.

» Ma nouvelle est que Grenville vient de baiser les mains au roi à l'occasion de son passage à la chambre des lords, où il y a bien des raisons de désirer son concours comme secrétaire d'État de l'intérieur. A l'aide de cet arrangement, je crois que nous pouvons ouvrir le nouveau Parlement avec plus de force que nous n'en avons eu depuis le commencement du ministère; et ce qu'il y a de fort agréable dans cette affaire, c'est que tous les membres du gouvernement sont satisfaits de la mesure, et que ceux qui se donnent le plaisir de répandre les bruits que vous verrez sur les divisions qui règnent parmi nous, se trouveront complétement désappointés.

» Vous ne vous serez pas étonnée que je n'aie pas eu autant de facilité que je l'avais cru et espéré pour accomplir mon excursion avant l'ouverture de la session. Il me faut maintenant attendre les vacances de Noël; je me crois bien sûr d'être libre alors.

» Je ne puis rien ajouter de plus; je n'ai eu que le temps d'écrire ceci depuis mon retour de Saint-James avant de

prendre place au dîner officiel qui précède toujours l'ouverture de la session.

» Toujours, ma chère mère...

» W. Pitt. »

M. Pitt se trompait fort lorsqu'il croyait pouvoir annoncer « que tous les membres du cabinet étaient fort satisfaits de la mesure. » Le jour même où il écrivait à lady Chatham, le duc de Richmond lui écrivait à lui. J'insère ici tout au long cette lettre de plaintes, à la fois violente et habile.

« Goodwood, 24 novembre 1790.

» Mon cher monsieur,

» Je ne puis m'empêcher de regretter beaucoup que la nomination de M. Grenville à la chambre des lords vous ait paru exiger une si prompte décision que vous n'ayez pu céder au désir que vous aviez d'en causer avec moi avant l'exécution ; j'aurais au moins eu l'occasion de vous conseiller très-sérieusement de ne pas adopter un projet qui me paraît de nature à avoir de très-fâcheuses conséquences.

» Je conclus, d'après votre lettre comme d'après toutes les circonstances qui se rattachent à cette mesure, qu'elle aura été mise à exécution avant que ma lettre puisse vous arriver. Mais je veux courir la chance de la possibilité d'un délai, et vous exposer franchement les principales objections qui me frappent.

» En premier lieu, je crois que c'est la perte de M. Grenville. En quelques années, il a occupé beaucoup de postes

importants, et maintenant il occupe la seconde situation politique dans la chambre des communes. Dans le cas où quelque accident viendrait à frapper vous ou votre frère, il deviendrait naturellement le premier serviteur de la couronne dans cette chambre, et les circonstances actuelles, jointes à son talent, justifient aux yeux du public la situation qu'il occupe. Mais en le faisant sortir de la chambre des communes, vous lui fermez toute possibilité de prétendre aux avantages futurs que peuvent lui procurer ses talents, et au chemin qu'il y pourrait faire. Il est maintenant, sous tous les rapports, dans une situation avantageuse pour lui comme pour ses amis; est-il prudent de risquer un changement? Il a réussi parfaitement jusqu'ici, mais il est fort douteux qu'il réussisse aussi bien dans une autre situation, assurément fort différente de celle qu'il occupe maintenant. En appelant un cadet à la chambre des pairs dans le but évident de lui en donner la direction, on jette le discrédit sur toute la chambre des lords, comme s'il n'y avait personne en état de jouer ce rôle; on le sentira, et cela peut suffire pour faire échouer l'intention qui vous a seule décidé à l'y placer.

» S'il en était ainsi, ou si quelque autre circonstance amenait un changement, un lord Grenville sans fortune se trouverait dans une pauvre situation.

» Mais M. Grenville doit être assurément le meilleur juge de tout cela; je suppose qu'il aime mieux courir tous ces risques pour le plaisir de devenir pair et de diriger la chambre des lords plutôt que de rester le second dans la chambre des communes. Quel que puisse être son attachement pour vous, un homme doué du légitime degré d'ambition que possède M. Grenville ne peut pas hasarder, comme il le fait, de sacrifier complétement son avenir

politique, sans un grand intérêt personnel. Mais les hommes les plus sages ont leurs faiblesses, et je crains que celle-ci ne soit bien fatale à M. Grenville. Cependant puisqu'il le veut, il n'y a plus rien à dire pour son compte; mais pour le vôtre et au point de vue de la durée de votre gouvernement à laquelle je crois le bonheur du roi et la prospérité du royaume sérieusement intéressés, je redoute les plus funestes conséquences.

» Je ne serais pas fidèle à l'amitié que je vous ai toujours témoignée, je l'espère, et à la franchise que j'apporterai toujours dans toutes mes relations, si je ne vous disais pas que ce pays-ci ne sera pas satisfait, je crois, de voir deux cadets prendre la direction des deux chambres du Parlement et gouverner à eux seuls le pays. Avec votre talent qui, sans compliment, est transcendant, vous pouvez prendre cette situation dans la chambre des communes; mais je ne crois pas que M. Grenville, dont les facultés, quelque solides et utiles qu'elles puissent être, ne sont assurément pas de niveau avec les vôtres, puisse réussir à prendre la direction de la chambre des lords où le rang, la fortune et la dignité doivent être supérieurs; et je crains qu'en vous mettant tous les deux dans cette situation, vu en outre votre étroite parenté avec lord Chatham à l'amirauté, vous ne fassiez dire que c'en est trop pour une seule famille. Réfléchissez aussi qu'en vous privant du concours de M. Grenville et d'un membre du cabinet dans la chambre des communes, raison pour laquelle vous l'avez fait secrétaire d'État, vous y resterez presque seul comme orateur important, et que vous placerez M Grenville dans le même isolement à la chambre des lords. Le duc de Leeds, qui n'a jamais pris une part bien active dans la discussion, sera probablement moins dési-

reux que jamais de se mettre en avant quand il se verra si évidemment mis de côté. Lord Chatham n'a pas encore parlé. Lord Camden est paresseux et se fait vieux. Lord Stafford parle rarement et ne dit que quelques mots. Ce que vous dites du chancelier rend son opposition plus probable que son concours, et quant à moi, j'avoue que je ne vois pas comment je pourrais être bon à quelque chose. Ce n'est donc pas dans votre cabinet que M. Grenville trouvera grand appui, et je n'imagine pas que lord Hawkesbury soit fort disposé à agir sous ses ordres. Il reste lord Walsingham, et la chance de ce que le duc de Montrose pourra devenir comme orateur à la chambre des lords.

» Ce sera une pauvre armée de discuteurs à opposer aux orateurs actuels de l'opposition et peut-être au chancelier, pour défendre ces erreurs du gouvernement qui naissent naturellement de la manière actuelle de conduire les affaires, et qu'ensuite la chambre des lords est toujours chargée de soutenir.

» J'ai dit que je ne pourrais pas être bon à grand'chose; peut-être n'aurais-je jamais été fort utile dans aucune situation ; mais pour rendre quelque service comme orateur, il faut sentir quelque chose par soi-même et ne pas paraître aux yeux du monde dans une situation inconvenante. Je ne crois pas m'être montré difficile à vivre, après avoir pris, depuis tant d'années, une grande part dans les débats de la chambre des lords. J'ai soutenu d'abord individuellement votre gouvernement pour défendre ensuite vos mesures comme ministre, sous lord Sydney et le duc de Leeds. Mais en continuant à servir dans une situation secondaire en présence de tous les changements, et particulièrement sous les ordres d'un homme nommé ex-

pressément dans le seul but de donner à la chambre un autre meneur, je perdrais toute la considération que je puis avoir dans la chambre et je m'y rendrais complétement inutile.

» Je dois dire aussi qu'après m'être trouvé naguère si particulièrement appelé à prendre activement part à une affaire de quelque importance, et dans laquelle on croyait que je pouvais être utile, après avoir témoigné le désir de conformer ma situation à vos désirs autant que cela m'était possible, je ne puis m'empêcher de me sentir un peu négligé quand je vous vois prendre cette mesure sans mon consentement, sans même m'en instruire; car lors de notre conversation à ce sujet il y a quelque temps, j'avais exprimé mes objections et j'avais compris par la suite que vous aviez entièrement renoncé à cette idée. Vous vous rappellerez aussi que j'ai souvent dit que, tout en prenant fort peu d'intérêt à la distribution des places et à la nomination des pairs, je ne trouvais pas juste que vos collègues du cabinet ne sussent jamais ce que vous faisiez en ce genre jusqu'à ce que les choses fussent faites. Ceux avec lesquels j'ai eu naguère des rapports, soit de politique, soit d'amitié, avaient coutume de me traiter avec plus de considération, et quelque indifférent que je sois en général à toutes ces choses-là, je ne puis l'être complétement quand elles tendent à me mettre hors d'état de rendre les services, quelque petits qu'ils puissent être, que je pourrais rendre dans la chambre des lords au gouvernement du roi dont j'ai l'honneur de faire partie.

» Si j'avais quelque ambition politique, je pourrais me sentir blessé et désappointé par cette conduite ; mais n'en ayant aucune, j'éprouve seulement plus vivement ce désir de quitter les affaires publiques que j'avais depuis long-

temps en vue, comme vous le savez bien. En y satisfaisant, je chercherai à ne pas donner à ma retraite l'apparence du mécontentement envers vous, car la vérité est que je n'en éprouve aucun, convaincu, comme je le suis, que votre conduite n'est pas le résultat d'un manque de bienveillance raisonné envers moi, mais simplement (pardonnez-moi ce que je vais dire) l'effet d'une certaine paresse naturelle qui vous entraîne trop souvent à négliger l'amitié de ceux qui vous sont le plus attachés, et qui vous expose à laisser influencer votre jugement par l'opinion du cercle étroit dans lequel vous renfermez votre intimité.

» J'ai déjà remarqué que je supposais que M. Grenville devait avoir quelque grande prédilection pour cette mesure; et peut-être M. Dundas qui a été un peu contrarié, dites-vous du moins, par ce qui vous y a amené, n'est-il pas fâché de voir M. Grenville lui laisser le champ libre à la chambre des communes. La précipitation que vous avez apportée à cette affaire, en ne donnant pas douze heures au retour de votre messager, me porte à ces soupçons, et, comme disent les Français, je crains que votre religion et votre bon sens n'aient été surpris. Mais c'est par-dessus tout une mesure qui n'est pas destinée à concilier le chancelier; il n'aime pas M. Grenville, et il pense avec quelque raison qu'on aurait pu le consulter sur le choix de la personne qui devait prendre la direction de la chambre des lords. Peut-être M. Grenville et M. Dundas, qui savent que le chancelier ne les aime ni l'un ni l'autre, ne seraient-ils pas fâchés de l'obliger à se retirer. Je souhaite que tout ceci n'amène pas la dissolution de ce ministère dont ils dépendent tous les deux.

» Je suis, mon cher monsieur, avec les vœux les plus sincères pour votre prospérité, » RICHMOND. »

Commencée au mois de novembre 1790, et fermée au mois de juin 1791, la première session du nouveau Parlement comprit plusieurs débats importants. Trois semaines après l'ouverture, Pitt présenta son budget de l'année; ce n'était plus, comme son budget du 19 avril précédent, le tableau d'une prospérité sans mélange. Alors il pouvait exprimer la satisfaction qu'il éprouvait en voyant que le revenu moyen du pays pendant les deux dernières années s'était élevé à seize millions un quart, dépassant ainsi sa propre estimation que l'opposition attaquait naguères comme trop élevée. Il pouvait faire remarquer que depuis 1786, il avait défrayé de nombreuses dépenses extraordinaires en dehors du pied de paix; ces dépenses s'élevaient à six millions, et il n'avait emprunté qu'un million, tandis que dans le même espace de temps il avait liquidé plus de cinq millions sur la dette publique. « Le pays dans ce moment, » pouvait dire M. Pitt, « est dans un état plus florissant qu'il ne l'a jamais été, même dans les temps les plus prospères, avant la dernière guerre, et je puis prouver ce fait d'une manière incontestable par un rapide exposé des exportations et des importations de cette époque comparées à celles de ce moment-ci, » tant la perte des colonies d'Amérique que nos plus sages politiques croyaient irréparable, avait été promptement et complétement réparée.

Tel était le tableau que pouvait tracer le premier ministre au mois d'avril 1790; mais au mois de décembre suivant, il eut la tâche plus pénible de relever et de payer les dépenses de l'armement récent. Tout compris, c'était une somme de 3,133,000 livres sterling. M. Pitt, comptant justement sur l'étendue des ressources du pays, résolut de ne pas ajouter cette somme d'une manière permanente à

la dette publique. En conséquence il avait conçu un projet pour payer le tout, principal et intérêt, en quatre ans, au moyen d'impôts temporaires. Il proposait de nouveaux droits, dont les uns devaient durer quatre ans et les autres deux seulement, sur les alcools, le sucre, la drêche, et quelques autres denrées. Il demandait aussi que, pour la première fois, le public pût profiter de la somme considérable qui restait à la banque d'Angleterre en coupons non réclamés. En 1727, cette balance ne s'élevait qu'à 43,000 livres sterling, au mois d'octobre 1790, elle arrivait à 660,000 livres. Assurément, disait M. Pitt, il serait juste et bon d'employer sur cette somme un demi-million à liquider les dettes contractées lors du dernier armement, en rendant les consolidés responsables des coupons lorsqu'on les réclamerait. Par cette mesure, la nation pourrait immédiatement disposer sans intérêts d'un demi-million, tandis que la sécurité du créancier national ne serait en aucune façon diminuée ni ébranlée.

Le projet développé par M. Pitt dans un discours lumineux fut accueilli par l'assentiment général, sauf la proposition sur les coupons non réclamés. On craignait que cela ne « portât un coup au crédit public, et que les détenteurs de fonds, négligeant de prendre des renseignements, ne crussent leur sécurité amoindrie. » On finit par convenir qu'au lieu de prendre directement une part quelconque des coupons non réclamés, les directeurs de la banque prêteraient au gouvernement un demi-million sans intérêt, ce qui procurerait au public les mêmes avantages que le projet primitivement conçu.

Le procès de Hastings donna également matière à de longs débats. La question qu'on soulevait était celle de savoir si en droit et officiellement la dissolution du Parle-

ment ne mettait pas fin à l'accusation devant la chambre des lords. Sur ce point les légistes pouvaient se prévaloir d'une longue série de précédents douteux. Les avis étaient fort divisés parmi les plus capables. On pouvait citer, contre la renonciation aux poursuites, les grands noms de Camden et de Mansfield ; mais des noms d'un poids presque égal dans la magistrature, ceux de Thurlow et de Kenyon, étaient enrôlés de l'autre côté. Tandis que les chefs des légistes étaient ainsi divisés, les chefs politiques étaient infiniment plus d'accord ; Fox et Burke, Sheridan et Grey pressaient vivement la reprise des poursuites, et au même moment Pitt et Dundas jetaient leur poids dans le même plateau de la balance au moyen de longs discours et de solides arguments.

Wilberforce parle du discours de Pitt à cette occasion avec les plus grands éloges : « C'est peut-être le plus beau discours que Pitt ait jamais fait. On se dit tout de suite que c'était un discours impossible à qui n'eût pas été mathématicien. Il exposait les choses à mesure qu'il avançait; puis il revenait à son point de départ avec la plus étonnante netteté [1]. »

Burke fut également charmé de ce discours. « Monsieur, » dit-il, « le très-honorable préopinant et moi nous sommes souvent trouvés opposés l'un à l'autre ; mais son discours de ce soir a neutralisé mon opposition; oui, Monsieur, il m'a adouci. »

Erskine, qui était entré au Parlement comme représentant de Portsmouth, épousa vivement, en opposition avec tous ses amis, la cause de la non-continuation des poursuites. Son long discours à cette occasion ne portait, à ce

[1] Vie de Wilberforce par ses fils, vol. Ier.

qu'il paraît, nulle trace de l'admirable talent dont il faisait preuve au barreau. Il reconnaissait qu'il ne se sentait pas à l'aise « dans ce genre de discussion, » et il s'attira quelques remarques mordantes de la part de Burke. « Le savant orateur, » dit Burke, « a parlé de ses nerfs; il décline modestement toute prétention à l'éloquence. Pourquoi le savant préopinant renoncerait-il à ce que tout le monde lui accorde, à ce qui a été sa seule ressource dans le présent débat? Il est évident qu'il s'est uniquement fié à son éloquence. Il avoue qu'il n'a pas examiné les comptes rendus de la chambre des communes, et il lui convient d'affirmer qu'il n'a point accès à ceux de l'autre chambre, qui sont cependant imprimés et dans les mains de tout le monde. Il s'est contenté de tenir à la main un pamphlet, et s'il avait compté là-dessus pour y trouver des arguments, il est difficile de comprendre à quoi il se fiait, sinon à son éloquence..... Pour mon compte, je dois avouer que je désire voir le pays gouverné par les lois, mais non par les avocats[1]... ».

Erskine recommença ainsi sa carrière au Parlement sous des auspices peu favorables. Il continua l'année suivante à parler sur différentes questions, rarement avec quelque succès. Et tout en rendant ainsi peu de services à ses amis dans la vie publique par ses efforts au Parlement, il lui arrivait de lasser leur patience dans la vie privée par une vanité bavarde bien que pleine de bonhomie[2] : « Rappelez-vous, » écrivait Fox à Grey, « qu'il est impossible de délibérer lorsque Erskine se trouve dans son humeur la plus

[1] Deux discours de M. Burke du 23 décembre 1790.
[2] Lettre en date de 1790, publiée dans les Mémoires de Fox, vol. III.

babillarde. » Le portrait qu'en trace le neveu de Fox, devenu le collègue d'Erskine dans le cabinet, est encore bien plus méprisant : « Il disait beaucoup de sottises ; » telle est l'une des accusations secondaires que lord Holland lance contre lui [1].

Quant à la question des poursuites contre Hastings, au mois de décembre 1790, l'adhésion inattendue que donna Erskine aux amis du dernier gouverneur de l'Inde, n'eut pas grand effet. L'union des grands politiques de la chambre des communes l'emporta, et la reprise des poursuites fut votée à une majorité écrasante.

Avant Noël, il y eut dans les deux chambres de longues discussions sur la convention récente avec l'Espagne. Les adresses qui l'approuvaient furent votées à une très-grande majorité, 73 voix contre 30 chez les pairs, et 247 contre 123 chez les communes. Ces nombreuses discussions avaient pris tant de temps que la première partie de la session se prolongea jusqu'au 29 décembre. Les chambres s'ajournèrent alors jusqu'au commencement de février. Pitt partit pour Burton-Pynsent.

Les votes des deux chambres venaient de clore heureusement l'affaire d'Espagne ; en récompense de la part qu'il avait prise à la négociation, M Fitz-Herbert fut élevé à la pairie d'Irlande sous le nom de lord Saint-Helens, il vécut jusqu'en 1839. Le roi destinait à M. Pitt une plus éclatante récompense ; il avait depuis quelque temps le désir de donner la jarretière à son ministre, et il lui renouvela ses offres à cette occasion ; mais M. Pitt refusa respectueusement cet honneur, seul exemple à moi connu depuis la Révolution, sauf celui de sir Robert Peel, d'une

[1] Mémoires de Henry, lord Holland, vol. II.

offre pareille faite sans succès à un homme non titré, contraste frappant avec l'ardeur que les pairs du plus haut rang ont souvent apportée à demander et solliciter cet honneur. Pitt obtint l'agrément du roi pour l'accorder à son frère lord Chatham.

Lors de la réunion des chambres au mois de février, le procès de Hastings ne marcha pas aussi vite qu'on l'avait espéré. Les lords tardèrent fort à décider la question de la reprise des poursuites. En recevant les communications de l'autre chambre, ils nommèrent d'abord une commission pour étudier les précédents, marche favorite des deux chambres, surtout, à ce qu'il semble, quand on sait qu'il n'y a point de précédents à étudier. Ce ne fut que le 16 mai que lord Dorchester proposa et fit passer à une grande majorité la résolution suivante : « On enverra un message à la chambre des communes, pour lui faire savoir que cette chambre est prête à poursuivre le procès de Warren Hastings.

Même alors, quant aux progrès réels du procès, la session entière ou presque entière était déjà perdue. On ne pouvait s'empêcher de remarquer que sur vingt accusations envoyées à la chambre des lords, trois seulement avaient occupé trois années; à ce taux-là, et en accordant à la défense une durée proportionnelle, il n'y avait peut-être pas un seul des meneurs de la première accusation qui pût espérer de voir la fin du procès. En ces circonstances, M. Burke proposa le 14 février de réduire la poursuite à une seule accusation, savoir celle qui se rapportait aux contrats, pensions et traitements. Le major Scott et d'autres partisans de Hastings, qui eussent voulu terminer immédiatement le procès, s'y opposèrent; mais M. Pitt soutint la proposition qui passa à une immense

majorité. L'espoir des meneurs commença à se ranimer; on crut que l'ardeur des politiques pourrait l'emporter, suivant de rares exemples, sur les lenteurs de la loi.

Depuis quelque temps les progrès de l'abolition de la traite étaient presque aussi lents que ceux du procès de Hastings. La session précédente tout entière et une grande partie de la session présente avaient été absorbées par l'audition des témoins, M. Wilberforce ne pouvait l'empêcher, il le désirait même; mais cela ne servait qu'à embarrasser et embrouiller la question. A l'abri de ces témoignages si divers, les membres du Parlement se trouvaient infiniment plus libres qu'auparavant, de voter comme les intérêts des négociants de Liverpool ou des planteurs de la Jamaïque pouvaient les y porter. D'autres circonstances contribuaient à les décourager; les ennemis de l'abolition attribuaient insidieusement à ses partisans les extravagances du club des Jacobins à Paris et de Thomas Payne dans ses « Droits de l'homme. » Ils auraient pu avec plus de raison faire remarquer la fermentation qui régnait parmi les esclaves des Indes occidentales, la révolution qui commençait déjà à Saint-Domingue, et les horribles représailles des noirs contre les blancs qui signalaient[1] ses débuts.

C'était dans cette situation défavorable que M. Wilberforce demanda, le 18 avril, la permission de présenter un bill pour interdire l'importation des esclaves dans les colonies anglaises et aux Indes occidentales. La discussion dura deux jours. Pitt et Fox, pour cette fois du même avis, déployèrent tout leur talent, non sans quelque effet, même sur les votes. Deux jeunes membres du Parlement, M. John

[1] Histoire de l'abolition de la traite, par Clakson, vol. II.

Thomas Stanley, plus tard lord Stanley d'Alderley, et M. Dudley Ryder, par la suite comte d'Harrowby, déclarèrent, fort à leur honneur, qu'ils avaient été jusque-là opposés ou hésitants quant à l'abolition de l'esclavage, mais qu'ils voteraient de tout leur cœur en sa faveur; à tout prendre cependant, la majorité contre la proposition fut immense, 163 non, contre 88 oui.

L'Inde et le Canada fournirent tous deux cette année matière à discussion. En 1790, lord Cornwallis avait cru nécessaire de déclarer la guerre à Tippoo, sultan de Mysore. Cette année-là, le général Medows, à la tête de 15,000 hommes, remporta plusieurs avantages. Mais au commencement de l'année 1791, lord Cornwallis entra lui-même en campagne. Il attaqua et prit la ville et le fort de Bangalore, la seconde place importante dans le royaume de Tippoo, et poursuivant sa marche jusqu'aux forts détachés de Seringapatam, la capitale, il y remporta une victoire sur Tippoo lui-même. Mais il ne crut pas ses forces suffisantes pour réduire la capitale, défendue par des fortifications considérables, et la conclusion de la guerre fut remise à une autre campagne.

Au mois de février 1791, Philip Francis présenta à la chambre des communes des résolutions tendant à blâmer la guerre. Pitt et Dundas s'y opposèrent, et elles furent rejetées sans qu'on en vînt aux voix. Non content de cette victoire négative, Dundas proposa deux jours après, sans aucune remarque préliminaire, d'autres résolutions en faveur de la guerre. Fox et Francis parlèrent contre avec violence, mais ils n'osèrent pas demander le vote.

M. Pitt présenta un bill pour l'amélioration du système gouvernemental dans le Canada. Depuis la conquête de 1759, et plus encore depuis l'acte de 1774, il y avait eu

de grands dissentiments entre les nouveaux colons anglais et les anciens habitants français, et le mal allait toujours croissant; les derniers habitaient pour la plupart à Québec ou dans les environs, tandis que les premiers s'étaient établis plus haut sur le fleuve. On proposa de diviser la province en deux parties, sous le nom de haut et bas Canada; le haut Canada devait appartenir aux colons anglais et américains, et le bas aux Canadiens français; chacune des deux subdivisions devait posséder une législature locale. « On pourrait, j'espère, » dit Pitt, « établir cette division de manière à donner aux deux classes de colons une majorité considérable dans leur région particulière, sans prétendre à tracer une ligne de complète démarcation; quant aux inconvénients que les anciens Canadiens pourraient éprouver à se trouver compris dans une partie et les colons anglais dans l'autre, la double législature que je voudrais établir y remédierait, puisque les deux subdivisions auraient chacune une chambre et un conseil, ce qui les ferait jouir de tous les avantages de la constitution anglaise... Si on ne divisait pas la province, il n'y aurait qu'une chambre, et comme il y a deux partis, si les partis étaient de force égale ou presque égale, ce serait la source de factions constantes, tandis que si l'un des partis était beaucoup plus fort que l'autre, la minorité pourrait crier à l'oppression avec quelque justice [1]. »

Outre cette division de la province qu'on peut regarder comme le trait principal du projet, il y avait d'autres clauses qui pourvoyaient à ce que les descendants de ceux auxquels le roi aurait accordé des titres héréditaires pussent siéger héréditairement dans le conseil; des terres de-

[1] Discours de M. Pitt, 4 mars et 8 avril 1791.

vaient être appropriées en permanence au soutien du clergé protestant. Au début, Fox ne fit point d'opposition à cette mesure. Il exprima même à cette occasion une maxime qui est devenue depuis lors une espèce de règle pour le gouvernement de nos colonies, mais qu'il fallait du discernement et du courage pour proclamer en 1791 : « Je n'hésite pas à dire, » déclara Fox, « que, si l'on pouvait composer une législature locale dans un esprit libéral, cette circonstance me disposerait fort à passer par-dessus les défauts des autres articles, parce que je suis convaincu que la seule manière de conserver avantageusement des colonies éloignées est de les mettre en mesure de se gouverner elles-mêmes. »

Fox ne commença son opposition qu'après le comité. Avec son éloquence ordinaire, il éleva certaines objections sérieuses au sujet des réserves destinées au clergé, et tout en faisant l'éloge du principe aristocratique dans le gouvernement anglais, il nia que le même principe fût applicable au gouvernement du Canada. En dépit de tous ses arguments, le bill passa, comme presque tous les bills auxquels Fox fit de l'opposition à cette époque, et les deux chambres ne lui firent subir que de légers changements. Mais il est bon de remarquer que l'un des arguments de Fox, repoussé en théorie, triompha dans la pratique. Le bill donnait bien au souverain le droit d'accorder des honneurs héréditaires dans la province du Canada; mais, en fait, on n'y conféra jamais un seul titre héréditaire.

La marche de ce bill emprunta d'ailleurs, à un incident qui s'y rattacha, un intérêt tout particulier. L'incident en question amena une complète rupture et une séparation durable entre les deux grands chefs de l'opposition.

Dans ses attaques contre le bill du Canada, Fox ne s'était pas fait faute d'emprunter quelques comparaisons aux changements récemment effectués en France, et il s'était permis quelques phrases qui retombaient ou qui semblaient retomber sur les derniers écrits de Burke. Une discussion sur un autre sujet que je traiterai tout à l'heure, l'armement de la Russie, fournit à Fox l'occasion de se placer une seconde fois sur le même terrain. Cette fois Burke, qui n'était pas présent lors de la première discussion, se leva avec tous les signes d'une vive émotion : mais il était tard, la chambre était fatiguée, et les amis de Fox surtout l'arrêtèrent par leurs cris : « A la question ! » Par la suite, Fox regretta le zèle imprudent de ceux qui n'avaient pas permis à Burke de répondre sur-le-champ à ses remarques. « La lutte eût pu être plus vive et plus violente, » disait il, « mais le souvenir n'en eût pas pénétré si avant et ne fût pas resté si amer. »

Il est certain cependant, quoique les adversaires de Fox aient pu soutenir le contraire, que Fox n'avait point l'intention d'insulter ni de blesser son ami. Au contraire, il semble avoir regretté l'ardeur de la discussion qui l'avait emporté trop loin. Le jour fixé pour la seconde discussion du bill du Canada, il fit à Burke une visite avec un de leurs amis communs. Leur ancienne cordialité parut revivre un moment ; on parla d'une circonstance politique fort délicate, le bruit courait que le roi avait laissé échapper quelques mots favorables à M. Fox. Burke ne fit pas mystère des sujets qu'il comptait traiter pour sa défense à la chambre des communes, et Fox exprima le désir qu'au moins la discussion n'eût pas lieu lors de la reprise du bill du Canada ; mais Burke déclara qu'il ne pouvait laisser échapper une occasion qu'il n'avait chance

de retrouver dans aucune des affaires pendantes devant le Parlement, ni dans celles qui pouvaient se produire. En dépit de ce refus, leur amitié n'en parut point troublée; après leur conversation, les deux hommes d'État se rendirent ensemble à Westminster, et entrèrent ensemble à la chambre. Ce fut la dernière fois de leur vie que leurs bras ou leurs mains se trouvèrent enlacés [1].

En entrant à la chambre des communes, les deux politiques apprirent que Sheridan avait demandé, dans l'intervalle, l'ajournement de la question jusqu'après les vacances de Pâques, et que Pitt y avait consenti. Fox et Burke dirent l'un et l'autre quelques mots, le dernier annonçant qu'au premier jour, c'est-à-dire le 6 mai, il serait prêt à s'expliquer complétement sur les affaires de France.

En conséquence, le 6 mai, l'attente de la chambre était des plus vives. Mais dans l'intervalle, les amis de Fox avaient découvert qu'il était extrêmement irrégulier et condamnable d'introduire des remarques sur la France dans un débat sur le Canada. Cette irrégularité, qui ne les avait pas choqués tant que Fox s'y livrait, leur apparut tout d'un coup sous le jour le plus vif dès que Burke eut annoncé sa réponse. Lorsque Burke se leva donc de sa place le 6 mai et qu'il se disposa à exposer avec une solennelle conviction les erreurs et les maux de la révolution de France, le parti pris de l'interrompre sembla se manifester ; les membres de son bord, de l'opposition, se levaient l'un après l'autre pour le rappeler à l'ordre. Le premier fut M. Baker, gentilhomme campagnard, assez

[1] Dans mon récit de cette affaire, j'ai suivi exactement un passage du Registre annuel de 1791, certainement rédigé sous la direction de Burke et peut-être en partie par lui.

important, du comté de Hertford. Puis vint un membre qui jouait également un certain rôle dans les débats, M. Michael Angelo Taylor; plusieurs autres soldats de la ligue suivirent, et la scène devint tumultueuse. Comme le dit Burke, on était pris de la passion la plus désordonnée pour l'ordre; lorsqu'on lui permit enfin de prendre la parole, impatienté et excité comme il l'avait été vers la fin, entre autres par Fox lui-même, il parla contre « le très-honorable membre » (il supprima le titre d'ami), beaucoup plus amèrement et plus vivement qu'il n'en avait eu d'abord l'intention : « il est certainement imprudent en toute saison, » dit-il, « mais surtout à mon âge, de se faire des ennemis, ou de donner à mes amis occasion de m'abandonner. Cependant si ma ferme et fidèle allégeance à la constitution anglaise me met dans ce péril, je suis prêt à tout risquer, et à m'écrier avec mon dernier souffle : Fuyez la constitution française! » Fox lui dit ici tout bas qu'il n'y allait point pour lui de la perte de ses amis : « Oui, » reprit Burke, « il y va pour moi de la perte de mes amis. Je sais ce que me coûtera ma conduite; j'ai fait mon devoir, au risque de perdre mon ami; ç'en est fait de notre amitié. »

Lorsque Burke se rassit après quelques élans d'une éloquence passionnée, Fox se leva pour lui répondre; mais son âme était si douloureusement affectée par ce qui venait de se passer qu'il fut quelques minutes sans pouvoir parler [1]. Les larmes coulaient sur ses joues, et il cherchait en vain à exprimer ses pensées. La chambre tout entière

[1] Voir la vie de Sheridan, de Moore. D'après les renseignements de personnes qui se trouvaient alors dans la galerie, « Fox pleurait, sanglotait même, » ajoute-t-on. Vol. II.

semblait sympathiser avec cette généreuse émotion et ses yeux n'étaient pas seuls humides. Se remettant enfin, il parla avec une tendresse mâle et touchante du très-honorable membre, naguère son ami intime. Il répéta ce qu'il avait dit l'année précédente, que M. Burke lui en avait plus appris que tous les autres hommes pris en bloc. Tout ce qu'il savait en politique, il le devait aux écrits, aux discours, aux conversations familières de M. Burke, et sa séparation d'avec un homme auquel il avait tant d'obligations lui serait douloureuse jusqu'à la dernière heure de sa vie. Il était pourtant tenu de dire son avis sur les affaires publiques, et il ne pouvait s'empêcher de regarder la constitution française comme une étonnante, une admirable œuvre de liberté. L'ancien despotisme avait disparu, le système nouveau avait le bonheur du peuple pour objet; tel était le terrain sur lequel il se maintenait.

Sans se lasser, Burke se leva pour la seconde fois, et parlant avec une vivacité croissante, il déclara que la nouvelle constitution française n'était point une œuvre étonnante ni admirable, « mais un édifice composé d'un ciment non détrempé, comme les ouvrages des Goths et des Vandales et dont toutes les pièces étaient disjointes et hors de leur place. » Fox répondit encore quelques mots et la discussion en resta là. Ainsi finit une amitié de vingt-cinq années, une amitié pleine de grands résultats pour la politique de l'Angleterre, renommée dans le monde entier, une amitié que la révolution américaine avait cimentée et que la révolution française détruisit.

Dans cette querelle mémorable qu'on prévoyait depuis longtemps, un grand nombre de whigs étaient disposés à sympathiser en secret avec Burke. Telle était par exemple la tendance du duc de Portland, naguère leur

premier ministre de nom. Mais ils éprouvaient tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, une répugnance naturelle à rompre avec leur véritable chef. Tant qu'ils l'avaient pu, ils avaient travaillé à démontrer que le dissentiment entre Burke et Fox n'existait qu'en théorie, que Burke pouvait laisser passer les allusions de Fox et de Sheridan sans y répondre, et que rien ne les empêchait de continuer à travailler de concert dans le champ de l'action pratique. Lorsque la rupture vint enfin, tous les whigs ou presque tous les whigs membres du Parlement, Windham toujours excepté, embrassèrent le parti de Fox. Et comme il arrive d'ordinaire dans les partis, bien qu'ils eussent pu hésiter à se décider, une fois cette décision prise, ils se jetèrent immédiatement dans les extrêmes. J'ai déjà raconté les interruptions insultantes et pour ainsi dire systématiques que rencontra Burke le 6 mai. Dans le courant de la session, un journal whig annonça nettement qu'on s'attendait à lui voir quitter la chambre des communes[1]. Burke resta donc alors presque seul. A la fin de l'été, aucun effet immédiat ne suivit même son admirable pamphlet intitulé : « Appel des nouveaux whigs aux anciens whigs. » Mais la marche des affaires en France travaillait sûrement, bien que lentement, en sa faveur. Pendant les deux années suivantes chaque mois apporta, de l'autre côté du détroit, des nouvelles qui tendaient de plus en plus à justifier les prédictions de Burke, et à tromper les espérances de Fox. Alors, comme on le verra plus tard, la grande majorité de ses anciens amis

[1] La conséquence de cette dispute, c'est que M. Burke se retire du Parlement. (*Morning Chronicle* du 12 mai. Voir également la *Vie de Burke*, vol. II.)

finit par revenir aux opinions qu'il avait proclamées.

Dans l'intervalle, l'isolement de Burke dans la vie politique prouva clairement combien les motifs qui le dirigeaient étaient honorables et élevés. Car il faut remarquer qu'en ce qui regardait les partis qui divisaient l'Angleterre, il avait perdu ses vieux amis, mais n'en avait point acquis de nouveaux. Il avait à la vérité, de temps à autre, quelques rapports avec le ministère à l'occasion des affaires des émigrés français. Mais ces communications étaient froides et roides des deux parts. M. Burke ne cherchait pas à opérer sa jonction, sur d'autres points, avec le parti auquel il avait si longtemps été opposé. D'autre part, M. Pitt trouvait alors, à ce qu'il semble, que la violence de M. Burke contre les meneurs français était dangereuse et excessive. Lorsqu'on lui fit appel dans la chambre des communes, le premier ministre, tout en admirant le patriotique courage de Burke, lui avait conseillé de vanter la constitution anglaise au lieu d'attaquer la constitution française[1]. Burke marchait donc seul dans le sentier qu'il avait choisi. Il lui était bien permis, dans cette conjoncture, de sentir qu'il avait sacrifié par conscience, non-seulement ce qu'il pouvait avoir d'ambition personnelle, mais, ce qui lui était infiniment plus cher, l'ambition personnelle de son fils unique. Il pouvait à bon droit écrire à l'un des gentilshommes français résidant en Angleterre, agent des princes réfugiés à Coblentz : « Nous n'avons besoin des apologies d'aucune créature humaine pour le rôle désintéressé que nous avons activement joué dans vos affaires. Nous nous som-

[1] Voir les remarques de Burke sur ce conseil dans son appel des jeunes whigs aux vieux whigs. (Œuvres, vol. VI.)

mes fait beaucoup d'ennemis ici, et point d'amis, par le parti que nous avons pris. Pour vous servir, nous nous sommes mêlé à ceux avec lesquels nous n'avions point de rapports naturels. Nous avons quitté nos affaires, nous avons rompu nos engagements. Pour une mortification que vous avez soufferte, nous en avons enduré vingt. Mon fils a traversé les terres et les mers à grand'peine, et avec des frais au-dessus de ses moyens. Mais la cause de l'humanité l'exige; il ne murmure pas, et il est prêt à en faire autant et plus encore pour des hommes dont il n'a jamais vu le visage[1]. »

Les limites des droits des jurés et les résumés des juges devant eux avaient quelquefois attiré l'attention dans les dernières années. En 1784 avait eu lieu le procès du docteur William, doyen de Saint-Asaph, accusé d'avoir publié un libelle écrit par sir William Jones, sous ce titre : « Dialogue entre un gentilhomme et un fermier; » et il avait été condamné sur le fait de publication, sans que le jury décidât s'il s'agissait ou non d'un libelle. En 1789, avait eu lieu, comme nous l'avons vu, le procès de John Stockdale que le jury avait déclaré « non coupable. » En 1790, des poursuites avaient été intentées contre John Luxford, imprimeur du *Morning-Herald,* à l'occasion d'un paragraphe qui tendait à nous créer des embarras avec nos plus proches voisins, puisqu'il affirmait péremptoirement que les ministres ne destinaient pas l'armement résultant de l'affaire de la baie de Nootka à faire ouvertement la guerre à l'Espagne, mais bien à attaquer perfidement la France. L'accusé se reconnut coupable, et fut condamné à un an de prison.

[1] Correspondance, vol. III.

En pareil cas, le juge, lorsqu'il était chargé de diriger le jury, avait coutume de s'appuyer surtout sur une déclaration solennelle de la cour du banc du roi présidée par lord Mansfield, et provoquée par la décision ambiguë qui avait terminé le procès du doyen Shipley. Dans cette déclaration, lord Mansfield avait nettement défini la position des jurés; chargés de décider du fait et non de la loi, ils devaient savoir si l'accusé avait, oui ou non, publié le pamphlet; mais ils n'étaient pas chargés de résoudre la question de savoir si le pamphlet était ou non un libelle. Lorsque Mansfield, chargé d'années et d'honneurs, s'était retiré de la cour en 1788, on avait continué à citer ses décisions avec un juste respect. Les hommes importants n'alléguaient pas même qu'il n'avait pas expliqué correctement la loi d'après les précédents les plus récents. Au mois de mai 1791, Erskine lui-même, tout ardent qu'il fût pour les droits du jury, reconnut à la chambre des communes que s'il était appelé à remplir une charge judiciaire, il lui serait difficile de résister sur ce point au courant des décisions.

De leur côté, les jurés n'étaient pas toujours disposés à accepter les limites qu'on prétendait imposer à leur droit, et il semblait désirable de lever tous les doutes, et de leur assurer sans conteste les pleins pouvoirs qu'ils réclamaient. Vingt ans auparavant, Burke avait rédigé un bill dans ce dessein. Fox reprit alors l'affaire et il demanda la permission de présenter sa mesure le 20 mai, Pitt lui donnant cette fois son cordial appui. Mais Fox s'était mis en mouvement trop tard, la session était trop avancée pour lui permettre un succès immédiat. Bien que le bill eût passé aussi rapidement que possible à la chambre des communes, le comte Stanhope ne put proposer la

seconde lecture à la chambre des lords que le 3 juin, la prorogation étant fixée au 10, et le chancelier put satisfaire en sûreté, et par de bonnes raisons, la répugnance qu'il éprouvait pour la mesure en proposant et en faisant voter son rejet pour cette année-là.

Pendant cette session, Pitt et Fox s'entendirent encore sur une autre question. M. John Mitford, avocat distingué, qui fut plus tard le premier lord Redesdale, présenta un bill en faveur des catholiques romains. Son but, comme il l'expliqua, n'était point de les mettre en état de siéger dans le Parlement ni d'occuper aucune des charges qui leur étaient présentement interdites, mais de pourvoir à ce que ceux d'entre eux qui voudraient prêter le serment indiqué dans le bill pussent échapper à quelques-unes des pénalités sévères prononcées contre eux, à diverses reprises, depuis la Réformation. Ces pénalités, qui faisaient honte au temps et à la race qui les avaient portées, étaient si nombreuses que leur simple énumération dans l'ouvrage de Burn sur le droit ecclésiastique occupait soixante-dix pages. Pitt déclara qu'il était favorable à la mesure, et Fox se plaignit seulement que le bill n'allât pas assez loin. Le soulagement, dit-il, devrait s'appliquer à tout catholique romain, et non pas seulement à ceux qui voudraient prêter le serment. Ce fut dans le même esprit que Pitt exprima son ardent désir de voir ces lois odieuses non-seulement suspendues, mais abrogées. Le bill de M. Mitford passa cependant à la chambre des lords; le chancelier étant malade et absent, le primat d'Angleterre et le banc des évêques soutinrent la proposition. Après avoir subi quelques modifications, la mesure reçut donc force de loi.

On croira sans peine que les catholiques romains, ar-

més des opinions que des hommes si considérables venaient d'émettre en leur faveur, ne tinrent pas cette concession pour définitive, et résolurent de faire valoir leurs droits. On forma un comité siégeant à Dublin, chargé d'agir en leur nom dans les Parlements des deux royaumes, et on choisit pour secrétaire Richard Burke, le fils du grand philosophe politique.

Jusqu'à cette époque, j'ai montré le premier ministre triomphant dans presque toutes ses mesures, et soutenu dans toutes ses luttes par l'approbation et les applaudissements du public. Nous allons voir pour la première fois cette fière volonté recevoir un échec; nous allons voir le premier nuage apparaître dans ce ciel éclatant, à l'occasion du mauvais succès de son projet pour l'armement russe. Mais il est nécessaire de revenir ici sur nos pas.

On avait fréquemment changé d'avis en Angleterre quant à l'empire naissant de la Russie depuis soixante ans, même parmi les hommes d'État qui s'accordaient en général sur d'autres matières. En 1719, par exemple, la politique de Stanhope, alors premier ministre, avait été de repousser « les Moscovites le plus loin possible. » D'autre part, lord Chatham écrivait en 1773 à Shelburne: «Votre Seigneurie sait que je suis tout à fait russe.» Entre ces deux opinions, Pitt penchait assurément vers la première, et il suivait avec inquiétude les progrès de la guerre, commencée au mois d'août 1787, fièrement provoquée par la cour de Pétersbourg, et imprudemment acceptée par la Porte.

Même au début des hostilités, l'impératrice Catherine était sûre d'un puissant allié. Elle avait récemment rencontré, dans un voyage en Crimée, son frère l'empereur Joseph II; ils avaient voyagé la plupart du temps dans la

même voiture, échangé des compliments et discuté des projets de conquête [1]. Au premier rang se trouvait la destruction ou tout au moins le démembrement de l'empire ottoman. Joseph II, avec beaucoup de bonnes et quelques grandes qualités, était égaré par le désir inconsidéré d'égaler Frédéric le Grand. Ardemment épris de la gloire militaire et peu préoccupé des conséquences politiques, il publia, au mois de février 1788, une déclaration de guerre contre la Turquie. Son manifeste, à cette occasion, avait été assez difficile à rédiger puisqu'il n'avait pas le plus léger grief contre le sultan à mettre en avant, et qu'il n'avait autre chose à faire valoir que son désir d'aider la czarine, sa bonne sœur.

Mais le résultat que recueillit l'empereur, lorsqu'il parut à la tête de ses troupes, ne répondit point à ses espérances Il avait réuni une armée de 200,000 hommes, la plus considérable peut-être qu'eût encore mise en campagne la maison d'Autriche ; mais elle était malhabilement distribuée sur toute la ligne de la frontière turque. Un corps principal, commandé par le prince de Cobourg, devait agir de concert avec les Russes en Moldavie ; un autre, sous les ordres de Joseph en personne, suivait les bords de la Save. A la tête de ces dernières forces, desquelles on avait espéré tant de choses, Joseph parvint à la vérité à enlever la petite forteresse de Sabacz, mais il ne put empêcher le grand vizir d'envahir le bannat de Temeswar. Il fut contraint de donner l'ordre de la retraite; elle fut précipitée et mal conduite, et à la fin de l'année l'empereur rentra à Vienne malade et abattu.

[1] Lettres et pensées du prince de Ligne (qui se trouvait avec eux), vol. Ier.

Catherine II avait confié la principale direction de la guerre à son favori le prince Potemkin. Sous lui, le comte Romanzow commandait l'armée du Pruth. Sous lui, le prince de Nassau-Siegen, auprès duquel l'aventurier Paul Jones avait pris du service, commandait la flottille dans le Pont-Euxin. De leur côté, les Turcs comptaient sur leur formidable flotte, composée de dix-huit vaisseaux de ligne, et sur leur fameux capitan pacha Hassan, le héros de Lemnos. Hassan déploya toute son audace accoutumée, non encore éteinte par les neiges de quatre-vingts hivers ; mais la plupart de ses officiers et de ses hommes n'avaient ni instruction ni discipline. Dans l'automne de 1788, son escadre fut repoussée par Paul Jones à Gluboka, puis à peu près détruite à Kinburn par Jones et Siegen réunis. Enhardi par ce succès, le prince Potemkin commença à investir la grande forteresse d'Ockzakow.

En passant du Pont-Euxin à la Baltique, un allié fort inattendu surgit tout d'un coup de ce côté pour les Turcs. Gustave de Suède, par sa mère Ulrique, était le neveu du grand roi de Prusse, et comme l'empereur Joseph, il éprouvait la dangereuse ambition de rivaliser avec le grand maître dans l'art de la guerre. Il avait aussi peu de prétextes pour attaquer la Russie que Joseph pour attaquer la Turquie ; il publia cependant un manifeste pendant l'été de 1788, et il entama aussitôt les hostilités. En allant se mettre en Finlande à la tête de ses troupes, le parallèle de sa situation avec celle de Joseph se soutint, car il ne rencontra que des mésaventures. L'amiral Greig, Écossais au service de la Russie, commandant la flotte de la Baltique, se trouva trop fort pour les Suédois. Les principaux officiers et les grands seigneurs de Gustave étaient irrités contre lui, par suite de la violente sub-

version de leurs priviléges, qu'il leur avait naguère imposée, et les Danois, à l'instigation de Catherine, attaquèrent subitement son territoire. Il se vit obligé de revenir en toute hâte de Finlande pour faire face à ces nouveaux adversaires. Le roi de Suède se trouvait, sans aucun doute, dans une position extrêmement critique, et il ne dut son salut qu'aux promptes mesures de M. Pitt.

Le but de Pitt, au nord comme au midi, était toujours le même; il voulait maintenir l'équilibre des puissances; c'était dans ce but qu'il venait de conclure des traités d'alliance avec la Hollande et la Prusse. Il voulut alors que les trois alliés s'entendissent pour publier une remontrance qui pût arrêter les progrès des Danois et des Russes et sauver la Suède. Il n'était pas aisé en cette occasion de triompher des scrupules de conscience de George III qui redoutait tout danger de guerre; il n'était pas aisé dans cette occasion ni dans aucune autre de réveiller l'esprit indolent de Frédéric-Guillaume. Mais la sanction nécessaire au moins pour les premières démarches une fois obtenue, M. Hugh Elliot, notre ministre à Copenhague, reçut les instructions qu'il demandait. Sans perdre un moment, il se rendit en Suède, et se hâta d'arriver au camp de l'armée danoise devant Gothenbourg. Il y trouva le jeune prince royal de Danemark, neveu de George III et de fait régent du Danemark par suite de l'incapacité de son père. M. Elliot lui communiqua aussitôt la remontrance des trois puissances alliées, le menaçant de leur ressentiment s'il continuait la guerre avec la Suède. Sous cette pression, une trêve provisoire fut signée le 9 octobre, d'abord pour huit jours, puis, à l'expiration de ce terme, pour un mois.

Pour donner à sa politique tout son développement, Pitt voulait amener les Danois à une paix définitive à la suite de la trêve. Quelques scrupules de conscience de la part de George III, chez lequel sa grande maladie commençait déjà à projeter ses ombres, arrêta un moment sa marche. Mes lecteurs pourront consulter eux-mêmes la touchante lettre du roi du 25 octobre, la réponse de M. Pitt pour proposer quelques modifications et la réplique du roi le 3 novembre 1788. Le résultat satisfit complétement les vœux et les espérances du ministre anglais. Sans courir pour son compte le danger de la guerre, l'Angleterre l'arrêta chez une autre puissance. Les Danois ramenèrent leurs troupes en Norwége, et on finit par leur persuader de reprendre leur neutralité dans la guerre.

Du côté de la Turquie, les armées avaient pour la plupart pris leurs quartiers d'hiver. Mais le prince Potemkin continuait à investir Ockzakow. Les Turcs, qui savaient bien l'importance de cette position, y avaient jeté vingt mille hommes de troupes choisies. L'extrême rigueur de l'hiver qui survint n'était pas une protection moins efficace. Cependant le prince Potemkin, jaloux de se signaler aux dépens de la vie de ses soldats, ne s'inquiétait point des hommes qui périssaient par centaines, par suite de la rigueur du froid, maintenait toujours ses troupes en campagne, et commença à bombarder la ville à boulets rouges. L'un de ces projectiles vint à tomber sur la grande poudriere qui sauta avec une terrible explosion, tua cinq mille personnes et abattit une partie des murailles. En conséquence, on donna l'assaut général le 17 décembre, et la ville fut prise après une vaillante résistance et de grandes pertes de part et d'autre. La chute de cette importante forteresse sur la frontière retentit comme un

grand coup non-seulement dans l'empire turc, mais dans toute l'Europe. C'était la première place forte que les Russes eussent acquise sur le Pont-Euxin, et elle tenait, dans les préoccupations populaires du temps, une place égale à celle que Sébastopol a occupée de nos jours.

Au mois d'avril de l'année suivante, 1789, le sultan Abdul-Hamet mourut subitement; son neveu Sélim lui succéda. Le nouveau souverain changea de ministre et de généraux, mais il maintint la politique belliqueuse de son prédécesseur. Pourtant, lorsque la campagne débuta peu après, elle fut accompagnée d'une longue série de désastres pour l'Empire ottoman. Joseph II, retenu à Vienne par la maladie, avait rappelé de la retraite où il vivait le vieux Laudon dont la grande réputation militaire avait jusqu'alors excité sa jalousie plutôt que sa confiance. S'avançant le long de la Save, Laudon réduisit Gradisca, et en dépit de toute opposition, il assiégea et prit l'importante ville de Belgrade. En Moldavie, Souwarow avait succédé à Romanzow, comme chef des Russes, et il déploya dès le début ce génie abrupte et cette vigueur de barbare qui ont rendu son nom célèbre. Après s'être concertés avec le prince de Cobourg, ils s'avancèrent au delà du Sereth, et battirent complétement les Turcs dans deux batailles sanglantes, à Fockshan et à Rimnik. Les Turcs furent repoussés en désordre au delà du Danube; la ville de Bucharest et toute la province de Valachie devinrent la proie des vainqueurs.

Le long de la vaste frontière septentrionale, il y eut encore de la place pour un autre échec signalé des armes turques. L'un des changements opérés par le nouveau sultan avait été de transférer le grand amiral, Hassan-Pacha, de l'élément qui lui était familier au service de

terre, en lui donnant le commandement de certaines forces avec lesquelles il devait marcher sur la Bessarabie pour chercher à reprendre Ockzakow et à protéger Bender. Hassan venait de passer le Danube, et d'arriver dans le village de Tobak, lorsqu'il rencontra une armée russe commandée par le prince Potemkin, et après une action fort rude il fut complétement défait.

Les Turcs avaient donc été battus sur tous les points avec de grandes pertes. Une seconde campagne du même genre les eût chassés du Bosphore; mais comme la Suède avait fait l'année dernière en leur faveur une diversion importante, les Pays-Bas et la Hongrie s'en chargèrent l'année suivante. L'empereur Joseph avait cherché à introduire dans ces deux pays des réformes, bonnes en elles-mêmes pour la plupart, mais le moment avait été mal choisi, on avait été trop vite et on avait usé d'une violence arbitraire. Dans les deux pays la réaction fut également violente ; en Hongrie elle toucha à la guerre civile, dans les Pays-Bas à une insurrection victorieuse; Joseph, déjà sur son lit de mort, se vit obligé de révoquer ces mesures favorites d'une vie courte, mais laborieuse, et il expira le 20 février 1790.

Joseph eut pour successeur dans ses états héréditaires son frère Léopold, grand-duc de Toscane, qui porta également par la suite la couronne impériale. Léopold s'appliqua sur-le-champ et non sans succès à guérir les plaies que Joseph avait faites. La Hongrie et la Belgique rentrèrent peu à peu dans le repos, tout en restant longtemps émues de leurs agitations récentes. Cependant les troupes autrichiennes sur le Danube s'étaient contentées de réduire Orsowa et d'assiéger Widdin ; Léopold ne cherchait pas de nouvelles victoires, mais il espérait tirer

quelques fruits de celles qu'on avait déjà remportées. Il trouvait raisonnable que les Turcs se tinssent prêts à lui faire des cessions considérables pour obtenir un traité de paix.

Ce fut dans cette conjoncture que les trois puissances alliées, les cabinets de Londres, de La Haye et de Berlin, se virent en mesure d'intervenir avec d'utiles effets. Quelques jours seulement avant la mort de Joseph, la Prusse avait conclu un traité d'alliance avec la Porte, et commençait à faire activement ses préparatifs de guerre. Léopold comprit clairement qu'à moins de renoncer à son concert de mesures avec la Russie et aux projets du partage de la Turquie, il fallait se tenir prêt à supporter de l'autre côté tout l'effort de la monarchie prussienne. L'Angleterre et la Hollande, bien qu'étroitement liées avec la Prusse dans toutes ces négociations, furent admises à jouer le rôle de médiatrices dans le congrès tenu à Reichenbach en Silésie, entre les États rivaux. Grâce à leurs efforts combinés, on parvint à décider Léopold, qui cherchait d'ailleurs à s'assurer les votes du Brandebourg et du Hanovre dans l'élection impériale qui se préparait, à conclure, au mois de juillet 1790, la convention dite de Reichenbach. Il renonçait par là à son alliance avec la Russie, s'engageait à traiter promptement de la paix avec la Porte, et consentait à restituer toutes ces conquêtes faites par ses armées pendant la guerre.

Le soulagement que cette convention apporta en temps fort opportun à l'empire turc qui chancelait déjà, fut un peu atténué par un autre traité de paix conclu à peu près à la même époque entre la Russie et la Suède. La campagne sur les côtes de Finlande avait été marquée par de nombreuses rencontres sur terre et sur mer; l'issue en

avait été diverse ; mais les succès mêmes avaient coûté aux Suédois beaucoup d'hommes et de vaisseaux. Dans cette situation, Gustave se précipita vers la paix comme il s'était précipité vers la guerre. Sans le moindre égard pour ses alliés ou pour ses engagements, il signa dans son camp, au mois d'août 1790, un traité qui réglait ses frontières avec la Russie précisément comme elles l'étaient avant la guerre, et il laissa l'impératrice Catherine libre de tourner toutes ses forces contre les Turcs.

L'impératrice était résolue à user pleinement de cette liberté. Ses armées étaient restées presque stationnaires sur le Danube pendant le printemps et l'été, tandis que l'Autriche hésitait encore, et que les négociations étaient en train. Mais on espérait, de même qu'à Ockzakow, que la saison d'hiver n'empêcherait pas de porter un grand coup. On prétendait maintenant réduire Ismaïl, ville forte sur le bras gauche du Danube, presque à l'embouchure du fleuve et dans laquelle les Turcs avaient jeté une véritable armée en guise de garnison. Le prince Potemkin envoya ses instructions à Souwarow ; elles ne contenaient que ces mots : « Vous prendrez Ismaïl, à quelque prix que ce soit. » Ayant pris ses dispositions en conséquence le 22 décembre 1790, au matin, Souwarow conduisit ses troupes à l'assaut. La résistance fut opiniâtre mais inutile, le massacre terrible et prolongé. Bien longtemps après la résistance on calcula qu'entre le jour de la prise de la ville et les deux jours suivants, trente-quatre mille Turcs au moins, hommes, femmes ou enfants, périrent dans la place.

CHAPITRE XV

— 1791 —

Politique de l'Angleterre. — L'armement russe. — Concessions de Pitt au sentiment public. — Mort du prince Potemkin. — Lord Grenville nommé secrétaire d'État pour les affaires étrangères. — Lady Chatham compare lord Chatham et M. Pitt. — Mariage du duc d'York. — Correspondance avec l'évêque de Lichfield. — Patronage accordé par Pitt dans l'église au mérite modeste. — Commutation des dîmes. — La Révolution française. — Déclaration de Pilnitz. — Emeutes à Birmingham. — Destruction de la maison du docteur Priestley.

J'ai donné dans mon dernier chapitre une esquisse légère mais suffisante, je crois, pour mon but, des événements qui s'étaient succédé dans l'Europe de l'est et du nord depuis 1787. Cette esquisse m'amène maintenant au commencement de 1791, et servira à expliquer la politique de M. Pitt pendant cette année-là. Il pouvait jeter en arrière un regard de satisfaction sur le succès des trois alliés. Il était fier de penser qu'ils s'étaient trouvés en mesure d'abord d'arrêter les progrès du Danemark dans le nord, puis de restreindre l'ambition de l'Autriche, et de l'obliger de renoncer aux conquêtes qu'elle avait déjà faites. Il était d'avis qu'il fallait suivre exactement la même marche à l'égard de la Russie. Mais les négociations entamées dans ce but pendant tout l'automne et l'hiver ne satisfirent pas M. Pitt. L'impératrice traita omme une insulte l'intervention des puissances neutres. e ne voulait entendre parler ni de modération ni

d'égards; elle était bien décidée, même avant la prise d'Ismaïl, et plus encore après, à ne faire la paix avec la Porte qu'en conservant une grande partie de ses conquêtes, et surtout la forteresse d'Ockzakow, comme une première place sur le Pont-Euxin.

La cour de Pétersbourg ayant rejeté avec hauteur toutes les remontrances à ce sujet, Pitt crut qu'il était temps d'agir d'une manière plus décisive. Dans ce but, il avait maintenu en commission plusieurs vaisseaux en dehors de l'établissement de paix. Il envoya sur-le-champ des ordres pour en augmenter le nombre, et les mettre en état de tenir la mer; ce fut ce qu'on appela dans ce temps-là « l'armement russe. » Comme à Reichenbach, la vue d'une armée prussienne se rassemblant sur la frontière avait contribué plus que tout le reste à décider les concessions de l'Autriche, de même l'aspect d'une flotte anglaise aurait probablement le même effet sur la Russie; sinon, si l'impératrice Catherine était curieuse d'essayer ses forces contre les compatriotes de Hawke et de Boscawen, l'équilibre européen dans le présent et la sécurité de l'Europe dans l'avenir étaient, aux yeux de Pitt, des considérations assez importantes pour décider la guerre.

Le 27 mars, Pitt tint un conseil de cabinet à ce sujet. Il ne fit pas accepter ses projets sans quelque difficulté, comme on le verra d'après une lettre que le duc de Richmond lui écrivit le soir même :

« Whitehall, dimanche soir, 27 mars 1791.

» Mon cher monsieur,

» Bien qu'il soit à peu près impossible que deux hommes, au milieu de la variété des événements, voient tou-

jours les choses au même point de vue, cependant je ne puis m'empêcher d'être affligé toutes les fois que je diffère de vous sur quelque point important. En même temps je suis sûr que lorsqu'il s'agit d'une affaire comme celle que nous avons discutée ce matin au conseil, vous ne voudriez pas que je tusse ma véritable opinion; et plus je songe à la question, plus je me confirme dans la conviction qu'à moins d'avoir la Hollande avec nous, sous quelque forme ostensible, à moins d'avoir un libre accès dans les ports de Suède pour nos vaisseaux, à moins d'ajouter la Pologne à notre alliance, nous courons un trop grand risque en promettant à la Prusse, au nom de ce pays-ci, de faire la guerre à la Russie pour l'obliger à conclure la paix avec la Porte sur le pied du *statu quo*. J'ai bien pesé tous les arguments dont vous avez fait usage, et je ne puis pas dire qu'ils m'aient convaincu, en dépit de leur grande force.

» Je n'ai pas la présomption de souhaiter le triomphe de mes idées contre les vôtres et celles de la majorité du cabinet, et je n'ai aucunement l'intention de protester officiellement contre la mesure; je veux seulement vous faire entendre que ce n'est pas mon avis. Une fois qu'elle sera adoptée, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour son succès.

» Je suis sincèrement et constamment à vous,

» RICHMOND. »

Le lendemain lundi 28 mars, Pitt présenta cependant, au nom du roi, à la chambre des communes un message annonçant que les efforts tentés par Sa Majesté de concert avec ses alliés pour effectuer une réconciliation entre la

Russie et la Porte ayant été inutiles, il croyait nécessaire d'augmenter un peu ses forces navales, et qu'il comptait sur ses fidèles communes pour voter les fonds indispensables aux dépenses ainsi encourues. A peine le message était-il communiqué que Fox se leva pour déclarer son opposition au contenu. Le jour suivant, et dans diverses occasions subséquentes, il argumenta contre le projet avec toute sa vigueur accoutumée, habilement secondé par quelques-uns de ses amis, dans la chambre des communes par Grey, Sheridan et Whitbread, dans la chambre des pairs par lord Loughborough, lord Stormont et lord North, devenu comte de Guilford. Était-il réellement si important pour les intérêts de l'Angleterre que la Russie conservât ou ne conservât pas le territoire entre le Boug et le Dniester? Ou même la place forte d'Ockzakow valait-elle réellement la peine de risquer toutes les dépenses et toutes les calamités de la guerre pour une plaine désolée et marécageuse, pour une forteresse à demi ruinée ?

La grande éloquence déployée par Fox à cette occasion n'était pas plus frappante que celle qu'il avait déployée depuis quelques années sur bien d'autres sujets; mais il eut la satisfaction de voir qu'il faisait infiniment plus d'impression sur ses auditeurs. Les inconvénients de l'ambition russe étaient douteux et lointains, ceux de l'accroissement des dépenses étaient palpables, évidents, immédiats. D'ailleurs Fox n'avait point de considérations officielles pour l'embarrasser, ce qui lui permettait de discuter hardiment la question sous toutes ses faces. Pitt, au contraire, ne croyait pas de son devoir de révéler exactement l'état de la négociation ou même de parler d'Ockzakow, en sorte qu'il était dans la situation d'un homme qui lutterait avec un fleuret contre une rapière.

L'armement russe ne trouva donc pas faveur auprès du public. Le lendemain du message du roi, l'opposition ayant proposé un amendement à l'adresse, les ministres l'emportèrent à une majorité de 93 voix; mais quelques jours après, la chambre étant beaucoup plus nombreuse, la majorité tomba à 80 voix. Dans le pays, la mesure devenait de jour en jour plus impopulaire. Jusque dans les rangs de la majorité, il y avait beaucoup de voix douteuses ou mécontentes. Pitt sentit qu'il fallait sonner la retraite.

Une fois convaincu de la nécessité de céder, Pitt n'usa d'aucun retard. Il voyait qu'il était de la plus haute importance que le pays ne s'engageât pas davantage sur la question. Il fit partir en toute hâte un courrier qui arriva heureusement à temps pour empêcher notre ministre de présenter à la cour de Pétersbourg une nouvelle note fort menaçante qu'il avait déjà préparée. En abandonnant les mesures belliqueuses qu'il avait déjà entamées pour la reprise d'Ockzakow, Pitt tenait à expliquer à la cour de Berlin les raisons péremptoires de ce changement par une lettre secrète adressée à M. Ewart. Cette lettre, copiée sur le brouillon de l'écriture de Pitt, a déjà été imprimée dans sa vie par l'évêque Tomline, mais je la reproduirai ici. Il faut dire que M. Ewart avait fait un voyage en Angleterre et qu'il venait de retourner à son poste.

« Holwood, 24 mai 1791.

» Mon cher monsieur,

» Vous êtes si fort au courant, d'après vos propres observations et d'après nos longues conversations, de tout

ce qui s'est passé ici par rapport aux affaires du continent et de tout ce que je pense à ce sujet, que je n'ai rien de nouveau à ajouter à cette lettre.

» Je veux cependant vous répéter que je tiens sérieusement et beaucoup à ce que vous trouviez moyen d'instruire le roi de Prusse, le plus nettement et le plus explicitement qu'il vous sera possible, du véritable état des choses et des véritables motifs de notre conduite. Je suis persuadé qu'il sait trop bien l'effet que l'opinion et les impressions du public doivent toujours avoir dans ce pays-ci pour se plaindre du changement dans nos mesures ou pour s'en étonner, si on lui en explique la véritable cause. Vous savez parfaitement que jamais homme ne fut plus décidé que moi à suivre résolûment la ligne de conduite que nous nous étions d'abord proposée, et à aller jusqu'au bout pour imposer les conditions du *statu quo* le plus strict; et je reste persuadé que si nous avions pu compter sur le concours du pays, les risques et les dépenses de la lutte, si la Russie ne s'était pas soumise sans lutte, n'auraient pas dépassé ce que cela valait.

» Mais en dépit de mes opinions arrêtées, j'ai vu, à n'en pas douter, peu de jours après que la question eut été discutée pour la première fois dans le Parlement, que l'espoir d'obtenir un concours assez ferme pour suivre cette marche vigoureusement et efficacement serait absolument vain. Nous avons bien fait passer notre projet à la chambre des communes à une assez forte majorité, et nous continuerons, je n'en doute pas, à résister à tous les efforts de l'opposition tant que la négociation sera pendante. Mais, d'après ce que je sais des sentiments de la plus grande partie de la majorité et de la plupart des amis les plus dévoués du gouvernement, je suis sûr qu'en

persistant dans la ligne du *statu quo,* si nous en venions à demander positivement des subsides pour la guerre, et à exposer, ce qui serait indispensable, les raisons qui l'ont provoquée, nous ne serions pas en état de faire passer l'affaire, ou, si nous l'emportions, la majorité serait si faible que cela équivaudrait presque à une défaite. Je n'en suis pas venu volontiers à cette opinion, et je ne pouvais guère faire un sacrifice qui me fût plus désagréable que d'y céder. Mais voyant les circonstances comme je les vois, la seule question qui restât était de savoir si nous persisterions, à tout hasard, à maintenir notre première résolution, sans aucune chance de la rendre efficace pour son but, ou si nous chercherions à faire le mieux possible, puisque ce que nous voulions devenait impraticable.

Pour parler franchement, l'effet évident de notre persistance eût été de mettre en danger l'existence du ministère actuel, et en même temps tout l'ensemble de notre système à l'intérieur et à l'extérieur. Il était de notre devoir de laisser de côté toutes les considérations personnelles dans cette question, et j'espère que nous aurions tous été disposés à le faire si nous avions pu contribuer, à nos risques et périls, au succès d'une entreprise importante pour ce pays-ci et pour ses alliés ; mais le contraire en eût évidemment résulté. La ruine de notre système à l'intérieur, en risquant de jeter le gouvernement dans une confusion absolue, eût ébranlé tout notre système à l'extérieur. Il n'est pas difficile de prévoir quelles eussent été pour la Prusse les conséquences d'un changement, effectué par l'opposition, aux mesures concertées avec cette cour et fondées ouvertement sur notre système actuel d'alliance.

» En face de ces considérations, nous avons senti la

nécessité de modifier nos projets, et de chercher le meilleur expédient possible pour terminer l'affaire sans en venir aux extrémités. Heureusement, nous avons réussi à arrêter la remontrance que nous allions présenter à la Russie, ce qui nous a évité l'embarras d'être aussi gravement engagés que nous pouvions le craindre. Les modifications qui nous ont été suggérées, les avis qui nous sont arrivés d'Espagne à ce sujet, l'espoir d'amener cette cour à se joindre à nous pour garantir par la suite le territoire turc, la chance de décider peut-être l'empereur à accéder à notre système, sont autant de circonstances qui nous ouvrent une voie pour sortir de nos difficultés actuelles. Vous savez si bien tous ces détails que je ne m'y étendrai pas davantage. Mon grand but était de vous mettre en mesure d'édifier le roi de Prusse sur la pressante nécessité qui nous a fait agir, et sur l'impossibilité où nous étions de faire autrement, soit en vue de ses intérêts, soit en vue de ceux que nous sommes surtout tenus de considérer à l'intérieur.

» Je suis.....

» W. Pitt. »

La concession faite à temps par Pitt, (en fait de concessions tout dépend de l'opportunité,) détourna, dans la chambre, le danger qui le menaçait; mais l'affaire tout entière commença d'ébranler son renom parlementaire. Il s'était évidemment trompé; il avait subi un échec, le premier qu'il eût rencontré sur les affaires étrangères. On commençait à dire tout bas, que sa chute pouvait bien être imminente, que la confiance publique avait disparu, que la faveur du roi déclinait, qu'on avait entendu dire par Sa Majesté, à son lever, que, dans le cas où quelque chan-

gement deviendrait nécessaire, il n'avait point d'objection personnelle à M. Fox. On peut remarquer aussi que les rumeurs de ce genre ne furent pas sans effet sur la discussion qui éclata aussitôt après entre Fox et Burke. Les politiques de l'opposition, qui, au fond du cœur, étaient de l'avis de Burke sur les terreurs qu'inspirait la révolution française, trouvaient eux-mêmes qu'il n'était pas sage de prendre le parti du philosophe qui était sur le point de se retirer de la scène, et de rompre avec l'homme d'État qui se trouvait peut-être au moment d'être appelé à la tête des affaires publiques.

Burke se trouva mêlé à cette affaire sur un autre point. Il avait pris parti avec Fox pour parler et pour voter contre l'armement russe; mais par la suite, après leur querelle, il porta une accusation contre son ancien ami, dans une lettre adressée au duc de Portland, qui fut volée quelques années après et publiée sans sa permission. Burke accusait M. Fox d'avoir, sans consulter son parti, envoyé M. Adair (plus tard sir Robert Adair) en mission secrète à Pétersbourg, dans le but de contrecarrer les efforts de l'envoyé du roi, M. Fawkener. Tel était alors le bruit qui courait. M. Pitt lui-même, sans accuser M. Fox d'avoir part à cet incident, insinua deux fois, dans la chambre des communes, l'idée que la présence de M. Adair à la cour de Russie avait été funeste à l'Angleterre. « On aurait pu obtenir de meilleures conditions à Pétersbourg, » dit-il, « sans certaines circonstances de notoriété publique, qui ont été hostiles aux intérêts politiques de l'Angleterre. » Il faut avouer que, dans la chaleur des luttes de parti, on pouvait croire à certaines probabilités qui justifiaient l'accusation.

Bien des années après cependant, en 1821, l'évêque

Tomline renouvela l'accusation sous une forme plus nette. L'évêque dit que l'exactitude en était prouvée par des documents authentiques qu'il avait trouvés dans les papiers de M. Pitt. Mais lorsque sir Robert Adair le somma publiquement de produire ces pièces, il ne montra rien. Je n'ai certainement rien trouvé de semblable dans les papiers qui étaient alors entre les mains de l'évêque, et qui sont maintenant entre les miennes, et je crois que la mémoire de l'évêque doit l'avoir entièrement trompé sur ce point. La justification définitive de sir Robert, datée du mois de février 1842 et publiée dans les mémoires de M. Fox, me paraît complète; elle prouve clairement que le voyage à Pétersbourg fut le fait de M. Adair, sans aucune suggestion de M. Fox, et sans aucune intention perfide de l'un ni de l'autre. M. Fox se borna à dire, ce qui lui était bien permis, quand M. Adair vint lui dire adieu : « Eh bien ! si vous êtes décidé à y aller, envoyez-nous toutes les nouvelles. »

La czarine reçut cependant M. Adair avec de grands honneurs en qualité d'ami de Fox, et elle prit soin de faire sentir le contraste entre ses manières envers lui et celles qu'elle avait avec M. Fawkener. Elle faisait profession de ressentir la plus grande estime pour l'illustre orateur à cause de la conduite qu'il venait de tenir, et elle fit venir son buste d'Angleterre pour le placer dans sa galerie entre ceux de Démosthènes et de Cicéron.

Sur le continent, les ministres de Prusse se virent contraints de tenir la même conduite que l'Angleterre. Ils ne pouvaient plus résister efficacement aux prétentions de la Russie du côté de la Turquie, et la Porte elle-même n'avait d'autre alternative que de céder. Il fut convenu que la czarine conserverait la forteresse d'Ockzakow, et le

territoire entre le Boug et le Dniester, ce dernier fleuve devant dorénavant servir de limite aux deux empires. Les préliminaires de la paix furent signés le 11 août, et on convoqua un congrès à Jassy pour achever le traité.

Au mois d'octobre, avant que la paix fût complétement conclue, mourut le prince Potemkin, l'un des plus ardents partisans de la guerre ; son ascendant sur l'impératrice déclinait depuis quelque temps sous l'influence d'un rival plus jeune. Il se rendait à Nicolayeff pour changer d'air, avec sa nièce la comtesse Braniska lorsqu'il se sentit si malade qu'il demanda à descendre de la voiture ; on l'étendit sur l'herbe sous un arbre, et là, sur le bord de la route, ce favori de la fortune expira comme le plus humble voyageur. Le chagrin et les inquiétudes s'étaient joints aux excès de table pour détruire sa santé. « Il mangeait tous les matins une oie fumée, » dit le biographe de Paul Jones, « et il buvait une quantité de vin et de liqueurs ; son dîner était composé de la même manière. » Paul Jones lui-même n'était plus, à cette époque, au service de la Russie ; se trouvant sous le poids d'une grave accusation personnelle, il avait été obligé, dès le mois d'avril 1789, de quitter Pétersbourg dans la disgrâce, et il mourut à Paris dans une grande obscurité, au mois de juillet 1792 [1].

Le bruit avait couru en Angleterre que l'armement russe occasionnerait des changements dans le ministère. Mais la seule démission sérieuse qui en résultât fut celle du duc de Leeds. Sa Grâce, par le sentiment le plus honorable, résolut d'abandonner les sceaux plutôt que de consentir à laisser modifier la politique qu'il conseillait dans

[1] Mémoires de Paul Jones, vol. II.

son propre département. La place qu'il laissa vacante fut occupée par lord Grenville qui passa du ministère de l'intérieur au ministère des affaires étrangères, tandis que Dundas, tout en conservant la présidence du conseil de l'Inde, fut nommé ministre de l'intérieur. Sa nomination n'était cependant que temporaire, à ce qu'on croyait du moins ; Pitt désirait, et il obtint pour cela l'assentiment du roi, que lord Cornwallis fût rappelé de l'Inde et devînt ministre de l'intérieur. L'offre fut transmise à Calcutta ; mais lord Cornwallis commença par dire qu'il lui était impossible de quitter son poste tant que durait la guerre avec Tippoo. Par la suite on s'aperçut que lord Cornwallis, connaissant son insuffisance dans les débats, reculait devant l'acceptation d'une fonction parlementaire qui exigerait de lui des discours ; en sorte que la nomination de Dundas, provisoire au début, finit par prendre le caractère de la permanence.

Lord Grenville, élevé à la chambre haute et placé au ministère des affaires étrangères, avait maintenant devant lui un champ vaste et proportionné à ses éminentes facultés. Les pairs trouvèrent en lui un meneur dont ils pouvaient être fiers. Ils reconnaissaient son application constante à tous les détails des affaires publiques. Ils écoutaient avec un invariable respect son éloquence grave et bien équilibrée, son argumentation sonore et sententieuse. Au ministère des affaires étrangères, il fit toujours preuve d'une fierté noble et bien anglaise, et d'une jalouse préoccupation de l'honneur public ; les dépêches qu'il rédigeait avec soin étaient d'excellentes pièces politiques. Comme homme d'État, il avait pourtant un défaut qu'il avouait franchement dans une lettre particulière d'une date postérieure : « Je ne sais pas traiter avec les hommes ; je ne l'ai jamais

su, et la fatigue et les soucis m'y rendent de moins en moins propre. »

A cette époque et pendant bien des années, lord Grenville était avec Pitt dans les relations les plus affectueuses et les plus intimes. Ils se traitaient non-seulement comme des collègues dans le cabinet, mais comme de proches parents. Leurs liens de parenté se resserrèrent encore lorsqu'au mois de juillet 1792 lord Grenville épousa l'honorable Anne Pitt, fille unique de lord Camelford. Au moment où j'écris (soixante-huit ans après), elle survit encore dans la plus noble vieillesse.

Dans le courant de cette année, certains changements s'opérèrent dans les charges secondaires. Des deux secrétaires de la trésorerie depuis 1784, M. Steele et M. Rose, le premier reçut le rang de conseiller privé et devint payeur, partageant sa charge avec l'honorable Dudley-Ryder, fils aîné de lord Harrowby. M. Charles Long, ami intime de M. Pitt, fort habile en affaires, lui succéda dans ses anciennes fonctions; il fut élevé à la pairie en 1826, sous le nom de lord Farnborough, et dans ses dernières années, il se fit remarquer par ses connaissances artistiques. M. Rose au contraire resta secrétaire de la trésorerie pendant tout le premier ministère de M. Pitt.

A la fin de juin, pendant que Pitt était encore retenu à Londres, nous voyons Wilberforce faire une visite à Burton-Pynsent : il décrit cette visite dans son journal. « Le 30 juin. Je suis arrivé à Pynsent ce soir. La vieille lady Chatham est une belle antiquaille; elle ressemble à lady Harriot, et elle a la voix de Pitt. — 1er juillet. A Burton toute la journée. Je me suis promené et j'ai causé avec Eliot. Lady Chatham m'a fait des questions sur les discours de Fox. Elle prend grand intérêt à la

politique; elle a soixante-quinze ans et l'esprit fort actif. »

Lady Chatham, bien que vieille et vivant alors dans la retraite, était effectivement, comme le dit lord Macaulay, une femme très-distinguée. « Elle avait été le principal appui de son mari dans la maladie et le chagrin. Elle l'avait aidé à développer ce que son fils promettait dès l'enfance. Je demandai un jour à sir Robert Peel s'il se rappelait dans l'histoire moderne un autre exemple d'une femme qui eût eu, comme elle, tant de raisons d'être fière de son fils et de son mari. Lorsque je revis sir Robert, il me dit qu'il avait soigneusement réfléchi à ma question, et qu'il ne voyait pas d'autre exemple parfaitement analogue depuis le temps de Philippe de Macédoine. Ce qui s'en rapprochait le plus, dit-il, c'était le cas du propre rival de M. Pitt, puisque M. Fox tenait bien sa place dans la comparaison ; mais le premier lord Holland, tout en étant un homme fort distingué, l'était infiniment moins que le premier lord Chatham.

Peut-être puis-je me permettre d'ajouter ici une anecdote, que je tiens, à peu près au même moment, de la dernière petite-fille de lady Chatham, de ma tante, lady Griselda Tekell. Je lui écrivis le 1er février 1850 :

« ... J'ai une grâce à vous demander. Mon père m'a raconté un jour une petite anecdote fort intéressante qu'il vous avait entendue citer autrefois: il s'agissait d'une question faite à lady Chatham sur le point de savoir lequel, de son mari ou de son fils, était le plus grand homme d'État; elle aurait répondu avec beaucoup de sens et de jugement, en tant qu'épouse, quoi que les autres pussent penser de la comparaison, que la supériorité de lord Chatham n'était pas douteuse. Puis-je vous demander de mettre par écrit exactement ce que vous vous rappelez de

cette histoire, et de me le faire parvenir ? Il me semble qu'il est bon de conserver sous la forme la plus authentique un trait si curieux et qui fait tant d'honneur à la personne intéressée. »

Lady Griselda me répondit :

« Frimley-Park, 8 février 1850.

» .....Quant à la question que vous me posez sur ce que ma grand' mère, lady Chatham, disait des talents de son mari, je ne l'ai jamais compris de son caractère comme homme d'État, mais de tous ses talents en général. J'étais en visite à Burton-Pynsent, j'avais environ quinze ans, et je lui demandai un jour un peu légèrement : « Qui est-ce qui avait le plus d'esprit, grand-papa ou M. Pitt ? » A quoi elle répondit : « Votre grand-papa, sans aucun doute, » ou quelque autre expression équivalente. Elle avait elle-même une intelligence si supérieure que son jugement sur ce point a beaucoup de poids. »

Au mois de juillet 1791, nous voyons Pitt, comme de coutume à la fin de la session, tourner ses pensées vers le comté de Somerset. Il se trouva cette année-là que la résidence du roi à Weymouth pendant plusieurs semaines de l'automne permit au ministre de faire, non pas une, mais deux visites à Burton. Voici ses lettres de cette époque :

« Wimbledon, 2 juillet 1791.

» Ma chère mère,

Je voudrais bien pouvoir contenter M. Reed dans une affaire qui l'intéresse tant, mais je n'ai pas encore pu

m'assurer nettement de qui dépend la cure en question. J'ai bien peur qu'elle ne se trouve entre les mains du chancelier; si elle dépend de moi, j'espère que rien ne m'empêchera d'en disposer selon ses désirs. J'ai été bien désappointé de ne pouvoir aller vous voir au moment que j'espérais; et la contrariété est d'autant plus vive que les circonstances qui se sont succédé depuis lors me laissent dans l'incertitude sur la question de savoir quand je serai en liberté. Il n'est pas impossible que je puisse trouver dix ou quinze jours avant la fin de ce mois, mais je n'ose y compter. Nous contemplons tous l'étrange drame qui se passe en France, et nous en sommes encore à nous demander ce qui en résultera quant à la situation personnelle du roi et de la reine, et quant à la forme de leur gouvernement futur. Nous n'en avons pas reçu de nouvelles importantes depuis trois jours, et dans l'état des affaires, il est fort difficile d'avoir des récits sur lesquels on puisse compter quant à l'exactitude des détails.

» Le résultat de nos négociations sur le continent reste encore incertain. Cette situation ne nous permet pas de nous laisser complétement aller à l'oisiveté pendant nos vacances; mais cela nous permet cependant de passer la moitié de la semaine ici ou à Holwood, et le temps qu'il fait depuis quelques jours suffit à rendre charmante chaque heure passée à la campagne. Ayez la bonté de dire à Eliot que j'ai reçu sa lettre et que je lui écrirai un de ces jours. Mes compliments affectueux à mistriss Stapleton et mes tendresses à la petite.

» Toujours, ma chère mère....

» W. PITT. »

« Downing-street, 21 juillet 1791.

» Je suis toujours en suspens quant aux événements qui doivent décider de la question de savoir quand je pourrai compter sur un congé assez prolongé pour me permettre d'aller à Burton. L'indécision ne peut pourtant durer longtemps, et je serai bientôt en mesure d'en juger. Dans l'intervalle, je suis assez libre pour méditer, pour la fin de cette semaine, une excursion d'une couple de jours dans le Hampshire. J'espère aussi venir à bout de voir la flotte incognito; cela en vaut la peine et j'espère que, passé cet été, il n'y aura pas d'occasion d'en revoir une d'ici à quelque temps. »

« Downing-street, 24 septembre 1791.

» Ma chère mère,

» Vous vous étonnerez de recevoir une lettre de moi datée d'ici, et je vous écris uniquement pour que les journaux ne vous donnent pas les premiers avis de mon arrivée, avec tous leurs ingénieux commentaires sur ce qui en peut être la cause. La véritable raison est une difficulté de formes, à l'occasion du mariage du duc d'York, qui a été précipitamment fixé à Berlin pour la semaine prochaine, sans attendre l'avis officiel du conseil, requis par le fameux acte de mariage. Nous avons trouvé que ce qu'il y avait de plus court était de venir en ville, afin d'expédier les formalités nécessaires le plus promptement possible; mais on ne sait pas encore si, avec tout ce que nous pourrons faire, le mariage sera valable, et s'il ne faudra pas recommencer la cérémonie. Je ne resterai que

le temps nécessaire pour cette affaire; je serai probablement de retour à Weymouth mardi ou mercredi, et très peu de jours après, j'arriverai à Burton.

» Toujours, ma chère mère....

» W. PITT. »

« Downing-street, 4 octobre 1791.

» Je suis bien fâché que les journaux aient fait tant d'honneur à ma goutte. Je l'ai eue pendant quelques jours, tout juste assez pour fournir matière à un article de journal; mais elle m'a fort peu gêné, pendant qu'elle durait, et n'a point laissé de traces derrière elle. »

Le mariage du duc d'York, auquel Pitt fait allusion dans ces lettres, fut célébré à Berlin le 29 septembre. Il épousait la princesse Frédérique, fille aînée du roi de Prusse. « Elle est loin d'être belle, » écrivait lord Malmesbury, mais elle est aimable, intelligente et très-douce; s'il leur reste seulement la dixième partie de l'attachement qu'ils se témoignent réciproquement pour le moment, c'en sera assez pour faire un excellent ménage. » D'après les événements des années suivantes, on peut craindre que cette dixième partie même ne soit pas restée.

Pour passer à un autre sujet, je ferai remarquer que les papiers de M. Pitt révèlent, à beaucoup d'égards, la triste situation de l'Église anglicane à cette époque. Il n'y avait alors que trop de matière, comme l'ont avoué quelques-uns de ses partisans les plus dévoués, aux grands et universels progrès qu'elle a faits depuis. Il y avait alors, au moins chez certaines personnes, une bassesse de senti-

ments que de nos jours nous croirions à peine possible. Voici par exemple quelques-unes des lettres échangées entre le ministre et l'évêque de Litchfield et de Coventry, frère de lord Cornwallis.

« Wimpole-street, 21 juin 1791.

» Monsieur,

» Après les diverses marques de négligence et de mépris que nous avons reçues, lord Cornwallis et moi, par la violation, non-seulement de promesses réiterées, mais des engagements les plus formels, il est impossible que je ne sente pas très-vivement ce dernier désappointement.

» Quant à la proposition qui regarde Salisbury, je n'hésite pas à dire que le siége de Salisbury ne peut me convenir en aucune façon; le seul arrangement qui pût permettre quelque mesure en ma faveur serait la promotion de l'évêque de Lincoln à Salisbury, ce qui vous permettrait de me donner la charge de doyen de Saint-Paul.

» J'ai l'honneur d'être etc.

» J. ÉVÊQUE DE LICHFIELD et COVENTRY. »

« Downing-street, samedi soir, 11 juin 1791.

» Mylord,

» En revenant en ville cette après-midi, j'ai trouvé la lettre de Votre Seigneurie. Je veux croire qu'en y réfléchissant et en vous rappelant toutes les circonstances, il y a des parties de cette lettre que vous désirerez n'avoir jamais écrites.

» Mon respect pour la situation de Votre Seigneurie et ma considération pour lord Cornwallis ne me permettent rien de plus que ceci; tout rapport reste impossible entre Votre Seigneurie et moi tant que cette lettre ne sera pas retirée.

» J'ai l'honneur d'être...

» W. PITT. »

« Wimpole-street, 11 juin 1791.

» Monsieur,

» Sous l'empire du grand désappointement que j'ai éprouvé naguère, je suis désolé de m'être laissé entraîner à employer, dans la lettre que je vous ai écrite, des expressions dont je me suis repenti depuis, et qu'après réflexion je vous demande la permission de retirer; j'espère qu'elles ne laisseront dans votre esprit point d'impression défavorable.

» Quelle que puisse être votre manière de voir sur le sujet qui faisait le fond de la lettre, j'espère que vous aurez la bonté de me pardonner les passages qui ont pu vous paraître manquer au respect que je vous dois, et avec lequel j'ai l'honneur d'être...

» J. LICHFIELD ET COVENTRY. »

« Downing-street, 12 juin 1791.

» Mylord,

» J'ai eu l'honneur de recevoir ce matin la lettre de Votre Seigneurie, datée du 11, et je suis heureux de pou-

voir chasser de mon esprit toute mauvaise impression qu'eût pu laisser un paragraphe de la dernière lettre que j'avais reçue de vous.

» Quant aux autres arrangements, tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai point de raisons de croire que l'évêque de Lincoln désire passer à Salisbury ; mais s'il le désirait, je n'hésiterais certainement pas à recommander Votre Seigneurie pour la charge de doyen de Saint-Paul.

» J'ai l'honneur d'être....

» W. PITT[1]. »

On a dit quelquefois que M. Pitt ne faisait pas preuve de jugement dans ses nominations et ses promotions ecclésiastiques. Peut-être est-il vrai que ni M. Pitt, ni aucun autre ministre du temps de George III, ne se donnaient suffisamment de soin pour rechercher et pour mettre en lumière les talents nouveaux dans l'Église. Mais d'autre part, dans bien des cas, Pitt rejeta les recommandations les plus puissantes plutôt que de se refuser le plaisir de récompenser l'humble accomplissement des devoirs de pasteur. Voici la preuve de ce que j'avance, dans une lettre d'une année postérieure. Elle est adressée au comte de Carnavon.

« Downing-street, 21 janvier 1797.

» Mylord,

» Je dois à Votre Seigneurie bien des excuses pour avoir permis à la succession des affaires de m'entraîner à

[1] Le 8 février 1794, nous trouvons dans la gazette la nomination de l'évêque de Lichfield comme doyen de Durham.

vous laisser si longtemps en suspens au sujet de la recommandation que vous avez bien voulu m'adresser quant à la cure de Newbury. Permettez-moi de vous assurer que je serais bien heureux de me sentir libre de vous prouver mon respect pour vos désirs, surtout dans une occasion où vous avez naturellement tant de droit. Mais j'espère que vous ferez la part des circonstances qui s'y opposent, quand je vous dirai que M. Roe, le ministre qui officie depuis quelque temps à Newbury, m'a été recommandé à ce titre, avec tant de preuves de sa conduite exemplaire et des bons effets qu'elle a produits dans la ville, que je ne me sens pas libre de recommander au roi une autre personne. Certainement, il ne fallait pas une raison moins puissante pour me faire hésiter à appuyer la recommandation de Votre Seigneurie.

» J'ai l'honneur d'être...

» W. Pitt. »

A la fin de 1791, M. Pitt écrivit à l'archevêque de Cantorbéry (depuis 1783 le docteur John Moore) :

« Downing-street, 16 décembre 1761.

« Mylord,

» J'ai pris la liberté, il y a peu de temps, de faire savoir à Votre Grâce qu'on m'avait soumis un projet relatif à une commutation générale des dîmes pour une rente en blé, d'après le plan adopté dans des bills particuliers, à la requête de deux ou trois paroisses, dans le courant de la session dernière. J'ai fait rédiger un exposé de l'affaire, expliquant brièvement les principales con-

sidérations qui me paraissent surgir de cette proposition, et j'ai l'honneur de le joindre ici, comme Votre Grâce me l'a permis.

» Je suis bien loin de m'aventurer à me former une opinion arrêtée sur la possibilité ou les avantages d'un nouvel arrangement, ni sur les mérites particuliers de ce projet. Mais la question tout entière me semble de la plus haute importance, surtout dans ce moment-ci, et il y a bien des symptômes qui n'indiquent que trop clairement qu'elle sera probablement agitée dans plusieurs parties du pays.

» Il me semble donc fort désirable que les propositions qui tendent à remédier aux maux dont on se plaint, tout en mettant à l'abri les intérêts de l'église, attirent promptement l'attention de ceux qui veulent du bien à l'église établie, afin qu'ils puissent se trouver en mesure de donner à l'affaire une bonne direction, si on peut la réduire à quelque forme pratique, ou bien, après mûr examen, de résister, sur le meilleur terrain possible, à tout ce qui pourrait avoir une tendance fâcheuse. Dans cette vue, je tenais à soumettre cette idée à la considération de Votre Grâce.

» S'il y a quelqu'un que Votre Grâce puisse trouver bon de consulter confidentiellement sur une partie quelconque de cette affaire, je vous prierai de ne pas oublier que la communication que je vous ai donné la peine de lire est absolument confidentielle.

» Comme l'archevêque d'York est maintenant à Bath, Votre Grâce aura peut-être l'occasion de causer de ceci avec lui et de lui montrer les papiers que je serais bien aise de lui faire voir.

» J'ai l'honneur, etc.,

» W. PITT. »

Je ne trouve pas la réponse de l'archevêque parmi les papiers de M. Pitt. Cependant, comme on ne donna pas suite à la mesure en question, il est évident que la réponse ne dut pas être encourageante. Tous les amis de l'Église se joindront assurément à moi pour déplorer l'erreur de jugement qui fut alors commise. Pourquoi la commutation générale des dîmes qui fut accomplie une quarantaine d'années après, de l'assentiment général et avec de si bons résultats, fut-elle rejetée sans nécessité au milieu de tant de luttes, lorsqu'un ministre d'un grand esprit public la proposait ?

Pendant tout le cours de l'année 1791, les yeux de l'Europe restèrent fixés sur la France avec une vive inquiétude. Au commencement de l'année, on avait espéré que quelques-uns des principaux chefs de la révolution, alarmés de ses excès, voudraient et pourraient les contenir. Cet espoir reposait surtout sur Mirabeau. Mais sa fin prématurée, le 2 avril, laissa le vaisseau de l'État, dépourvu d'un bon pilote, aller à la dérive et se perdre sur les écueils.

Peu de mois après, le roi, poussé à bout par des insultes et des outrages presque journaliers, résolut de faire un effort pour s'échapper. Accompagné de la reine et de ses deux enfants, muni d'un passe-port sous un faux nom, il partit secrètement de Paris le 21 juin, non point dans l'intention, comme l'ont prétendu ses ennemis, de rétablir l'ancien régime, mais plutôt dans l'espoir de fonder, sous de meilleurs auspices, une monarchie constitutionnelle limitée. S'il eût réussi à atteindre la frontière à Montmédy, non-seulement le sort de la France, mais celui de l'Europe eût probablement été changé. Malheureusement, à Varennes, Drouet, le maître de poste, reconnut les traits du roi ; la famille royale fut arrêtée et ramenée à Paris

par la populace triomphante. Dès lors, le roi n'eut plus le choix. Au mois de septembre, il accepta la nouvelle constitution rédigée par l'Assemblée et jura de l'observer. Puis, comme cela avait été convenu, l'Assemblée prononça sa dissolution, tenant son œuvre pour finie, et fit place à un nouveau corps législatif.

L'un des effets des troubles de la France fut d'établir un concert de mesures entre l'empereur Léopold et le roi de Prusse. L'animosité qui existait naguère entre eux avait cessé, en partie par suite de la convention de Reichenbach qui avait fait disparaître les causes de dispute, en partie par la retraite du comte Hertzberg, qui de tous les ministres de Prusse était le plus opposé à la cause autrichienne. Au mois d'août, les deux souverains se rencontrèrent à Pilnitz, maison de campagne de l'électeur de Saxe. Leur principal but était de causer des affaires de Pologne, mais ils avaient également commencé à sentir que la cause de la monarchie pouvait être mise en péril par le cours des événements à Paris. Sur ce dernier point, les délibérations royales furent précipitées par l'arrivée à Dresde du comte d'Artois et de M. de Calonne, au nom du parti émigré. Les deux souverains convinrent de publier la célèbre déclaration de Pilnitz. Il est dit dans ce document que la situation du roi de France est un objet d'intérêt commun, et que, pour porter remède à cette situation, fût-ce par la force des armes, les souverains invoquent le concours et l'appui des autres puissances européennes.

En dehors de cette déclaration publique et avouée, les chefs français du parti révolutionnaire soutenaient qu'il y avait d'autres articles secrets qui traitaient du partage de la France. Mais il ne paraît pas que cette accusation fût

fondée : « Autant que nous avons pu le savoir, » dit M. Pitt bien longtemps après, « la déclaration de Pilnitz se rapportait à l'emprisonnement de Louis XVI. Elle avait pour but immédiat d'amener sa délivrance, si on pouvait arriver à un concert assez complet pour y réussir. L'état intérieur de la France devait être réglé par le roi rendu à la liberté, avec le libre consentement des États du royaume, et il n'y a pas un seul mot qui se rapporte au démembrement de la France[1]. »

La déclaration de Pilnitz éleva au plus haut point les espérances des émigrés. Leurs chefs, renforcés par l'arrivée de Monsieur, le second frère du roi, qui venait de France, tenaient leurs conseils à Coblentz, et entamèrent des négociations avec plusieurs autres puissances. L'impératrice de Russie et le roi de Suède témoignèrent de grandes dispositions à prendre les armes en leur faveur. Mais lorsqu'on en vint là, la prudence de Léopold et ses inquiétudes pour la Flandre résistèrent à leurs violents conseils. Frédéric-Guillaume de même hésita et recula. Ni l'un ni l'autre de ces deux souverains n'était, à dire le vrai, disposé à agir sans l'Angleterre, et bien que les vœux personnels de George III pussent être les mêmes que les leurs, le cabinet de Londres avait dès l'abord déclaré son intention de maintenir la plus stricte neutralité.

Ainsi, en résultat, la fameuse déclaration de Pilnitz porta peu ou point de fruits. Lorsque, quelques semaines après, M. de Calonné, au nom des princes émigrés de Coblentz, annonça à la cour de Londres le projet qu'ils avaient formé pour l'invasion de la France, et lorsqu'il conjura M. Pitt de leur prêter dans ce but trois à quatre

[1] Discours du 3 février 1800.

cent mille livres sterling, le ministre refusa formellement[1].

En Angleterre, le conflit d'opinions entre les amis de la révolution française et ses adversaires devenait de plus en plus vif. Malheureusement à Birmingham on en vint aux extrémités sur la personne du docteur Priestley qui, depuis la mort récente du docteur Price, pouvait être regardé comme le chef des unitaires en Angleterre. Joseph Priestley était un homme d'une grande réputation en fait de science comme en fait de controverse. Il avait été pendant longtemps le bibliothécaire et l'ami intime de lord Shelburne. On a attribué la brouillerie qui survint entre eux à la licence croissante des théories qu'il publiait. En quittant Bowood, il s'établit à Birmingham, y construisit sa chapelle, et s'y fit connaître comme un admirateur ardent des principes révolutionnaires de la France. Il avait l'intention, ainsi que quelques autres personnes, de célébrer par un banquet public l'anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1791.

D'autre part, la population de Birmingham, bien loin de partager les sentiments religieux ou politiques du docteur Priestley, était alors extrêmement dévouée à l'église et au roi. On envisageait avec une extrême défaveur le banquet projeté et on fut encore irrité par l'apparition d'une circulaire séditieuse publiée quelques jours auparavant et invitant les convives à dîner et « les tyrans à prendre garde. » On ne sut pas qui avait rédigé cette circulaire, mais ses insinuations contre le roi et le Parlement étaient de telle nature qu'on offrit une récompense de 100 livres sterling à qui découvrirait le nom de l'auteur et de l'imprimeur.

[1] Vie par l'évêque Tomline, vol. II.

Une telle violence excita des représailles injustifiables. Au jour dit, quatre-vingts personnes environ (Priestley n'était pas du nombre), se rendirent à la taverne indiquée pour faire leurs discours et manger leur dîner; elles trouvèrent les portes assiégées par une foule irritée qui les reçut par des hurlements et des sifflets. Vers le soir, l'émeute commença; on débuta par briser les vitres du restaurateur. Puis, passant d'une violence à une autre, la foule démolit la chapelle du docteur Priestley, puis une seconde chapelle, puis la maison du docteur Priestley et celles de plusieurs de ses amis, dans la ville et dans les environs. L'ivresse, qui joue presque toujours son rôle dans les émeutes anglaises, se mêla au goût de la destruction, et quelques émeutiers exigèrent de l'argent pour prix de leur modération. Les magistrats ne purent réussir de suite à calmer le tumulte, qui commença le jeudi et continua avec quelques interruptions jusqu'au dimanche soir, moment de l'arrivée de trois détachements de cavalerie.

Dans ce dégât, le docteur Priestley perdit non-seulement ses meubles, sa belle bibliothèque et ses instruments, mais encore des manuscrits que tout le travail des années qui lui restaient ne pouvait suffire à remplacer. Aux assises qu'on tint le mois suivant, les efforts furent grands pour arriver à punir les coupables. On arrêta quinze personnes, quatre furent reconnues coupables et trois furent pendues. Au printemps, les onze personnes dont les propriétés avaient surtout souffert, firent un procès en dommages et intérêts aux centuries du voisinage, et elles obtinrent en tout 5,504 livres sterling, dans le comté de Worcester, et 21,456 livres sterling dans le comté de Warwick; ces sommes, quelque considéra-

bles qu'elles paraissent, étaient au-dessous de l'indemnité demandée, et on se plaignit bien haut de l'ignorance des jurés « qui n'accordaient des compensations que pour les chaises et les tables, et ne comprenaient pas la valeur des manuscrits ou des instruments. »

Les reproches ne manquèrent pas non plus contre les magistrats, et le clergé du district de Birmingham. On prétendait que leur horreur pour les dissidents leur avait inspiré une secrète sympathie pour les émeutiers, et qu'ils ne s'étaient montrés assez ardents ni à les réprimer ni à les punir. Il est aisé de porter une accusation de ce genre. Dans le cas dont il s'agit, elle ne me paraît point du tout prouvée.

Le docteur Priestley établi à Londres, bien à l'abri de pareilles attaques et de pareilles pertes, trouva cependant le sentiment public si vif contre lui qu'il s'embarqua peu après pour les États-Unis. Comme en France, les chefs révolutionnaires attribuaient tous les accidents qui leur arrivaient aux perfides machinations de Pitt; de même en Angleterre leurs amis ne se firent pas scrupule de déclarer que les émeutes de Birmingham avaient été excitées à dessein par cet homme d'état abominable. M. Coleridge, qui appartenait alors à ce parti, commence ainsi un de ses sonnets :

« Bien que la violente émeute soulevée par ce sombre visir ait chassé notre Priestley au delà des vagues de l'Océan; bien que la superstition et sa race de loups aboient contre le pur éclat de son nom... »

CHAPITRE XVI

— 1792-1793 —

Le Budget. — Réduction des forces. — Grand discours de Pitt sur la traite des nègres. — Améliorations dans l'administration de la justice. — Pitt présente un bill d'emprunt. — Thurlow s'y oppose. — Il est destitué. — Les amis du peuple. — M. Grey donne avis d'une motion sur la réforme parlementaire. — Pitt s'y oppose. — Mort de l'empereur Léopold. — Assassinat du roi de Suède. — Les Français déclarent la guerre à l'Autriche. — Publications séditieuses. — Négociations avec le parti whig. — Mort du comte de Guilford. — Pitt est nommé gardien des cinq ports. — Invasion des Prussiens sur le territoire français. — Partage de la Pologne. — Les alliés sont battus à Valmy. — Retraite du duc de Brunswick. — Convention nationale. — Victoire de Dumouriez à Jemmapes. — Émeutes en Angleterre et en Écosse. — Contre-démonstrations. — Procès de Paine. — Lord Loughborough chancelier. — Exécution de Louis XVI. — Les Français déclarent la guerre à l'Angleterre, à la Hollande et à l'Espagne.

Le Parlement se réunit de nouveau le 31 janvier 1792. Le roi l'ouvrit en personne. Sa Majesté commença par annoncer l'heureux événement du mariage du duc d'York. Il promit de communiquer aux chambres des papiers explicatifs des négociations récentes avec la cour de Pétersbourg. Il exprima le ferme espoir de voir la paix maintenue, et pour en donner la meilleure preuve, il conseilla de diminuer immédiatement nos forces de terre et de mer, et de soulager la population, dans la même proportion, du poids des impôts.

Afin de présenter ces conseils sous une forme plus nette, Pitt mit son budget à l'ordre du jour comme la première question de la session. Les recettes, dit-il, avaient continuellement été croissant, sous l'influence de la prospérité nationale, pendant les dernières années. Elles s'élevaient en moyenne, depuis quatre ans, à 16.200,000 livres sterling c'est-à-dire à 400,000 livres sterling par an, en surplus des dépenses annuelles pendant le même laps de temps. Il proposa d'appliquer tous les ans 200,000 livres sterling, sur cet excédant, à la caisse d'amortissement, et de diminuer les impôts du montant de l'autre moitié. Les taxes qu'il proposa de rapporter étaient la taxe additionnelle sur la drèche votée l'année précédente, les impôts sur les servantes, les charettes et les fourgons, les maisons de moins de sept fenêtres, et le dernier sou par livre imposé sur les chandelles. Il offrait une perspective d'avenir extrêmement encourageante en faisant apercevoir de nouveaux dégrèvements amenés sur les impôts pendant les quinze années suivantes, « car, » disait-il, « bien qu'il soit difficile de compter avec certitude sur la prolongation de la prospérité actuelle pendant un pareil laps de temps, cependant il n'y a certainement jamais eu, dans l'histoire de ce pays-ci, un moment qui permît plus raisonnablement, d'après la situation de l'Europe, d'espérer quinze ans de paix que le moment présent [1]. »

Procédant d'après cette conviction, Pitt demanda à la chambre de voter l'entretien de 16,000 matelots seulement, c'est-à-dire 2,000 de moins que l'année précédente. Quant aux forces de terre, il proposa de laisser expirer le traité de subsides qui existait avec la Hesse au lieu de le

[1] Histoire Parlementaire, vol. XXIX.

renouveler. Par ce moyen et par quelques autres économies qu'il expliqua, il espérait réduire les frais des établissements militaires de 200,000 livres sterling par an.

D'après ces réductions et d'après la prophétie pacifique qu'il avait hasardée, il est évident que le premier ministre était bien décidé à ne pas se mêler des affaires de France. Le crédit public était alors si haut qu'au commencement de l'année, Pitt avait l'intention de proposer de réduire les quatre pour cent à trois et demi pour cent. On a trouvé parmi ses papiers un projet de loi dans cette vue. Mais, après mûre délibération, il résolut de retarder la mesure jusqu'à l'année suivante dans l'espoir de pouvoir alors réduire ces fonds à trois pour cent. Il ne savait guère ce que la session suivante devait apporter, et qu'il se passerait non-seulement bien des années, mais bien des dixaines d'années, avant qu'une occasion de réduction vînt à se représenter.

Cette année, dans son discours sur le budget, l'un des plus grands travaux d'exposition financière qu'il ait faits, il est curieux de voir le premier ministre attribuer en grande partie le mérite de son système à l'auteur de « la Richesse des nations », « auteur qui malheureusement n'est plus, » dit Pitt, « mais dont les connaissances étendues jusqu'aux détails et la profondeur des recherches philosophiques fournissent, je crois, les meilleures solutions à toutes les questions qui se rattachent à l'histoire du commerce, ou aux systèmes d'économie politique. »

Les théories financières de Pitt avaient été couronnées de tant de succès dans le passé, elles semblaient si riches en promesses pour l'avenir, qu'elles laissaient peu de place aux objections de Fox et de ses amis. Ils espéraient être plus heureux lors de la production des papiers sur

Ockzakow. M. Whitbread fonda là-dessus une motion de blâme exprès contre le gouvernement. La discussion dura deux jours, et fut soutenue avec beaucoup de vivacité et un talent extraordinaire. Mais on vit bientôt que les membres qui avaient consenti, l'année précédente, à voter avec l'opposition pour éviter la guerre, n'étaient point du tout disposés à répéter ce vote lorsqu'il s'agissait seulement de renverser un ministre. Quand on en vint aux voix, Fox ne vit point augmenter ses forces déjà affaiblies et qui allaient encore diminuant.

Le débat qui se termina ainsi reste surtout et restera mémorable jusqu'à la fin des siècles à cause de la part qu'y prit Fox. Son discours du 1er mars 1792, sur l'armement russe, a été placé par les meilleurs juges au même rang que son discours sur l'enquête de Westminster en 1785, et que celui sur l'armement français en 1803, les trois plus grands triomphes que son admirable talent oratoire ait jamais remportés.

Un tout jeune homme, M. Robert Banks Jenkinson, fils aîné de lord Hawkesbury, par la suite premier ministre et comte de Liverpool, prit également part à cette discussion, et parla pour la première fois dans le Parlement. En terminant le débat dans la soirée, M. Pitt saisit l'occasion de faire à ce discours un juste et précieux compliment, comme à « un modèle d'éloquence limpide, de grand sens, de justesse dans le raisonnement et d'étendue dans les connaissances. »

Sur une question bien importante, l'éloquence combinée de Fox et de Pitt ne put triompher. M. Wilberforce demanda, le 2 avril, l'abolition immédiate de la traite des nègres. On ne le combattit plus formellement. La décence, sinon la conscience, s'y opposait. M. Jenkinson et M. Dun-

das reconnurent qu'il n'était pas possible de défendre la traite des nègres. Mais l'un et l'autre cherchèrent, à leur manière, à éluder la proposition. M. Jenkinson dit qu'il voudrait rendre la traite des nègres inutile en améliorant la situation des esclaves de manière à accroître la fécondité de leurs unions. Il avait rédigé une résolution à cet effet qui réunit 87 voix. Une faveur plus grande s'attacha à la proposition plus modérée de M. Dundas qui demandait l'insertion du mot « graduellement. » Le premier ministre, et le chef de ses adversaires soutinrent vivement tous les deux la rédaction primitive, et on dit que le discours de Pitt à cette occasion fut l'un des plus beaux qu'il eût jamais faits. Quelques heures après, Wilberforce écrivait à l'un de ses amis ce qui suit : « Je prends la plume pour vous dire qu'après une très-longue discussion, (nous ne nous sommes séparés ce matin qu'à près de sept heures,) une motion pour l'abolition immédiate a été rejetée, bien qu'elle fût énergiquement soutenue par M. Fox et par M. Pitt avec plus de talent et de vigueur qu'on n'en a peut-être jamais déployé dans la chambre des communes. Windham, qui n'aime guère Pitt, me disait que Fox et Grey avec lesquels il était sorti de la chambre, convenaient comme lui que le discours de Pitt était l'une des plus rares explosions d'éloquence qu'ils eussent jamais entendues. Les vingt dernières minutes, il avait vraiment l'air d'un homme inspiré. Il développa les perspectives de civilisation de l'Afrique, sujet que je lui avais suggéré dans la matinée. »

Voici quelques extraits bien abrégés de cette célèbre péroraison : « Il y a eu un temps, monsieur, où la pratique de la traite des esclaves existait parmi nous. On lit dans l'*Histoire de la Grande-Bretagne* de Henry, que les es-

claves formaient naguère une partie habituelle de nos exportations. « On en exportait, » dit-il, « une grande quantité de la côte d'Angleterre comme autant d'animaux, et on les voyait exposés en vente sur le marché de Rome. » C'est l'esclavage en Afrique qu'on appelle maintenant en témoignage pour prouver que l'Afrique est affligée d'une incapacité naturelle pour la civilisation, que la Providence ne l'a pas destinée à sortir de la barbarie, que la Providence l'a irrévocablement condamnée à élever des esclaves pour nous autres Européens libres et civilisés! Admettez ce principe à l'égard de l'Afrique, et je voudrais bien savoir ce qui aurait empêché de l'appliquer à l'ancienne Bretagne dépourvue alors de toute civilisation. Pourquoi quelque sénateur romain, raisonnant d'après les principes de certains honorables membres, n'aurait-il pas désigné les barbares anglais en disant avec une égale hardiesse : « Voici un peuple qui ne s'élèvera jamais jusqu'à la civilisation, voici un peuple qui n'est pas destiné à devenir libre! » Pour nous, monsieur, il y a longtemps que nous sommes sortis de la barbarie, nous avons presque oublié que nous avons été des barbares. Il y a cependant une chose qui nous manque pour compléter le contraste, et pour nous laver tout à fait de l'imputation d'agir encore à présent comme des barbares; nous continuons encore un barbare trafic d'esclaves !

» Monsieur, j'espère que nous ne continuerons plus ce commerce, destructif de tout progrès dans ce vaste continent; j'espère que nous ne croirons pas lui accorder une trop grande grâce en rétablissant ses habitants au rang de créatures humaines. J'espère que nous ne nous croirons pas trop généreux si, en abolissant la

traite des nègres, nous leur accordons la même chance de civilisation qu'au reste du monde, et que nous donnerons enfin à l'Afrique l'occasion, l'espoir, la perspective d'obtenir les bienfaits que nous possédons depuis si longtemps, grâce aux dispensations favorables de la divine Providence. Si nous écoutons la voix de la raison et du devoir, si nous suivons ce soir la ligne de conduite qu'ils nous tracent, quelques-uns d'entre nous vivront peut-assez longtemps pour voir le revers de ce tableau dont nous détournons maintenant les yeux avec honte et avec regret. Peut-être vivrons-nous assez pour voir les enfants de l'Afrique occupés des paisibles labeurs de l'industrie et poursuivant un juste et légitime commerce. Nous pourrons voir les rayons de la science et de la philosophie commencer à poindre dans leur pays pour y briller plus tard dans tout leur lustre et unir leur influence à celle d'une religion pure pour illuminer et vivifier les extrémités les plus reculées de cet immense continent. Alors nous pourrons espérer que l'Afrique elle-même, la dernière de toutes les parties du monde, jouira enfin; vers le soir de ses jours, de ces bienfaits qui sont descendus si abondamment sur nous, et depuis si longtemps. Alors aussi, l'Europe, participant aux progrès et à la prospérité de l'Afrique, recevra une ample récompense pour la tardive bonté, si on peut employer ce mot, qu'elle aura montrée envers ce continent en ne l'empêchant plus de se débarrasser de ces ténèbres qui ont été plus promptement dissipées dans des régions plus fortunées :

« Nos... primus equis Oriens afflavit anhelis ;
Illic sero rubens accendit lumina Vesper. »

J'ai entendu raconter, par des hommes qui étaient alors membres du Parlement, que les premiers rayons du soleil levant se firent jour à travers les fenêtres de la chambre au milieu de ce dernier passage, et qu'ils semblèrent inspirer à Pitt, sans la moindre préméditation, au moment où il levait les yeux, l'éloquente comparaison et les beaux vers latins qui terminèrent son discours.

Mais cela fut inutile comme tout le reste. La chambre vota à sept heures du matin, et adopta à une majorité de 193 contre 125 le « graduellement » de M. Dundas. Le résultat de toute l'affaire fut donc un long et ennuyeux retard. Il faut attribuer ce résultat à deux causes principales, en dehors de l'influence et des efforts des planteurs des Indes Occidentales. La première était l'avertissement que donnaient, croyait-on, les scènes sanglantes qui venaient de se passer à Saint-Domingue, et la seconde, l'opposition maintenant bien connue du roi contre la mesure.

Dans cette session, la législature, fort à son honneur, accomplit deux grandes améliorations dans l'administration de la justice. Les devoirs d'un magistrat[1] dans le comté de Middlesex étaient devenus fort différents de ceux d'un magistrat dans les autres comtés. Ils étaient arrivés à imposer tant de travail et d'ennui qu'il n'y avait guère d'hommes bien élevés, nobles et de bonne réputation qui fussent disposés à s'en charger sans émolument. Ils avaient donc fini par tomber dans les mains de gens d'un rang inférieur qui agissaient dans l'espoir de recevoir de l'argent et qui étaient connus sous le nom de « marchands de jus-

[1] *Magistrate,* juge de paix, fonctions gratuites exercées par les gentilshommes du comté.

tice. » Pour remédier aux plaintes qu'ils provoquaient à juste titre, on présenta, de l'aveu du gouvernement, un bill qui permettait au roi d'établir, pour l'administration de la justice, sept tribunaux publics dans différentes parties de Londres, la Cité exceptée, et de nommer, dans chacun d'eux, trois magistrats avec des appointements déterminés. Ces magistrats devaient employer un certain nombre de constables qui devaient avoir le droit d'arrêter ceux qui étaient soupçonnés de vol. Fox s'opposa vivement à la mesure en objectant d'abord que l'influence de la couronne s'accroîtrait de la nomination de magistrats salariés, et en second lieu que ce terme vague de « gens soupçonnés de vol » permettrait de porter atteinte à la liberté des citoyens. Nonobstant, la mesure passa, comme une simple expérience destinée à rester quatre ans en vigueur; à l'expiration de ce terme, elle fut renouvelée de l'assentiment général.

La seconde et la plus grande amélioration accomplie cette année-là dans la législation fut le renouvellement du bill sur les libelles, présenté jadis par Fox. Mais, à la chambre des lords, il encourut l'hostilité de Thurlow. Le chancelier commença par dissimuler quelque peu son hostilité. Il eut recours à ce qu'on appelle dans sa profession « les arguments dilatoires. » Il avait besoin de consulter les juges; il avait besoin de réfléchir plus mûrement. Enfin lorsque la seconde lecture arriva, il chercha à faire rejeter le bill, en s'entendant à ce sujet avec lord Bathurst, son prédécesseur sur le sac de laine, et lord Kenyon, le grand juge et son ami. D'autre part, la proposition de la seconde lecture venait du vénérable lord Camden, toujours président du conseil. Il avait près de quatre-vingts ans, et il était courbé sous les infirmités de l'âge; mais à mesure qu'il parlait,

appuyé sur sa canne et soutenant jusqu'à la fin les droits du jury qu'il avait si constamment défendus, son ardeur épuisée semblait se rallumer et son ancienne éloquence renaître de ses cendres.

Cette discussion, qui commença le 16 mai, se termina le 21; le bill passa à une majorité de 57 voix contre 32. « Fox et Pitt, » dit lord Macaulay, « ont droit à partager l'insigne honneur d'avoir ajouté à notre code la loi inestimable qui met la liberté de la presse sous la protection du jury. »

Le jour où cette discussion commença, Thurlow était, par d'autres raisons, dans la crise de sa destinée ministérielle. Nous avons déjà vu combien sa conduite à l'égard de M. Pitt était devenue capricieuse et empreinte de rancune. Il ne semble pas qu'il eût ou qu'il pût avoir le projet déterminé de s'unir à un autre gouvernement qu'à celui de Pitt ou d'en former un lui-même; mais tout en se laissant aller sans contrainte à son humeur jalouse, il comptait sur la faveur constante et sur le pardon du roi.

Dans cette même session, Pitt avait fait entrer dans son système de finances un bill destiné à régler les emprunts à venir. Il désirait, dans l'intérêt du crédit public, qu'il fût décidé qu'à l'avenir, en contractant un emprunt, on payerait un pour cent sur les nouvelles rentes, en dehors des dividendes, aux commissaires chargés de veiller à la réduction de la dette publique, en sorte que chaque nouvel emprunt serait accompagné de son fonds d'amortissement. Le bill passa sans difficulté dans la chambre des communes. Dans la chambre des lords, Thurlow ne donna aucun avis, ni public ni particulier, des objections qu'il pouvait avoir à la mesure. Tout d'un coup, le 15 mai, le bill était en comité; le chancelier se lève et tourne

en ridicule l'idée de lier un ministre à venir par les décisions du Parlement actuel : « En un mot, » dit-il, « le projet est dérisoire et impraticable, l'enfantillage de l'idée égale la vanité de la tentative; » et le chancelier finissant par demander la division, dans une chambre peu nombreuse, la clause en question ne passa qu'à une majorité de 6 voix seulement.

Le roi, ayant aussitôt appris ce qui s'était passé à la chambre des lords, écrivit le soir même à M. Pitt pour blâmer sévèrement la conduite du chancelier; il espérait encore qu'on pourrait éviter une rupture complète. Mais les bornes de la patience de M. Pitt étaient dépassées. Le lendemain matin, il écrivit au roi dans les termes les plus formels, et en même temps il annonça à lord Thurlow, par la lettre suivante, la conduite qu'il se croyait obligé de tenir :

« Downing-street, mercredi 16 mai 1792.

» Mylord,

» Je me crois tenu de saisir la première occasion de faire savoir à Votre Seigneurie qu'étant convaincu de l'impossibilité de continuer désormais à servir utilement Sa Majesté, tant que nous resterons, Votre Seigneurie et moi, dans notre situation respective, j'ai cru de mon devoir de soumettre mon opinion à Sa Majesté, en demandant humblement à Sa Majesté de vouloir bien en décider.

» J'ai l'honneur....

» W. Pitt. »

Le parti du roi fut bientôt pris. Le même jour il adressa

à M. le secrétaire Dundas la lettre suivante que j'ai trouvée dans les papiers de M. Dundas d'Arniston :

« Queen's-House, 16 mai 1792, 6 h. 40 m. du soir.

» D'après le chagrin que j'éprouve en prenant la plume pour charger M. Dundas de se rendre chez le lord chancelier, je comprends sans peine combien un pareil message sera désagréable à porter.

» M. Dundas devra faire savoir au lord chancelier que M. Pitt a déclaré aujourd'hui qu'il lui était désormais impossible de siéger dans le conseil avec lord Thurlow; il me reste donc à décider lequel des deux doit quitter mon service. La sagacité du chancelier lui fera comprendre que, quelque grande que puisse être mon estime, je dirai même mon affection pour lui, je regarde la retraite de M. Pitt comme incompatible avec le bien de mon service. Je désire donc que le grand sceau me soit remis au moment qui sera le plus agréable au chancelier, avec le moins d'inconvénients possible pour les affaires de la chambre des lords ou de la cour de chancellerie. Peut-être les longues vacances seraient-elles le moment le plus favorable; le chancelier en sera le meilleur juge.

» GEORGE R. »

Ce fut ainsi que tomba l'arrogant Thurlow, victime de sa propre arrogance; sans l'appui d'aucun de ses collègues, ni la sympathie d'aucune partie de la population. On dit que ses plaintes sur l'ingratitude et l'inconstance des princes furent aussi bruyantes qu'injustes. On lui permit de conserver sa place quelques semaines encore, afin de juger les causes qu'il avait déjà entendues. Mais aussi-

tôt après la prorogation, il reçut l'ordre de se rendre au palais de Saint-James et d'y remettre au roi le grand sceau qui fut aussitôt déposé entre les mains de trois commissaires. Thurlow reçut cependant une dernière faveur de son souverain, un nouveau titre de pairie, transmissible à ses neveux. Il n'avait que des enfants naturels.

Parmi ceux qui penchaient en Angleterre vers les projets de réforme parlementaire, la grande majorité était alarmée et refroidie par la marche des événements en France. Ces événements produisaient un effet tout opposé sur la minorité, et comme il arrive souvent en pareil cas, les réformateurs devenaient de plus en plus violents à mesure que leur nombre diminuait. Pendant l'hiver, il s'était formé à Londres une association d'une centaine de personnes, parmi lesquelles on comptait vingt-huit membres du Parlement, qui s'intitulaient « les Amis du peuple. » Fox ne faisait pas lui-même partie de ce nouveau corps, mais ses amis les plus intimes étaient du nombre des fondateurs. Dans leurs rangs se trouvaient Grey, Sheridan et James, lord Maitland, qui, né en 1759, venait de succéder à son père en 1789, comme comte de Lauderdale, et qui était devenu le principal organe de Fox à la chambre des lords. « Pour ma part, » écrivait le roi, « je ne vois pas la grande différence qu'il peut y avoir entre M. Fox se joignant à eux pour la discussion et M. Fox membre de leur société. » Ils publièrent une adresse, annonçant que leur but était d'arriver à un système de représentation plus équitable, et ils votèrent une résolution pour inviter M. Grey à présenter la question à la chambre. L'anné suivante M. Grey donna donc avis dans la chambre des communes que, dans le courant de la session suivante, il présenterait une motion en faveur

de la réforme parlementaire. Ce simple avis donna lieu à un débat très-animé. On croyait que le sujet serait embarrassant pour M. Pitt, mais il s'en expliqua clairement et franchement : « Je conserve mon opinion, » dit-il, « quant à l'utilité d'une réforme parlementaire, lorsqu'on pourra l'obtenir sans inconvénient et sans danger. Mais j'avoue que je ne suis pas assez optimiste pour croire qu'il soit possible de tenter, dans ce moment-ci, une réforme avec sécurité... Dans ce moment-ci, et sur cette question, tout homme sensé doit réfléchir à deux choses : aux chances de succès, et au risque que nous ferait courir la tentative. En examinant ces deux points de vue, je ne sens que découragement. Je ne vois d'abord aucune chance de succès, et je vois ensuite un grand danger d'anarchie et de confusion. »

Ce débat eut lieu le 30 avril, à la veille de dangers publics très-graves, lorsque la guerre venait de commencer sur le continent, au moins sur un point. Quelque pressés que fussent les émigrés et les souverains en relation avec eux de marcher contre la France révolutionnaire, les chefs jacobins étaient tout aussi pressés d'engager la lutte. Ils s'étaient plaints à la cour de Vienne de la présence des émigrés près de leurs frontières et ils étaient choqués de ne pas recevoir la pleine satisfaction qu'ils demandaient. Les meneurs jacobins prévoyaient surtout que le conflit leur fournirait la meilleure chance de faire triompher leurs espérances définitives, de renverser en France la monarchie établie et la religion, et d'y fonder une république égalitaire. D'autres, comme le général Dumouriez, pouvaient être moins ardents pour les changements intérieurs, mais ils espéraient avec raison des distinctions personnelles dans une guerre

étrangère. La guerre devint donc le cri favori de tous les clubs de Paris, et surtout la guerre contre Léopold, le père de Marie-Antoinette.

Telle étant déjà la disposition générale des hommes influents en France, deux événements qui arrivèrent au mois de mars tendirent à les exciter encore davantage. L'empereur Léopold mourut à Vienne, à la fleur de l'âge, après une maladie de quelques heures. Son fils aîné François devint roi de Hongrie et de Bohême; tant que son pouvoir n'était pas encore établi, et que son élection comme empereur n'était pas encore confirmée, il pouvait sembler un ennemi moins dangereux.

De tous les souverains de son temps, Gustave de Suède était assurément le plus ardent et le plus actif dans son zèle contre la révolution française. Il se préparait à se mettre à la tête d'une armée d'invasion lorsqu'il fut arrêté dans sa carrière par le ressentiment qu'il avait provoqué dans son pays. Au milieu d'un bal masqué, il fut blessé mortellement. Il reçut une balle de pistolet de la main d'Ankarström, naguère encore capitaine dans son armée. On comprendra mieux les sentiments qui animaient alors les jacobins de Paris lorsqu'on saura qu'ils célébrèrent hautement cet assassinat comme une action noble et et louable, et qu'ils placèrent le buste de l'assassin dans leur salle de réunion, à côté de celui de Brutus.

Le roi de Suède eut pour successeur son fils Gustave IV, qui n'était pas encore majeur, et son frère, le duc de Sudermanie, qui se chargea de la régence, renonça aussitôt à tout projet d'agression. Enchantés de la défection de la Suède, et plus encore du coup qui l'avait amenée, les meneurs français se précipitèrent, la tête la première, dans les hostilités avec l'Autriche. On per-

suada au malheureux Louis de recommander lui-même cette ligne de conduite dans un discours à l'Assemblée; en conséquence le 20 avril, en vertu des droits souverains qu'elle avait usurpés, l'Assemblée déclara la guerre au roi de Hongrie et de Bohême. Il n'était pas fait mention du roi de Prusse, bien qu'il eût déjà annoncé, par son ministre à Paris, l'intention de faire cause commune avec l'Empire, en cas d'attaque.

Ce n'était point sur leurs flottes et sur leurs armées que les chefs de la révolution française comptaient surtout à cette époque; ils fondaient de plus grandes espérances sur le mécontentement et les insurrections qu'ils espéraient soulever dans d'autres pays, comme ils l'avaient déjà fait dans le leur. « Notre maxime est très simple, » disait peu après Merlin de Thionville, « la guerre avec les rois et la paix avec les nations. » « Quant à celles-ci, » s'écriait un autre patriote, « nous leur donnons le choix, la fraternité ou la mort. » C'était la vieille option musulmane, le koran ou le sabre.

Ils ne bornaient point leurs efforts aux pays dont les rois étaient déjà en lutte avec eux. Pour l'Angleterre, les presses anglaises vomirent en quelques semaines une armée de traités et de prospectus, d'articles et de pamphlets. La plupart de ces publications semblaient rédigées d'après les exemples de Paris, et elles étaient mises en circulation par les soins de deux sociétés politiques ayant leur siége à Londres.

La première de ces sociétés venait de se former et portait le nom de « Société de correspondance de Londres. » On calcula par la suite qu'elle pouvait compter environ 6,000 membres, presque tous de la classe inférieure. Mais elle était gouvernée despotiquement par un comité secret

de cinq à six personnes dont la société en général ne savait pas les noms[1].

Le second corps infiniment moins nombreux et moins redoutable, s'appelait « la Société des études constitutionnelles. » « Ceci me paraît tout simplement un club, » dit le lord grand juge Eyre[2]. Elle avait été fondée quelque temps auparavant par le major Cartwright, personnage fort zélé pour la cause de la réforme parlementaire. Elle n'était pas dirigée par des chefs secrets; elle ne s'appuyait pas sur des forces ignorantes; elle comptait parmi ses membres beaucoup d'hommes instruits et bien élevés, comme John Horne Tooke et Capel Lofft, Richard-Sharpe et Thomas Holcroft; ils ne continuèrent cependant pas tous, dans la suite, à assister aux séances.

Mais quelle que pût être l'origine des publications de cette époque, leur but était toujours le même. Elles semblaient n'avoir d'autre objet que l'excitation au tumulte et à la sédition. Tous les rois étaient représentés comme des tyrans, tous les ministres comme des hommes vendus et corrompus, et tous les prêtres comme des hypocrites, tandis que toute espèce de règle et de discipline était dénoncée comme un esclavage. On cherchait souvent à répandre des écrits de ce genre parmi les soldats et les matelots anglais[3]. Quant aux autres classes d'hommes, les riches étaient représentés comme les ennemis naturels des pauvres qu'on pressait par conséquent de se soulever et de briser leurs chaînes. Ce fut dans le même esprit et à la

[1] Voir les détails sur cette société donnés en 1794 par sir John Mitford, alors avocat général (Howell, *procès politiques.*)

[2] *Ibid.* vol. XXV.

[3] Voir le discours de lord Grenville, 31 mai 1792.

même époque que Thomas Paine publia la seconde partie de ses « Droits de l'homme. »

Ces publications étaient tellement violentes, la dernière surtout, que M. Pitt crut de son devoir de conseiller au roi un coup d'autorité. Le 21 mai, on publia donc une proclamation royale, destinée à mettre « nos chers et aimés sujets en garde contre divers écrits malveillants et séditieux. »

L'effet de ces écrits n'était cependant pas complétement mauvais. Bien des gens pouvaient être excités et poussés à la rébellion, mais bien d'autres étaient choqués et effrayés, et se ralliaient autour du gouvernement. Bien des gens qui, sans être en désaccord avec Burke, avaient froidement contemplé ses efforts pour arrêter le torrent révolutionnaire et qui le regardaient surtout comme le perturbateur de la politique de leur parti, éprouvaient pour la première fois ou manifestaient pour la première fois quelque sympathie pour ses opinions. On savait même si bien leurs justes et patriotiques alarmes qu'avant que la proclamation fût publiée, M. Pitt en envoya copie à plusieurs membres de l'opposition dans les deux chambres en leur demandant leurs avis et leur appui[1]. Il invita plusieurs de ses adversaires à proposer et à soutenir l'adresse qui devait y répondre; mais tout en témoignant leur approbation, ils s'y refusèrent.

Le schisme, qui allait croissant dans les rangs de l'opposition, se manifesta clairement quelques jours après, lorsque Pepper Arden, alors maître des rôles, proposa à la chambre des communes une adresse au roi pour le

[1] Comparer le journal de lord Malmesbury, 13 juin 1798, avec la *Vie de Pitt*, par Tomline, vol. III.

remercier de sa proclamation royale et l'assurer du ferme concours de la chambre. Fox et Grey parlèrent très-vivement contre la proclamation; le dernier ajouta même quelques invectives personnelles fort amères contre les ministres. Mais d'autres membres siégeant sur les mêmes bancs, lord Titchfield, fils aîné du duc de Portland, lord North, fils aîné du comte de Guilford, M. Windham et M. Thomas Grenville se levèrent pour déclarer leur approbation de la conduite qu'avait tenue le gouvernement. Le sentiment de la chambre dans ce sens paraissait si vif que M. Grey, qui avait proposé un amendement, n'osa pas le faire mettre aux voix.

L'adresse ainsi votée fut envoyée aux lords, et on leur demanda de s'y joindre, afin de pouvoir la présenter au roi, comme l'adresse commune des deux chambres. Dans la discussion qui s'ensuivit, le prince de Galles, se levant pour la première fois dans cette assemblée, exprima par quelques phrases bien tournées son aversion pour les récentes publications, et son approbation de la proclamation royale, conduite assez significative quand nous nous rappelons les relations étroites qui existaient entre Fox et Son Altesse Royale. Les chefs de l'opposition du moment, le duc de Portland, lord Spencer, lord Stormont, lord Rawdon et lord Porchester, parlèrent tous dans le même sens. D'autre part, lord Lauderdale proposa un amendement presque semblable à celui de M. Grey, mais il ne demanda pas qu'on le mît aux voix, et dans la discussion il ne fut soutenu que par lord Lansdowne qui, depuis sa retraite du pouvoir, ne tenait plus à aucun parti, mais s'était dernièrement montré disposé à aller fort loin à la suite de la révolution française.

Le discours de lord Lauderdale dans cette occasion fut

marqué par une acrimonie particulière. Il tomba avec une sorte de fureur sur le duc de Richmond qui, ayant jadis soutenu les Parlements annuels et le suffrage universel, était devenu ennemi de toute réforme, ce qui le rendait certainement un but tentant pour les attaques. « On va former un camp à Bagshot, » s'écria Lauderdale, « pour intimider la population de la capitale et pour étouffer ses tentatives de réforme. Je déclare que je suis bien aise de voir le noble duc à la tête de ce camp. Si l'apostasie justifie la promotion, il est l'homme le plus propre à ce commandement, le général Arnold excepté. » Le duc se leva à l'instant et « dénonça ces personnalités impertinentes. » En conséquence, lord Lauderdale envoya un cartel au duc de Richmond, et en reçut un du général Arnold[1]. La première affaire fut arrangée par l'intervention d'amis communs; dans le second cas, le duel eut lieu. Le général Arnold vint sur le terrain avec lord Hawke pour second, lord Lauderdale était accompagné par M. Fox. Le général tira le premier, sans résultat, et le comte se refusa à lui rendre son feu, sur quoi les témoins intervinrent et l'affaire fut terminée.

Le concert entre M. Pitt et certains membres de l'opposition continua. Il désirait, en les admettant au pouvoir, donner une nouvelle force à son gouvernement pour les temps orageux qu'il prévoyait. Burke insistait vivement pour cette alliance, tout en déclarant qu'il n'accepterait pour lui-même aucune charge. Lord Loughborough devint aussi un auxiliaire ardent, surtout depuis

[1] *Annal. regist.* 1792. IIe partie. Il est étonnant de ne trouver aucune mention de ce fait dans la Vie du général Arnold par M. Sparks.

que le grand sceau restait vacant par suite de la destitution de lord Thurlow.

Lord Loughborough eut plusieurs conférences avec Pitt et Dundas; elles sont rapportées dans le journal de lord Malmesbury. Pitt y exposa ses vues avec une entière franchise. Il assura Loughborough qu'il avait le désir de former une union sincère et cordiale, non pour faire un marché, mais dans le but de former un ministère fort et uni. Il n'avait de doutes que sur Fox qui était allé trop loin, à ce qu'il craignait. Même par rapport à Fox, Pitt déclara qu'il n'avait point d'objection personnelle, pourvu que Fox voulût sérieusement s'unir au duc de Portland. Fox, cependant, se montra opposé à toute alliance; le duc de Portland avouait que l'union était le meilleur parti à prendre, mais ne pouvait s'y résoudre; les politiques s'en allèrent à la campagne et l'affaire en resta là pour le moment. « Vous voyez ce qui en est, » dit Burke, « le carrosse de M. Fox encombre la voie. »

Le roi prononça la clôture de la session le 15 juin. Sa Majesté dit qu'elle avait vu avec grand regret le commencement des hostilités dans différentes parties de l'Europe, mais qu'elle prendrait soin par-dessus tout de conserver à son peuple les bienfaits d'une paix non interrompue.

Le comte de Guilford mourut au mois d'août. S'il n'était ni le plus grand ni le plus ferme, au moins était-il le plus aimable des ministres. Il laissa vacante la place de gardien des cinq ports, charge à vie accompagnée d'un revenu de 3,000 livres sterling par an. Le jour où le roi reçut la nouvelle, il écrivit à M. Pitt pour déclarer qu'il n'admettrait aucune recommandation de sa part pour la charge vacante, étant résolu à la conférer à M. Pitt lui-même. Sachant que M. Pitt était parti pour Burton-

Pynsent, le roi envoya sa lettre à M. Dundas en le chargeant de la faire passer à M. Pitt, et il ajouta ces quelques lignes :

« Windsor, 6 août 1792.

» Ci-joint est une lettre à M. Pitt, pour lui faire savoir que je l'ai choisi pour être le gardien des cinq ports. M. Dundas enverra ma lettre dans l'ouest et l'accompagnera de quelques lignes pour faire comprendre à M. Pitt que je n'admettrai pas de refus de cette faveur. Je désire que lord Chatham écrive également, et que M. Dundas saisisse la première occasion de communiquer à lord Grenville la résolution que j'ai prise.

» G. R. »

Dans cette circonstance, peut-être sans exemple dans nos annales, nous voyons exercer sur un ministre, pour faire accepter une faveur, une pression aussi forte que celle qu'il fallut jamais exercer sur un souverain pour le décider à la conférer. M. Pitt accepta avec reconnaissance l'offre faite avec tant de bonté, et à son retour du comté de Somerset, il se hâta d'aller à Windsor pour exprimer au roi tous ses remercîments. Il était, à ce qu'il paraît, l'hôte du général Harcourt, et de là il écrivit à lady Chatham :

Saint-Léonard-Hill, 13 août 1792.

» Je suis arrivé hier après un agréable voyage ; mais grâce à la chaleur de la température, il était trop tard pour aller rendre mes devoirs à Windsor avant le dîner,

comme j'en avais l'intention. J'ai eu cependant l'occasion de le faire ce soir sur la terrasse, et de recevoir en personne la confirmation de tous les sentiments de bienveillance déjà si complétement exprimés. Je suis ici dans un lieu qui me paraît beau, même après Burton, mais qui ne pourrait diminuer la beauté de Burton dans mon souvenir, même indépendamment de tout ce que ce séjour possède de raisons de m'être cher, et que je ne puis trouver nulle part ailleurs.

Le roi était particulièrement satisfait de la façon dont il avait disposé du poste vacant. Depuis longtemps Sa Majesté était préoccupée du désir de pourvoir au bien-être de son ministre dans le cas de sa propre mort. Lorsque M. Pitt écrivit au roi, au mois de mai 1790, pour lui demander la réversion d'une riche sinécure, une charge de l'échiquier [1], en faveur de l'un des fils de lord Auckland, le roi lui accorda sa requête, mais en remarquant dans sa réponse qu'il eût mieux aimé que la charge pût convenir au premier ministre lui-même.

Le nomination de M. Pitt aux cinq ports causa également une grande satisfaction aux partisans et aux amis de M. Pitt. Il y eut cependant une exception que l'évêque Tomline rapporte comme il suit : « Un noble duc, qui occupait alors une charge importante dans la maison de Sa Majesté, demanda cette place, et il saisit toutes les occasions d'exprimer à M. Pitt son mécontentement de ce qu'il ne voulait pas se démettre en sa faveur. Trois ans après, il refusa de voter comme M. Pitt le désirait pour une place de professeur à Cambridge, ce dont il avait le

[1] *Tellership of the Exchequer;* compteur de l'échiquier, fonctions remplies dans la pratique par un employé en faveur.

droit en vertu de sa charge, en donnant pour raison le désappointement qu'il avait éprouvé au sujet des cinq ports. Cependant le noble duc continua à occuper paisiblement sa charge dans la maison du roi jusqu'en 1799. » L'évêque Tomline a supprimé le nom. Mais je ne vois point de raison pour cette réticence, qui n'est d'ailleurs qu'une pure forme lorsqu'il s'agit d'un homme de haut rang et qu'avec le *peerage* de Collins sur la table on connaît toutes les dates et les détails. C'était le duc de Dorset qui fut depuis lors ambassadeur à Paris, et par la suite lord chambellan.

Durant ces mois d'été, le sort de la France fut décidé; la question de la monarchie ou de la république fut tranchée. Le roi avait eu l'audace de faire usage de la prérogative que lui laissait la constitution pour renvoyer ses ministres. D'après la même prérogative, il avait refusé sa sanction à deux décrets votés par l'assemblée, l'un pour la formation d'un camp autour de Paris, l'autre pour la déportation des prêtres non assermentés. Ainsi provoquée, la populace de Paris se souleva violemment le 20 juin. Des bandes de la classe la plus infime, excitées par le club des Jacobins, assaillirent les Tuileries et se présentèrent en foule les unes après les autres devant leur souverain, qui avait ordonné à ses gardes suisses de n'opposer aucune résistance. Pendant plusieurs heures, Louis fut exposé à des insultes de tout genre, obligé de boire à la santé du peuple dans une bouteille qu'on lui tendit, et de mettre le bonnet rouge qui était devenu l'insigne des Jacobins. Enfin, vers le soir, Pétion, maire de Paris, vint tardivement à son secours, et adressant à la populace quelques mots d'éloge et non de reproche, il lui ordonna de se disperser et de rentrer chez elle.

Le général La Fayette commandait à cette époque l'armée de la frontière du Nord. Les insultes au roi et les infractions à la constitution le remplirent d'une juste alarme. Il avait les sentiments d'un honnête homme, mais il tint la conduite d'un homme bien faible. Il adressa une lettre de remontrances à l'Assemblée, il vint à Paris, parut à la barre et y fit un discours; mais il ne prit aucune mesure pour donner de l'effet à ses opinions, et il ne chercha point à s'entendre avec les partisans plus actifs du roi. De retour à l'armée, il continua la même conduite de bavarde indécision et cessa bientôt d'inspirer ni craintes ni espérances. Égaré par une présomption excessive, il croyait encore, comme le génie supérieur de Mirabeau, pouvoir arrêter le cours du torrent, lorsqu'il s'y laissait au contraire entraîner.

De l'autre côté, François, roi de Hongrie, avait été élu empereur le 5 juillet, et le roi de Prusse s'entendant avec lui, ils avaient déclaré la guerre à la France. On résolut d'envahir le territoire français par la frontière du nord avec une armée nombreuse et bien disciplinée, et on en confia le commandement au duc de Brunswick, le neveu et l'élève de Frédéric le Grand. Les émigrés devaient coopérer avec cette armée. Mais au lieu de les placer au premier rang avec la bannière des fleurs de lis déployée, pour attirer les amis de la monarchie en France, on les rejeta un peu à l'arrière-garde, comme de purs accessoires de la guerre. Le prince de Condé, avec six mille hommes, reçut l'ordre d'agir sur la frontière d'Alsace, le duc de Bourbon, avec quatre mille, sur la frontière de Flandres, tandis qu'on réservait un autre corps pour le siége de Thionville; mais tous étaient également éloignés du point important, de cette route de Paris qu'on espérait bien prendre.

Les fautes contenues dans le manifeste que le duc de Brunswick consentit, fort contre son gré, à publier le 20 juin, étaient encore plus graves. Bien loin de promettre, de la part des princes français, une généreuse amnistie, bien loin de faire respectueusement appel à la fidélité monarchique du peuple français, il respirait une arrogante supériorité et une violence vindicative. Il tirait fort injustement une ligne de démarcation entre les soldats de l'armée et les gardes nationaux ; ces derniers, s'ils étaient pris les armes à la main, devaient être traités comme des rebelles, tandis qu'on menaçait de toutes les rigueurs de la guerre et de l'incendie les habitants des villes et villages qui oseraient se défendre contre les troupes alliées. Si le roi et la reine étaient exposés à la moindre violence, s'ils n'étaient pas aussitôt mis en sûreté et rendus à la liberté, la ville de Paris devait être abandonnée au bon plaisir des soldats et exposée à une destruction complète. De pareilles menaces, venant d'un général étranger, bien loin d'intimider, ne pouvaient manquer d'exciter tout le ressentiment et toute la résistance d'une nation aussi martiale que les Français.

A Paris, les efforts des Jacobins pour enflammer de plus en plus l'esprit de la population contre la famille royale ne se relâchaient point. La populace était déjà presque souveraine, un effort de plus établit sa suprématie. Une insurrection, concertée depuis quelque temps, éclata le 10 août. Le palais des Tuileries fut assailli par une multitude furieuse ; les Suisses fidèles furent tués en se défendant ou massacrés ensuite de sang-froid, comme les serviteurs et les adhérents du roi. Tel était le funeste sort qui atteignait les fiers descendants de Louis XIV ! Le roi, qui par le fait n'était plus roi, s'enfuit

de son palais, accompagné par sa femme, ses deux enfants et sa sœur la princesse Élisabeth, et se réfugia dans la salle de l'Assemblée. Il trouva là une autre espèce d'ennemis. On vota deux décrets pour le suspendre de ses fonctions royales, et pour convoquer un nouveau corps législatif sous le nom de Convention ; c'était un pas de plus vers la république. Cependant la famille royale fut envoyée dans l'ancienne forteresse des Templiers à Paris, pour y subir une étroite captivité.

Ces événements furent suivis, au mois de septembre, par des atrocités qui, au milieu de toutes les horreurs de la première révolution française, ont conservé une prééminence d'ignominie. Ce fut le massacre dans les prisons de Paris. Pendant quatre jours entiers, des bandes de misérables se rendirent régulièrement de cachot en cachot pour en tirer un à un les prisonniers, et pour les massacrer avec des plaisanteries hideuses [1]. On calcule que six mille personnes au moins périrent de cette manière, et les assassins, fiers d'arborer quelque insigne de leur mérite, se teignaient à plaisir du sang des victimes. Ils se délectaient surtout à contempler les tortures des prêtres catholiques qu'ils pouvaient atteindre, et ils ne se laissèrent même pas désarmer par la sainte charité de quelques-uns d'entre eux priant, dans leurs derniers moments, pour leurs bourreaux. Ils reconnaissaient les droits du sexe, de la jeunesse, de la beauté, mais ces droits valaient aux victimes des raffinements de cruauté. Tel fut le sort de la princesse de Lamballe; jeune et belle, sa vie était exemplaire, et son dévouement à la malheureuse reine absolu; sa tête

1 Voir sur ces nombres M. Thiers, *Histoire de la Révolution*, t. II. On a porté le nombre des victimes à 12,000 pour Paris seulement.

et son cœur furent attachés au bout d'une pique et portés en triomphe autour des fenêtres du Temple afin d'attirer les yeux des captifs royaux.

Mais, pourrait-on se demander, où était M. de La Fayette, lui qui avait si hautement professé son respect pour la constitution, son zèle pour l'ordre et pour la loi? Ces principes existaient toujours dans son esprit, mais si mélangés de doutes et d'inquiétudes qu'ils perdaient toute vertu pratique.

On avait envoyé de Paris trois commissaires à l'armée, dans le but ostensible d'adresser au général des représentations, mais, croyait-on, avec la mission secrète de le remplacer. La Fayette les prévint en les faisant arrêter, mais ce fut un acte de vigueur isolé et inutile. Déjà, par ses indécisions, il avait perdu son influence sur les soldats comme sur les citoyens, sur les républicains comme sur les royalistes. Désespérant peut-être trop promptement, il abandonna la lutte, et dans la nuit du 19 août il passa la frontière avec une poignée d'adhérents. Il voulait se rendre en Hollande et s'embarquer pour les États-Unis, mais quelques heures après la petite troupe était prise et faite prisonnière par un corps d'avant-garde de l'armée prussienne.

Les deux souverains alliés firent assurément preuve de bien peu de sagesse et de générosité dans leur manière de traiter La Fayette et ses principaux compagnons. Au lieu d'accueillir leur zèle tardif, mais sincère, pour la délivrance de Louis XVI, on les traita en prisonniers d'État. Ils furent transférés d'une forteresse à l'autre, et retenus dans une étroite captivité, d'abord à Wesel, puis à Olmütz. Comment les hommes qui, en France, avaient partagé le premier enthousiasme de la révolution, pouvaient-ils

être tentés de prendre parti contre ses derniers excès? Quel traitement pouvaient-ils espérer des alliés après celui qu'avait subi La Fayette?

Un autre événement augmenta encore la colère qu'avaient excitée, en France, d'abord le manifeste de la Prusse et en second lieu l'emprisonnement du général français. Cet événement se passa dans l'est de l'Europe. Ne pouvait-on pas craindre à juste titre le démembrement de la France, lorsqu'à ce même moment s'opérait le démembrement de la Pologne?

L'année précédente, il s'était effectué dans la constitution de Pologne une réforme basée sur de bons principes; le peuple y avait donné son chaleureux assentiment; mais une poignée d'égoïstes, murmurant contre ce changement, avait invoqué le secours de la Russie, et Catherine avait avidement saisi ce prétexte pour dicter des lois à ses faibles voisins. Au printemps et pendant l'été de 1792, elle avait envoyé en Pologne, d'abord une déclaration hautaine, puis une armée puissante. D'autre part, les Polonais, depuis le roi Stanislas jusqu'au dernier paysan, montraient une noble ardeur pour leurs droits nationaux. On réunit un corps de troupes considérable qui se mesura contre les Russes, dans deux batailles rangées, avec beaucoup de bravoure et quelque succès. Le général en chef était le prince Joseph Poniatowski, mais le grand renom militaire fut acquis par Kosciusko, général en second. Il s'était déjà distingué dans la guerre d'Amérique sous les ordres de Washington. Malheureusement, dans cette conjoncture, on décida le roi de Prusse par l'appât de Thorn et de Dantzick, à faire cause commune avec Catherine. Les adversaires des Polonais devinrent trop nombreux pour leurs forces, et le roi Stanislas, perdant cou-

rage, eut recours aux négociations au lieu des armes. Le honteux résultat du traité fut le second partage de la Pologne. Le roi de Prusse gagna Thorn et Dantzick, et l'impératrice la moitié de la Lithuanie. Il est évident que cette confédération inique fut secondée et mise à l'abri de l'intervention étrangère par le bruit qu'on avait fait quelques mois auparavant en Angleterre contre l'armement russe.

Outre les diverses causes de soupçons et de mécontentement que je viens d'énumérer, la lenteur du duc de Brunswick fut encore un fatal obstacle aux progrès de la cause des alliés. Son manifeste était daté du 25 juillet; la seule chance de succès était d'agir promptement et énergiquement. Cependant, dans cette conjoncture si critique, le duc laissa encore écouler quatre semaines avant d'entrer sur le territoire français, à la tête de cinquante mille hommes de troupes prussiennes, de concert avec un corps autrichien sous les ordres du général Clairfait. Le roi Frédéric-Guillaume en personne accompagnait l'armée, mais sans la commander. Le 23 août, Longwy ouvrit ses portes aux Prussiens, après une faible résistance; le 2 septembre, Verdun en fit autant. S'ils eussent marché en avant quelques jours plus tôt, lorsque le camp français était dans la confusion et l'incertitude, à la suite de la fuite de La Fayette, on ne voit pas bien ce qui aurait pu les empêcher de s'avancer sur Paris. Mais le général Dumouriez, qui dans l'intervalle avait pris contre eux le commandement supérieur, faisait tous ses efforts pour ranimer le courage des soldats et pour défendre les passages de la forêt d'Argonne.

Dumouriez avait également appelé à son aide le général Kellermann, avec vingt-deux mille hommes, « l'armée

du Rhin. » Le 20 septembre, Kellermann rencontra une division considérable des alliés près de Valmy, et après une canonnade fort vive qui dura quelques heures, il resta maître du champ de bataille. L'action paraissait peu importante; elle décida de la campagne. Les hésitations du duc de Brunswick reparurent avec plus de force que jamais; des cabales de tout genre régnaient dans son camp; des milliers de soldats, qui avaient avidement dévoré les raisins à demi mûrs, avaient été pris d'une violente dyssenterie. Dans cette situation, à la grande surprise de l'Europe, non-seulement le duc résolut de se retirer, mais il entama des négociations avec l'ennemi pour se retirer sans obstacle. Avant la fin du mois, il avait commencé sa retraite, et quelques jours après, l'armée prussienne, abandonnant Verdun et Longwy, repassait les frontières de France.

Il est aisé d'imaginer la joie des amis de la révolution française, en face de cet étrange événement. Dans ses lettres familières de cette époque, M. Fox déclare que même les revers de ses compatriotes en Amérique ne lui ont pas fait autant de plaisir : « Non, » s'écrie-t-il, « jamais événement public, pas même Saratoga et Yorktown, ne m'a causé une pareille satisfaction. Je n'ai pas voulu y croire pendant quelques jours, de peur de désappointement[1]. »

Les autres souverains, qui n'étaient pas encore en guerre avec la France, avaient rappelé leurs ministres de Paris au moment de la suspension du pouvoir royal et de l'emprisonnement du roi. C'était la marche naturelle à suivre

[1] Lettre à son neveu lord Holland, 12 octobre 1792. Il est juste de remarquer d'autre part, qu'un mois auparavant, dans la même correspondance, Fox avait parlé avec horreur des assassins des prisonniers, des *Septembriseurs* de Paris.

lorsque le seul pouvoir auprès duquel ils fussent accrédités n'existait plus. Le comte Gower, ambassadeur d'Angleterre en France, fut du nombre, le cabinet anglais le rappela. Mais la lettre qui contenait son rappel et qu'il avait l'ordre de montrer au ministère des affaires étrangères, contenait une nouvelle assurance de neutralité quant aux affaires intérieures de la France. Ce fut dans le même esprit que le cabinet anglais permit à M. de Chauvelin, ambassadeur de France en Angleterre, de rester à Londres sans caractère officiel. Il reçut en outre de lord Grenville l'assurance que, s'il était désireux de faire quelque communication d'une nature pacifique, on n'y mettrait aucun obstacle de forme. Il est évident qu'à cette époque M. Pitt était encore fermement résolu à ne point prendre part à la guerre.

Au commencement de septembre eurent lieu les élections des députés pour la Convention nationale nouvellement convoquée. On eut récours au suffrage presque universel, et les choix tombèrent en général sur les hommes les plus violents et les plus décidés, ou sur les plus timides, ce qui revient au même dans les temps d'intimidation populaire. Paris envoya entre autres Robespierre et Danton, les deux chefs des républicains extrêmes, Billaud-Varennes qui venait de se distinguer en poussant le peuple au massacre des prisonniers, et le duc d'Orléans qui, renonçant à son titre et au nom de sa famille, se faisait appeler Philippe-Égalité. Dans d'autres endroits, on nomma deux Anglais, Thomas Paine et le docteur Priestley; le premier seulement vint en France et prit place dans l'assemblée. La Convention se réunit pour la première fois le 20 septembre, le jour où les armées se rencontraient à Valmy. Le lendemain matin, sans la

moindre discussion, on vota à l'unanimité l'abolition de la royauté en France.

Après que les Prussiens se furent retirés de Champagne. Dumouriez se rendit à Paris pour concerter les mesures nécessaires à son projet favori, l'invasion des Pays-Bas. Ils étaient alors faiblement défendus par le duc de Saxe-Teschen à la tête de forces autrichiennes insuffisantes. Dumouriez, ayant obtenu les pouvoirs nécessaires, passa la frontière avec son armée et donna la bataille au duc de Saxe-Teschen à Jemmapes, le 6 novembre. La victoire des Français fut complète. On vit alors les effets de la politique de Joseph II en détruisant les fortifications. Aucun obstacle ne vint arrêter l'armée d'invasion. Dumouriez entra à Bruxelles en triomphe, et toute la Belgique jusqu'à la Meuse fut soumise.

Les armes françaises étaient également couronnées sur d'autres points d'un succès inattendu. Parti d'Alsace, le général de Custine prit Worms et Mayence, et poussa même vers Francfort. Du côté des Alpes, le roi de Sardaigne s'étant joint à la coalition avec plus de zèle que de prudence, à partir du 10 août, un corps de troupes françaises entra en Savoie et réduisit bientôt cette province, aidé par une insurrection savoyarde. Un autre corps parti du Var prit Nice et Villefranche sans plus de peine.

Ces succès, si imprévus au moment de pareilles luttes intérieures, élevèrent au plus haut point l'arrogance de la Convention. Ils résolurent de jeter un défi à l'opinion publique dans tous les autres pays, et de faire publiquement le procès de leur roi déposé et emprisonné. Ils publièrent, le 19 novembre, le fameux décret qui, au nom du peuple français, offrait fraternité et appui à

toutes les autres nations disposées à reconquérir leur liberté, ou en d'autres termes à rejeter le joug de la royauté, et ils ordonnèrent qu'on traduisît et qu'on imprimât ce décret dans toutes les langues. Par un autre décret du 21, ils proclamèrent une augmentation de territoire. La France venait d'être divisée en quatre-vingt-trois départements, au lieu de ses anciennes provinces, et la Savoie prit rang comme le quatre-vingt-quatrième, sous le nom de département du Mont-Blanc. Il était évident que, de même que les premiers disciples de Mahomet, ils voulaient faire des conquêtes, moitié par la conversion, moitié par les armes.

Ils montraient en outre une complète indifférence pour les droits des nations neutres. Lors de la conquête de la Belgique, ils envoyèrent à leur général l'ordre péremptoire d'obtenir la libre navigation jusqu'à la mer, même pour les vaisseaux de guerre, sur les fleuves de l'Escaut et de la Meuse. Les priviléges accordés à la Hollande par traité et notre obligation de secourir la Hollande en cas d'attaque s'opposaient à l'exécution de cet ordre.

Ce fut à cause des droits de la Hollande, et seulement quelques jours après le fameux décret du 19 novembre qui changeait complétement la face des affaires, que M. Pitt écrivit ce qui suit à l'un de ses collègues les plus estimés, le marquis de Stafford :

« Downing-street, 13 novembre 1792.

» Mon cher lord,

» Les événements étranges et malheureux qui se sont si rapidement succédé sur le continent nous donnent,

sous bien des rapports, matière à ample et sérieuse réflexion.

» Ce qui presse le plus, c'est la situation de la Hollande, comme Votre Seigneurie le verra d'après la dépêche ci-jointe de lord Auckland, et comme cela doit être à la suite des événements de Flandres. Quelque pénible qu'il puisse être de voir ce pays-ci engagé, il me paraît impossible d'hésiter sur la question de savoir si nous devons soutenir notre allié en cas de nécessité, et la déclaration explicite de nos sentiments est la meilleure manière d'empêcher que ce cas ne se présente. Nous avons donc cru qu'il valait mieux envoyer sans retard à lord Auckland l'ordre de remettre aux États généraux un mémoire dont je joins ici copie. Je joins également ici une copie des instructions que nous envoyons à sir Morton Eden à Berlin, et celles pour Vienne sont à peu près dans le même sens. Elles sont nécessairement conçues en termes fort généraux puisque, dans l'ignorance des projets de l'Autriche et de la Prusse, dans l'incertitude sur les événements que chaque jour peut amener, il nous paraît impossible de nous décider définitivement sur la marche à suivre, excepté pour ce qui regarde la Hollande.

» Peut-être se présentera-t-il quelque ouverture qui nous permette de contribuer à terminer la guerre entre les différentes puissances de l'Europe, en laissant la France arranger, comme elle pourra, ses affaires intérieures, ce qui est, je crois, le meilleur système. L'ensemble de la situation devient néanmoins si critique et si compliqué que j'ai cru nécessaire de réclamer la présence de tous les membres du cabinet qui peuvent, sans trop de difficulté, se rendre à Londres. Ce serait assurément une grande satisfaction pour moi si Votre Seigneurie pouvait

être du nombre. En tout cas, j'ai voulu vous faire savoir aussi bien que possible ce qui se passait, et je serai heureux d'apprendre ce que vous en pensez, soit personnellement, soit par lettre.

» Je reste, avec la plus grande considération,

» W. PITT. »

Ce n'était pas simplement en qualité d'alliés que nous faisions alors l'expérience de l'humeur agressive de la France. M. de Chauvelin et, plus encore, son secrétaire qui était infiniment plus capable que lui, M. de Talleyrand, étaient accusés de cabales avec le parti mécontent en Angleterre. Mais il est fort probable que, dans la plupart des cas, les agents secrets des Jacobins agissaient en leur nom. Plusieurs des sociétés fondées en Angleterre dans les trois dernières années votèrent et envoyèrent à la Convention nationale des adresses de félicitations sur les événements qui s'étaient récemment passés en France, et en particulier sur la glorieuse victoire du 10 août. Le flot des publications séditieuses, arrêté le printemps précédent, reprit son cours. On peut remarquer entre autres une nouvelle édition de cette éloquente invitation au meurtre des tyrans, intitulée : « Tuer n'est pas assassiner, » écrite par le colonel Titus et qui troubla, dit-on, les derniers jours d'Olivier Cromwell. Certains partisans désespérés des Stuarts l'avaient également fait réimprimer en 1713, et il est curieux de voir comment s'entendaient sur ce seul point les exaltés de deux partis diamétralement opposés dans leurs doctrines, les Jacobites et les Jacobins.

Les troubles qui éclatèrent sur divers points de l'Angleterre furent bien plus inquiétants. Tel fut le cas, par

exemple, à Yarmouth et à Shields. A Sheffield, on désigna un jour pour se réjouir du succès des armes françaises. On fit d'abord rôtir un bœuf tout entier; après quoi on le mangea, et les convives se promenèrent en procession avec le drapeau tricolore français au vent, et un tableau au bout d'une perche représentant Dundas et Burke poignardant la liberté. Un officier en garnison à Sheffield écrivit le lendemain à son frère :

« C'est une bande de coquins aussi résolus et aussi déterminés que j'en aie jamais vu ; et ils viendront à bout de leur dessein, si cela est possible. Ils ont des sociétés de discussion et une correspondance régulière avec les autres villes ; ils ont souscrit pour acheter des armes à feu, et ils travaillent à corrompre les soldats [1]. »

Les nouvelles qui venaient d'Écosse ne valaient pas mieux. Des émeutes avaient eu lieu à Dundee, à Perth, à Aberdeen, et dans ces trois endroits on avait été obligé d'envoyer chercher des troupes. A Dundee la première occasion ou le premier prétexte du tumulte avait été le prix de la farine, mais il ne se passa pas longtemps avant que les cris « liberté, égalité ! » ne partissent de tous côtés dans la foule. On criait même : « Point d'excise, point de roi ! » et on finit par planter un arbre de la liberté à la manière française [2].

Dundas était en Écosse à cette époque, et à son retour il reçut à Northallerton la lettre suivante de Pitt. L'original se trouve parmi les papiers d'Arniston.

[1] *Vie de Pitt*, par Tomline, vol. III.
[2] Discours de Dundas, 13 décembre 1792.

« Downing-street, mardi 4 décembre 1729.

» Mon cher Dundas,

» J'ai reçu votre lettre de samedi dernier, et toutes celles qui l'avaient précédée, et je suis bien aise de penser qu'à tout prendre vous avez laissé en Écosse les choses en meilleur train qu'on ne pouvait s'y attendre. Ici l'impression qu'a faite la levée des milices est aussi favorable que possible, et des gens qui étaient disposés à l'abattement, il y a quelques jours, nous disent maintenant qu'on nous reprochera d'avoir fait un si grand effort quand le danger réel était si petit. Je crois pour mon compte que le principal danger à l'intérieur est passé pour le moment; mais je suis sûr qu'il y a encore assez de mal en l'air pour nous empêcher de nous relâcher dans nos précautions; et à l'extérieur les choses ont une telle tournure que nous ne pouvons conserver la paix qu'en étant prêts pour la guerre. Mais nous causerons bientôt de ceci tout au long. En vous écrivant cette lettre, je voulais vous demander si vous aviez ou si vous pouviez vous procurer un récit complet de ce qui s'est passé dans les émeutes de Dundee, montrant exactement l'étendue du mal. Je crois que nous n'avons pas ici, pour le moment, un exposé des faits aussi complet qu'on le pourrait désirer. La levée de la milice était si clairement indiquée et si nécessaire qu'on ne sera pas très-disposé à discuter sur le mot *insurrection* qui a été le prétexte ostensible de la mesure. J'ai cependant quelque raison de croire qu'une partie de l'opposition cherchera à critiquer la mesure sous ce rapport, et comme nous

avons jusqu'à présent regardé au fond plus qu'à la forme, je ne sais pas si nos documents actuels nous mettraient en mesure de répondre, d'une manière aussi précise que nous le voudrions, aux chicanes de cette nature. Les affaires de Yarmouth et de Shields ont certainement été des insurrections ; mais comme ni l'une ni l'autre ne provenaient des questions politiques, ce qui s'est passé à Dundee me paraît le meilleur terrain sur lequel on puisse se placer. Il n'y aura point de difficulté à avouer qu'en tout cas nous avons cru nécessaire de prendre cette mesure pour la sûreté publique.

» J'envoie ceci à votre rencontre sur la route, parce que vous n'auriez pas le temps d'écrire en Écosse, si cela est nécessaire, et de recevoir une réponse avant l'ouverture du Parlement.

» Tout à vous.

» W. PITT. »

Les conspirateurs anglais étaient alors, à ce qu'il paraît, bien pourvus d'argent du dehors, pour les inciter au désordre. Peu de temps après, l'un des meneurs républicains en France, le citoyen Brissot (car on avait renoncé au titre de Monsieur, comme trop aristocratique, dit tout haut que, même avant la déclaration de guerre, on avait envoyé à divers reprises de grosses sommes de France en Angleterre. On pouvait bien avoir puisé de grosses sommes dans le trésor français, mais il paraît fort improbable que ces valeurs soient arrivées à l'autre bord. Il y eut d'autre part quelques raisons de supposer que l'argent avait été envoyé d'Irlande à des agents français pour l'usage de la France [1].

[1] Sur ce dernier point, voir la lettre du roi à M. Pitt, 1er mai 1792.

D'autre part la majorité loyale des Anglais commença dans Londres à faire quelques contre-manifestations. La personne qui paraît avoir pris la direction de ce mouvement fut un M. John Reeves, avocat et employé légiste dans les bureaux de lord Hawkesbury. Par son entremise, on avertit le public qu'il y aurait, le 29 novembre, une réunion à la taverne de la Couronne et de l'Ancre, où il fut unanimement convenu de former une association pour la défense de la liberté et de la propriété contre les « républicains et les niveleurs. » Cette réunion fut suivie d'une assemblée de banquiers, de commerçants et d'autres habitants de Londres, tenue à *Merchant Taylor's Hall*[1], le 5 décembre. Là on rédigea une déclaration exprimant un vif attachement pour la constitution, puis on la fit circuler pour recevoir les signatures. Elle fut signée par un grand nombre de personnes de la classe moyenne, et cet exemple fut suivi par la plupart des grandes villes commerçantes.

La justice ne restait pas inactive. Le procureur général porta une accusation criminelle contre Thomas Paine comme auteur des « Droits de l'homme, » et le procès vint en son temps devant lord Kenyon. En dépit d'un long et habile plaidoyer d'Erskine, le jury prononça sans hésiter la culpabilité. Paine s'était rendu à Paris, pour suivre les séances de la Convention française, et il ne se présenta point pour recevoir la sentence de la cour; mais un arrêt de bannissement fut prononcé contre lui.

Dans ce moment critique, le gouvernement ne négligea aucune des plus actives mesures de précaution et de défense. On s'occupa d'augmenter nos forces de terre et

[1] La salle de la corporation des tailleurs.

de mer. On concentra près de Londres plusieurs régiments pour faire face à tout soulèvement subit. On répara les fortifications de la Tour. On renforça la garde de la Banque.

Ce n'était pas tout. D'après l'avis de M. Pitt, une proclamation royale, publiée le 1er décembre, appela aux armes une partie de la milice, et comme la loi l'exige en pareil cas, le Parlement fut convoqué dans la quinzaine. Le 13, le roi ouvrit donc la session en personne. Le discours de Sa Majesté fut plus long et plus explicite que de coutume. Il exprima son sincère désir de la paix, mais en même temps son sérieux regret de la disposition qui se manifestait en France à exciter des troubles dans d'autres pays et à tenir peu de compte des droits des nations neutres. Il déclara qu'il avait cru nécessaire de prendre quelques mesures pour l'augmentation de ses forces navales et militaires.

Pendant les premiers jours de cette session anticipée, Pitt ne se trouva pas à la chambre, à cause de sa nouvelle charge de lord gardien et de la réélection qui s'en était suivie; mais Dundas le remplaça comme meneur. On annonça qu'outre les mesures pour la défense nationale, les ministres avaient préparé un bill sur les étrangers, imposant pour la première fois certaines restrictions et certaines conditions à la résidence des étrangers en Angleterre. On présenta deux autres bills qui se rapportaient particulièrement à la France, l'un restreignant l'exportation des armes et des munitions, l'autre interdisant l'exportation du blé. Dans toutes ces mesures les amis et les adhérents du duc de Portland, qui comprenaient la plus grande partie de l'opposition dans les deux chambres, montrèrent de grandes dispositions à soutenir la

politique du gouvernement. Fox, d'autre part, se déclara vivement contre les mesures. Le premier soir, il proposa un amendement à l'adresse, et il eut l'ennui de se trouver en minorité avec cinquante voix seulement. Il n'eut pas plus de succès deux jours après lorsqu'il proposa de reconnaître la république française, et d'accréditer un ministre à Paris. Comme lord Malmesbury le dit dans son journal, « les cris qui s'élèvent contre lui dans le public sont violents, beaucoup de ses amis ont été offensés outre mesure, plusieurs ont quitté Londres[1]. »

Dans l'autre chambre, lord Stanhope, qui n'avait pourtant aucun rapport avec le parti de Fox, embrassa avec ardeur la cause de la révolution française. Il était complétement brouillé avec M. Pitt, mais il était resté en bons termes avec lord Grenville, l'oncle de sa femme. Il écrivit à cette époque à lord Grenville :

« Mansfield-street, 19 décembre 1792.

» Mon cher lord,

» J'ai écrit à M. Stone de vous envoyer un exemplaire du décret de la Convention nationale, ainsi que des questions du comité des colonies. Tout cela s'explique de soi-même. M. Stone est un Anglais qui connaît bien les ministres et les hommes considérables en France, et que Votre Seigneurie fera bien au moins de voir, parce qu'il pourra vous convaincre de leurs bonnes dispositions à l'égard de ce pays-ci. Bon Dieu ! mon cher lord, vous n'avez aucune idée des malheurs que vous pouvez

[1] Journal, 15 décembre 1792.

attirer sur l'*Angleterre* en engageant la guerre avec la France. Quant à la *France*, je crois que toute l'Europe ne pourrait la subjuguer, quelque effort qu'on pût faire. Cela ne servirait qu'à les exciter davantage.

» Croyez-moi, mon cher lord,

» STANHOPE. »

Cette lettre porte ces mots de l'écriture de lord Grenville : « à faire circuler, » c'est-à-dire parmi les membres du cabinet. Elle dut donc arriver sous les yeux de M. Pitt. Mais je ne sais quelle réponse y fut faite, si tant est qu'on y ait répondu.

Une autre lettre adressée alors à Pitt eût excité cinquante ans auparavant un grand étonnement; une demande de secours venant de la femme du prétendant, et adressée à un ministre anglais! Voici ce qu'écrivait lord Camelford :

« Florence, 14 décembre 1792.

» Mon cher monsieur,

» Je vous écris pour m'acquitter d'une commission que j'ai reçue de la comtesse d'Albany qui veut vous assurer que la part que vous avez prise avec tant de bonté dans ses affaires, avant son départ d'Angleterre et depuis lors, lui a créé envers vous des obligations qu'elle n'oubliera jamais.

» Après ce qui s'est passé, je suppose qu'il est inutile d'espérer qu'on puisse reprendre ce sujet sous une forme quelconque. Il m'est impossible cependant d'être témoin de la situation de cette malheureuse dame sans réfléchir

à l'effet que sa misère doit produire sur toutes les âmes sensibles en Europe. Lors de sa fuite de France, elle a perdu toutes ses ressources dans ce pays; et si elle y était restée deux jours de plus, un emprisonnement certain en eût été la conséquence, et elle eût été comprise dans le massacre général. Obligée ensuite de quitter sa famille à Bruxelles par la crainte de ce qui est arrivé aussitôt après, elle s'est réfugiée ici comme dans le seul asile qui pût lui promettre quelque liberté, et elle vit des débris de ce qu'elle a pu sauver de sa fortune, à un sequin par jour. Je n'ai pas besoin de faire des commentaires, votre âme généreuse y suppléera. Si elle avait une pension de 1,000 livres sterling, elle serait heureuse. Pardonnez-moi, mon cher monsieur, si je n'ai pu résister au mouvement qui m'a porté à vous dire tout ceci, n'ayant nul moyen de l'exposer à celui dont le bon cœur n'y resterait assurément pas insensible, s'il en était témoin comme moi. Ce monde-ci est bien étrange, et ses vicissitudes sont plus frappantes que jamais.

» Toujours à vous de cœur,

» CAMELFORD. »

Lord Camelford ne survécut pas longtemps à la date de sa lettre. Il mourut au mois de janvier suivant, et lord Hervey fit parvenir la lettre à Pitt après sa mort. Il ne paraît cependant pas qu'on ait accordé alors des secours à la veuve de Charles Édouard. Mais lorsque le cardinal d'York fut obligé de quitter Rome en 1800, à la suite de l'invasion française, et de renoncer à ses revenus ecclésiastiques, le roi, sur l'avis de M. Pitt, accorda une pension de 4,000 livres sterling au dernier des Stuarts. Le cardinal mourut en 1807. Alors lord Hawkesbury écrivit

pour annoncer que Sa Majesté continuerait une partie de cette pension, à savoir 1,600 livres sterling par an à la comtesse d'Albany [1].

Au mois de décembre 1792, on reprit les négociations avec le duc de Portland et lord Loughborough. Le duc était gouverné par les motifs les plus honorables, mais grâce à ses hésitations, il jouait un rôle peu satisfaisant. On le renvoyait comme un volant d'un parti à l'autre; il était presque décidé à se joindre au ministère toutes les fois qu'il rencontrait lord Malmesbury, presque décidé à ne pas s'y joindre toutes les fois qu'il rencontrait M. Fox. Lord Malmesbury, dans son journal, a décrit vivement une de ces scènes, comment le lendemain de Noël le duc avait promis de faire un discours d'adhésion, comment il se rendit dans ce but à la chambre des lords, et comment, au dernier moment, il balbutia et resta à sa place.

Lord Loughborough, sans être tout à fait aussi désintéressé, était beaucoup plus ferme dans ses vues, lesquelles vues étaient, à ce que je me permets de croire, d'obtenir personnellement une grande charge. Voyant qu'il n'y avait pas moyen pour lors de s'entendre d'une manière plus générale, il consentit à devenir sur-le-champ lord chancelier, laissant l'accession des autres aux effets du temps. Avant la fin de janvier, on remit le grand sceau entre ses mains.

On ne désespérait pas encore du maintien de la paix.

[1] Voir la biographie fort intéressante que M. de Reumont a publiée en allemand sur la comtesse d'Albany, vol. I. Il paraît, d'après ce livre, qu'en 1823 la duchesse de Devonshire avait encore coutume de l'appeler *cara regina* ou *cara sovrana*.

M. de Chauvelin était resté à Londres; il demandait à présenter ses lettres de créance comme ministre de la république française, et dans cette conjoncture M. Maret, mieux connu plus tard sous le nom de duc de Bassano, arriva également de Paris, sans caractère officiel. Mais le gouvernement français, enflé par ses récentes victoires, n'était pas disposé à renoncer à ses vues ambitieuses sur la Hollande que nos traités nous obligeaient à protéger. Pendant ce temps-là, il survint à Paris un événement qui, plus que tout autre, sépara violemment la France de l'Angleterre. Le roi détrôné, après avoir subi pendant plusieurs jours les vaines formalités d'un procès illusoire sous le surnom de Louis Capet, fut condamné à mort par une faible majorité dans la Convention (dans cette majorité on comptait la voix de son lâche parent Philippe-Égalité), et sa tête tomba sous la guillotine le 21 janvier au matin. Un irrésistible frémissement d'horreur agita toutes les nations de l'Europe. On prit généralement le deuil en Angleterre en signe de douleur de ce meurtre judiciaire. « Cet événement, » dit quelques jours après lord Loughborough à la chambre des lords, « a non-seulement changé les vêtements de la nation, mais semble avoir imprimé le chagrin sur le front de chaque individu [1]. »

Immédiatement après les premières nouvelles à Londres, le 24 janvier, le roi et le conseil donnèrent l'ordre à M. de Chauvelin de quitter sous huit jours le territoire de Sa Majesté. Il se trouva que, le jour précédent, ses chefs lui avaient expédié de Paris un ordre positif de retour. Les deux partis étaient également convaincus que la lutte

[1] Discours du 1er février 1793.

était devenue non-seulement inévitable, mais imminente. Le 1er février, le gouvernement français fit le dernier pas en déclarant la guerre à l'Angleterre et à la Hollande. Une déclaration semblable contre l'Espagne suivit, le 7 mars, et les dernières espérances de paix disparaissant, les trompettes sonnèrent encore une fois le combat.

CHAPITRE XVII

— 1793 —

Coup d'œil rétrospectif sur la première partie de l'administration de Pitt. — Discussions sur la seconde partie. — Discours de Pitt à propos de l'adresse. — Le Parlement soutient sa politique à l'égard de la France. — Commencement de la campagne. — Défaite et défection de Dumouriez. — Robespierre. — Règne de la Terreur. — Soulèvement dans la Vendée. — Reddition de Condé, Valenciennes et Mayence. — Siége de Toulon. — Dispersion et massacre de l'armée vendéenne. — Conquêtes hors d'Europe. — Procès politiques.

Avec la déclaration de guerre par la France au mois de février 1793, ou plutôt avec les préparatifs pour cette guerre commencés quelques semaines auparavant, se termine la première partie, la partie paisible du gouvernement de Pitt. Ces neuf années avaient peut-être été l'époque la plus heureuse et la plus prospère que l'Angleterre eût jamais connue. J'ai raconté comment l'habileté consommée du jeune premier ministre en fait de finances avait converti les déficits en excédants, et augmenté les recettes en diminuant les impôts. J'ai raconté comment la fermeté et la résolution de sa conduite envers les puissances étrangères, envers la France dans l'affaire de Hollande et envers la Russie dans l'affaire d'Ockzakow, avaient su s'allier à la rapide extension du commerce et aux progrès presque sans exemple du crédit à l'intérieur. Qu'il me soit

permis d'ajouter que les bienfaits de ces mesures ne furent pas limités à la période que je viens de décrire, puisque ce fut la force et la séve qu'elles avaient communiquées à la nation qui lui permirent de soutenir les périls de la lutte qui allait s'engager et d'en triompher enfin.

La seconde partie de l'administration de Pitt, commencée en 1793, fut presque aussi longue que la première. A partir de ce moment, » dit l'évêque Tomline, « nous avons à le suivre jusqu'à la fin de sa vie dans la conduite vigoureuse et sage d'une guerre accompagnée de difficultés sans exemple dans l'histoire du monde. » L'évêque Tomline ne vécut pas assez pour accomplir son dessein, et la phrase que je viens de citer est la dernière qu'il ait jamais publiée ; mais il avait, il me semble, fidèlement décrit la nature de la tâche qu'il s'était imposée.

Fox et les amis de Fox avaient attaqué, comme je l'ai fait voir, la première partie de l'administration de Pitt sur divers points, avec la plus grande violence. Maintenant au contraire les partisans de Fox semblent plutôt disposés à regarder la première politique de Pitt comme pure de tout blâme, comme méritant même des éloges. Ils réservent leur feu pour attaquer le thème de l'évêque Tomline, « la conduite sage et vigoureuse de la guerre. » C'est presque exclusivement sur la seconde partie du gouvernement de Pitt que roulent toutes les discussions récentes. Lord Macaulay fait peser sur elle deux lourdes accusations. Sa petite biographie de Pitt, à laquelle j'ai déjà fait plus d'une fois allusion, me semble, à tout prendre, remarquable par l'intégrité et le jugement tout autant que par l'éloquence et le talent. Mais, même d'une pareille main, on ne peut accepter sans examen de graves accusations. Dans la tâche que j'ai

entreprise, je dois les discuter librement. C'est pourquoi, avec toute la déférence et tout le respect que je dois à la mémoire d'un grand historien et d'un ami qui n'est plus, j'insérerai ici quelques observations écrites de son vivant, et destinées à passer sous ses yeux, par rapport à ces deux chefs d'accusation.

En premier lieu, Pitt est accusé d'une sévérité excessive. Il est accusé (je cite textuellement) « d'avoir exécuté avec rudesse des lois rudes, d'avoir promulgué des bills contre les étrangers, des bills destinés à bâillonner le public, avec des châtiments cruels contre certains agitateurs politiques et des poursuites injusticiables dirigées contre d'autres. » Peut-être ces actes des pouvoirs législatif ou exécutif demanderaient-ils à être étudiés séparément. On les rencontrera et on pourra les juger les uns après les autres dans mon ouvrage. Je ne défends pas sur tous les points leur application dans le pays. Je ne crois pas que la réputation de M. Pitt soit engagée dans chaque sentence d'un magistrat ou d'un juge. Je ne la crois pas même liée à toutes les décisions judiciaires du lord chancelier Loughborough. Dans plusieurs cas, que les adversaires de ce gouvernement ont choisis au milieu de tant d'autres, je ne nie donc pas, j'ai même l'intention de prouver que le zèle de quelques personnes et les terreurs de quelques autres les entraînèrent au delà des bornes du droit; mais ce n'est pas ainsi que lord Macaulay présente les choses. Il prononce condamnation sur l'ensemble. Prises en masse, on peut bien se demander s'il suffisait d'employer les mesures de douceur et de modération qui suffisent dans un temps régulier, lorsqu'au début même de la lutte, des scènes comme celles que j'ai rappelées venaient à se présenter, lorsqu'on criait, comme à

Dundee « Point de roi! » tout en plantant un arbre de la liberté; lorsque la fureur des Jacobins se propageait d'un rivage à l'autre comme une maladie contagieuse; lorsque des milliers d'hommes bien intentionnés et paisibles jusqu'alors se laissaient égarer et prenaient la maladie du temps, et qu'on répandait l'or français pour nous corrompre aussi libéralement que les doctrines françaises pour nous embraser. On connaît le mot d'un Français activement occupé alors au service du nouveau système et ardent à excuser ses excès : « Les révolutions ne se font pas à l'eau de rose. » Cette maxime n'est pas soutenable lorsqu'il s'agit de meurtre et de pillage; mais dans un sens plus limité et plus régulier, il faut avouer qu'elle est dans le vrai. Mais si cela est vrai, il est également vrai qu'on ne terrasse pas les révolutions avec de l'eau de rose. Il y a des temps où l'on ne peut remédier à des dangers nouveaux et sans exemple qu'au moyen d'un déploiement extraordinaire et rigoureux du pouvoir. Il y a des temps où c'est le seul moyen de sauver l'État.

Je dois ajouter que le point de vue auquel je viens de me placer s'accorde pleinement avec l'esprit du temps dont je parle. Je crois difficile de nier ce fait, dans quelque sens que ce soit. La grande majorité de la population anglaise, en 1793 et en 1794, sentait que l'école de la révolution française mettait en péril tout ce qu'elle avait de plus cher, et bien loin de repousser la rigueur, elle réclamait la répression la plus énergique.

Le même critique, parlant de la même époque, allègue une seconde accusation tout aussi grave. Il accuse Pitt d'avoir montré trop de faiblesse. Il dit que, puisqu'il ne lui convenait pas de lutter contre le sentiment public à côté de Fox, il aurait dû suivre le conseil de Burke, et

profiter de ce sentiment dans toute son étendue. Il aurait dû proclamer une guerre sainte au nom de la religion, de la moralité, de la propriété, de l'ordre, du droit public; il aurait ainsi pu opposer aux Jacobins une énergie égale à la leur. Rappelons-nous toutefois où aurait conduit la politique de Burke dans toute sa portée; voyons « ses pensées sur une paix régicide; » voyons comment on pourrait en déduire le devoir de ne traiter avec la France qu'après la restauration des Bourbons, de fuir comme la peste la pacification que nous avons tentée à Lille, et que nous avons accomplie à Amiens. Assurément ce n'est pas la marche qu'un historien philosophe, écrivant au XIXe siècle, avec la vue claire des événements subséquents, serait tenté de conseiller.

Il ne faut pas oublier non plus qu'en prêchant une croisade, on excite les mauvaises comme les bonnes passions d'un peuple. Si Pitt avait jugé à propos d'échanger le rôle d'un homme d'État contre celui de Pierre l'Ermite, il eût pu sans aucun doute exciter en Angleterre, contre les Jacobins, une fureur presque égale à celle qu'ils éprouvaient contre les prêtres et les rois. Mais en serait-on venu là sans de fréquents éclats de cette nouvelle frénésie, sans des incendies de chapelles et de maisons comme ceux que les dissidents politiques avaient déjà subis à Birmingham? Dans ce cas, la mémoire de Pitt n'eût-elle pas été profondément souillée de sang, d'un sang versé non dans la lutte avec l'étranger, mais dans les séditions et les luttes intestines?

Il y a encore d'autres questions à poser. La première et la seconde de ces accusations s'accordent-elles sérieusement entre elles? Eût-il été possible de proclamer la guerre sainte, ce qu'on reproche à Pitt de n'avoir pas

fait, et en même temps d'éviter de promulguer ces lois contre les étrangers, ces lois oppressives qu'on l'accuse d'avoir fait passer?

Cette seconde accusation a encore une ramification. On nous dit que « l'armée anglaise, sous Pitt, devint la risée de l'Europe. » On nous dit que, « quelque grande que fût la capacité de Pitt, son administration militaire fut celle d'un imbécile. » On nous demande de croire qu'un homme d'État, dont on reconnaît l'immense supériorité pendant la paix, devint tout à coup ridiculement petit pendant la guerre. Cependant, à dire le vrai, l'histoire ne porte point de baguette enchantée, et ne nous montre guère de changement aussi soudain et aussi surprenant. Sans doute pendant l'administration de Pitt, nous eûmes de grands revers sur terre à opposer à nos victoires sur mer. Le même sort accompagnait toutes les armées rangées en bataille à cette époque contre la France. Il n'était pas aisé de triompher d'une nation naturellement très-brave et très-belliqueuse, enflammée alors d'une force surnaturelle par l'ardeur révolutionnaire. Lorsqu'on déclare donc que l'armée anglaise était à cette époque la risée de l'Europe, on pourrait demander quelle est en Europe l'armée qui a joui constamment d'une meilleure fortune, et qui aurait par conséquent le droit de sourire de la nôtre.

Il faut également se rappeler que les échecs militaires qu'on attribue ainsi tous à Pitt continuèrent longtemps après la mort de Pitt. Il n'eut pas le moindre rapport, si ce n'est par l'exemple, avec le plus funeste de tous, l'expédition de Walcheren. Le fait est que nos généraux de ce temps-là n'étaient, pour la plupart, rien moins que des hommes de génie. Lord Grenville écrivant en confidence

à son frère le 28 janvier 1799, demande : « Quel militaire avons nous à opposer à nos ennemis à l'intérieur et à l'extérieur..... Quelque vieille femme avec un ruban rouge ! » Le fait est que ce malheur dans nos entreprises militaires, bien loin d'être limité à l'administration de Pitt, comme le ferait croire la manière dont lord Macaulay expose les faits, continua de nous poursuivre, à quelques exceptions près, dans une série d'échecs réguliers et humiliants, jusqu'au jour où, par bonheur pour nous et pour l'Europe, surgit un homme aussi grand sur les champs de bataille que Pitt dans les conseils, jusqu'au jour où le génie supérieur de Wellington conduisit à la victoire cette valeur qui n'avait jamais faibli chez nos troupes, même dans les plus tristes revers. Si nous pouvons donc montrer que Pitt, comme premier ministre, chercha sans relâche, jour et nuit, à assurer le succès d'une guerre qu'il avait engagée à regret et par un grand sentiment de devoir ; si nous prouvons que, dans ses plans, il consultait les militaires les plus entendus qu'il eût à sa disposition, que dans sa diplomatie il travaillait à élever de nouvelles coalitions lorsque les premières s'étaient écroulées, que dans ce but il répandait les subsides d'une main libérale et même prodigue, à ce que prétendaient ses ennemis ; si on peut démontrer qu'il cherchait à frapper l'ennemi toutes les fois qu'il apercevait un point vulnérable, sur la frontière septentrionale lorsqu'il agissait d'accord avec les armées autrichiennes, sur la côte méridionale lors du soulèvement de Toulon, sur la côte occidentale quand la guerre civile éclata en Vendée, il serait dur, il me semble, après que Pitt avait fait tout ce qui se pouvait faire dans un cabinet pour le succès de nos armes par terre et par mer, d'attribuer à sa mémoire tous les revers des unes, sans lui

accorder aucune part dans les triomphes des autres. Ce dernier mérite, d'après le même critique, appartiendrait tout entier à « l'un des chefs du parti whig qui, dans le grand schisme amené par la révolution française, avait suivi Burke, » au comte Spencer, premier lord de l'amirauté depuis la fin de 1794. « Ce fut à lui, » continue lord Macaulay, « que nous dûmes les deux jours d'actions de grâces pour deux grandes victoires que nous eûmes à célébrer dans le court espace de onze mois. » Sans aucun doute lord Spencer se montra excellent administrateur à l'amirauté. Sans aucun doute, lord Chatham ne s'était pas montré habile. Cependant, d'après la rédaction de lord Macaulay, telle que je l'ai citée, il semblerait oublier que la plus grande de nos victoires navales à cette époque, la bataille du 1er juin, fut livrée lorsque lord Chatham, et non lord Spencer, était à la tête du conseil d'amirauté. Mais en laissant ceci de côté, est-ce là n'avoir qu'un poids et qu'une mesure ? Lorsque nos armées battent en retraite, tout le blâme doit peser sur le premier ministre ! Lorsque nos flottes triomphent, le premier ministre ne doit avoir aucune part aux éloges !

Ces quelques remarques, que j'ai faites à regret, peuvent cependant démontrer que la manière dont M. Pitt dirigea la guerre contre la France révolutionnaire est aussi éloignée de celle d'un imbécile, comme l'appelle lord Macaulay, que de celle d'un démon, comme l'ont représenté certains écrivains français. Après ce coup d'œil général, je reprends la marche de mon récit.

Lors du renvoi de M. de Chauvelin, on présenta aux deux chambres, au nom du roi, des papiers qui démontraient la probabilité d'une rupture imminente avec la France. Le premier ministre dans la chambre des com-

munes et le ministre des affaires étrangères dans la chambre des lords, proposèrent des adresses à Sa Majesté pour l'assurer du loyal concours du Parlement. C'était le 1er février, précisément le jour où la guerre était déclarée à Paris. M. Pitt commença son discours par une éloquente tirade contre le déplorable événement du 21 janvier, l'action la plus atroce et la plus épouvantable, dit-il, que l'histoire du monde ait encore eu occasion d'inscrire. Il récita à ce sujet quelques vers de Stace que le grand historien de Thou avait naguère appliqués à une autre scène terrible des annales de son pays, le massacre de la Saint-Barthélemy :

> Excidat illa dies ævo, nec postera credant
> Sæcula; nos certe taceamus et obruta multa
> Nocte tegi nostræ patiamur crimina gentis [1].

Il établit ensuite avec la même éloquence un parallèle entre l'anarchie destructive qui régnait en France et la liberté et la prospérité de notre patrie. Il compara, comme on l'a souvent fait depuis, la situation de l'Angleterre à celle de la zone tempérée sur la surface du globe, destinée par la bonté de la Providence à l'habitation et à l'agrément de l'humanité, également éloignée des glaces du pôle d'une part et des chaleurs étouffantes de la zone torride de l'autre. Dans ce pays-ci, ajouta-t-il avec un juste orgueil, ni rang ni richesse ne placent les hommes au-dessus de l'atteinte des lois, et il n'y a point d'homme trop pauvre ou trop petit pour échapper à leur protection.

[1] Ces vers sont tirés du *Sylvarum* de Stace, liv. V.

La conduite tenue par M. Pitt à l'égard de la France révolutionnaire reçut le cordial concours de la plus grande partie de l'opposition dans les deux chambres. Chez les lords, il n'y eut guère que quatre pairs qui votèrent ou signèrent des protestations contre la guerre, les comtes de Lauderdale, de Derby et Stanhope, et le marquis de Lansdowne. Dans la chambre des communes, avant la fin de la session, M. Fox présenta deux propositions en faveur de la paix, et ne put jamais réunir plus de cinquante voix.

De même, un bill que Fox attaqua très-vivement, et qui contenait de nouvelles restrictions et pénalités contre toute correspondance et rapports de trahison avec l'ennemi, passa dans le Parlement sans difficulté. Le procureur général l'avait présenté au nom du gouvernement. Depuis le commencement de l'année, sir Archibald Macdonald n'occupait plus cette charge. Il avait été fait juge, et sir John Scott lui avait succédé. Le nouvel avocat général était sir John Mitford, qui devint par la suite lord Redesdale.

La campagne commença de bonne heure du côté de la France. Quinze jours à peine après les déclarations de guerre, Dumouriez passa la frontière, et envahit la Hollande; mais il fut bientôt appelé sur la Meuse par les progrès du prince de Saxe-Cobourg à la tête d'un corps de troupes autrichiennes. Le 18 mars, les deux armées se rencontrèrent à Nerwinde, et là, en dépit de tous ses efforts, Dumouriez fut battu. Comme résultat de la bataille, les Autrichiens reprirent la Belgique presque aussi rapidement qu'ils l'avaient perdue. Les Français furent également repoussés des rives inférieures du Rhin jusqu'en Alsace. La ville de Mayence, dans laquelle ils

avaient laissé une forte garnison, fut assiégée par les Prussiens qui la reprirent, après une vive résistance.

L'esprit de Dumouriez était rempli de tristesse de ce revers de fortune qu'il attribuait uniquement aux meneurs jacobins : « Voyez, » disait-il à tous ceux qui l'approchaient, « comme ces fous ont négligé mes réquisitions et contrôlé mes plans ! » Il résolut de faire une tentative de résistance à leur pouvoir et de rétablir la constitution de 1791, en plaçant à la tête du gouvernement un prince de la maison d'Orléans. Son premier soin fut d'entrer en relation secrète avec les chefs de l'armée autrichienne, le prince de Saxe-Cobourg et le général Mack. Le second fut d'arrêter et d'envoyer à ses nouveaux amis le ministre de la guerre Beurnonville avec quatre députés de la Convention qui étaient venus dans son camp et qui le sommaient de se rendre à Paris. Mais les troupes françaises étaient infiniment mieux disposées pour leur gouvernement qu'elles ne l'avaient été quelques mois auparavant. Dumouriez se vit dans l'impossibilité d'entraîner avec lui la masse, et par là, avec des facultés bien supérieures à celles de La Fayette, il se vit réduit à jouer le triste rôle que La Fayette avait joué. Le 5 avril, il entra dans le pays ennemi accompagné d'un seul régiment et de quelques amis personnels, au nombre desquels était le jeune duc de Chartres, plus tard le roi Louis-Philippe. Dumouriez fut reçu avec un grand respect par les généraux autrichiens, mais il refusa de prendre parti avec eux, et de servir nulle autre part qu'à la tête d'une armée française.

Pendant le reste de sa vie, qui dura jusqu'en 1823, le vainqueur de Jemmapes fit sa résidence habituelle en Angleterre, et reçut tous les ans du gouvernement anglais une pension de 1200 livres sterling. Quelques écrivains

français, plutôt que d'accorder quelque mérite au duc de Wellington, ont cherché à attribuer à Dumouriez l'honneur d'avoir dirigé, de sa maison de campagne en Angleterre, nos principales batailles dans la Péninsule, comme un grand avocat consultant pourrait diriger, de son cabinet de Londres, un procès à Exeter ou à Carlisle[1]. Vues à travers cette lorgnette parisienne, nos grandes victoires furent donc remportées par un général français, non par un anglais !

La défection de Dumouriez amena la chute du parti le plus modéré à Paris, connu sous le nom de la Gironde. Tous ceux qui ne voulaient pas s'adonner aux plus furieux excès étaient hués comme des amis du général fugitif, comme des adhérents de « Pitt et Cobourg, » car c'était par cet étrange amalgame de noms qu'on désignait la coalition étrangère. Les Jacobins réussirent à concentrer tous les pouvoirs de l'État dans un petit comité de la Convention, appelé « le comité de salut public, » où Robespierre exerçait la principale influence. Par le fait, Robespierre était devenu le maître de la France, et l'épithète que ses compatriotes ont appliquée depuis à ce règne féroce, « le règne de la terreur, » le caractérise parfaitement. Son système de gouvernement, appliqué à ses ennemis, était bien simple, bien facile, et toujours le même, la guillotine. Ni le rang, ni l'âge, ni le sexe n'étaient épargnés. Au mois d'octobre, on envoya à l'échafaud les jeunes et brillants chefs de la Gironde; dans le même mois, Marie-Antoinette, naguère encore

[1] On lui attribue la mellleure partie des succès de Vittoria, etc. — Voir dans la nouvelle biographie générale de Didot l'article *Dumouriez*, par M. Paul de Chanrobert.

reine de France; au mois de novembre, Philippe-Égalité, naguère encore duc d'Orléans, qui subit sa sentence dans un profond silence[1]; au mois de novembre également, madame Roland, qui, passant à côté de la statue de la liberté, inclina la tête devant elle, en prononçant ces mémorables paroles : « Ah ! liberté, que de crimes on commet en ton nom ! »

La guillotine n'était pas le seul expédient auquel on eût recours en France pour débarrasser les prisons. Ce n'était naturellement pas en faisant grâce aux prisonniers, ou en les relâchant; mais dans les provinces, ces exécutions étaient accompagnées d'agréables variantes qui dénotaient un esprit badin. A Nantes, par exemple, les prisonniers politiques, hommes et femmes, étaient tirés de leurs cachots, attachés ensemble deux à deux, et jetés dans la rivière; ces exécutions étaient plaisamment appelées « les mariages de la Loire. » Au moyen des confiscations et des lourdes amendes dont on frappait les riches, au moyen d'une quantité d'assignats dépréciés qu'on mettait en circulation, on cherchait à suppléer au défaut d'impôts réguliers et à la ruine du crédit public. La religion chrétienne fut abolie avec tous ses rites et toutes ses cérémonies, et on lui substitua le culte de la déesse Raison. Pour personnifier cette déesse, on conduisit en grande pompe à Notre-Dame une courtisane assez peu encombrée de parures, et on la plaça sur le maître-autel, pour y recevoir les hommages de la foule. Le buste de Marat, l'un des plus misérables pamphlétaires de la populace, qui avait été assassiné dans son bain par une enthousiaste du parti opposé, Charlotte Corday, circulait dans

[1] Voir le journal de mistriss Dalrymple Elliott.

les rangs comme un digne objet de dévotion, et cela parmi les compatriotes de Pascal et de Fénélon !

Cependant bien des gens résistèrent courageusement en France, sur divers points, à cet abominable règne de la terreur. Les grandes cités commerçantes de Lyon et de Marseille, la forteresse maritime de Toulon, rejetèrent le joug des jacobins, sans proclamer la royauté, et plutôt que de se soumettre, se préparèrent à soutenir un siége. Le soulèvement de la Vendée eut encore plus d'importance. Là, quarante mille paysans environ prirent les armes pour défendre leur église et leur roi, et remportèrent quelques succès brillants dans leurs premières rencontres avec les troupes républicaines. Leurs chefs appartenaient en partie au même rang qu'eux : ainsi Stofflet avait porté un fusil comme garde-chasse, et Cathelineau avait été charretier; les autres commandants étaient des gentilshommes sortis des châteaux voisins, comme MM. d'Elbée, de Lescure, et surtout Henri de la Rochejaquelein. Mais à quelque rang qu'ils appartinssent, tous déployaient le courage le plus mâle et le plus dévoué. Un jour, La Rochejaquelein conduisait ses nouvelles recrues, armées de faux et de bâtons; il leur montra de loin un régiment de bleus, comme on appelait toujours les troupes régulières, qui s'avançait vers eux : « Je vous ai promis des armes, des munitions et de l'artillerie, » s'écria-t-il, « les voilà, allons les prendre ! » Et ils les prirent.

Tel était le jeune héros qui, soit dit en passant, tomba avant vingt-deux ans sous une balle, et qui laissa derrière lui, dans cet âge si tendre, un souvenir impérissable parmi ses compatriotes de la Vendée. « Même à présent, écrivait en 1816 l'une des compagnes de ses dangers, « il

n'y a pas un paysan dont les yeux ne s'illuminent quand il raconte comment il a servi sous monsieur Henri[1]. »

Cependant sur bien des points en France, et surtout à Paris, par qui on laissait tout diriger, la fureur de la multitude restait égale à la fureur des chefs; pendant que la hache funèbre tombait jour après jour sur des centaines de victimes innocentes, aucune compassion ne venait adoucir les bourreaux, et ils n'en criaient que plus haut contre Pitt et Cobourg, contre la tyrannie des rois, l'insolence des nobles et les tours d'escamotage des prêtres. La violence des déclamations publiques contre le ministre anglais en particulier ne connaissait plus de bornes. Même parmi les plus modérés des Girondins, nous le voyons désigné sous le nom du « monstre Pitt. » Mais bien que la fureur démocratique dans toute sa violence continuât de sévir contre lui pendant plusieurs années, il est curieux de voir comment les accusations changeaient, de temps à autre, de nature pendant le règne de la terreur. On disait qu'il avait à sa solde tous les principaux royalistes de France, et qu'il les excitait non-seulement à la résistance ouverte, comme à Lyon et à Toulon, mais encore à de méchantes actions, comme l'assassinat de Marat. Après le règne de la terreur, on disait qu'il avait à sa solde tous les principaux Jacobins de France, et qu'il les excitait à force de guinées anglaises, comptant sur leurs excès pour jeter de plus en plus le discrédit sur la cause révolutionnaire. Et à ce qu'il paraît, la rumeur publique accueillait ces accusations contraires avec une égale crédulité.

On peut se demander comment il se faisait que, la France étant ainsi troublée et divisée, la coalition contre elle ne

[1] Mémoires de madame de La Rochejaquelein.

remportât pas des succès rapides et complets; mais la coalition n'était ni si nombreuse ni si formidable qu'elle le paraissait au premier abord. La Russie et la Suède se tenaient à l'écart dans une attitude hésitante qui n'était ni la paix ni la guerre. L'Espagne et la Sardaigne se contentaient de harceler un peu les frontières méridionales. La Prusse paraissait se contenter du siége de Mayence, et bien résolue à ne pas tenter de nouvelles opérations agressives. Les Hollandais ne s'inquiétaient que de la protection de leur territoire. Le poids de la guerre retombait donc surtout sur les Autrichiens et sur les Anglais.

Quant aux derniers, ils avaient environ dix mille hommes de troupes prêtes à défendre la Hollande au moment de l'invasion de Dumouriez. Libres de ce soin, ils devaient prendre part à la campagne de Flandres, et dans ce but on les débarqua à Ostende. Ils étaient commandés par Frédéric, duc d'York, qui, dès sa jeunesse, s'était adonné avec zèle au service militaire. On espérait que sa position de fils du roi plairait aux troupes et les encouragerait, tandis que les officiers placés auprès de lui suppléeraient à son défaut d'expérience.

Le duc d'York ayant rejoint le prince de Cobourg, les deux généraux se trouvèrent en face du général Dampierre, successeur de Dumouriez. Il s'était posté au camp de Famars, devant Valenciennes, et il avait l'intention de rester sur la défensive jusqu'à l'arrivée des renforts; mais pressé par les députés de la Convention, il attaqua les alliés le 1er et le 8 mai. Ses troupes furent repoussées dans les deux actions, il fut mortellement blessé à la seconde.

L'armée française, fort affaiblie, se retira peu après sur une autre position, en face de Bouchain, appelée le camp

de César, en l'honneur de quelques anciens retranchements. Les chefs alliés tinrent alors un conseil de guerre. Le général Clerfait et le duc d'York conseillèrent vivement de marcher immédiatement au cœur de la France. D'autre part, le prince de Cobourg et le général Mack soutenaient que la méthode la plus sûre, celle que prescrivaient les meilleurs auteurs, était de réduire d'abord les forteresses des frontières. Les conseils d'une froide routine l'emportèrent. Le prince de Cobourg, à la tête d'un corps de troupes, se chargea de surveiller les Français dans le camp de César, tandis qu'une autre division devait bloquer Condé et une troisième assiéger Valenciennes. Cette dernière opération, la plus importante de toutes, fut confiée au duc d'York. Mais Valenciennes, vivement attaquée, se défendit avec une égale ardeur; le commandant français, le général Ferrand, soutint le bombardement pendant quarante et un jours; la plus grande partie de la ville était en cendres, et la moitié de la garnison avait succombé. Il ne se rendit que sur la fin de juillet, et le reste de ses troupes sortit avec les honneurs de la guerre. Peu auparavant, la petite ville de Condé, étroitement bloquée, avait cédé devant la famine.

Même après l'heureuse issue de ces siéges, les généraux alliés ne purent se décider à se porter en avant. Par une opération combinée, ils chassèrent à la vérité les Français du camp de César, comme ils les avaient déjà chassés du camp de Famars. Mais ils se divisèrent ensuite de nouveau. Le duc d'York avec les Anglais, les Hanovriens et quelques régiments autrichiens, entreprit le siége de Dunkerque, pendant que le général Clerfait conduisait un autre corps au siége du Quesnoy.

Mais en dehors de l'hésitation des alliés sur la frontière,

leur conduite sur d'autres points était excessivement défavorable à leur cause. La ville de Mayence s'était rendue à peu près le même jour que la ville de Valenciennes ; une garnison de vingt mille hommes de troupes excellentes sortit de Mayence, huit mille hommes quittèrent Valenciennes. On avait imposé aux uns et aux autres les mêmes conditions ; ils étaient libres de rentrer chez eux, en prenant l'engagement de ne servir ni contre l'empereur ni contre ses alliés pendant un an. Mais personne n'avait songé aux braves gens qui s'étaient soulevés en Vendée ou sur les bords du Rhône, contre la tyrannie de la Convention. On n'avait point fait de conditions à leur endroit, comme s'ils étaient indignes des soins des alliés; les deux garnisons étaient libres de tourner contre eux leurs armes. Barrère, l'orateur des chefs jacobins, se hâta de faire remarquer cet oubli et de s'en réjouir. La garnison de Mayence fut dirigée à marches forcées sur la Vendée et la garnison de Valenciennes sur le Rhône; on verra bientôt avec quel fatal résultat.

Un autre acte des généraux autrichiens eut des conséquences morales plus fâcheuses encore, s'il est possible. Lors de la reddition de Condé et de Valenciennes, ils avaient pris possession des deux villes, solennellement et même avec ostentation, non au nom du roi captif, Louis XVII, mais comme des conquêtes pour leur propre compte, destinées à l'agrandissement des Pays-Bas autrichiens. En vain Monsieur protesta-t-il contre cet acte, au nom des princes français; en vain Dumouriez, alors à Bruxelles, éveilla-t-il l'indignation des exilés plus tardifs. Il était évident que le cabinet autrichien avait mis de côté les vues modérées qu'il avait au début, que les conseils de Pitt n'avaient pas prévalu, et qu'on méditait

le démembrement du territoire français, sinon le partage de la France.

Supposons un moment que les alliés n'eussent pas ainsi commis une sorte de suicide, qu'ils eussent résisté à leurs instincts égoïstes et avides et à la vieille routine des siéges sur la frontière, quel eût été le résultat d'un mouvement en avant sur la capitale? Selon toute probabilité, il eût été couronné d'un plein succès. Entre les Anglais, les Hollandais et les Hanovriens, joints aux troupes impériales, le prince de Cobourg eût pu rassembler quatre-vingt mille hommes. Les Français dans le camp de César n'en avaient pas la moitié. En battant d'abord l'armée française, ou en laissant sur les derrières une forte division, chargée de la tenir en échec, le reste des forces eût pu avancer hardiment, sans rencontrer aucun obstacle, sur la route de Paris. A leur approche, Paris se serait probablement soulevé, en partie du moins, contre ses tyrans. En tout cas, il n'y avait ni fortifications, ni troupes régulières pour le défendre. Et l'entrée des alliés à Paris mettait fin à la révolution. En imposant silence aux braillards du club des Jacobins et aux porteurs de piques du faubourg Saint-Antoine, on eût fait tomber du coup les chefs reconnus de toute la France.

Il faut cependant avouer que le projet d'une marche rapide vers le centre de la France paraissait bien téméraire et bien insensé lorsqu'on le proposait en 1793, et que la masse des politiques en fut tout aussi effarée que la masse des généraux. Lorsque M. Jenkinson s'aventura, au mois d'avril 1794, à dire dans la chambre des communes qu'il l'approuvait, il fut accueilli avec dérision. Longtemps après, lorsque la promotion de son père au titre de comte en 1796 lui valut le nom de lord Hawkes-

bury, on faisait encore des plaisanteries et des chansons contre lui, dont le refrain était toujours « la marche de lord Hawkesbury sur Paris. »

Il faut avouer encore que le moment favorable pour porter ce coup passa promptement, comme toutes les occasions favorables. L'indignation excitée par la conduite des alliés, lors de la reddition de Mayence et de Valenciennes, leur enleva l'espoir des adhésions françaises, et servit beaucoup à recruter les rangs de leurs adversaires. Il ne faut pas d'ailleurs oublier sur ce dernier point que les effets de la révolution française avaient été bons en partie. L'abolition des impôts rigoureux, comme la gabelle, et des arrestations arbitraires, comme les lettres de cachet, la substitution du principe de l'égalité devant la loi aux droits et aux priviléges seigneuriaux, avaient excité sur bien des points un ardent enthousiasme, surtout chez les hommes jeunes et entreprenants. Dans cette situation, de nouvelles levées se pressaient en masse sous le drapeau tricolore, et remplissaient les rangs des armées républicaines. Enflammés d'une ardeur extraordinaire, et ne trahissant jamais l'humeur belliqueuse de leur race, ils semblaient également insensibles aux dangers, aux privations et aux fatigues.

Les fruits de cet esprit nouveau se montrèrent bientôt. Lorsque le duc d'York entreprit le siége de Dunkerque, il trouva là, en face de lui, deux braves généraux, Hoche dans la ville, et Houchard au dehors; il fut assailli à la fois par les sorties de la garnison et par les attaques du corps de défense. Son armée formait deux divisions, l'une d'observation, sous les ordres du maréchal hanovrien Freytag et du prince héréditaire d'Orange, l'autre pour le siége, qu'il commandait lui-même. Mais il ne pouvait

faire de progrès sérieux faute d'une batterie qu'il attendait impatiemment d'Angleterre. Le 18 avril, le prince d'Orange remporta un avantage sur les Français au village de Lincelles, mais le 8 septembre, il fut battu au village de Hondschoote. Cette action et l'absence de grosse artillerie, obligèrent le duc d'York à lever le siége.

Le prince de Cobourg n'eut pas plus de succès. La petite place du Quesnoy s'était bien rendue au général Clerfait, mais immédiatement après, les Français ayant reçu de nombreux renforts, de nouvelles levées, obligèrent Clerfait et Cobourg à lever le siége de Maubeuge et à se replier derrière la Sambre. Quelques opérations de moins d'importance amenèrent des résultats insignifiants. Cette campagne se termina sans rien décider.

Cependant, les chefs de la Convention déployaient une énergie terrible contre les insurgés dans l'intérieur de la France. Lyon fut repris et ravagé par le fer et le feu. On ordonna la démolition de ses monuments, son nom même fut changé contre celui de *Commune affranchie*. Marseille fut de même contrainte de céder aux troupes révolutionnaires, et Toulon n'échappa momentanément au même sort qu'en proclamant Louis XVII, et en invoquant le secours d'une escadre anglaise, sous les ordres de l'amiral lord Hood.

Lord Hood ne put débarquer plus de quinze cents hommes pour la défense de la place. Mais, outre quelques légers renforts des armées sardes et napolitaines, l'amiral espagnol Langara amena trois mille hommes de la côte de Catalogne, et le général O'Hara deux régiments d'infanterie de la garnison de Gibraltar. Sir Gilbert Elliot arriva également d'Angleterre, pour prendre la direction des affaires civiles qu'il partageait avec Hood

et O'Hara. Les trois commissaires ne perdirent point de temps pour publier, au nom de Sa Majesté, une déclaration contenant la promesse solennelle de restituer fidèlement la forteresse de Toulon avec tous ses vaisseaux et tous ses approvisionnements, dès que la monarchie serait rétablie en France et qu'on aurait signé un traité de paix.

Mais quelque consolante que pût être cette promesse pour les royalistes de Toulon, ils ne se trouvaient pas en mesure de conserver leur terrain; avec tous leurs alliés si mal assortis, Anglais, Sardes, Napolitains et Espagnols, ils n'égalaient pas, à beaucoup près, le nombre de leurs assiégeants républicains. Et bien que le gouvernement anglais sentît combien il était important de les aider et agît en conséquence, leur sort fut décidé avant que de nouveaux secours pussent les atteindre. Les assauts dirigés contre leurs postes étaient fréquents et terribles, et l'artillerie d'attaque était commandée par un jeune officier corse, dont le nom, remarqué alors pour la première fois, devait longtemps retentir dans le monde avec un éclat sans égal : c'était Napoléon Bonaparte.

Le général O'Hara, serré de près, tenta tout d'un coup une vigoureuse sortie; mais il fut blessé, fait prisonnier, et ses troupes repoussées. Le 18 décembre, les assiégeants prirent possession du fort qui commande le port intérieur, et les troupes alliées se virent obligées d'abandonner la ville et de se rembarquer. Grâce aux efforts des amiraux anglais et espagnols, plusieurs milliers de royalistes, et les royalistes de tous les coins de la Provence qui s'étaient portés à Toulon, furent embarqués et mis à l'abri de la vengeance de leurs concitoyens. Quelques bâtiments français prêts à prendre la mer mirent à la voile,

sous les ordres de l'amiral Trogoff, un de leurs chefs, et le reste fut livré aux flammes, avec l'arsenal et les approvisionnements. Ce fut une nuit de désastre et d'effroi, et le meurtre entra également à la suite des républicains furieux.

Les scènes qui se passaient en Vendée n'étaient pas moins tristes. On avait lâché dans le pays les troupes féroces venues de Mayence, et elles l'avaient traité à peu près comme l'aurait pu faire une tribu de Mohawks. A Chollet, elles s'étaient battues contre l'armée insurgée qui avait été vaincue. D'Elbée, Bonchamp, Lescure, presque tous les chefs insurgés furent mortellement blessés. Le reste, traînant à sa suite une foule de femmes et d'enfants qui eussent été massacrés si on les eût laissés en arrière, passa la Loire et entra en Anjou, moitié en fugitifs, moitié en envahisseurs. En tout, ils pouvaient être quatre-vingt mille. Ils cherchaient à gagner quelque point sur la côte septentrionale où ils pussent recevoir les secours qu'ils attendaient d'Angleterre. En conséquence ils repoussèrent sur Laval les troupes qui les poursuivaient et s'avancèrent jusqu'au port fortifié de Granville, dont ils cherchèrent, le 14 novembre, à s'emparer par un coup de main.

En Angleterre on n'oubliait pas leurs intérêts, comme on les avait oubliés à Mayence et à Valenciennes. On prépara une expédition pour les secourir sous les ordres de lord Moira. Mais soit par des retards qu'on eût pu éviter, soit par des lenteurs inhérentes au service, cette expédition arriva trop tard. Lorsque lord Moira apparut enfin sur la côte de Normandie, il apprit que les Vendéens l'avaient quittée depuis dix jours.

Ayant échoué dans leurs projets sur Granville, et soup-

çonnant leurs chefs d'avoir l'intention de s'échapper par mer, les paysans en armes, qui n'étaient jamais fort soumis à la discipline, demandèrent à grands cris à repasser la Loire. Henri de La Rochejacquelein chercha vainement à les apaiser. Il marcha hardiment sur Ville-Dieu, mais il ne trouva plus autour de lui en arrivant qu'un millier d'hommes et il fut contraint d'aller rejoindre le corps principal dans sa retraite. Affamés et épuisés, ils furent atteints par le gros de l'armée républicaine comprenant une division de Mayençais. L'action s'engagea, les Vendéens furent complétement défaits, et un grand nombre passés au fil de l'épée. Le reste continua à fuir tristement de Nantes à Savenay. Là, dans une seconde bataille, la déroute recommença, on acheva l'œuvre de massacre. Les femmes et les enfants ne rencontrèrent guère de miséricorde, et sur cette immense multitude qui avait passé la Loire quelques semaines auparavant, un petit nombre de fugitifs épars parvinrent seuls à toucher de nouveau la rive méridionale.

Il n'y eut pas dans le courant de cette année une seule affaire générale sur mer, mais plus d'un vaisseau isolé de la république française amena son pavillon devant nous après une courageuse résistance. En dehors de l'Europe, nous fîmes plusieurs conquêtes : dans l'Inde, nous prîmes Chandernagor et Pondichéry, dans l'Amérique du Nord, Saint-Pierre et Miquelon, et dans les Indes Occidentales, Tabago ; nos tentatives sur Saint-Domingue et la Martinique ne furent pas couronnées de succès. Mais ces conquêtes, quelque importantes qu'elles fussent, étaient faciles, et ne suffisaient pas à contre-balancer la mauvaise impression produite par cette campagne d'Europe qui laissait tout en suspens.

A l'intérieur, les années 1793 et 1794 furent marquées par une application vigoureuse et même sévère de la loi contre les membres des sociétés secrètes et leurs partisans; les projets de trahison étaient devenus si nombreux et si hardis que la sécurité publique semblait exiger les mesures de répression les plus énergiques, que réclamait d'ailleurs la voix publique. La licence de la presse avait dépassé toutes les bornes ordinaires. De là vinrent, dans tous les coins de l'île, des poursuites fréquentes pour délits politiques ; de là vinrent les procès et les condamnations, dans tout le pays, d'une quantité de gens engagés dans le commerce des livres ou des journaux, pour avoir réimprimé ou vendu les « Droits de l'homme » de Thomas Paine, ou son « Adresse aux faiseurs d'adresses. » Parmi eux se trouvaient M. James Ridgway de Londres, M. Daniel Holt, de Newark, et M. Richard Philipps, de Leicester. Un ministre dissident de Plymouth, M. William Winterbotham, fut condamné à l'occasion de certaines expressions séditieuses contenues dans deux sermons qu'il avait prêchés. On dirigea des poursuites contre MM. Lambert, Perry et Gray, comme imprimeurs et propriétaires du *Morning-Chronicle;* ils étaient accusés d'avoir publié l'adresse d'une association politique de Derby qui prodiguait les injures à toutes les institutions du pays. Sir John Scott, le procureur général, soutint habilement la lutte d'un côté ; M. Erkine en fit autant de l'autre, et, en définitive, après une longue délibération et beaucoup d'hésitation de la part des jurés, les accusés furent acquittés.

Dans certaines affaires, il serait difficile de justifier complétement la conduite ou du moins le langage du chancelier, lord Loughborough ; il avait allégué son horreur

des principes de la France révolutionnaire comme sa seule raison de prendre les devants sur ses amis politiques pour se joindre au gouvernement. Pour justifier sa conduite, il fit un peu violence au droit. Il était assez enclin à se laisser aller, au moins dans les affaires peu importantes, à la sévérité que cette horreur pouvait faire naître dans l'esprit des autres. Le plus choquant peut-être de ces divers cas se présenta dans le Kent. Un brave paysan, assurément ivre, fut repoussé par un constable, ivre comme lui, qui lui ordonna de se tenir tranquille au nom du roi; il répondit : « Que le diable vous emporte et le roi aussi! » Cette phrase en l'air valut au pauvre homme une condamnation à un an de prison par la session trimestrielle, et lorsqu'on en appela au chancelier, il refusa d'intervenir : « Pour sauver le pays de la révolution, » disait Sa Seigneurie, « il faut soutenir l'autorité de tous les tribunaux, grands et petits [1]. »

Mais c'est en Écosse que nous trouvons le plus de violence et dans l'esprit révolutionnaire, et dans les mesures prises pour le réprimer; tous les procès de 1793 sont rejetés dans l'ombre par l'intérêt plus vif qu'inspire l'affaire de Muir et Palmer.

Thomas Muir était un avocat écossais, fils d'un libraire de Glasgow; il avait pris une part active à la politique, comme orateur dans les réunions publiques et comme membre de la société des « Amis du peuple. » Accusé de sédition, il se retira en France, et condamné au bannissement. Mais dans le courant de cet été-là, revenant dans son pays natal en passant par l'Irlande, il fut découvert et arrêté à Port-Patrick. Il fut alors accusé d'avoir distribué plu-

[1] Vies des chanceliers, par lord Campbell, vol. II.

sieurs ouvrages séditieux, ceux de Thomas Paine en particulier, ainsi que d'avoir prononcé des discours et paroles séditieuses. Dans le procès qui s'ensuivit à Édimbourg, il se défendit lui-même; laissant de côté, puisqu'il ne pouvait s'en défendre, les paroles d'une tendance séditieuse qui avaient été prouvées contre lui, il déclara qu'il n'avait cherché qu'à amener une réforme dans la chambre des communes, et il cita, comme c'était alors l'habitude dans les plaidoyers de ceux qui étaient accusés de sédition, les discours que M. Pitt et le duc de Richmond avaient autrefois prononcés en faveur de la même cause. A tout prendre, il se défendit avec éloquence, habileté et courage, et, lorsqu'il se rassit, l'auditoire lui témoigna sa sympathie par des applaudissements réitérés.

D'autre part, le lord juge rapporteur, et ce n'est pas seulement la charge qu'il souilla, mais son nom et son titre qu'il faut rappeler ici, Robert Mac Queen de Braxfield, en résumant avec partialité les témoignages contre le prisonnier, employa des expressions injustifiables. Il dit que le gouvernement du pays n'appartenait qu'aux propriétaires fonciers, qui avaient seuls le droit d'être représentés : « Quant à la populace, qui ne possède que des objets mobiliers, » continua-t-il, « quelle prise la nation a-t-elle sur ces gens-là? » Quelques mois après, M. Fox attaqua dans la chambre des communes, avec sa vigueur ordinaire, cet indigne resumé des débats [1].

A Édimbourg cependant, le jury prononça la culpabilité, et les juges prononcèrent une sentence de déportation pour quatorze ans contre Thomas Muir. Ici encore,

[1] Procès politiques de Howell, vol. XXIII, et discussion sur la proposition de M. Adams, 10 mars 1794.

une accusation grave s'élève contre lord Braxfield. Il paraît, d'après son discours, qu'il considéra fort injustement les applaudissements à la fin du plaidoyer du prisonnier comme un argument contre le prisonnier lui-même : « Je dois faire observer, » dit lord Braxfield, « que les applaudissements inconvenants, accordés hier au soir à M. Muir, me prouvent qu'il y a encore des germes de mécontentement dans l'esprit de la population, et qu'il serait dangereux de lui permettre de rester dans le pays. Je dois dire que cette circonstance a pesé pour moi dans la balance, lorsque j'ai examiné quel était le châtiment mérité par M. Muir. »

En exécution de cette sentence, M. Muir, après avoir été confiné quelques mois à la Tolbooth d'Édimbourg, fut transporté à Botany-Bay. Il eut là une nouvelle occasion de montrer son courage et son adresse. Il était fort difficile de s'échapper de cette colonie qui n'était guère visitée alors que par des vaisseaux étroitement surveillés, et apportant des condamnés. M. Muir trouva pourtant moyen de s'embarquer pour la baie de Nootka, sans être découvert ; de là, se rendant par la côte à Panama, à travers l'isthme de Darien, et après un court retard dans l'île de Cuba, il trouva une frégate espagnole qui l'emmena en Europe. Mais durant ce dernier passage, il reçut une blessure qui ne se guérit jamais parfaitement, et à laquelle on attribua sa mort, à Paris, en 1799[1]. Wolfe Tone, qui l'avait vu là quelques années auparavant, le décrit sous un aspect peu favorable : « Parmi tous les imbéciles vaniteux et obstinés que j'ai rencontrés, je n'ai

[1] Registre annuel, 1797-1799.

jamais vu son pareil [1]. » Après sa mort, au contraire, quelques-uns de ses compatriotes écossais ont été disposés à le tenir en grande vénération comme « l'un des martyrs. »

Il suffira de raconter beaucoup plus brièvement le procès du révérend Thomas Fyshe Palmer. Il appartenait à une bonne et ancienne famille du comté de Berks; mais ayant abandonné la foi de l'église anglicane, il s'établit à Dundee, où il devint l'un des écrivains et des prédicateurs unitaires. Ayant distribué quelques écrits d'une tendance séditieuse, il fut accusé, au mois de septembre, à Perth, devant la cour de justice en circuit. Son avocat comptait fort sur une objection qui reposait sur l'orthographe de son nom écrit *Fische* dans l'accusation, au lieu de *Fyshe*, et pour un légiste anglais de cette époque, l'objection eût été insurmontable. Fort raisonnablement on n'en tint pas compte en Écosse. La défense de M. Palmer reposait, comme d'ordinaire, sur ses intentions qui se bornaient à la réforme parlementaire; il citait, comme toujours, des extraits des discours de M. Pitt et du duc de Richmond. Sa culpabilité fut reconnue, et il fut condamné, comme M. Muir, à la déportation, mais pour sept ans seulement. Dans cette affaire, comme dans celle de Muir, on soutint qu'on avait violé la loi sur d'autres points que sur la sentence même, qu'on avait admis des jurés en dépit de justes causes de récusation, et qu'on avait indûment entendu des témoins pour la poursuite ou indûment refusé des témoins pour la défense.

Dans le même pays, avant la fin de l'année, la violence populaire s'accrut encore. Des délégués de diverses par-

[1] Journal, 1er février 1798.

ties de l'Écosse s'assemblèrent à Édimbourg, sur l'invitation des *Amis du peuple*, d'accord avec la société de correspondance de Londres. A leur première réunion, cent cinquante-trois membres dûment qualifiés se présentèrent. Dans les réunions subséquentes, ils furent un peu plus nombreux. Dans le nombre, se trouvaient Maurice Margarot et Joseph Gerrald, agents de la société de Londres, qui prirent bientôt la direction de ce corps nouveau. Parmi eux se trouvait un homme riche et de haut rang, lord Daër, fils aîné du comte de Selkirk. Il était jeune, d'un caractère ardent et dans les opinions les plus extrêmes. Dans son testament, daté du mois de mars 1794, Condorcet nomme lord Daër comme l'une des deux personnes sur lesquelles sa fille tout enfant pourrait, croyait-il, compter en Angleterre[1]. Quelques-uns de ses contemporains parlent avec grand éloge de ses talents, et il eût probablement joué un rôle important dans la politique de cette époque s'il n'eût été enlevé par une maladie de langueur, l'année suivante, en se rendant à Madère. Les délégués d'Édimbourg prirent le nom de Convention, et cherchèrent sous bien des rapports à singer la Convention de Paris. Comme les Français avaient proscrit tous les titres, même celui de *Monsieur*, ils se donnaient entre eux le nom de citoyen. De même, comme les Français avaient établi une nouvelle ère républicaine, ils dataient leurs rapports dans le même style : « première année de la Convention de la Grande-Bretagne, une et indivisible. » Mais il y avait une différence qui caractérisait bien les

[1] « En cas de nécessité, elle trouverait de l'appui en Angleterre chez mylord Stanhope ou mylord Dear, et en Amérique, chez Bache, petit-fils de Franklin, ou chez Jefferson. » Œuvres de Condorcet, vol. I.

compatriotes de Knox; tandis que les républicains de Paris abolissaient, dans leur nouveau calendrier, l'observation du dimanche et instituaient à sa place un dixième jour de repos, les républicains d'Édimbourg restaient fidèles à leurs anciennes formes de culte. Ils ne faisaient point d'affaires le jour du sabbat: leurs réunions s'ouvraient et se terminaient par la prière, et lorsqu'un ecclésiastique vint à se joindre à eux, et leur envoya un présent de livres, ils unirent son ancien et son nouveau titre, et adressèrent leurs remerciements au révérend citoyen Douglas de Dundee.

Les procès-verbaux de la Convention [1] d'Édimbourg ont été publiés et ils témoignent d'un singulier mélange de simplicité et de finesse. Les délégués semblent avoir été fort jaloux des députations qu'on pouvait choisir parmi eux : « Il sera bon, » dit lord Daër, « d'éviter de nous mettre sous la dépendance aristocratique des comités. » D'autre part, le citoyen Gerrald, portant peut-être un coup fourré à lord Daër, prémunit la Convention contre le choix d'hommes qui ne seraient pas connus pour des gens simples comme nous; il nous faut des gens qui ne soient pas « infestés de l'air pestilentiel des cours. » On avait proposé de tenir la Convention suivante à York comme un point central où les délégués de l'Écosse pourraient se rencontrer avec les délégués de tous les points de l'Angleterre; mais ici, le citoyen Gerrald présenta une objection importante. « Je puis vous assurer, » dit-il, « que la ville d'York est le siége d'une aristocratie hautaine, le siége d'un archevêque! » Cependant, à la réflexion, le citoyen Gerrald

[1] Ces procès-verbaux ont été produits en témoignage, lors du procès de William Skirving. Voir les *Procès politiques* de Howell, vol. XXIII.

crut qu'on pourrait mettre de côté cette objection. Il eût pu même se décider à rencontrer l'archevêque lui-même : « Je n'aurais pas d'objection à y aller, » dit-il, « parce que le sauveur du monde s'est souvent trouvé dans la compagnie des pêcheurs... Unissons-nous, cœurs et mains, mes concitoyens, pour enterrer le poignard d'une antipathie naturelle que la perfide politique des cours nous avait naguère obligés à porter. »

Un autre sujet favori de discussion dans cette Convention était la prétendue tyrannie des chefs des Highlands : « Qu'il me soit permis d'en donner un exemple, » disait le citoyen Wright ; « un gentilhomme des hautes terres avait une avenue longue d'un mille ; aucun de ses tenanciers n'avait le droit d'y entrer sa toque sur la tête, et s'ils avaient quelque chose à faire à la maison, fût-ce au milieu d'un ouragan, ils étaient obligés de monter l'avenue la tête nue ! » Tels étaient les contes de ma mère l'Oie qui trouvaient du crédit auprès de ces insensés.

La Convention continua ses discussions pendant plus d'un mois. Mais au commencement de décembre, les magistrats y coupèrent court. Le lord prévôt entra un jour dans la salle avec des forces suffisantes ; il ordonna au citoyen président de quitter son fauteuil et se chargea de dissoudre la réunion. Skirving, qui avait joué le rôle de secrétaire, ainsi que Margarot et Gerrald, les délégués de Londres, furent appelés en jugement. La culpabilité de tous trois fut reconnue, et ils furent condamnés à la déportation pour quatorze ans.

CHAPITRE XVIII

1793-1794

Retraite de M. Eliot. — Procès de Hamilton Rowan. — Approbation publique des procès politiques et de la continuation de la guerre. — Projets contre le gouvernement. — Suspension de l'acte d'*habeas corpus*. — Énergie des républicains français. — Opérations des alliés. — Sanguinaire décret de la Convention au sujet des prisonniers de guerre. — Ordre du jour du duc d'York. — Révolte en Corse. — Héroïsme de Hood et de Nelson. — Victoire du 1er juin. — Le duc de Portland et ses amis se joignent au pouvoir. — On pourvoit aux besoins de M. Burke. — Mort de son fils. — M. Windham. — Mésintelligence avec le duc de Portland. — Fin du règne de la terreur en France — Exécution de Robespierre. — Rappel du duc d'York.

M. Pitt eut, au mois de juin de cette année-là, le chagrin de voir se retirer l'un de ses parents et de ses meilleurs amis; M. Éliot renonça à sa place au bureau de la trésorerie. Sa mauvaise santé et des dispositions sérieuses résultant de ses chagrins de famille, le portèrent à cette résolution. Cependant, il ne se retira pas complétement de la vie publique, puisqu'il resta dans la chambre des communes.

Cette année tout entière fut tellement remplie d'inquiétudes que M. Pitt ne put s'aventurer à quitter Londres pour longtemps. Quelquefois il passait un jour, d'autres fois quelques heures seulement à Holwood. Wilberforce écrit dans son journal : « 22 juin, à Holwood

avec Pitt dans son phaéton, dîné de bonne heure, et rentré en ville. » Nous pouvons nous figurer habituellement le ministre à Downing-street, comme le décrit, un autre jour, le même journal : « En ville, le 14 septembre, pour voir Pitt; il avait une grande carte déployée devant lui. »

Au mois d'août cependant, Pitt trouva moyen d'aller passer quelques jours à Burton-Pynsent, et au mois de septembre il se rendit à sa nouvelle résidence, comme lord gardien des cinq ports, Walmer Castle. Le roi avait quelques inquiétudes pour son ministre placé ainsi en vue de la côte de France. Sans en rien dire à M. Pitt, il envoya à lord Amherst l'ordre de faire palissader le fossé du château et d'y installer un piquet de soldats [1].

A cette époque si affairée les lettres particulières de Pitt sont courtes et rares. Voici quelques-unes de celles qu'il écrivait à sa mère, soit entières, soit par extraits :

« Holwood, 7 juin 1793.

» Je viens de recevoir votre lettre, et je désobéis à la tendre recommandation qu'elle contient en vous écrivant une seule ligne pour vous en remercier, et pour vous dire que la goutte, après m'avoir fait sa visite dans toutes les formes et être restée un temps convenable, s'en va maintenant. J'ai pu sans aucun inconvénient venir ici hier soir, et votre lettre m'a trouvé à ma fenêtre, jouissant si fort de la belle journée que j'étais presque content de l'excuse que j'avais pour me trouver hors de Londres. Si je devais entièrement attribuer à la même cir-

[1] Lettre du roi à M. Pitt, 13 juillet 1793.

constance le retard de ma visite à Burton, j'en jugerais très-différemment; mais je crois que, n'eussé-je pas été retenu par la goutte, l'état des affaires en Flandres ne m'aurait pas laissé libre au moment voulu. Nous nous flattons que ces jours-ci vont nous apporter de bonnes nouvelles de Valenciennes, et je ne serai guère en mesure de m'absenter jusqu'à ce que nous soyons plus au courant des conséquences. »

« Holwood, 2 juillet 1793.

» Je suis retenu de semaine en semaine dans l'attente de quelque triste événement sur terre ou sur mer, et je n'aimerais pas à me trouver hors de portée des premières nouvelles. La reddition de Valenciennes et la mise à la voile de Lord Howe qui auront lieu probablement très-prochainement me rendront peut-être un peu de liberté.

» Dans l'intervalle, je suis suffisamment en vacances pour jouir souvent de l'air des champs, et j'ai l'avantage d'avoir quitté mon soulier de goutteux, et d'avoir retrouvé le libre usage de mes jambes. »

« Holwood, 15 juillet 1793.

» Ma chère mère,

» Je suis fâché d'avoir reçu depuis quelque temps une demande au sujet de Lampeter. Par elle-même, elle ne réussira peut-être pas, mais comme elle vient de l'un de mes électeurs, je ne puis intercéder en faveur de la pétition de mistress Lewis. La visite de lord Stanhope [1] arrive

[1] A Burton-Pynsent, en revenant avec ses filles d'une visite dans ses terres du Devonshire.

certainement à un singulier moment; mais si loin de la chambre des lords, il sera très-inoffensif et gracieux, et je ne puis m'empêcher de me réjouir de son voyage à cause de ses compagnes. Je voulais vous répondre sur ces deux points, et j'avais une autre raison de profiter du loisir de Holwood pour vous répondre. La place de femme de charge de l'excise vient de vaquer; on l'exerce par délégation et elle vaut plus de 100, je crois 150 livres par an. Comme cela vaut infiniment mieux que celle qu'occupe maintenant la pauvre mistriss Sparry, je crois que l'offre d'un échange lui serait probablement agréable comme marque d'attachement et de souvenir, bien qu'à tout autre point de vue, j'aie peur que la jouissance que cela pourra lui procurer ne soit pas une perspective bien attrayante. Je la lui ai donc destinée intérieurement, et je suppose que vous seriez bien aise de voir mistriss Arden dont vous parliez dernièrement succéder à la charge de mistriss Sparry à la trésorerie. J'ajoute que la dernière femme de charge de l'excise était la veuve de l'un des commissaires, et que la place était occupée auparavant par une vieille mistriss Cavendish qui tenait, je crois, de loin aux Devonshire. Ceci donne à la place une espèce de relief qui ne la rendra que plus agréable, sans rendre inconvenante cette manière d'en disposer.

» La chute de Condé sera, j'espère, bientôt suivie de celle de Valenciennes, mais cette perspective n'est pas encore assez certaine pour me permettre de déterminer positivement mes plans. Je crois que je pourrai être libre dans une quinzaine de jours, mais je voudrais régler un peu mes mouvements sur ceux d'Eliot et de lord Stanhope, pas précisément cependant de la même manière. J'ai écrit à Eliot, et je cours la chance que ma lettre le trouve en

Cornouailles, pour lui dire qu'il importe peu qu'il vienne en ville un peu plus tôt ou un peu plus tard.

» Votre fils affectionné et respectueux,

» W. PITT. »

» J'ai bien joui de cet été extraordinaire, et il me plairait plus encore s'il n'avait pas brûlé tous mes gazons et desséché un grand nombre de jeunes arbres. »

« Downing-street, 31 août 1793.

» Après une semaine de vacances, et en me préparant à prendre un autre congé, je n'ai pas encore trouvé le temps de vous écrire, tout en le désirant chaque jour. Il serait maintenant un peu tard pour vous dire que j'ai fait mon voyage et que je suis arrivé, comme j'en avais l'intention; les journaux vous l'auront déjà dit pour moi. »

« Downing-street, 11 novembre 1793.

» Ma chère mère,

» Je n'ai pas besoin de dire, j'espère, que mon premier désir est naturellement toujours de contribuer à tout ce qui peut vous être agréable et vous mettre à l'aise; je suis seulement fâché que vous vous soyez donné tant de peine lorsqu'un seul mot pour exprimer votre désir eût été suffisant. Je puis vous fournir sans difficultés trois cents livres, et je vais donner immédiatement à M. Coutts l'ordre de placer cette somme à votre crédit. Je m'en voudrais de ne pas vous offrir sur-le-champ une somme plus considérable, si l'accroissement de mon revenu n'avait pas

trouvé jusqu'à présent tant à faire pour liquider l'arriéré que le fonds dont je puis convenablement disposer n'est pas bien considérable. Cet inconvénient-là diminuera cependant tous les jours, et en tous cas j'espère que vous n'aurez jamais de scrupule à m'avertir toutes les fois que vous aurez le moins du monde besoin de l'aide que je puis vous donner.....

» Toujours, ma chère mère,

» W. PITT. »

On peut ajouter aux procès politiques de 1793, rapportés dans mon dernier chapitre, un autre procès du commencement de 1794, celui de Hamilton Rowan. Il fut amené devant la cour du banc du roi, à Dublin, par Arthur Wolfe, procureur général d'Irlande. M. Rowan avait été le secrétaire de la nouvelle association politique qui s'était formée en 1791, sous l'influence des exemples français sous le titre de « la Société des Irlandais Unis. » comme secrétaire, M. Rowan avait signé et publié une adresse séditieuse aux volontaires de Dublin, et c'était la matière de l'accusation ; son avocat John Curran, le défendit avec beaucoup d'éloquence et de courage, posant ainsi les fondements de la réputation qui l'attendait ; mais Hamilton Rowan fut déclaré coupable. Il fut condamné à la prison pour deux ans. Au bout de quatre mois, cependant, il trouva moyen de s'échapper de la prison de Newgate à Dublin, et d'arriver en France.

Bien que, dans certains cas, une défense éloquente, comme celle de Muir ou de Curran, pût exciter des applaudissements dans l'auditoire, bien qu'il arrivât certainement quelquefois aux juges, le chancelier compris, de dégénérer en hommes de parti, il ne paraît pas que,

dans l'ensemble, ces procès allassent au delà de l'humeur et de la disposition générale du temps. Parmi les classes moyennes et supérieures surtout, comme parmi les francs tenanciers, l'horreur des excès commis en France était générale, et on pouvait, à bon droit, être effrayé lorsqu'on voyait donner ces excès pour exemples. Chez ceux qui s'abritaient encore en Angleterre et en Écosse sous le nom de réformateurs, en même temps que la violence extérieure frappait tous les yeux, on craignait leurs manœuvres secrètes, et la voix publique invoquait à grands cris contre eux l'activité, la fermeté, la rigueur même du gouvernement. Dans des circonstances aussi extraordinaires, pouvons-nous, disait-on, nous attendre à ce que des mesures ordinaires puissent suffire ?

Cette disposition du public à l'égard des procès politiques se manifesta plus clairement encore dans les délibérations de la législature. Le Parlement se réunit le 21 janvier, et dix jours après lord Stanhope fit un appel à la chambre haute à propos de l'affaire de Muir. Quelques semaines après, lord Lauderdale présenta conjointement les affaires de Muir et de Palmer, dans la chambre des communes. M. Adams y porta également trois motions sur le même sujet, mais ils n'eurent aucun succès. La motion de lord Stanhope était irrégulière dans la forme, en sorte qu'il resta seul, et lord Lauderdale n'osa pas demander le vote. M. Adams, chaudement soutenu par Fox et Sheridan, fut tout aussi chaudement attaqué par d'autres membres du vieux parti whig ; et il ne put arriver à réunir plus de trente-deux voix.

Les mêmes politiques n'eurent pas un meilleur succès dans leurs efforts pour mettre un terme à la guerre avec la France. Lord Stanhope présenta dans ce but deux pro-

positions développées dans des discours si violents qu'ils détruisaient par cela même tout espoir d'atteindre au but. Lord Lansdowne et le duc de Bedford parmi les pairs, Fox, Sheridan et Grey dans la chambre des communes poursuivaient ardemment le même objet, mais ils n'avaient plus qu'une poignée d'adhérents. La minorité au sujet de la motion de Fox ne compta que 55 voix.

D'autre part, on adoptait volontiers toutes les mesures proposées par le premier ministre pour continuer vigoureusement la guerre. Lorsqu'il déposa sur le bureau plusieurs traités de subside avec des princes étrangers, on les approuva. Lorsqu'il demanda un emprunt de onze millions, on le vota. Lorsqu'il demanda des impôts extraordinaires sur différents articles, le rhum et les alcools, les briques et les tuiles, le cristal taillé et les avoués, personne ne se plaignit, pas même les avoués. Lorsque ayant fait d'abord présenter un message du roi, il demanda l'augmentation des forces de terre, l'augmentation fut votée.

Dans toutes ces questions, M. Pitt pouvait compter sur les amis du duc de Portland comme sur les siens. Cependant les chefs de ce qui restait d'opposition l'attaquaient hardiment toutes les fois qu'ils voyaient ou qu'ils croyaient voir un point vulnérable. Par exemple, M. Dundas, comme secrétaire d'État, avait fait circuler un projet destiné à « pourvoir plus complétement à la sécurité du pays. » Il conseillait de former des corps de volontaires, infanterie et cavalerie, et, dans ce but, de lever une souscription nationale. Là-dessus, M. Sheridan dans une des chambres, et lord Lauderdale dans l'autre, présentèrent des propositions déclarant que c'était une mesure dangereuse et inconstitutionnelle, de la part du gouvernement, que de solliciter de l'argent dans un but public

sans le consentement du Parlement. Mais malgré tous ses efforts M. Sheridan ne put réunir plus de 34 voix et lord Lauderdale n'en eut que 7. On résista tout aussi vivement, mais sans plus de succès, aux progrès du bill pour les corps de volontaires.

De même, lorsque les troupes hessoises à la solde de l'Angleterre débarquèrent dans l'île de Wight, lorsqu'on présenta un bill destiné à autoriser le gouvernement à enrôler dans l'armée anglaise quelques royalistes français, l'opposition poussa un grand cri d'effroi constitutionnel : « Je crois sincèrement, » dit le colonel Tarleton, (ce politique ardent devint par la suite sir Banastre Tarleton, et officier général,) que ce bill, s'il vient à passer, détruira les priviléges de la grande charte, minera le bill des droits, et finira par renverser la constitution anglaise[1].

M. Sheridan cependant mit en avant contre le bill un argument d'un véritable poids : « Supposez, » dit-il, « que parmi les émigrés français à notre service, quelques-uns viennent à être faits prisonniers et à être mis à mort. Quoi donc! Vengerons-nous leur sort par des représailles? » Ici M. Burke cria à travers la chambre : « Oui : » — « Grand Dieu ! » s'écria M. Sheridan, « considérez que la vie de millions d'hommes peut dépendre de ce seul mot ! »

Quelques jours après M. Fox reprit le même argument. « Si les Français allaient aborder dans ce pays-ci, » dit-il, « et qu'il y eût dans la population des hommes assez oublieux de tous leurs devoirs pour se joindre à eux, pardonneriez-vous à ceux qui produiraient des commissions de la Convention ? Non certes, en pareil cas les Français ne respecteraient pas davantage des commissions venant de

[1] Histoire Parlementaire, vol. XXXI.

notre roi. Si nous nous décidions à ne pas user de représailles, dans quelle déplorable situation ne placerions-nous pas ceux que nous aurions employés? Et si nous usions de représailles, grand Dieu! dans quelles horreurs l'Europe ne se trouverait elle pas plongée! »

Le discours que M. Burke prononça en réponse mérita d'autant plus l'attention que ce fut le dernier grand effort de Burke dans la chambre des communes. Il défendit son cri « Oui, » et avoua hautement que, dans le cas supposé, sa voix serait en faveur des représailles. « Dieu nous garde, » dit-il, « de ne plus voir le meurtre retomber sur la tête de ses auteurs! On exprime la crainte d'enflammer les Jacobins par notre sévérité. Enflammer un Jacobin! Tout autant parler de mettre le feu à l'enfer! Impossible! »

Il est difficile d'imaginer comment un gouvernement eût pu déployer plus d'énergie dans toutes ses mesures parlementaires pour poursuivre activement la guerre. La vigueur employée à réprimer les manœuvres de trahison à l'intérieur ne fut pas moindre. Au commencement d'avril, Thomas Walker, négociant considérable de Manchester, avec six autres personnes d'un rang inférieur, furent accusés de complot devant les assises du comté de Lancaster. Le procès échoua avec éclat. Le principal témoin était un tisserand, Thomas Dunn; mais on découvrit qu'il s'était parjuré sur plusieurs points et qu'il était impossible de lui accorder la moindre confiance. M. Law, avocat de la couronne, renonça aux poursuites, et le jury prononça aussitôt l'acquittement, tandis qu'on retenait Dunn, accusé de faux témoignage et condamné peu de temps après. Sa sentence porta qu'il devait être mis une fois au pilori, puis emprisonné pour deux ans dans la forteresse de Lancaster.

Il est bon de remarquer que, dans le dossier du premier procès du comté de Lancaster, on trouve une lettre de reproches et de remontrances portant la date de 1793, de M. William Cartwright, de Shrewsbury, « qui est, ajoute-t-on, un médecin-apothicaire et un évêque ayant refusé le serment. » D'après M. Hallam, c'est dans notre histoire la dernière trace des successeurs de Sancroft et de Lloyd.

Mais ce dernier des évêques qui avaient refusé le serment était devenu un fidèle sujet du roi George. Il dit dans sa lettre : « L'une des familles est presque éteinte, et l'autre est en pleine possession depuis longtemps. Sûrement, nous ne pouvons pas hésiter sur la question de savoir laquelle des deux Dieu a choisie pour régner sur nous. Pourquoi donc refuser de se soumettre[1] ? »

Pour tous les projets contre le gouvernement, Londres était le point culminant et dirigeant. Les deux sociétés, la société de correspondance et la société pour « l'instruction constitutionnelle » venaient d'unir leurs efforts et d'étendre leurs prétentions. On voulait réunir à Londres une convention du peuple, afin d'empiéter autant que possible sur l'autorité du Parlement. Dans ce but, non-seulement on engageait les ouvriers à tenir des réunions dans les principales villes manufacturières; non-seulement on y envoyait des délégués qui insistaient, dans leurs discours, sur les sujets les plus irritants et mettaient en circulation les impressions les plus malveillantes; mais on faisait encore des chansons destinées à être imprimées pour le peuple et qui respiraient tout à fait l'esprit des régicides. L'une de ces chansons, par exemple, avait pour refrain :

[1] Procès politiques, vol. XXIII. Hist. constit., vol. III.

« Plantez, plantez l'arbre, le bel arbre de la liberté. Au milieu des dangers, des blessures et des massacres, le cœur de chaque patriote lui servira de sol, et nous l'arroserons du sang des tyrans [1]. »

On ne se bornait pas à recourir aux armes morales. Il paraît qu'on réunissait aussi, dans certains endroits, des armes matérielles des piques et des mousquets, et le gouvernement opéra à cette époque, à Édimbourg, une saisie de tels approvisionnements.

Mais cela ne suffisait plus. Ce n'était pas assez que les chefs de semblables projets fussent arrêtés dans leurs manœuvres. Le gouvernement crut indispensable, pour servir d'exemple aux autres, de les poursuivre devant les tribunaux comme coupables de haute trahison. Au commencement de mai, on arrêta donc huit membres des deux sociétés, et après un interrogatoire du conseil privé, ils furent envoyés à la Tour. On s'empara en même temps des livres et des papiers des deux sociétés.

Les huit accusés étaient Thomas Hardy, secrétaire de la société de correspondance et cordonnier de son était; Daniel Adams, secrétaire de la société constitutionnelle et naguère encore employé dans les bureaux de la chambre des comptes; John Horne Tooke, bien connu par ses discussions du temps de Junius et de la guerre d'Amérique; le révérend Jérémiah Joyce, secrétaire particulier de lord Stanhope et précepteur de ses fils. On se souvient encore du nom de M. Joyce, qui est l'autenr des « Dialogues scientifiques, » en quatre volumes. Cet ouvrage parut de 1800 à 1802, et contient beaucoup de connaissances

[1] Voir le dossier du procès de Thomas Hardy. Procès politiques, t. XXIV.

sous une forme très-agréable. John Thelwall, assez connu par ses cours politiques, était également du nombre des accusés. Les autres étaient John Augustin Bonney, John Richter et John Lovett.

Les livres et les papiers ainsi saisis furent annoncés à la chambre des communes par un message du roi, et M. Pitt en référa à un comité secret. Ce comité, composé de vingt et un membres, fut élu au scrutin. Au bout de vingt-quatre heures, ils présentèrent leur premier rapport, déclarant leur conviction que les papiers qui se trouvaient entre leurs mains contenaient d'abondantes preuves d'un complot de haute trahison. Bien qu'on ait pu employer à diverses époques le terme de « réforme parlementaire, il est évident, » disait le rapport, « que le but actuel de ces sociétés ne peut être atteint par une requête au Parlement, et qu'elles cherchent au contraire ouvertement à remplacer la chambre des communes. »

Soutenu par ce rapport, et on peut ajouter, par le sentiment public dans le pays, M. Pitt crut de son devoir de présenter sur-le-champ un bill pour la suspension de l'acte d'*habeas corpus*. Ce bill reçut complétement l'assentiment empressé de la chambre des communes, en dépit de l'énergique résistance que firent Fox et Sheridan. Le jour où le bill traversa rapidement ses diverses phases, ils recoururent onze fois au vote pour essayer de l'entraver, mais ils ne purent arriver à réunir plus de trente-neuf voix. Dans l'autre chambre, le bill ne rencontra d'autre opposition que celle de lord Stanhope, lord Lauderdale, lord Lansdowne et six autres pairs présents.

Peu après, le comité secret présenta un second rapport contenant des copies de la plupart des papiers saisis. Les

lettres venues de différentes parties du pays, et citées dans ce rapport, sont un étrange mélange de trahison et de sot bavardage. Par exemple, une lettre de Sheffield porte ceci : « Concitoyens, l'impudence aristocratique du gouvernement actuel rend indispensable que nous soyons prêts à nous défendre. On a donc conçu un projet qui permettra de fournir une quantité de piques aux patriotes, s'il est suffisamment encouragé. Les lames sont d'acier trempé et poli d'après une forme convenue, et le tout avec le manche coûtera un schelling. » D'autre part, on écrivait de Tewkesbury : « Thomas Paine brûlé en effigie, et les bons effets de la présente guerre ont fait plus de bien à la cause que les arguments les plus solides. Il est étonnant de voir combien d'amis la liberté a gagnés, et comment l'esprit d'examen se répand. Il n'y a peut-être pas une vieille femme qui ne parle politique. »

Durant tout l'hiver, on avait fait en France les plus grands efforts pour continuer la guerre. Le comité de salut public, Robespierre à la tête, semblait imprimer son énergie sauvage à tout ce qui l'approchait. Plus d'un million de Français, à ce qu'on calculait du moins, prirent les armes. Toutes les frontières de la nouvelle république se trouvaient garnies de nouvelles et ardentes recrues. L'armée du nord, comme on l'appelait, c'est-à-dire celle qui couvrait la Flandre, se composait de deux cent cinquante mille hommes, y compris les garnisons. Le commandement en était confié au général Pichegru, tandis que le général Jourdan était à la tête de l'armée de la Moselle [1].

Du côté des alliés, le duc d'York était revenu à Lon-

[1] Voir l'Histoire parlementaire, vol. XXXI.

dres au mois de janvier pour chercher de nouvelles instructions. Il était accompagné du général Mack, excellent officier sur le papier. Mack conçut là un projet fort ingénieux et parfaitement impraticable pour la campagne prochaine. On devait commencer par le siége de Landrecies, et ensuite s'entendre pour marcher sur Paris. On fondait d'ailleurs de grandes espérances sur l'arrivée de l'empereur à Bruxelles. On pensait que sa présence pourrait raffermir la fidélité de ses sujets mécontents et calmer les dissentiments des généraux rivaux. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux buts ne fut réellement atteint.

Au milieu d'avril, le jeune empereur passa en revue son armée dans les plaines du Cateau. On dit qu'elle ne comptait pas alors moins de cent quarante mille hommes; mais on divisa immédiatement les troupes pour les opérations actives. Le prince de Saxe-Cobourg, comme commandant en chef, conduisit le gros de l'armée au siége de Landrecies, pendant que le duc d'York, avec une division, couvrait son flanc gauche du côté de Cambrai, et que le général Clerfait, pour protéger la frontière, se portait du côté de Lille.

Pendant qu'on procédait ainsi à investir Landrecies, les républicains ne se tenaient pas tranquilles. Ils firent plusieurs tentatives pour faire lever le siége. Ils attaquèrent vigoureusement les lignes du prince de Cobourg, mais ils ne purent réussir à les traverser. Leur attaque sur la position du duc d'York, à Troisville, fut encore plus malencontreuse : ils perdirent trente-cinq pièces de canon et trois mille hommes au moins ; leur chef, Chappuis, fut fait prisonnier. D'autre part, le général Clerfait, attaqué par Souham et Moreau, fut battu et repoussé avec perte jus-

qu'à Tournay. Cependant Landrecies, ne recevant pas de secours, fut obligé de se rendre, avec sa garnison de quatre mille hommes, dix jours après l'ouverture des tranchées.

Les Français étaient loin d'être abattus. Confiants dans la supériorité de leurs généraux et dans leur nombre toujours croissant, ils reprirent l'offensive et passèrent la Sambre. Ils remportèrent un avantage à Tourcoing le 18 mai, et un autre, le 22, à Pont-à-Chin. Dans le premier de ces engagements, le duc d'York fut presque entouré, et il ne dut son salut qu'à la rapidité de son cheval, fait que le duc avoua lui-même dans ses dépêches avec une franchise de bonne grâce chez un brave soldat.

Ce fut à cette époque que la Convention française vota, à l'instigation de Barrère, un décret digne des Indiens peaux-rouges, auxquels du reste on devait en avoir emprunté la première idée. On soutint que « les esclaves d'York et de George » capturés dans la bataille ne devaient pas avoir la vie sauve. On donna l'ordre de ne plus faire quartier aux soldats anglais ou hanovriens. A peine ce décret sanguinaire fut-il arrivé au camp anglais, que le duc d'York publia à ce propos un excellent ordre du jour : « Son Altesse Royale prévoit l'indignation et l'horreur qui s'élèveront naturellement dans l'esprit des braves troupes auxquelles il s'adresse. Il veut cependant leur rappeler que la clémence envers le vaincu est le plus bel attribut du caractère d'un soldat, et les exhorter à ne pas se laisser entraîner par leur ressentiment à des actes d'une cruauté irréfléchie... Les armées anglaises et hanovriennes ne veulent pas croire que la nation française, même dans son aveuglement présent, puisse assez oublier son caractère de soldat pour tenir le moindre compte

d'un décret aussi injurieux pour les troupes que honteux pour ceux qui l'ont voté[1]. »

La généreuse confiance exprimée dans cette dernière phrase était bien placée. On est heureux de savoir que ce décret inhumain excita presque autant de dégoût dans le camp français que dans le camp anglais : « Tuer nos prisonniers, » disait un brave sergent à son officier, « non, non, pas de cela. Envoyez tous nos prisonniers à la Convention, et que les députés les fusillent s'ils veulent; qu'ils les mangent aussi, les sauvages qu'ils sont. » A l'honneur de l'armée républicaine, cet ordre ne fut donc jamais exécuté, et à la chute de Robespierre, ce fut l'un des premiers qu'on rapporta. Toute cette affaire peut servir à montrer quelle soif de sang peut exister dans le cœur d'un politique et quelle douceur dans l'âme d'un soldat.

Au milieu de juin, l'empereur partit pour retourner à Vienne; il n'emportait pas grand espoir de conserver les Pays-Bas et il laissait ses troupes découragées et écrasées par le nombre. Le général Clerfait et le duc d'York étaient dans la Flandre occidentale; mais ils ne purent empêcher Pichegru de prendre Ypres, et le prince de Cobourg fut rappelé sur la Sambre par les progrès de Jourdan venant de la Meuse. Voyant que l'armée française investissait Charleroi sous ses yeux, Cobourg résolut de donner le combat pour délivrer la place; mais la bataille qu'il livra le 26 juin dans les plaines de Fleurus tourna contre lui et décida du sort de la campagne. Pichegru et Jourdan marchant de concert entrèrent à Bruxelles, et les conquêtes récentes des alliés, Landrecies, Condé, Valenciennes et

[1] Cet ordre du jour, en date du 7 juin 1794, est imprimé tout au long dans le Registre annuel de cette année-là, IIe partie.

Le Quesnoy, rentrèrent bientôt aux mains des Français.

Dans la Méditerranée et dans la Manche, nous avions plus de succès. Les Corses s'étaient révoltés contre la république française; ils avaient de nouveau à leur tête le patriote vétéran, le général Paoli, revenu de son exil de Londres où pendant vingt ans il avait joui de l'amitié intime d'hommes tels que Johnson, Reynolds et Burke. Dans son voyage de retour, au début de la révolution française, il avait traversé Paris, et La Fayette l'avait présenté à l'Assemblée constituante. Là, comme en Corse, hostile comme il l'était à la guerre civile, il s'était montré honorablement disposé à accepter le pouvoir qu'il trouvait établi. Mais les atrocités du règne de la terreur le poussèrent aux armes ainsi que ses concitoyens. Une réunion de députés, sous le nom de *la Consulta,* fut tenue à Corte. Paoli fut nommé général en chef et on ordonna des levées. Parmi les principaux de l'île, les uns, comme Pozzo di Borgo, prirent le parti de Paoli; les autres, comme les Bonaparte, restèrent fidèles à la France.

Au premier abord, le succès des insurgés fut complet. Ils chassèrent les troupes françaises, en fort petit nombre, de la campagne et les renfermèrent dans les trois postes maritimes de Saint-Florent, Bastia et Calvi. Alors, pour compléter leur conquête, ils invoquèrent le secours de l'Angleterre. En conséquence, après avoir évacué Toulon, ce fut sur ce point que nous portâmes nos forces. Lord Hood avec sa flotte parut sur la côte septentrionale. Sir Gilbert Elliot, comme commissaire du roi dans la Méditerranée, se rendit à terre et eut avec le général Paoli une conférence satisfaisante. Comme résultat, les vaisseaux anglais, agissant d'accord avec les levées corses, réduisirent d'abord Saint-Florent, et puis, au mois de mai 1794,

l'importante ville de Bastia, capitale de l'île, et enfin Calvi qui fit une longue résistance.

Il ne faut pas oublier de dire que, dans ces trois siéges, un officier destiné à devenir le premier de nos héros de mer, mais qui était encore tout simplement le capitaine Nelson de l'*Agamemnon,* fit des actions d'éclat qui lui valurent une grande distinction. Son zèle et son énergie, et les mêmes qualités chez le vieux lord Hood formaient un contraste frappant avec l'indécision et la mollesse qui caractérisaient alors trop souvent les chefs de notre armée de terre. Par exemple, le général sir David Dundas, qui commandait les troupes devant Bastia, parut sur les hauteurs, puis satisfait d'avoir reconnu la place, il retourna à Saint-Florent. « Je ne puis imaginer ce que le général peut avoir vu qui rende une retraite nécessaire, » dit Nelson; « un millier d'hommes prendraient facilement Bastia; je m'en chargerais avec cinq cents hommes de l'*Agamemnon.* Mes matelots, » ajoutait-il, « sont maintenant véritablement ce que doivent être des matelots anglais, presque invincibles. Ils ne s'inquiètent pas plus des balles que d'une volée de petits pois. » Mais le général Dundas était loin d'avoir la même confiance : « Après mûre considération, » écrivait-il à cette époque à lord Hood, « et un examen personnel de toutes les circonstances locales et autres, je regarde le siége de Bastia, dans l'état actuel de nos ressources et de nos forces, comme une entreprise de visionnaire et une témérité qu'aucun officier n'a le droit de risquer. » Lord Hood répondit qu'il était prêt à l'entreprendre à ses risques et périls. Il l'entreprit en effet; mais il ne put obtenir qu'une poignée d'artilleurs du général Dundas et de l'officier qui lui succéda à cette époque dans le commandement supérieur : « Nous ne sommes

pas nombreux, » disait Nelson, « mais nous sommes de la bonne espèce. Notre général de Saint-Florent ne nous a pas donné un seul des cinq régiments qu'il avait là à ne rien faire. »

Cependant voici ce que Hood et Nelson firent tout seuls. « Le 24 mai au point du jour, » écrit encore Nelson, « nous avons eu le plus beau spectacle qu'un Anglais puisse avoir; il fallait un Anglais pour l'amener; nous avons vu quatre mille cinq cents hommes (la garnison de Bastia) déposant les armes devant moins d'un millier de soldats anglais, servant en qualité de soldats de marine. » Pendant ce temps le général Dundas pouvait être occupé à rédiger une éloquente dépêche, adressée au secrétaire d'État pour lui prouver par les meilleurs arguments, et en passant en revue « toutes les circonstances locales et autres, » qu'un pareil exploit était en dehors de toutes les limites de la possibilité [1].

Lors de la chute de Bastia, les insurgés manifestèrent leur désir général et presque unanime. Ils désiraient annexer leur île au trône d'Angleterre, mais à titre de royaume séparé, et avec une constitution libre et particulière. Un conseil se forma pour rédiger les articles de cette constitution conférant un ample pouvoir à l'assemblée représentative, et sir Gilbert Elliot accepta, au nom de Sa Majesté, la souveraineté et le titre de roi qui lui était ainsi offert. Dans sa dépêche à cette occasion, sir Gilbert résume ainsi l'affaire ou plutôt ce qu'il en espérait : « Sa Majesté a conquis une couronne : ceux qui la lui donnent ont conquis la liberté [2]. »

[1] Voir la vie de Nelson par Southey, et celle de Pettigrew, vol. Ier.

[2] Voir cette dépêche et quelques autres documents sur le même sujet dans le Registre annuel de 1794.

Une escadre française considérable croisait dans la Manche. Elle avait quitté le port de Brest, sur des ordres venus de Paris, dans le but de protéger un grand convoi de bâtiments chargés de farine qu'on attendait d'Amérique. L'escadre se composait de vingt-six vaisseaux de de ligne, choisis avec le plus grand soin et commandés par l'amiral Villaret-Joyeuse; mais son autorité était souvent contrariée par un commissaire de la terrible Convention, Jean Bon Saint-André, qui n'entendait rien à la marine, puisqu'il avait été naguère ministre calviniste, mais qui s'était établi à bord et qui y prenait le ton d'un grand commandant. L'amiral n'était pas soutenu d'ailleurs par tous ses capitaines et leurs équipages. La révolution française avait eu pour résultat de faire sortir du service tous les meilleurs officiers de marine, car sous l'influence des idées nouvelles, tout effort pour maintenir la discipline sur un vaisseau de guerre était regardé, par les Jacobins des ports de mer, comme un retour à l'aristocratie, une atteinte aux droits du peuple. On a calculé qu'avant la fin de 1791, les trois quarts des officiers de marine s'étaient retirés ou avaient été destitués. Leurs places étaient remplies par des officiers de la marine marchande auxquels on faisait passer un examen politique très-sévère, en s'inquiétant assez peu de leur science et de leur habileté [1].

Le comte Howe commandait alors notre flotte de la Manche. Comme lord Hood, ce vétéran allait dépasser soixante-dix ans, mais on pouvait dire de lui ce que Nel-

[1] Voir à ce sujet « les Souvenirs d'un marin » par l'amiral Jurien de la Gravière, IIe partie. (*Revue des deux mondes*, 15 septembre 1858.)

son disait à la même époque de lord Hood : « A plus de soixante-dix ans, il possède l'ardeur de quarante ans, et il n'a pas une pensée qui ne soit pour l'honneur et pour la gloire. » Lord Howe avait également sous ses ordres plusieurs braves amiraux, sir Alexander Hood, plus tard lord Bridport, Graves et Gardner, tous deux également élevés à la pairie dans la suite. Dans l'action qui suivit, les Français l'emportaient sur les Anglais d'un vaisseau de ligne, et leur artillerie était plus forte. Cette affaire, au contraire de la plupart des batailles navales, n'a pris le nom ni des commandants, ni de la côte en vue ; elle est connue dans l'histoire sous le nom de la bataille du premier juin.

Peu après le lever du soleil, les vaisseaux anglais se mirent en mouvement pour engager l'action de près, et l'amiral anglais commença l'attaque. Il voulait renouveler la manœuvre de Rodney en 1782, et rompre la ligne de l'ennemi. Les Français ouvrirent un feu bien nourri contre les Anglais, dès qu'ils se trouvèrent à portée. Mais Howe défendit aux hommes de son vaisseau la *Reine Charlotte,* qui portait cent canons, de répondre par un seul coup de canon aux bordées qui pleuvaient sur lui, jusqu'à ce que son pilote pût le placer à côté du vaisseau amiral français, la *Montagne,* de cent vingt canons, le plus grand vaisseau qu'il y eût, à cette époque, dans toute la marine française. Puis, s'ouvrant un chemin à travers la ligne française, et suivi de près par cinq vaisseaux de sa flotte, il s'approcha de la *Montagne.* Le spectacle et le bruit étaient si effrayants à bord du vaisseau amiral français que Jean Bon Saint-André, qui était dépourvu du courage ordinaire à ses compatriotes, courut se réfugier à fond de cale. C'est à cela que M. Canning fait allu-

sion dans sa chanson bien connue sur Saint-André :

« Le pauvre Jean était un vaillant capitaine, fort curieux de batailles ; il se sauva promptement le premier juin, mais il dit aux autres : « Continuez de vous battre[1] ! »

La bataille était devenue furieuse ; les deux partis luttaient avec leur ardeur accoutumée. Mais après une heure de combat, l'amiral français céda, et suivi par tous ceux de ses vaisseaux en état, il se retira. Un vaisseau de soixante-quatorze, *le Vengeur*, sombra pendant l'action, avec un équipage de plusieurs centaines d'hommes, ainsi que plusieurs autres vaisseaux en mauvais état, dont on eût peut-être pu s'emparer ; lord Howe captura cependant cinq vaisseaux qu'il ramena en triomphe.

Cette victoire eut une heureuse influence en Angleterre. Elle prouva que nous conservions notre ascendant sur la mer, *notre* élément, comme nous nous plaisons à l'appeler, et elle ranima les courages abattus par les résultats funestes ou douteux des dernières campagnes sur le continent. Une illumination générale, et qui dura trois jours, témoigna de la joie de Londres et de quelques autres grandes villes. La satisfaction de la cour se manifesta par la visite que le roi, la reine et quelques-unes des princesses firent à lord Howe et à sa flotte à Spithead ; le roi fit présent à tous les amiraux et à tous les capitaines d'une médaille frappée en souvenir de la victoire. Lord Howe reçut en outre le don d'une épée enrichie de diamants. On vota avec empressement des remerciements à l'armée de mer, et le Parlement vota également l'érection d'un tombeau dans l'abbaye de Westminster au capitaine Montagu, le seul des capitaines de Howe qui eût succombé.

[1] Poëme de *l'Anti-Jacobin*, page 146, édition 1816.

Le 11 juillet la session fut close, et le même jour on annonça un autre événement fort important et longtemps attendu, l'accession au pouvoir du duc de Portland et de ses amis. C'était un nouveau témoignage du désir qu'on éprouvait généralement de voir la guerre vigoureusement suivie. C'était un nouveau témoignage de la désapprobation qu'excitaient les doctrines récemment professées par M. Fox. On rétablit à cette occasion la troisième charge de secrétaire d'État, supprimée lors de la paix de 1782. Pendant que M. Grenville continuait à être chargé des affaires étrangères, et M. Dundas de la guerre et des colonies, le duc de Portland reçut les sceaux pour le département de l'intérieur. Le comte Fitz-William devint lord président, et le comte Spencer fut chargé du sceau privé, vacances amenées par la mort du comte Camden et la retraite du marquis de Stafford. M. Windham devint secrétaire de la guerre avec un siége dans le cabinet. Il avait été désigné au premier abord comme secrétaire d'État, et on continua longtemps les négociations sur ce terrain. Mais tout à fait à la fin, les amis du duc de Portland tinrent à donner plus de relief à leur ancien premier ministre. M. Pitt donna son assentiment, et Sa Grâce consentit à occuper le poste laborieux de secrétaire d'État.

Outre ces nominations, deux ou trois pairies et deux ou trois places secondaires satisfirent des membres moins importants de la même coterie. Ainsi Welbore Ellis devint lord Mendip, et lord Porchester comte de Carnarvon. Parmi ceux qui s'engagèrent alors à soutenir le ministère sans vouloir accepter aucun avantage personnel, était un homme de l'esprit le plus cultivé et des manières les plus aimables, M. Thomas Grenville, frère de lord Buckingham et de lord Grenville, qui jusqu'à cette époque avait suivi une

autre politique que celle de sa famille, et qui comptait parmi les adhérents de M. Fox. Comme témoignage extérieur et public de la nouvelle alliance, le duc de Portland reçut la Jarretière, et son fils aîné lord Titchfield fut nommé lord lieutenant du Middlesex.

On avait en outre l'intention, et ce n'était que justice, de pourvoir convenablement, comme rang et comme fortune, à ce qu'on devait à M. Burke. Il avait annoncé quelque temps auparavant sa retraite prochaine de la chambre des communes. Il avait déclaré qu'il ne restait que pour voir terminer la grande affaire de sa vie publique, le procès de Warren Hastings. En conséquence, il parut pour la dernière fois à la chambre le 20 juin, lorsqu'après une longue discussion et deux votes, les juges remercièrent les meneurs de l'accusation, tous debout à leur place, de leurs fidèles services. Peu après Burke accepta les Chiltern Hundreds[1]. L'élection de Malton fut annoncée, et grâce à la constante amitié de lord Fitz-William, M. Richard Burke fut nommé en remplacement de son père.

On désirait, non pas honorer M. Burke de la pairie, je ne saurais m'exprimer ainsi, mais plutôt honorer la pairie en le faisant entrer dans ses rangs. On avait également l'intention, à ce que j'ai entendu dire, d'adjoindre à son titre, par acte du Parlement, un revenu annuel pour deux ou trois vies. Le titre était déjà choisi, Burke devait s'appeler lord Beaconsfield; on préparait déjà les lettres patentes. Précisément alors il plut au Tout-Puissant d'abattre le vieillard jusqu'à terre par la mort prématurée de son fils bien-aimé, de son unique enfant. Richard

[1] Charge incompatible avec un siége au Parlement.

Burke expira le 2 août 1794; avec lui finit toute la part de bonheur terrestre de Burke; avec lui s'évanouirent tous ses rêves de grandeur terrestre. La couronne de pair devenait pour lui un hochet sans valeur qu'il se refusa à porter; mais dans un de ses derniers et de ses plus grands ouvrages, il parle ainsi des ministres [1] : « Ils m'ont accordé la seule consolation que je fusse capable de ressentir, celle de savoir que personne ne souffrirait de mes trente années de services publics. » Pendant cette longue carrière, il avait contracté des dettes et des obligations qu'il ne pouvait acquitter sur sa petite fortune. D'ailleurs, n'eût-il pas été doublement pénible à un homme accablé sous le poids de la douleur, de réduire ses dépenses et de renoncer aux aisances de la vie ! Il accepta donc avec reconnaissance ce qui lui était librement et noblement offert, un témoignage signalé et convenable de la bienveillance royale. Nous suivrons mieux la marche de cette affaire en lisant la correspondance qui en résulta. Voici la première lettre de Pitt à Burke :

« Downing-street, 30 août 1794.

» Cher monsieur,

» Le roi m'a permis de vous faire savoir qu'il avait l'intention de proposer au Parlement, dans la session prochaine, de vous conférer une pension plus proportionnée à ce que Sa Majesté pense de votre mérite public que celle dont Sa Majesté peut disposer pour le moment. Mais le roi ne voulant pas, dans l'intervalle, manquer à vous

[1] Première lettre sur une paix régicide, 1796. Œuvres, vol. VIII.

témoigner, quelque imparfaitement que ce soit, les sentiments et les dispositions qu'il éprouve pour vous, Sa Majesté m'a donné l'ordre de vous proposer une pension immédiate de 1,200 livres sterling sur la liste civile, ce qui est la somme la plus considérable qu'il soit permis à Sa Majesté de fixer, soit en votre nom, soit au nom de mistriss Burke, comme cela vous conviendra. Je serai heureux d'apprendre ce que vous aurez décidé sur ce point, afin d'avoir la satisfaction de prendre les mesures nécessaires pour mettre immédiatement à exécution les instructions de Sa Majesté.

» J'ai l'honneur, etc.

» W. Pitt. »

M. Burke répondit par deux lettres, l'une ostensible et destinée à être montrée au roi, la seconde exprimant à M. Pitt sa reconnaissance personnelle.

« Beaconsfield, 31 août 1794.

» Cher monsieur,

» J'ai reçu ce matin votre très-aimable lettre du 30, me faisant connaître les bienveillantes dispositions de Sa Majesté envers les restes de cette famille désolée.

» Vous serez assez bon pour me mettre aux pieds de Sa Majesté avec toute l'humilité, le respect et la reconnaissance imaginables, et pour lui exprimer le profond et tendre sentiment que je conserverai de la libéralité et de la munificence de Sa Majesté à mon égard, ainsi que de la gracieuse condescendance dont Sa Majesté a bien voulu m'honorer dans un moment où ni moi, ni personne après

moi, ne pouvons plus aspirer à l'honneur et à la joie de lui rendre encore quelques services.

» Je n'ai jamais rien demandé. Je n'ai jamais pu me flatter moi-même au point de croire que ce que je faisais, soit dans le Parlement, soit au dehors, pût attirer l'attention royale. Je puis m'être trompé quelquefois dans ma conduite politique. Peu d'hommes ont été aussi longtemps engagés dans les affaires, et cela dans des temps aussi difficiles et aussi critiques, en restant sûrs de ne s'être jamais trompés. Mais je suis certain que mes intentions ont toujours été pures à l'égard de la couronne et de mon pays. C'est d'après ces intentions que Sa Majesté a bien voulu juger ma conduite, en les récompensant avec sa bienveillance et sa munificence royales. Je voudrais pouvoir témoigner la sincérité de ma reconnaissance par le zèle de mes services à venir ; mais cette satisfaction m'est refusée. Mon âge, mes infirmités physiques et l'accablement de mon esprit ne me laissent d'autre faculté que celle de prier, comme je le fais avec ardeur, pour la prospérité et la gloire du règne de Sa Majesté, afin qu'elle devienne, entre les mains de la providence, le grand instrument de la délivrance du monde, et qu'elle l'arrache aux périls de notre temps, les plus grands qui aient jamais menacé la race humaine.

» EDM. BURKE. »

« *P. S.* Pour des raisons évidentes, si cela est indifférent au service de Sa Majesté, je préférerais que la pension sur la liste civile fût placée sur la tête de mistriss Burke. »

« Beaconsfield, 31 août 1793.

» Cher monsieur,

» Je ne sais si les convenances me permettent d'adresser mes remercîments particuliers à un sujet dans une lettre destinée à remercier le roi d'une faveur émanée de la couronne ; mais il serait tout aussi contraire aux convenances, et bien plus contraire aux mouvements de mon cœur, de ne pas vous remercier tout particulièrement de la bonté, de la générosité, de la délicatesse que vous avez apportées dans la conduite de toute cette affaire ; je suis reconnaissant, à un architecte tel que vous, de ce qu'il veut bien entreprendre, non la réparation (cela est impossible), mais la conservation d'une ruine.

» Je ne puis vous cacher que ce que vous avez fait m'est non-seulement utile, mais nécessaire. Il fallait ce qu'il est, dites vous, dans vos intentions d'exécuter pour me donner le repos dont je peux jouir pendant les tristes années, les mois, peut-être les semaines pendant lesquelles je dois encore languir ici-bas. Je serais fâché de laisser sans satisfaction mes justes créanciers, et de ne pouvoir faire face à de légitimes obligations. Je serais plus malheureux encore que je ne le suis si j'étais obligé de mêler des préoccupations fort étrangères et des arrangements fort pénibles à ma lutte avec d'autres douleurs moins dégradantes, mais plus amères. Vous avez fait pour moi tout ce que des mains humaines pouvaient faire. Le projet actuel, c'est-à-dire le bienveillant message que le roi se propose d'adresser au Parlement, et ce que la loi lui permet de m'accorder, me délivreront du surcroît de chagrins qui avait déjà commencé à m'assaillir ; on regar-

dera cette garantie comme suffisante pour m'avancer une partie de l'argent actuellement nécessaire à mon repos, et le reste m'assurera une vie facile dans ma retraite, lorsque la réunion du Parlement vous aura permis de proposer le projet plus large qui doit me tirer d'embarras. Si je m'aventurais à vous suggérer quelque chose, je vous demanderais d'antidater la pension sur la liste civile, sans quoi l'état des payements ne rendra pas le soulagement aussi prompt que vous l'auriez sans doute désiré. J'ai l'esprit fort troublé, en sorte que je ne sais pas si je m'exprime avec quelque clarté. Mais soyez sûr, de quelque façon que je puisse m'exprimer, que je sens comme je le dois la noblesse de votre conduite dans cette occasion, et qu'il est impossible de souhaiter plus sincèrement honneur et succès à votre gouvernement, avec tout ce qui peut être satisfaisant pour vous, comme homme ou comme politique.

» J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus haute gratitude et considération, etc...

» EDM. BURKE. »

On échangea encore quelques explications sur les détails de l'arrangement proposé par l'intermédiaire du rév. Walter King, ami personnel de Burke. En conséquence, Pitt adressa à Burke une seconde lettre en ces termes :

« Downing-street, 18 septembre 1794.

» Mon cher monsieur,

» M. King n'a eu que hier l'occasion de me montrer votre lettre du 14. Je me flatte que je me trouverai d'ac-

cord avec vos désirs quant à la pension accordée présentement sur la liste civile, en donnant l'ordre de la placer à votre nom, pour votre vie et celle de mistriss Burke, à dater du 5 janvier 1793. Par rapport aux autres parties de l'arrangement qui réclament le concours du Parlement, mes intentions sont exactement ce que vous avez compris, et ce sera pour moi une portion honorable et satisfaisante de mon devoir que de saisir la première occasion de transmettre à la chambre les recommandations du roi pour la mise à exécution.

» Croyez-moi, cher monsieur, avec beaucoup de considération et d'estime etc...

» W. Pitt. »

Burke répondit comme il suit :

« Beaconsfield, 19 septembre 1794.

» Cher monsieur,

» Les malheureux habitants de cette maison vous sont infiniment obligés de la lettre si bonne et si consolante que j'ai reçue de vous ce matin. Vous avez tout arrangé de la manière la plus aimable et la plus généreuse à l'égard des vies, de la date apposée à la pension sur la liste civile, et de votre détermination de présenter le message de Sa Majesté au commencement de la session.

» Quant à nous, bien que nous ne puissions éprouver un véritable plaisir dans cette occasion, ni dans aucune autre, nous en ressentons une très-sincère reconnaissance. Si je ne pensais qu'à moi, ce qu'il y aurait de plus obscur et de

moins éclatant serait ce qui conviendrait le mieux à ma disposition actuelle qui restera la même jusqu'à la fin de ma courte existence. Tant que mon cher fils a vécu, il y avait certainement des choses qui me tenaient au cœur et dont le plus léger désir, dans mon état d'isolement, prouverait maintenant une bien misérable vanité. Il y en a d'autres pour lesquelles je ne suis ni ne dois être aussi indifférent.

» Ma première préoccupation est le payement de mes dettes; je veux être net à l'égard des individus, comme j'espère l'être à l'égard du public. Je sais que ceci rentre dans vos projets. Il faut que je dise que mon fils a porté les dettes fort au-dessous de leur véritable importance. Lorsque j'en suis venu à les examiner de près, je m'en suis aperçu. Il le savait comme moi. Mais il était plein de délicatesse envers vous, comme envers le public, et il avait l'esprit ferme et entreprenant; il était donc disposé à recevoir une succession un peu embarrassée, se fiant à la bonne administration et à la bonne fortune pour soutenir ces dettes ou pour s'en acquitter. J'espère cependant que cette affaire n'est pas assez au-dessous de la réalité pour amener des difficultés sérieuses dans vos arrangements.

» Quant à ce que doit faire le Parlement, je n'ai aucun désir d'augmentation sous ce rapport. Si la pension tout entière peut arriver à 2,500 livres sterling net, cela suffira à notre aisance personnelle, sans nous obliger, si tard dans la vie, à en changer toute l'organisation qui, sage ou non, justifiable ou non, est devenue pour nous une habitude; et à vrai dire nous ne sommes guère en condition de faire de nouveaux arrangements. Sans vous déranger davantage, nous remettons toute l'affaire à

votre générosité et à votre libéralité. Je suis sincèrement fâché de vous donner tant d'embarras.

» J'ai l'honneur d'être, avec le respect et la reconnaissance la plus sincère...

» EDM. BURKE. »

Ces nouveaux alliés étaient fort précieux pour M. Pitt. Ils rallièrent pour le moment autour de son étendard une partie des whigs, et de beaucoup la plus considérable. Ils lui apportèrent dans le pays une force nouvelle pour lutter contre les progrès des armes républicaines au dehors et des doctrines républicaines au dedans. Dans certains cas, il y gagna également l'appui d'hommes capables. Le duc de Portland, à la vérité, n'était assurément au premier rang ni comme politique ni comme orateur. Mais on le respectait à juste titre comme un homme d'honneur et de probité, et il avait beaucoup de poids, ayant été naguère choisi par tous les whigs pour leur ministre. En dépit de ce que le roi pouvait écrire alors à propos de la Jarretière : « Je ne vois pas pourquoi on entasserait sur la tête du duc de Portland des faveurs innombrables[1], » il était assurément fort important de faire entrer Sa Grâce dans le gouvernement. Lord Spencer ne brillait pas dans la discussion ; mais comme je l'ai déjà dit, il était très-capable en fait d'administration, et M. Windham était déjà arrivé aux premiers rangs dans la chambre des communes. Né en 1750 d'une ancienne famille du Norfolk, élu par Norwich depuis 1784, il avait occupé le poste de secrétaire d'Irlande sous le ministère de coalition. On a exactement décrit le caractère privé de Win-

[1] A M. Pitt, Windsor 13 juillet 1794.

dham en disant que c'était le modèle d'un vrai gentilhomme anglais. Fort adonné aux plaisirs de la chasse et à tous les exercices du corps, lorsqu'il était dans son château de Felbrigg, il s'occupait activement des affaires du comté. Mais à Londres il faisait preuve de goûts et de talents qui ne s'accordent pas toujours avec ce genre d'habitudes. Il prenait plaisir à des études d'érudit, à des amitiés littéraires, et s'attacha tout particulièrement d'abord à Johnson, puis à Burke. Il apportait, dans toutes les affaires de la vie publique ou de la vie privée, un sentiment d'honneur si délicat qu'il touchait à la chevalerie. Son éloquence était rehaussée, non-seulement par la grâce de ses manières, par la beauté de son visage et la noblesse de sa physionomie, mais encore par la finesse de ses arguments et la franchise de ses opinions. On pouvait parfois l'accuser de rechercher la singularité, jamais de faire la cour au pouvoir.

Cette alliance d'hommes politiques, formée avec tant de peine, fut en danger de se rompre à peine établie. On s'était mal entendu au sujet du duc de Portland. Lorsque la troisième charge de secrétaire d'État fut rétablie, Pitt avait résolu de partager comme il suit les devoirs et le patronage mis naguère dans les mêmes mains : Dundas devait avoir les colonies, les affaires des Indes Orientales, et la direction de la guerre. Le duc de Portland devait avoir la Grande-Bretagne et l'Irlande, c'est-à-dire le soin de la paix et de la police intérieure du pays. Mais soit que M. Pitt ne se fût pas bien expliqué avec le duc, soit que le duc n'eût pas bien compris son explication, on s'aperçut au dernier moment que Sa Grâce comptait sur tout le pouvoir et tout le patronage que Dundas possédait tout récemment encore. Dans cette situation Dundas voulait

se retirer par générosité. Il déclara qu'il rendrait les sceaux et qu'il renoncerait à diriger la guerre. Pitt, désolé et inquiet, écrivit à Dundas la lettre suivante. L'original existe encore non à Melville-Castle, mais à Armston.

« Downing-street, mercredi 9 juillet 1794, 11 h. 1/2.

» Cher Dundas,

» Le chancelier m'a envoyé la lettre qu'il avait reçue de vous, et je ne puis véritablement vous exprimer les inquiétudes qu'elle m'a causées. Je renoncerai à tout espoir de continuer les affaires avec quelque satisfaction, et vous me briserez le cœur si vous persistez dans votre résolution. Si j'avais eu la plus légère idée des conséquences, rien n'aurait pu me décider à consentir à la mesure qui nous a conduits où nous en sommes, et cependant, après tout ce qui s'est maintenant passé, il me paraît impossible de reculer. Dans cette situation, permettez-moi de vous demander comme une faveur personnelle, et le plus énergiquement possible, de consentir à rester secrétaire d'État aux conditions proposées. Je suis convaincu que pour les raisons politiques, et pour votre propre honneur, c'est ce que vous devez faire; mais je veux vous le demander comme la plus grande preuve d'amitié que vous me puissiez donner; et vous m'en avez déjà tant donné que je me flatte que vous ne me refuserez pas celle-ci, sachant combien elle me tient au cœur; en tout cas, donnez-moi, je vous prie, l'occasion d'en causer avec vous. Je dîne chez le chancelier; peut-être pourriez-vous venir dîner en ville, pour vous en retourner dans la soirée. Si vous

le pouvez, ayez la bonté de passer chez moi, et nous irons à Bedford square[1] ensemble.

» Tout à vous.

» W. PITT. »

« J'espère, s'il est possible, recevoir votre réponse avant d'aller à Saint-James, et être ainsi délivré des inquiétudes que j'éprouverai en l'attendant. »

Voici la réponse de Dundas :

« Wimbledon, 9 juillet 1794.

» Mon cher monsieur,

» La lettre que je viens de recevoir de vous m'a causé le plus vif chagrin. Ma seule consolation, c'est qu'en recevant la lettre que je vous ai écrite ce matin, vous devez vous être convaincu que ni le service public ni votre agrément personnel n'ont rien à voir dans cette affaire, tandis que mes sentiments et l'estime publique souffriraient fort de la ligne de conduite que vous proposez ; il est hors de question pour vous de reculer. A vrai dire, dès que j'ai appris la probabilité d'un malentendu, ce qui m'est venu de Nepean, il peut vous dire que mon parti a été pris de rendre impossible qu'on élevât une question sur ma situation.

» Tout à vous.

» Henry DUNDAS. »

M. Pitt cependant ne se tint pas pour battu ; il alla à

[1] Le chancelier vivait, n° 15, Bedford square.

Saint-James, et il persuada au roi d'agir personnellement auprès de M. Dundas.

Le roi écrivit à celui-ci :

« Saint-James, 9 juillet 1794.

» M. Pitt vient de m'apprendre la belle conduite de M. Dundas au sujet du malentendu qui s'est élevé avec le duc de Portland, parce qu'il n'avait pas bien compris sur quel pied il devait recevoir les sceaux du département de l'intérieur. Sans approuver complétement l'annexion des Indes Occidentales au département de l'intérieur, je consentirai à regret à cet arrangement; mais en même temps, j'engage M. le secrétaire Dundas, de la manière la plus pressante, à rester secrétaire d'État pour la guerre, c'est-à-dire à conserver la correspondance tant que la guerre durera. J'ai chargé M. Pitt de remettre ceci à M. le secrétaire Dundas et d'en causer avec lui.

» GEORGE R. »

Armé de cette lettre, Pitt se rendit lui-même chez Dundas, qu'il trouva à table avec sa famille, et il insista de nouveau si vivement auprès de son ami qu'il l'emporta. « Me voilà donc ici, » écrivait Dundas à son cousin, Robert Dundas, lord avocat, « il faut que je reste ministre responsable avec beaucoup de peine, sans pouvoir et sans patronage, puisque j'ai tout remis entre les mains du duc de Portland. »

Il y avait aussi d'autres amis de Pitt à qui cette nouvelle alliance causait quelques inquiétudes : « N'avez-vous aucune crainte, » lui dit l'orateur, « de vous trouver en minorité dans votre propre cabinet ? » La réponse de

Pitt, rapportée longtemps après par lord Sidmouth, fut celle-ci : « Je n'ai point d'inquiétude à ce sujet, j'ai beaucoup de confiance en mes nouveaux collègues ; plus encore en moi-même[1]. »

Le mois de juillet 1794, qui vit cette accession de forces au gouvernement anglais, vit la chute du gouvernement français. Depuis quelque temps l'autorité de Robespierre était en fait devenue dominante ; mais plusieurs de ses collègues dans le comité de salut public étaient secrètement ses ennemis. Collot, Billaud-Varennes et Barrère étaient jaloux de son pouvoir. Bien d'autres, dans la Convention et au dehors, étaient las de ses cruautés. Enfin le jour de la délivrance arriva. On a longtemps conservé en France le souvenir du 9 thermidor, suivant le nouveau calendrier républicain, ou suivant le nôtre, du 27 juillet. Tallien conduisit l'attaque contre le tyran. Les récents complices de ses crimes s'éloignèrent peu à peu de lui ; soutenu par Couthon et Saint-Just, ses deux collègues du comité, qui lui restaient encore fidèles, Robespierre se trouva en minorité dans la salle de l'assemblée, et fut écrasé à l'hôtel de ville. Le pistolet avec lequel il chercha à se brûler la cervelle manqua son coup. Le lendemain, à demi mort, la mâchoire fracassée et rattachée par un mouchoir ensanglanté, il fut conduit à la guillotine vengeresse au milieu des cris des milliers d'hommes délivrés par sa mort.

Le règne de la terreur tomba avec cet homme de sang. Le gouvernement qui lui succéda n'aurait peut-être pas mérité, dans un autre pays ou dans un autre temps, le titre de sage et de clément; mais après le règne de Robes-

[1] Vie de lord Sidmouth, par le doyen Pellew, vol. Ier.

pierre, il méritait au plus haut point ces deux titres. On ouvrit les portes des prisons ; la guillotine cessa de fonctionner tous les jours ; on annula les plus odieux des récents décrets. Les Jacobins, qui se levèrent de nouveau en armes et qui se battirent dans les rues de Paris pour reprendre le pouvoir qu'ils avaient perdu, furent maintenus dans l'ordre d'une main ferme. La confiance publique commença à renaître lentement.

Mais quel que pût être le gouvernement de la république, l'ardeur martiale de ses armées ne variait pas. Du côté des Pyrénées un corps de troupes françaises envahit la Catalogne et un autre la Biscaye; ils mirent les forces espagnoles en déroute et poussèrent en avant, l'un vers Figueras, l'autre vers Tolosa. La cour de Madrid, complétement humiliée, fut bientôt contrainte de demander la paix. Du côté de l'Italie, les Sardes furent chassés des défilés des Alpes. En Belgique, le général Jourdan et le général Pichegru, maîtres déjà de Bruxelles et de Gand, ne prirent que le temps d'assiéger et de prendre les places fortes restées sur leurs derrières, telles que Landrecies et Condé. Au commencement de septembre, ils reprirent leur marche et obligèrent le duc d'York à se retirer derrière la Meuse, et le général Clerfait au delà de la Roer.

A cette époque, le général Clerfait commandait toute l'armée autrichienne, en remplacement du prince de Cobourg qu'on avait rendu responsable des échecs du printemps précédent. Mais les inconvénients d'un commandement divisé et sans grande efficacité n'étaient que trop apparents. M. Windham, qui était allé visiter le quartier général anglais, en fut très-frappé, ainsi que lord Cornwallis qui venait d'arriver de l'Inde et que M. Pitt avait prié de conférer avec les ministres de l'empereur à Bruxelles. Les

rapports de l'un et de l'autre ne furent point du tout rassurants.

Dans cette situation, le gouvernement anglais conçut l'idée de faire nommer lord Cornwallis, qui jouissait à juste titre d'une grande réputation, commandant en chef de toutes les forces qui occupaient encore récemment la Flandre. Le nouveau lord du sceau privé, qui avait été envoyé à Vienne en ambassade extraordinaire, eut mission de faire cette proposition au premier ministre autrichien. Ce n'était plus Kaunitz, mais Thugut. Il était né en 1739, c'était le fils d'un armateur de Linz. Son véritable nom était Thu-nig-gut (« fait pas de bien »). Mais Marie-Thérèse, trouvant ce nom de mauvais augure, l'avait changé en Thu-gut (« fait du bien »[1]).

Deux obstacles cependant s'élevèrent contre ce projet. D'abord le duc d'York déclara que, dans ce cas, il quitterait son poste et retournerait en Angleterre, et le roi approuva vivement cette résolution de son fils favori[2]. En second lieu, la cour de Vienne témoigna une grande répugnance, qui n'eût peut-être pas été invincible, à l'idée de placer un étranger à la tête de ses armées. Mais nous trouverons le meilleur résumé de l'état des choses à cette époque dans les deux lettres suivantes de M. Pitt; la première en date, à une seule exception près, que j'aie trouvée dans ses papiers à l'adresse de lord Chatham.

[1] Voir l'*Autriche* du docteur E. Vehse, vol. IX.

[2] Le duc d'York au roi, 4 septembre, et le roi à M. Pitt, 9 septembre 1794, toutes deux dans les manuscrits de M. Pitt; la dernière est publiée dans mon appendice.

» Downing-street, lundi 22 septembre 1794.

» Mon cher frère,

» Je vous envoie une lettre qui m'est venue ce matin de Prigent qui arrive de l'armée des chouans en passant par Jersey. La lettre est, me dit-on, du capitaine d'Auvergne. Prigent amène avec lui le comte de Puisy[1], l'un des généraux royalistes dont il faut naturellement tenir la venue secrète, s'il est possible. Le comte de Puisy est souffrant, en sorte que je ne l'ai pas encore vu, mais les lettres de lord Balcarres parlent de lui dans les meilleurs termes. Si on peut se fier à lui, ses renseignements seront très-précieux.

» Prigent raconte en général que les royalistes sont très-nombreux et les républicains fort peu. Il doit donner tous les détails par écrit. En attendant, je soupçonne quelque exagération dans son récit, ce qui était évidemment le cas dans le rapport que nous venions de recevoir la dernière fois que je vous ai écrit. A la vérité, la personne qui apportait les nouvelles s'est trouvée ne mériter aucune confiance. Lorsque je saurai plus exactement le résultat des renseignements de cette fois, je vous les enverrai. Dans l'intervalle, je ne suis pas bien sûr si je dois conclure, de votre réponse à ma dernière lettre, que le transport des renforts doit être confié à quelqu'une des escadrilles en croisière, sans employer l'amiral Vandeput à ce service, ou si vous voulez dire qu'on pourrait mettre une partie de l'une des escadres sous ses

[1] M. de Puisaye.

ordres dans ce but. Peut-être les détails que nous allons apprendre influeront-ils sur notre décision à ce sujet, comme sur toutes les autres parties de la question.

» Tout à vous affectueusement.

» W. PITT. »

« Vous voyez que les nouvelles de Flandre continuent à être très-peu satisfaisantes, et bien que la retraite du duc d'York fût, j'en suis convaincu, absolument nécessaire, il y a de plus en plus des raisons de craindre que l'armée n'ait point de confiance dans la direction qu'il donne en général aux affaires, et tant qu'il en sera ainsi, il n'y a pas beaucoup de chance de rétablir les choses. »

« Downing-Street, 24 septembre 1794.

» Mon cher frère,

» Les renseignements que donne le comte de P... et dont il m'a promis de me donner les détails par écrit, semblent devoir être fort importants ; mais ils ne se rapportent qu'à la Bretagne, et non au Poitou. Les renforts pour ce point nécessiteront encore, je crois, une expédition séparée. Quant à la Bretagne, il dit qu'il peut indiquer divers points où le débarquement des troupes et des approvisionnements serait praticable, dans le voisinage de Saint-Cast et de Saint-Brieuc, et il s'engagerait, au nom des royalistes, à amener sur la côte des forces considérables pour les recevoir. Il donne de très-bonnes raisons pour essayer de débarquer quelques troupes, voire même quelques milliers d'hommes avant l'hiver ; avec ce secours, il ne croit pas douteux que les royalistes puissent se main-

tenir jusqu'au printemps; alors nous pourrons agir sur une plus grande échelle. La proximité du théâtre de ces opérations nous offrira sans doute de grandes facilités, et il me semble qu'au premier abord la perspective est assez tentante, si nous pouvons réunir les troupes, ce qui est difficile, mais non impossible, j'espère. Windham sera probablement de retour dans quelques jours. Il me paraît clair que, si lord Cornwallis prend le commandement en chef, le duc d'York reviendra définitivement. Toutes les nouvelles que nous recevons du cabinet autrichien et de l'armée, depuis que nous avons formé le projet d'envoyer lord Cornwallis, nous font douter d'ailleurs qu'ils nous assurassent un concours sérieux, même dans le cas où nous achèterions leur consentement à cet arrangement. Lord Spencer a donc pour instructions, dans le cas où la cour de Vienne n'aurait pas accepté la proposition, de ne pas la presser davantage; dans ce cas, nous pensons à restreindre nos opérations du côté de la Flandre et à porter surtout nos efforts sur la côte de France.

» Tout à vous affectueusement.

» W. Pitt. »

Rien ne pouvait être en effet moins satisfaisant, d'après les nouvelles venant du continent, que les perspectives d'avenir de cette coalition désunie. La Prusse refusait ouvertement de prendre une part active à la guerre, et cherchait à ouvrir des négociations pour une paix particulière. L'Autriche, qui désespérait de conserver la Flandre, nous sommait en quelque sorte de lui payer la défense de son territoire. Ce ne fut qu'à force de subsides énormes et réitérés de l'Angleterre, (l'un d'eux s'éleva à cette époque à 6,000,000 livres sterling), que nous pûmes obtenir,

après la première campagne, qu'une armée autrichienne se mit en mouvement.

Cependant les Français, formant deux grandes divisions, poursuivirent leurs succès. Le 2 octobre, le général Jourdan, livrant bataille à Clairfait à Ruremonde, obtint une victoire complète. Les Autrichiens furent repoussés en désarroi au delà du Rhin pendant que les Français triomphants prenaient possession de Cologne et de Bonn. Sur la gauche, le général Pichegru, franchissant la frontière de Hollande, attaqua et réduisit l'importante place de Bois-le-Duc, tandis que le duc d'York, après plusieurs échecs, se vit obligé de se retirer derrière le Wahal. La Hollande se trouvait dans un péril imminent. La meilleure chance de la sauver était, à l'avis de M. Pitt, de mettre les opérations militaires sous une direction générale unique. Avec l'assentiment du roi, il proposa au gouvernement hollandais, au commencement d'octobre, d'offrir au duc de Brunswick le commandement des troupes du roi et des leurs. Il fut entendu que le duc d'York consentait à servir sous ses ordres. Les Hollandais acceptèrent, et l'offre fut faite, mais le duc de Brunswick refusa.

On passa encore six semaines en Hollande, six semaines marquées par des difficultés croissantes, résultant du rang et des prétentions du duc d'York combinées avec sa jeunesse et son inexpérience. Dans cette conjoncture critique, M. Pitt résolut de risquer de déplaire à son maître plutôt que de faire tort à son service. Il adressa au roi une lettre dont on ne trouve point de copie dans ses papiers, mais dont on peut saisir la teneur d'après la réponse du roi. Son but était de presser le roi de rappeler son fils du commandement. Le roi reçut cette communication avec chagrin; elle lui causa même de l'angoisse, mais il ne s'y

opposa pas. Au commencement du mois de décembre, Son Altesse Royale revint donc en Angleterre, laissant les forces anglaises et hanovriennes sous les ordres du général hanovrien Walmoden[1].

La guerre continuait dans les Indes Occidentales. On avait envoyé de ce côté une expédition : les vaisseaux, sous les ordres de l'amiral sir John Jervis, et les troupes sous les ordres du général sir Charles Grey, unirent leurs efforts, et réduisirent successivement la Martinique, Sainte-Lucie et la Guadeloupe. Mais on détacha quelques régiments pour faire une descente à Saint-Domingue, ce qui fournit une occasion favorable à une escadre qui avait été dépêchée de France avec quinze cents soldats à bord. Ils étaient sous les ordres de Victor Hugues, délégué de la Convention. D'autre part les rangs des troupes anglaises à la Guadeloupe s'étaient éclaircis, non-seulement parce qu'on en avait détaché un certain nombre, mais par les terribles effets de la fièvre jaune. Dans cette situation, Victor Hugues réussit à reprendre l'île, infligeant des châtiments terribles aux membres du parti royaliste qui lui tombèrent entre les mains, et, toutes les fois qu'ils lui échappaient, brûlant et dévastant leurs propriétés.

[1] Voir à la fin du volume la lettre du roi, 24 novembre 1794.

CHAPITRE XIX

— 1794 —

Émeutes dans Londres. — Raccoleurs et recrues. — Poursuites pour haute trahison. Procès de Hardy, Horne-Tooke et Thelwall. — Échec du gouvernement. — Efforts de M. Pitt pour fortifier son ministère. — Coup d'œil rétrospectif sur les affaires d'Irlande. — Entrevue entre Pitt et Grattan. — Correspondance de Pitt et de Windham. — Mémorandum de Pitt. — Retraite de lord Westmoreland, et nomination de lord Fitz-William comme lord lieutenant d'Irlande. — Réunion du Parlement. — Discours du roi. — Amendement de Wilberforce. — La Hollande subjuguée par les Français. — Lord Cornwallis entre dans le cabinet.

A Londres, plusieurs émeutes eurent lieu pendant l'été; elles étaient causées par l'existence supposée sinon réelle de maisons de raccoleurs. Depuis le commencement de la guerre il existait en Angleterre des antres de cette espèce où l'on attrapait les hommes pour les enrôler de force comme soldats; en Hollande, ils existaient même en temps de paix, pour le service des colonies. Là on désignait les raccoleurs sous le nom expressif de « *Seelen Verkaufer,* » vendeurs d'âmes. Nicolaï décrit avec une terrible énergie les horreurs de ce système dans un ouvrage bien connu[1].

A Londres, il arriva qu'un jeune homme nommé

[1] *Sebaldus Nothanker,* vol. III.

George Howe se jeta par la fenêtre dans une cour près de Charing-Cross et fut tué sur place. On prétendit que c'était une maison de raccoleurs, et on crut implicitement à ce bruit. Lors de l'enquête du coroner, on apprit que c'était une maison de mauvais renom, sans aucun rapport avec le service du recrutement. Mais, dans l'intervalle, la populace s'était chargée de faire justice. Elle démolit l'intérieur de la maison et fit du dommage dans quelques autres ; on allait procéder à d'autres actes de violence lorsque la foule fut dispersée par un détachement de soldats, heureusement sans effusion de sang.

Ces émeutes se renouvelèrent à la suite d'un autre accident du même genre. A Banbury un certain Edward Barrett fut amené comme une recrue régulièrement enrôlée. Mais, à la présentation, il déclara qu'il avait été enivré par deux officiers recruteurs à Londres, amené dans un café à l'enseigne du Cheval-Blanc, dans Whitecomb-Street, forcé de signer une attestation, et qu'on lui avait volé sa montre d'argent et ses boucles d'argent. Cette plainte officiellement présentée, on envoya à Londres, sous bonne garde, les deux sergents recruteurs qu'elle regardait. Il y eut d'abord un interrogatoire à Bow-Street, et puis un procès à Old Bayley. Mais, aux premières nouvelles de cette affaire, la foule se souleva de nouveau. Elle exerça sa vengeance sur le Cheval-Blanc de Whitecomb-Street et sur plusieurs autres maisons du service de recrutement à Holborn, Barbican et Clerkenwell. Ces émeutes, qui n'allèrent pas jusqu'à effusion de sang, continuèrent plusieurs jours, et si l'on n'eût pas eu de fermeté, elles auraient pu amener les mêmes résultats qu'en 1780. Mais, dans cette occasion, la grande ville fut efficacement protégée non-seulement par les troupes régulières, mais par

la nouvelle association des volontaires « les aristocrates, » comme les appelait le parti révolutionnaire : car à cette époque, en Angleterre comme en France, on appelait habituellement aristocrates, non-seulement les hommes riches et de haut rang, mais tous les amis de l'ordre et de la légalité. Ceux-ci ripostaient à leur tour par le surnom de « Jacobins. »

Le lecteur ne manquera pas de remarquer que, dans l'affaire de Barrett comme dans celle de Howe, la multitude exerça « la justice de Jedburgh, » comme on disait sur les frontières d'Écosse, dans toute l'étendue du mot. D'abord l'exécution, ensuite l'accusation bien établie, et enfin les témoignages! Lorsque le procès de Barrett arriva régulièrement devant les tribunaux, on put voir combien la colère de la multitude l'avait détournée du droit chemin. Il fut prouvé, par exemple, qu'au moment où Barrett soutenait qu'on lui avait volé sa montre et ses boucles, il n'avait sur lui ni boucles ni montre. Enfin le jury, se tenant pour satisfait, pria le juge de s'épargner la peine de résumer les débats, et prononça la non-culpabilité des sergents en envoyant Barrett en prison sous la prévention de faux témoignage.

La fermentation révolutionnaire dans ce pays-ci, venue trop évidemment de France, n'était pas très-dangereuse quand elle éclatait en émeutes et en tumultes; c'était surtout lorsqu'elle couvait dans les complots et les conspirations qu'elle était formidable. Le gouvernement avait résolu de poursuivre avec la dernière rigueur les meneurs des complots, toutes les fois qu'on pourrait les découvrir ou les convaincre, en les accusant de haute trahison. Deux affaires de ce genre, celles de James Watt et de David Downie, arrivèrent devant la haute cour d'Edimbourg aux

mois d'août et de septembre. Les deux accusés appartenaient à la Société des amis du peuple, qui agissaient secrètement de concert avec la Société de correspondance et la Société constitutionnelle de Londres. On prouva que les deux prisonniers s'étaient activement occupés de la préparation des piques et d'autres mesures pour un soulèvement populaire combiné. La culpabilité de tous deux fut reconnue, mais Downie fut recommandé à la miséricorde royale ; recommandation à laquelle on eut naturellement égard. Watt, au contraire, fut pendu devant la Tolbooth.

En Angleterre, les poursuites de haute trahison avaient commencé beaucoup plus tôt, mais elles étaient entravées de grands obstacles. Outre les huit personnes envoyées en prison sous ce chef au mois de mai, on comprit encore cinq personnes, au mois de septembre, dans la même accusation. On y comptait entre autres Thomas Holcroft, membre de la Société constitutionnelle et dont on se rappelle encore le nom comme auteur dramatique[1].

Tandis que les procès traînaient ainsi, l'opposition faisait tout ce qu'elle pouvait pour les décrier. Tous ces complots étaient imaginaires, disait-on ; ce n'était que l'effet de la crédulité populaire et de la méchanceté du ministère. Il survint avant le procès un incident qui n'était pas contraire à cette idée et dont on profita en conséquence. On fit savoir au gouvernement que certaines personnes, membres obscurs de la Société de correspondance, avaient formé le projet d'assassiner le roi en lançant contre lui une balle empoisonnée à travers un fusil à air. Les accusés furent arrêtés et interrogés par le

[1] Voir à ce sujet la lettre d'Holcroft à sa fille, 30 septembre 1794, insérée dans ses mémoires par Hazlitt.

conseil privé, mais on ne put trouver aucune preuve assez sérieuse pour soutenir une accusation aussi grave. Dès le début l'histoire fut reçue avec dérision. Peut-être avait-elle été inventée dans ce but. On surnomma l'affaire « le complot des sarbacanes » (*pop-gun-plot*), et il faut croire que cette mystification eut une influence importante, bien qu'indirecte, sur l'esprit public par rapport aux procès politiques alors imminents.

Le premier de tous devait être celui du cordonnier Thomas Hardy. Il commença le 28 octobre devant un jury spécial. Sir John Scott, comme avocat général, entama les poursuites; son discours, y compris les pièces qu'il lut, dura neuf heures; qu'il me soit permis de dire en passant qu'on peut se demander si des discours de cette longueur sont jamais bien utiles à leur cause. Bien des années après un membre de ce jury disait à M. Adolphus[1] : « Monsieur, quand même les preuves eussent été bien plus convaincantes, j'aurais eu beaucoup de peine à condamner des hommes pour un crime qu'il avait fallu neuf heures à l'avocat général pour nous décrire. »

Dans ce long mais habile discours, sir John Scott déclara qu'il allait montrer le véritable but de la Société de correspondance dont Hardy avait été le secrétaire; le but n'était autre que le renversement du pouvoir royal, et l'établissement d'une Convention, comme en France. Sir John donna d'abord comme preuve les papiers qui avaient été saisis: ils traitaient pour la plupart de questions pratiques et étaient conçus en termes réservés. Mais il y avait, dans le nombre, des plaisanteries grossières et infâmes. Il y avait surtout une fausse affiche de théâtre

[1] *Histoire d'Angleterre* d'Adolphus, vol. VI.

annonçant « une farce nouvelle et divertissante appelée la guillotine ou la tête de George dans un panier. Vive la liberté! vive la république! »

En second lieu, sir John comptait sur les nombreux témoins qui avaient fait partie de la Société ou qui avaient assisté à ses réunions, et qui racontaient ce qu'ils avaient vu ou entendu. Il y avait, par exemple, John Cammage, qui pouvait parler de la préparation des piques à Sheffields et auquel on avait montré le modèle d'un autre instrument hérissé de pointes, qu'on appelait « le chat de nuit[1] » et qu'on devait jeter dans les rues pour arrêter la marche de la cavalerie. Il y avait George Sanderson qui répondit comme il suit à la question de M. Law : « Quelqu'un des membres annonça-t-il ce jour-là quelque bonne nouvelle ou du moins ce qu'on appelait des bonnes nouvelles? — Oui, il y avait ce soir-là de bonnes nouvelles, comme on disait; — Qu'est-ce que c'était? — La défaite d'une partie de l'armée anglaise... je ne sais laquelle. »

Un autre témoin, Edward Gosling, parla du langage que lui avait tenu Baxter, membre très-actif de la Société. « Pour ma part, » disait Baxter, « je ne désire pas que le roi ni personne de sa famille perde la vie, mais il me semble qu'ils pourraient s'en retourner en Hanovre. Quant aux autres, il faut s'attendre à quelque effusion de sang. Il y a des gens qui ont tellement insulté le peuple qu'il n'est pas dans la nature humaine de les épargner. » — « Nommait-il quelques-unes de ces personnes? demanda

[1] Voir sur ces chats de nuit les procès politiques de Howell, volume XXIV. Ils ressemblaient aux *craw-taes* d'Écosse qu'on retrouve encore quelquefois sur le champ de bataille de Bannockburn, d'après sir Walter Scott.

M. Garrow. — Il en nommait plusieurs, mais je ne me rappelle pas tous les noms; M. Pitt en était, M. Dundas aussi. »

M. Erskine, comme avocat du prisonnier, fit cependant subir à tous ces témoins un contre-interrogatoire avec son habileté accoutumée. Il entraîna les uns dans des contradictions apparentes, il détruisit la réputation des autres en les traitant d'espions. En s'adressant à George Sanderson dont je viens de citer le témoignage, il tourna ainsi l'une de ces questions : « Quelle date avez-vous prise, mon bon monsieur l'espion? — Je ne crois pas, répliqua ce témoin, que dans, dans ce cas-ci, il y ait aucune honte à être un espion. » Là-dessus, le lord grand juge Eyre intervint : « M. Erskine, ces observations seront plus convenables quand elles s'adresseront au jury. »

On dit que, jusqu'à cette époque, à peine existait-il en Angleterre un exemple d'un procès de haute trahison qui eût duré plus d'une séance. Mais minuit arriva cette fois avant qu'on eût fait grand progrès dans les dépositions des témoins pour la couronne. Il fallut donc ajourner au lendemain, et la cour siégea, jour après jour, du mardi au samedi. Le samedi 1er novembre, à deux heures de l'après-midi, Erskine se leva pour la défense. Il parla sept heures, jusqu'à ce que sa voix et ses forces venant à céder, il fût obligé de s'appuyer sur le bureau et de parler tout bas au jury. Mais le silence était si profond que tout le monde entendait cette voix épuisée. Jamais l'attente publique, quelque vive qu'elle pût être, ne fut plus complétement satisfaite. Jamais son admirable talent d'avocat ne brilla d'un plus vif éclat. On peut dire que ces procès politiques portèrent au faîte sa grande réputation juri-

dique. En dehors de plusieurs arguments secondaires qu'il prit soin de mener tous à leur but, il chercha surtout à prouver que la loi de haute trahison, infligeant, comme elle le faisait, les peines les plus terribles, demandait à être interprétée littéralement et dans les termes les plus stricts. Elle avait été conçue pour protéger la vie et la personne royale, pour défendre le gouvernement du roi ; en conspirant contre l'autorité légale du roi, à supposer même pour un moment que cette conspiration fût prouvée, on commettait un grand crime que la loi était prête à punir; mais ce n'était pas le crime indiqué par l'accusation; ce n'était pas la haute trahison telle qu'elle est définie par l'acte d'Édouard III.

Le lundi et les jours suivants, le procès continua. Le duc de Richmond fut appelé pour témoigner de l'authenticité de sa lettre au colonel Sharman en 1783, à laquelle la Société de correspondance et la Société constitutionnelle avaient souvent emprunté avec bonheur des citations qui exprimaient dans un langage énergique la nécessité d'une réforme dans le Parlement. Lord Lauderdale, M. Sheridan, M. Philip Francis et quelques autres rendirent témoignage à la convenance de la conduite de Hardy et de ses amis, autant qu'ils avaient pu en juger. Le second avocat, M. Gibbs, plus tard sir Vicary Gibbs, prononça un second discours en faveur du prisonnier, et l'avocat général sir John Mitford répondit, au nom de la couronne, par un discours qui dura dix heures. Le lord grand juge résuma les débats avec une stricte impartialité, et le huitième jour du procès, après s'être consultés pendant trois heures, les jurés déclarèrent que l'accusé n'était pas coupable.

Il était d'usage dans les poursuites politiques, lorsque

plusieurs personnes étaient arrêtées sous le même chef d'accusation, et que le procès du premier accusé amenait son acquittement, de tenir cette décision pour péremptoire sur le sort des autres ; mais, dans cette circonstance critique, l'importance des intérêts engagés décida le gouvernement à suivre une autre marche. On résolut de procéder à juger John Horne Tooke, sur le même chef, avec les mêmes preuves.

Le second procès commença donc. Erskine était encore cette fois l'avocat du prisonnier, mais celui-ci prit lui-même une part active dans sa défense. Le vieil adversaire de Junius et de Thurlow reprit avec délices ses guerres intellectuelles. Il se montra, comme par le passé, vif, hardi, l'esprit toujours présent ; soit en interrogeant les témoins, soit dans ses réparties contre la cour, il se permit une série de saillies que l'autorité des juges ne put arrêter, et qui furent accueillies par les rires de l'auditoire. Erskine, cependant, fit comme la dernière fois, un discours très-efficace pour la défense. Puis vint toute la foule des témoins réunis plutôt pour l'effet que dans un but d'utilité. M. Pitt et le duc de Richmond furent appelés pour témoigner de la part qu'ils avaient prise autrefois aux réunions et aux associations pour la réforme parlementaire. Le comte Stanhope et le révérend Christophe Wywill témoignèrent sur les mêmes affaires, à un point de vue différent. Le major Cartwright parla de la fondation et des premiers pas de la Société constitutionnelle. M. Fox, M. Sheridan, M. Philip Francis témoignèrent en faveur de M. Tooke, qu'ils connaissaient depuis longues années, dirent-ils, et dont ils n'avaient jamais connu les opinions politiques pour révolutionnaires, ni même pour exaltées. Il avait coutume, disait-on, de refuser sa coopé-

ration aux hommes d'idées plus avancées, par un raisonnement ingénieux quoique peu concluant, dont on s'est couramment servi depuis ce temps : « Si je monte dans la diligence de Windsor avec plusieurs autres personnes, » disait M. Tooke, « nous voyageons ensemble tant que cela nous convient. Quand je me trouve à Hounslow, je descends; ceux qui veulent continuer peuvent aller à Windsor, où il leur plaît. Mais une fois que je suis à Hounslow, je descends, je n'entends pas aller plus loin, par... » et ici l'ancien ecclésiastique prononça un juron[1] !

Dans ce cas, les jurés se retirèrent pendant huit minutes seulement avant de déclarer que l'accusé n'était pas coupable. La plupart des prisonniers furent mis en liberté sans qu'on produisît contre eux aucune preuve. Mais les avocats de la couronne résolurent de procéder à un troisième procès, celui de John Thelwall, qui avait joué dans les sociétés un rôle beaucoup plus actif que Hardy ou Horne Tooke. Il était fier de la réputation de ses leçons libres, et on raconte qu'il était un client fort incommode. A un certain moment, il était si mécontent qu'il écrivit sur un morceau de papier qu'il jeta à Erskine : « Je veux être pendu si je ne plaide moi-même ma cause ; » à quoi son avocat répondit : « Vous serez pendu si vous plaidez. » L'issue du procès fut cependant la même. Erskine fut encore cette fois le principal avocat, et cette fois encore le jury acquitta l'accusé.

Ainsi se terminèrent les poursuites de la couronne. Pendant tout le cours des débats, le sentiment de la multitude avait été très-vif en faveur des accusés. Le dernier

[1] Témoignage du major Cartwright. Procès politiques, vol. XXV.

jour des procès, il y eut le soir des feux de joie et des torches allumées dans les rues. On détela les chevaux d'Erskine, et on le traîna chez lui au milieu des acclamations de la foule. Une fois arrivé à Sergeant's Inn avec Gibbs à ses côtés, il se donna le plaisir de faire de la fenêtre un dernier discours. Lorsque, par la suite, il se vantait de cette ovation, ses amis cherchaient quelquefois à le faire enrager, en affirmant, faussement peut-être, que les patriotes qui avaient dételé ses chevaux avaient oublié de les lui rendre.

Le résultat de ces procès fut naturellement un grand triomphe pour l'opposition et un échec éclatant pour le gouvernement. La plupart des écrivains, jugeant la mesure d'après ses résultats, ont attaqué l'opportunité de l'accusation. Cependant on peut se demander quel est le gouvernement qui eût pu passer sous silence le langage et les actes que s'étaient permis certains membres des deux sociétés, ainsi que le prouva leur procès. On peut se demander si ces poursuites, tout en échouant, ne valaient pas mieux pour l'État que le silence ou l'indulgence. Les cœurs loyaux, parfois séduits ou égarés, avaient maintenant la preuve du véritable but et des intentions de l'une au moins des deux sociétés. Les chefs révolutionnaires pouvaient triompher d'être restés dans la légalité, d'après la décision d'un jury, mais ils devaient sentir qu'il y avait, un peu plus loin, des limites qu'ils ne pouvaient franchir sans un péril imminent pour eux-mêmes. On pourrait donc dire peut-être qu'en fait, si les traîtres restèrent impunis, on arrêta du moins la trahison.

En tout cas, M. Pitt ne laissa échapper aucun signe de désappointement ou de contrariété. Il s'appliqua active-

ment, après le retour de Vienne de lord Spencer, à procurer de nouvelles forces à son ministère. Son frère, placé en 1788 à la tête du service de la marine, avait assurément déçu l'attente publique; mais il plaisait personnellement au roi; sur bien des questions politiques ses opinions se rapprochaient de celles de George III plus que de celles de M. Pitt. Lord Chatham, par exemple, n'était partisan ni de l'abolition de la traite, ni de l'affranchissement des catholiques romains.

Dans l'automne de 1794, on eut cependant recours à un nouvel arrangement. Lord Chatham passa au poste facile du sceau privé, et la direction de l'amirauté fut confiée au comte Spencer.

Depuis quelques semaines on méditait un autre changement non moins important, celui du lord lieutenant d'Irlande; mais cette affaire rencontra dans sa marche des obstacles très-sérieux, et amena presque la rupture de la nouvelle alliance politique.

Il faut ici jeter un coup d'œil rétrospectif sur les affaires d'Irlande.

Depuis les premiers progrès de la révolution française, l'Irlande avait été, pour le gouvernement anglais, l'une de ses nombreuses sources d'inquiétude. J'ai déjà eu l'occasion de montrer, dans le procès de Hamilton Rowan, comment les sociétés secrètes s'étaient développées. Mais outre ces associations, tout le corps des catholiques romains, presque tous sujets fidèles, crut assez raisonnablement le moment favorable pour faire valoir leurs prétentions. Ils choisirent pour leur principal agent M. Theobald Wolfe Tone, et pour leur orateur dans la chambre des communes d'Irlande sir Hercule Langrishe. D'Angleterre, ils reçurent tout l'appui que pouvaient leur

donner le génie et l'autorité de Burke. Au mois de janvier 1792, il publia sa célèbre lettre à sir Hercule, pour démontrer combien il était impolitique de laisser subsister les restrictions imposées au corps des catholiques romains en Irlande. En même temps, il envoyait à Dublin son fils Richard Burke pour être le secrétaire de leur comité. Le père fit preuve d'un grand talent et le fils d'un grand zèle.

Ainsi soutenu, sir Hercule Langrishe, avant la fin du mois de janvier 1792, avait présenté un bill pour redresser quelques-uns des griefs les plus choquants de ses compatriotes catholiques. Il proposait que les mariages entre protestants et papistes pussent être célébrés par les ministres protestants, sans enlever désormais au mari le droit de voter dans les élections. Il proposait que les avoués pussent prendre des catholiques romains pour clercs si cela leur convenait, qu'on pût ouvrir des écoles sans permission de l'évêque anglican, et qu'on fît cesser toutes les autres restrictions barbares auxquelles l'éducation était soumise. En même temps il ne touchait pas à la grande question, celle du droit électoral des catholiques romains.

La justice de la requête était évidente. Il était plus évident encore que l'esprit du temps exerçait une forte pression. La motion de sir Hercule fut soutenue par M. Hobart, le secrétaire d'Irlande, et, en dépit de quelques murmures des protestants exaltés, le bill passa sans difficulté dans les deux chambres. Nous reconnaissons dans ce résultat l'effet de la volonté déterminée du premier ministre d'Angleterre. Le système des lois pénales tout entier était odieux à Pitt. Il avait beaucoup réfléchi sur la position de l'Irlande, et il désirait voir les deux îles intimement unies sur le pied de l'égalité des lois et des droits. Lord Macaulay n'en dit pas

trop en écrivant, comme il n'a pas craint de le faire au risque de jeter quelque blâme sur Fox : « Pitt a été le premier ministre anglais qui ait formé de grands desseins pour le bien de l'Irlande. »

Avec cette conviction, Pitt, négligeant toutes les insinuations contraires, poussait en avant le gouvernement irlandais qui n'y était pas fort enclin. Le comte de Westmoreland, alors lord lieutenant, avait été toute sa vie un adversaire des prétentions catholiques, et ne cherchait son appui qu'auprès des familles les plus protestantes. Cependant, sous l'influence du grand esprit de Downing-street, le lord lieutenant ouvrit la session de 1793 en exprimant, dans son discours, le désir du roi de voir l'union régner entre toutes les classes et les diverses catégories des sujets de Sa Majesté, et il ajouta : « Dans cette vue, Sa Majesté espère que la situation de ses sujets catholiques attirera toute votre sérieuse attention. » Il est bon de remarquer que l'adresse de la chambre des communes en réponse à ce discours fut soutenue par M. Wellesley, qui devint plus tard sir Arthur Wellesley et dans la suite le grand duc de Wellington.

D'accord avec les intentions qu'on avait laissé entrevoir, M. Hobart proposa, le 4 février 1793, un bill pour le plus ample soulagement des catholiques romains. Sir Hercule Langrishe, en soutenant la proposition, dit quelques mots dignes du correspondant de Burke et presque de Burke lui-même. « Donnez-leur l'orgueil du privilége, » dit-il, « et vous leur donnez le principe de l'attachement; admettez-les dans les murs de la constitution, et ils la défendront. »

Le bill de M. Hobart était conçu dans un esprit large. Il abolissait toutes les pénalités et incapacités touchant à

l'éducation des enfants et à la succession des propriétés. Il admettait les catholiques romains à voter dans les élections en prêtant seulement le serment d'allégeance et d'abjuration. Il leur permettait d'occuper les charges civiles et militaires, à l'exception d'un certain nombre, spécifiées dans l'acte. Cette liste d'exceptions était encore trop longue; elle comprenait entre autres l'office de grand juge assesseur et celui de lord lieutenant des comtés. Cependant, en comparaison du système précédent, le progrès était immense.

Le progrès était même si grand qu'il ne put se transformer en loi sans une grande opposition. Le docteur Patrick Duigenan, professeur de droit dans l'université de Dublin, homme fort instruit, s'employa activement contre le bill, mais ce fut en vain. Personne n'en fut peut-être moins satisfait que certains membres du gouvernement, et surtout le chancelier lord Fitz-Gibbon, homme d'une puissante intelligence, qui s'était fait beaucoup d'amis dans son parti et beaucoup d'ennemis parmi ses adversaires. Mais comme lord Fitz-Gibbon n'avait aucune intention de se démettre du grand sceau, il fut obligé, pour le moment, de se borner à manifester tout bas son mécontentement et son effroi.

En dépit de ces concessions ou plutôt, comme l'aurait dit le docteur Duigenan, à cause de ces concessions, l'Irlande était loin d'être tranquille. Là, comme en Angleterre, le levain de la révolution française agissait. Le comité qui siégeait à Dublin en faveur des réclamations catholiques, réuni comme il l'était pour un but commun, ne put pas même rester d'accord. Richard Burke donna sa démission de secrétaire, et revint en Angleterre fort dégoûté. Déjà, avant le bill de sir Hercules Langrishe, soixante-quatre

des membres les plus respectables du comité, y compris les lords Fingal et Kenmare, se retirèrent, alarmés de la violence qui éclatait autour d'eux. D'autres membres, au nombre desquels étaient l'honorable Simon Butler et M. Wolfe Tone, semblaient viser à l'établissement d'une république, à l'exemple et avec le concours de la France, et cela sans plus de mystère que n'en exigeait leur sûreté personnelle.

Outre ce schisme dans le corps des catholiques romains, il y avait en Irlande beaucoup d'autres factions; les unes se tenant dans la légalité, les autres en sortant. Il y avait le parti du club whig en opposition constitutionnelle avec le ministère; à sa tête étaient le duc de Leinster, le comte de Charlemont et M. Grattan. Il y avait la faction des « Irlandais unis, » qui cherchait à mêlanger les catholiques romains avec les dissidents protestants pour faire de tout un engin de guerre contre l'Angleterre. A Dublin, il y avait une bande active d'agitateurs, à la tête desquels étaient M. Hamilton Rowan et M. Napper Tandy, qui cherchaient à prendre la direction de la ville, et dans ce but travaillaient à former une garde nationale à la mode française. A Belfast, on arrivait, de tous les bouts de l'Ulster, pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille. A Dungannon, des délégués des provinces se rassemblaient pour concerter leurs mesures dans le but de convoquer, pour le mois de septembre prochain, une convention nationale à Athlone.

Pendant ce temps des bandes de pillards erraient dans diverses parties du pays. Elles se composaient des classes les plus misérables parmi les catholiques romains qui se plaignaient de divers griefs, comme de l'argent du foyer, des approvisionnements forcés pour l'armée et des

dîmes; ils étaient connus sous divers noms, comme les « gars de l'aube du jour » ou les « défenseurs. » Ces derniers, comme l'indique leur nom, prétendaient n'agir que pour leur défense personnelle, et sous ce prétexte ils se réunissaient la nuit par petites troupes et forçaient les maisons des protestants pour prendre leurs armes.

En toute justice, il faut ajouter à ces causes de trouble en Irlande les inconvénients de certaines parties du système que l'Angleterre était appelée à défendre. Il était plus aisé d'abolir les lois pénales que de déraciner les sentiments et les tendances qu'elles avaient amenés chez les sujets et chez les maîtres. Il y avait des défauts et des abus graves et nombreux dans toutes les branches du gouvernement, et il fallait des années pour les faire disparaître. Dans l'Église établie, par exemple, l'esprit était complétement différent de ce qu'il est à présent. Le duc de Norfolk lui-même, converti à la foi protestante, bien que sans ardeur, déclarait à la chambre des lords que, dans bien des districts du midi ou de l'ouest de l'Irlande, le clergé, loin de chercher à former une congrégation de fidèles, se réjouissait d'en être dispensé : « Ils disent constamment entre eux, » remarquait le duc, « vous avez une bonne cure, car il n'y pas d'église dans votre paroisse [1]. »

Au milieu de toutes ces difficultés, les hommes dirigeants en Irlande cherchaient, comme on le leur recommandait de Downing-street, à unir la fermeté à un esprit de conciliation. Dans la session de 1793, celle dans laquelle ils firent passer le bill pour le soulagement des catholiques romains, ils firent voter un acte pour empê-

[1] Discours à la chambre des lords, 8 mai 1795.

cher l'importation des armes ou des approvisionnements militaires, et un autre pour défendre la nomination de délégués à des assemblées illégales : il était dirigé contre la convention projetée à Athlone. Au début de 1794, M. Hamilton-Rowan fut mis en accusation, comme je l'ai déjà dit, pour un libelle séditieux, et sa culpabilité fut reconnue. Au mois d'avril de la même année, le révérend William Jackson, émissaire de la France, fut arrêté sous la prévention de haute trahison, et, en attendant son procès, il fut étroitement détenu pendant plusieurs mois à Newgate.

Cependant, dans tous les districts, la conduite des « Défenseurs » devenait de plus en plus violente et de moins en moins d'accord avec leur nom. Dans le comté de Longford et quelques autres, les gentilshommes et les petits propriétaires se virent obligés de s'entendre pour leur défense mutuelle, et ils obtinrent la permission de faire une souscription pour lever et maintenir un corps de cavalerie.

Dans cet état de choses si inquiétant pour l'Irlande, M. Pitt crut qu'en évitant des changements trop brusques, le pays retirerait de grands avantages de l'accession au pouvoir des chefs whigs pendant l'été de 1794. Cette accession conduisait presque naturellement à un concert de mesures avec M. Grattan et ses amis. Grattan s'était malheureusement engagé à ne jamais accepter une place, quelles que fussent les circonstances; mais on pouvait établir en Irlande un nouveau gouvernement qui recevrait son appui. Dans cette vue, on songea à rappeler le comte de Westmoreland, si on pouvait lui trouver quelque autre situation en Angleterre, en envoyant à sa place le nouveau président du conseil, le comte de Fitz-William.

Ce seigneur était plein des meilleures intentions, et sa réputation était parfaite, mais ses amis faisaient un cas fort exagéré de ses talents. On verra, d'après un mémorandum que j'insérerai tout à l'heure, qu'en le nommant en Irlande M. Pitt consulta l'avis des autres plus que le sien propre. Certaines personnes croyaient que le fils de Burke pourrait devenir secrétaire; mais la mort prématurée de ce jeune homme, au mois d'août 1794, fit tomber la place entre les mains de lord Milton, fils aîné du comte de Dorchester. On avait également pensé à M. George Ponsonby, comme chef des whigs irlandais, pour devenir procureur général d'Irlande, en cas de vacance. Et, dans ce cas, le duc de Portland, comme secrétaire de l'intérieur, devait être le ministre chargé des rapports directs avec ses amis particuliers.

Dans le mois d'octobre, pendant que tous ces arrangements étaient pendants, M. Grattan vint à Londres. Il vit M. Pitt, pour la première fois, à un dîner donné par le duc de Portland. D'après le rapport de Grattan, « M. Pitt, assis à côté de sir John Parnell, lui parla souvent, et semblait se plaire avec lui; mais les Ponsonby et les Grenville étaient froids et roides; ils avaient l'air de vouloir se couper réciproquement la gorge. » Il cite une remarque de M. Pitt qui tend à prouver que, tout en désirant d'affranchir les catholiques romains d'Irlande, il n'avait pas l'esprit parfaitement en repos sur leur conduite à venir. Sir John Parnell parlait des catholiques irlandais et se réjouissait de leur union avec les protestants, lorsque M. Pitt s'écria : « C'est vrai, monsieur, mais la question est de savoir qui ils soutiendront! »

On s'aperçut bientôt que M. Grattan et, par son intermédiaire, les chefs whigs exigeaient de grandes conces-

sions. Ils voulaient le rappel immédiat de lord Westmoreland, qu'on pût ou non lui trouver une situation en Angleterre. Ils désiraient également le renvoi du chancelier lord Fitz-Gibbon. Ils dirigeaient leurs attaques contre d'autres amis éprouvés du gouvernement. Pitt sentit qu'il ne pouvait ni honorablement ni justement satisfaire à ces exigences. Il écrivit à l'un de ses plus intimes amis[1] :

M. PITT A M. DUNDAS.

14 octobre 1794, Downing-street, mardi soir.

» Mon cher Dundas,

» . . . . . Nous n'avons pas besoin d'aller en Hollande pour trouver mauvaise mine aux affaires. Je vous envoie une lettre de Windham que j'ai reçue aujourd'hui; sa lettre à lord Fitz-William contenait tout ce que je pouvais lui demander d'écrire; mais je l'ai revu depuis, et je ne trouve pas que nous avancions dans le règlement de l'affaire, à des conditions qu'il me soit permis d'accepter.

» Je suis bien résolu à ne pas consentir au rappel de lord Westmoreland sans lui trouver une situation convenable, et je ne veux à aucun prix me défaire de Fitz-Gibbon. Je ne puis en décider autrement; mais il est affreux de penser que des considérations personnelles (bien que

[1] Vie et temps de Grattan, par son fils Henry, vol. IV.

toutes ne soient pas de cette nature) puissent avoir tant d'importance dans une crise comme celle-ci.

» Toujours à vous,

» W. PITT. »

Dans cette affaire, lord Grenville fit preuve d'un grand désintéressement et de beaucoup de générosité. Il était alors dans son château de Dropmore, et venait d'acheter ce domaine si fort embelli dans la suite par son goût. Voici la lettre qu'il écrivit de là à Pitt et que celui-ci reçut le matin du jour où il écrivait à Dundas comme nous venons de le voir. Il faut remarquer que lord Grenville y fait allusion à une charge à vie de grande valeur, celle d'auditeur de l'échiquier, que M. Pitt lui avait récemment conférée.

« Dropmore, 13 octobre 1794.

» Mon cher Pitt,

» En ruminant sur les difficultés irlandaises, tout en venant ici à cheval, et en pensant aux diverses solutions possibles, il m'a semblé qu'en supposant la principale question, celle du changement de système, définitivement réglée, comme je crois qu'elle peut l'être, on pourrait résoudre la seconde en donnant ma place à lord Mansfield. Il est fort en état d'en conduire la partie officielle, et il a bien assez de *mots* à ses ordres pour prendre ostensiblement la direction de la chambre des lords. Les services que je pourrais y rendre, à vous ou à la cause dans laquelle nous sommes engagés, seraient également à vos ordres, et vous pourriez être sûr

que je ne négligerais pas les soins à prendre pour maintenir l'union de *votre* parti dans cette chambre.

» Je sais que ce projet est sujet à quelques objections; mais il est infiniment préférable à l'immense inconvénient de renoncer à un système d'où dépend, à ce qu'il me semble, en grande partie, le sort du pays.

» Ce serait du temps perdu que de vous dire avec quel empressement je ferais ce sacrifice; vous m'avez mis en mesure de le faire sans me mettre dans la détresse ni même dans l'embarras, ni moi, ni la personne que j'aime plus que moi-même; et ne l'eussiez-vous pas fait, je n'aurais pas hésité, je l'espère du moins. La seule chose qui me paraît demander quelque explication serait qu'il faudrait me permettre de raconter les faits assez clairement pour faire comprendre que je me retire pour faciliter les choses et non pour éviter les difficultés du moment. Si je pouvais faire comprendre ceci au premier abord, je montrerais assez, par la suite de ma conduite, politique, que je n'hésite pas à prendre ma part des difficultés publiques, quelles qu'elles soient ou puissent devenir.

» Réfléchissez sérieusement à ceci, je vous en prie. Je crois que, si vous y pensez, vous trouverez que cet arrangement vaudrait beaucoup mieux, dans ce moment de crise, pour le bien public, que si votre prédilection ou votre partialité pour moi vous entraînaient à encourir les hasards et les périls certains du renversement d'un système que vous venez de fonder.

» Toujours à vous de cœur,

« G. »

M. Pitt n'accepta pas, il n'accueillit pas même un moment l'offre généreuse de lord Grenville. Il crut cependant qu'une entrevue particulière, entre Grattan et lui, arrangerait plus facilement les choses; le lendemain matin, il écrivit la lettre suivante.

« M. Pitt présente ses compliments à M. Grattan. Il désire beaucoup, si cela n'est pas désagréable à M. Grattan, avoir l'occasion de causer en confidence avec lui au sujet d'un arrangement pour l'Irlande, et dans ce but il prend la liberté de lui demander la permission de le voir à quatre heures aujourd'hui, ou à toute autre heure demain matin qui pourrait convenir à M. Grattan.

» Downing-street, mercredi 15 octobre 1794. »

L'entrevue ainsi proposée eut lieu le jour même. Grattan trouva Pitt « fort simple et fort poli dans ses manières, » à ce qu'il raconte. Au sujet de la charge de lord lieutenant, M. Pitt dit : « La question est de savoir comment placer lord Westmoreland. » Au sujet des mesures, et surtout de la question des catholiques romains, M. Pitt résuma, dit-on, ainsi sa résolution : « Ne pas la présenter comme une mesure du gouvernement, mais si on presse le gouvernement, il cédera. » La biographie de M. Grattan, par son fils, déclare que tels furent « les termes exprès. » Mais je me crois certain (sans contester les intentions les plus honorables de la part de M. Grattan) que cette dernière phrase est mal rendue ou mal comprise. Il est évident, d'après les autres documents sur cette question, quelques-uns datés du lendemain, que Pitt était résolu à n'engager positivement ni lui, ni son cabinet, sur la conduite à venir. Il est évident, d'après les témoignages les

plus graves qu'on puisse maintenant recueillir, que les assurances que M. Pitt donna à plusieurs personnes pendant l'hiver de 1794, au sujet de la question catholique romaine, ne firent jamais qu'indiquer de sa part une disposition favorable, réservant toujours en termes exprès, pour ses collègues et pour lui-même, la pleine liberté d'examiner et de juger comme bon leur semblerait, au moment même, toutes les mesures qui pourraient leur venir du Parlement irlandais.

Je dois faire même observer qu'il n'y a pas, et qu'on n'a pas prétendu donner un compte rendu complet de cette importante conversation entre le patriote irlandais et le ministre anglais. Dans le passage de la biographie de Grattan qui s'y rapporte, les récits du père sont fort mêlés et embrouillés des réflexions du fils. Or, je suis obligé de dire que ces deux choses sont fort différentes. Les récits du premier Henry Grattan méritent tout notre respect; les réflexions du second Henry Grattan, dans tout le cours de ses cinq volumes, sont empreintes des invectives et des attaques les plus violentes contre toutes les personnes qu'il n'aime pas. Deux fois dans ce passage, M. Grattan le jeune déclare qu'il est convaincu que M. Pitt voulait les attraper, et qu'il ne maniait la chambre des communes qu'à « force d'art et d'argent. » J'espère qu'on ne me croira pas tenu, en ma qualité de biographe de M. Pitt, d'ajouter à ce passage un seul mot de commentaire ou de réponse.

Le même jour, avec le sentiment d'honneur le plus scrupuleux, M. Pitt adressa à M. Grattan un second billet :

« M. Pitt présente ses compliments à M. Grattan. Lui ayant demandé de vouloir bien tenir pour confidentielle

la conversation qu'il a eu la bonté de lui accorder, M. Pitt ne se croit pas le droit d'en parler sans être assuré de la permission de M. Grattan. Il suppose cependant que M. Grattan n'aura pas d'objection à ce que M. Pitt y fasse quelque allusion, autant que cela sera nécessaire pour donner à ce sujet des explications au duc de Portland ou à ses autres collègues.

» Le désir de M. Pitt de sortir de doute sur ce point lui servira d'excuse pour l'embarras qu'il donne encore à M. Grattan.

» Downing-street, mercredi, 15 octobre 1794, 5 heures 3/4. »

On verra, d'après la correspondance secrète qui eut lieu le lendemain, entre Windham et M. Pitt, combien celui-ci restait ferme dans son dessein.

M. WINDHAM A M. PITT.

(Au dos, 16 octobre 1794.)

« Cher monsieur,

» *Moi* aussi j'ai causé avec M. Grattan depuis sa conversation avec vous, et j'avais espéré quelques meilleures perspectives. Très-peu les contenterait, j'en suis persuadé, c'est-à-dire si on pouvait faire comprendre à M. Grattan et à ses amis que c'est de leur part une question de modération. Ce qui pouvait donner mauvaise apparence à la conversation de M. Grattan, c'était le soupçon qui existait dans son esprit; il croyait qu'on en pensait plus qu'on n'en disait, qu'on avait plus d'objections au système que d'égards pour certaines per-

sonne. Je crois véritablement qu'en sacrifiant le C.[1] on pourrait — sauver[2]. — Mais je doute, et je ne crois pas qu'il fût bon de faire de ceci un article secret, et il serait trop difficile et trop dangereux de s'entendre à ce sujet. Si vous ne pouvez prendre votre parti de faire courir au C. ce risque, j'ai peur que les choses ne soient désespérées, et que tout espoir de repos ou de sûreté pour l'Irlande ne le soit également.. L'acquiescement d'hommes dans la situation de G. et de ses amis est un effort de vertu trop grand pour durer longtemps.

» Je ne dois pas vous dissimuler non plus les effets probables ici, grands ou petits; il faut que vous les ayez tous sous les yeux. Bien que je ne puisse rien dire de positif, pour mon propre compte, avant le retour de lord Spencer, il ne me paraît cependant pas possible de persister dans les résolutions qui feraient sortir du cabinet le duc de P. et lord G., et je ne crois pas que lord Sp. pût être personnellement d'un avis opposé. Vous concevrez sans peine combien je regrette, dans l'intérêt public, une pareille extrémité. Je vous assure que mes regrets seraient presque aussi vifs au souvenir de la parfaite satisfaction que j'ai éprouvée dans nos rapports tels qu'ils ont duré jusqu'à présent.

« Je suis, mon cher monsieur, très-sincèrement.....

» W. WINDHAM. »

[1] Le chancelier Fitz-Gibbon.

[2] Il y a dans le manuscrit une initiale, peut-être deux lettres, mais illisibles.

M. PITT A M. WINDHAM.

« Downing-street, 16 octobre 1794.

» Cher monsieur,

» Plus je regarde à toutes les parties de cette malheureuse affaire, plus je suis convaincu qu'il est impossible de consentir à ce rappel du chancelier, ou de le laisser, lui ou tout autre partisan du gouvernement, exposé aux risques du nouveau système. Ce que vous dites pour votre propre compte ajoute à l'amertume des regrets que j'eusse déjà éprouvés à la pensée des conséquences probables de ce qui s'est passé. Ma consolation, au milieu de toutes ces difficultés, sera que je n'ai rien à me reprocher dans ce qui occasionne ce différend; mais il me reste à lutter de mon mieux contre des embarras que je ne puis plus éviter sans sacrifier mon honneur et mon devoir. Permettez-moi seulement d'ajouter qu'avant de décider définitivement votre ligne de conduite personnelle, j'espère que vous me fournirez l'occasion de discuter, à cœur ouvert, avec vous, les grandes considérations d'intérêt public qui y sont pour le moment engagées.

» Tout à vous sincèrement et avec beaucoup d'estime,

» W. PITT. »

M. PITT A M. WINDHAM.

« Downing-street, 16 octobre 1794, cinq heures et demie.

» Cher monsieur,

» Quelque nettement que j'aie pu vous dire ma manière de voir dans ma dernière lettre, j'ai peur, en relisant la

vôtre, de m'être expliqué imparfaitement sur un point. Outre l'impossibilité de sacrifier les partisans du gouvernement, ou de les exposer aux risques d'un nouveau système, je dois ajouter que l'idée même d'un *nouveau système* (si je comprends bien ce que veut dire ce terme) et surtout d'un système établi sans avoir eu de communication préliminaire et sans s'être entendu avec le reste des serviteurs du roi ici, ou avec les amis du gouvernement en Irlande, me paraît en soi impossible à accepter et parfaitement opposé aux principes généraux d'après lesquels notre union a été formée et a subsisté jusqu'à ce jour.

» Quelque pénible que soit ce sujet, je crois cependant important de ne laisser planer le doute sur aucun point ; voilà pourquoi je vous donne encore cette fois la peine de me lire.

» Tout à vous, etc.,

» W. Pitt. »

On voit que Pitt était résolu à courir le risque de la retraite de ses nouveaux collègues plutôt que de faire une injustice à ses anciens partisans. Pour établir d'une manière irrécusable sa résolution sur les divers points, comme pour en faire usage dans la discussion, il rédigea le mémorandum suivant :

« Ce qui pourrait arriver de mieux dans la présente discussion serait de trouver quelque arrangement qui permît de ne pas envoyer lord Fitz-William en Irlande. Mais si on donne satisfaction sur les autres points, il est impossible de se refuser à sa nomination. S'il eût été bon de faire ce refus, on ne l'eût pu qu'en prenant et en noti-

fiant cette résolution dès qu'on a bien su quelle avait été la conduite du parti dans cette affaire. Ne l'ayant pas fait dès le début, il n'y a point de prétexte soutenable pour le faire maintenant. La décision serait encore entre nos mains que, tout en désirant infiniment que lord Fitz-William n'allât pas en Irlande, je ne croirais pas sage de rompre là-dessus. Puisqu'il en est ainsi, il faut faciliter tout arrangement raisonnable; mais, pour que lord Fitz-William puisse aller en Irlande, il faut quatre choses :

» 1° Il doit être bien entendu qu'on renonce absolument à toute idée d'un nouveau système de gouvernement, ou à de nouveaux principes de gouvernement en Irlande, aussi bien qu'à tout droit particulier et exclusif de conduire les affaires en Irlande sur un autre pied que celui que comportent les diverses branches du service du roi.

» 2° Il faut une sécurité complète pour la situation de lord Fitz-Gibbon et de tous les partisans du gouvernement; ils ne seront pas déplacés par le changement, ni tant qu'ils continueront à soutenir franchement le système qu'on approuvera ici.

» 3° Il faut d'abord trouver, pour lord Westmoreland, une situation qui prouve hautement qu'il quitte l'Irlande de son plein gré. Ceci n'est possible qu'à condition de lui donner une place dans le cabinet, l'une des grandes charges de la cour, ou quelque charge considérable déjà occupée par des hommes quittant l'une ou l'autre de ces situations.

» 4° Il faut pourvoir honorablement et libéralement à la situation de Douglas, si on ne lui accorde pas la charge de secrétaire d'État.

» Si tous ces points sont convenus et que le change-

ment du lord lieutenant s'arrange, il faudra décider lord Westmoreland à renoncer à ses recommandations pour les charges de prévôt et de secrétaire d'État.

» W. PITT. »

La question resta encore en suspens pendant une quinzaine de jours. Lord Auckland, qui résidait alors dans sa maison de Beckenham (il avait reçu en 1793 la pairie d'Angleterre en addition à sa pairie d'Irlande), s'exprime à ce sujet avec beaucoup d'amertume, et je crois avec beaucoup d'injustice, sur le compte de ses anciens amis politiques :

« Je vous dis que nous sommes comme des gens qui ont le cauchemar; nous en sentons tout le poids et toute l'horreur, mais nous dormons toujours. La lutte de la coterie Portland est de ce genre; ils ont horreur des Jacobins, mais ils continuent à se laisser absorber par ce vieux jeu somnolent du patronage, pour l'amour duquel ils risquent, dans ce moment, le bouleversement de l'Irlande. »

Ces paroles sont empruntées à une lettre écrite à M. John Beresford, en date du 23 octobre. De l'autre côté de la question, M. Grattan écrit à l'un de ses amis particuliers :

« 27 octobre 1794.

» Mon cher monsieur M'Can,

» J'aurais écrit si j'avais eu quelque chose à écrire. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il n'y a encore rien de décidé. M. Pitt n'admet pas le pouvoir étendu que possé-

dait le duc de Portland, nous avait-on dit. Cependant, je ne serais pas surpris que tout finît par s'arranger et que lord Fitz-William vînt à passer la mer ; le contraire ne m'étonnerait pas non plus. Cette semaine en décidera.

» Dites qu'on ne m'écrive pas de Tinnehinch, car j'espère partir d'ici samedi ou mardi au plus tard.

Tout à vous sincèrement,

H. GRATTAN.

Lorsque ce différend fut définitivement réglé, M. Pitt l'emporta sur tous les points; le duc de Portland et ses collègues whigs gardèrent leurs places. La retraite de lord Westmorland fut retardée jusqu'à ce qu'on pût lui conférer une grande charge de cour, celle de grand maître des écuries. Alors seulement lord Fitz-William prêta serment au roi, comme lord lieutenant. Il ne devait déplacer ni le chancelier d'Irlande, ni aucun des hommes qui y occupaient des charges, à moins qu'ils ne fissent acte d'insubordination dans l'exercice de leurs fonctions. Il paraît néanmoins probable que le duc de Portland, toujours économe de paroles et qui avait grand'peine à s'exprimer, même dans une conversation particulière, s'expliqua mal sur ce dernier point avec lord Fitz-William. Ce qu'il y a de certain, comme le nous verrons par la suite, c'est qu'en arrivant à Dublin, lord Fitz-William commença sur-le-champ à agir en sens contraire.

En nommant lord Fitz-William au poste de lord lieutenant, la place de lord président restait à remplir. Le roi eut la satisfaction de voir ce poste donné à l'un de ses amis et de ses adhérents personnels du temps de la coalition, lord Stormont, qui avait récemment succédé à son père comme second comte de Mansfield. La lettre sui-

vante expliquera quels arrangements avaient permis de combiner cette nomination et celle de lord Westmoreland. Elle est adressée par M. Pitt au duc de Montrose, grand maître de la cavalerie, naguère lord Graham.

« Holwood, 21 novembre 1794.

» Mon cher duc,

» Bien qu'on vous attende aujourd'hui en ville, je saisis la première occasion de vous écrire pour vous faire une proposition qui ne vous sera pas désagréable, je m'en flatte. Je sais que vous serez disposé à l'examiner favorablement quand je vous dirai qu'elle nous fournirait le seul moyen de tirer le gouvernement d'un embarras des plus graves. Dans le but d'envoyer lord Fitz-William en Irlande, il faut que je puisse trouver une grande position à lord Westmoreland. Lord Mansfield succéderait à lord Fitz-William comme président du conseil, et il renoncerait à son poste de juge général d'Écosse. Vu le rang et l'importance de cette charge, j'ose espérer que vous ne trouveriez pas d'inconvénients à échanger la charge que vous occupez maintenant contre un brevet à vie de cet autre poste, et lord Westmoreland pourrait vous succéder. Je veux cependant vous présenter cette proposition plutôt au point de vue du secours important que vous pouvez me rendre dans un moment très-critique ; je tiendrai ce secours pour une nouvelle preuve de cette amitié et de cette bonté que vous m'avez toujours témoignées.

» Croyez-moi tout à vous,

» W. Pitt. »

Ainsi renforcé, le cabinet se présenta devant le Parlement le 30 décembre. Dans son discours d'ouverture, le roi déclara qu'en dépit des échecs et des revers de la campagne précédente, il restait fermement convaincu de la nécessité de poursuivre vigoureusement la guerre. Il annonça qu'il avait accepté la couronne de Corse, et qu'il venait de conclure un traité pour le mariage du prince de Galles avec la princesse Caroline de Brunswick.

Les adresses en réponse donnèrent lieu à de vifs débats, avec certaines circonstances qui ne furent pas complétement en faveur du gouvernement. A la chambre des pairs, il n'y eut que les orateurs ordinaires de l'opposition, lord Lansdowne et lord Stanhope, et comme de coutume une minorité de dix ou douze voix. Mais à la chambre des communes, les revers de la campagne précédente et la chute de Robespierre avaient disposé à la paix plusieurs membres importants. Au premier rang se trouvait M. Wilberforce. En dépit de l'amitié personnelle qui l'unissait au premier ministre, et dont il prévoyait la rupture probable, il proposa un amendement à l'adresse pour conseiller des tentatives de pacification. Il fut appuyé par M. Duncombe, son collègue dans la députation du comté d'York, et soutenu par M. Bankes, de Dorset. Dans le vote qui suivit, à quatre heures du matin, l'amendement n'eut que 73 voix contre 246. Mais l'abandon de pareils hommes aggravait les embarras du ministère, et portait un coup au parti de la guerre dans toute l'Angleterre. M. Wilberforce note dans son journal : « La première fois que j'ai été au lever après mon amendement, le roi m'a tourné le dos[1]. »

[1] Vie de Wilberforce par ses fils, vol. II.

Les doutes et les inquiétudes de M. Wilberforce avaient, et fort justement, plus de poids auprès du public que les attaques continuelles contre la guerre venant de ceux qui l'avaient toujours attaquée. Le 6 janvier, par exemple, le comte Stanhope présenta une motion contre toute intervention dans les affaires intérieures de la France; mais il y apportait tant d'ardeur et s'était si peu entendu avec ses collègues que, lorsqu'on en vint aux voix, il ne fut soutenu par aucun autre pair. A la suite de ce désappointement, lord Stanhope, qui était jusqu'alors l'un des membres les plus actifs de la chambre des lords, s'en retira complétement pendant cinq ans[1].

Tandis que le parti de la guerre dans la chambre des communes s'affaiblissait ainsi par la défection de M. Wilberforce et de ses amis, un coup bien plus grave et bien plus inattendu vint le frapper en Hollande. On savait que les armées étaient rentrées dans leurs quartiers d'hiver. On croyait la campagne terminée. Mais il se trouva que, dans cette région, l'hiver débuta avec une extrême rigueur, telle qu'on n'en avait point vue depuis bien des années. Les grands fleuves qui forment les barrières de la Hollande vers le sud étaient gelés, et semblaient appeler plutôt que repousser l'invasion. Le général Pichegru, qui était malade à Bruxelles, se hâta de revenir à son poste. Les soldats français, déployant leur empressement ordinaire pour l'action, quittèrent sans murmurer leurs quartiers et leurs aises pour marcher avec leurs habits usés et leurs souliers déchirés. La glace étant assez forte pour les porter, ils traversèrent sans difficulté la Meuse et le Waal.

[1] Voir les Caractères des hommes politiques de 1800 à 1801. On frappa à cette occasion en son honneur une médaille avec cette inscription : « minorité d'une voix, 1795. »

Le général Walmoden, avec les troupes anglaises et hanovriennes, se replia sur Deventer pour effectuer sa retraite du côté de la Westphalie. Le prince d'Orange avec les Hollandais se replia vers Utrecht et Amsterdam. Il fit demander la suspension des hostilités, et proposa des conditions de paix, mais elles furent rejetées avec dédain. Il ne lui restait point d'autres ressources. Les troupes françaises arrivaient, leur nombre était écrasant, et le parti français, battu en 1787, relevait la tête. Le prince abandonna la lutte et s'embarqua pour l'Angleterre, tandis que Pichegru entrait à Amsterdam en triomphe le 1er pluviôse, comme il disait, c'est-à-dire le 20 janvier.

Ce ne fut pas tout; la plus grande partie de la flotte hollandaise était retenue par les glaces dans le Zuyderzée. Pichegru détacha contre elle quelques régiments de cavalerie et d'artillerie légère, et, pour la première fois peut-être dans les annales de la guerre, des vaisseaux se rendirent à la cavalerie. Quelques bâtiments armés en petit nombre, qui se trouvaient dans les ports extérieurs, purent faire voile pour l'Angleterre et prendre parti pour la maison d'Orange. On proclama dans tout le pays une nouvelle constitution, abolissant la dignité de stathoudher, et établissant une république démocratique sous la protection de la France.

La rapide défaite des Hollandais fournit, aux amis de la paix en Angleterre, deux nouveaux arguments; elle prouvait la force des armes françaises et nous délivrait de nos obligations envers des alliés incommodes. Cependant une grande majorité dans les deux chambres du Parlement resta fidèle au ministre. Le duc de Bedford dans une chambre et M. Grey dans l'autre présentèrent des motions pour la cessation de la guerre, mais

sans le moindre succès. L'emprunt de 18,000,000 livres sterling, nécessaire pour continuer la guerre, fut voté sans difficulté, et on le négocia au-dessous de cinq pour cent. Un autre emprunt de 3,000,000 livres sterling, destiné à la cour de Vienne, reçut la garantie de l'Angleterre. On établit plusieurs impôts nouveaux, entre autres un impôt d'une guinée par an sur toute personne portant de la poudre, ce qui devait, grâce à la généralité de cette mode absurde, produire 210,000 livres sterling par an, d'après les calculs de M. Pitt

Au mois de février de cette année, le maître de l'artillerie fut changé. On avait résolu d'enlever cette charge au duc de Richmond afin de maintenir la concorde dans le cabinet. Mais Sa Grâce continua à faire partie de l'état-major, et à donner en général son appui [1] au gouvernement. Par le fait, en dépit de leurs dissentiments passagers comme collègues, il conserva le plus profond respect pour M. Pitt, ce que fit aussi le colonel Lennox, son neveu et son héritier présomptif. Quatre ans après la mort de Pitt, le duc accepta la présidence du club Pitt, en écrivant à M. Rose : « Il n'y a rien dans ma vie dont je sois si fier que d'avoir été l'ami intime d'un homme comme celui-là [2]. »

La charge de maître d'artillerie qui restait vacante, ainsi que le siége dans le cabinet, furent conférés à un digne serviteur public, lord Cornwallis ; il avait reçu quelque temps auparavant la Jarretière et le titre de marquis. Au moment où lord Cornwallis devint grand maître de l'artillerie et membre du cabinet, le duc d'York fut nommé commandant en chef de l'armée.

[1] Le roi à M. Pitt, 29 janvier 1795.

[2] Journal du très-honorable George Rose, vol. II.

CHAPITRE XX

— 1795 —

Mesures précipitées de lord Fitz-William. — Destitution de M. Beresford et de M. Cooke. — Adresses des catholiques romains et des dissidents protestants. — Bill de M. Grattan. — Lord Fitz-William est rappelé et remplacé par lord Camden. — Émeute à Dublin. — Lutte dans la chambre des communes d'Irlande. — Rejet du bill de M. Grattan. — Fondation de Maynooth. — Procès du révérend William Jackson. — Brothers le prophète et ses disciples. — Mariage du prince de Galles. — Acquittement de Warren-Hastings. — Pension de Burke. — Misère en France et en Angleterre. — Inquiétude de Pitt.

Après ce court intervalle, il nous faut revenir à la charge de lord lieutenant d'Irlande. On ne peut douter que les intentions de lord Fitz-William ne fussent droites et pures. Mais il avait auprès de lui des gens peut-être moins désintéressés que lui. Dès le mois de décembre 1794, avant que le nouveau vice roi eût quitté l'Angleterre, nous voyons lord Auckland prédire que ses nouveaux partisans n'auraient « pas de repos tant qu'ils n'auraient pas étendu leur patronage. » On ne cessait de représenter à lord Fitz-William que certaines personnes, alors en charge en Irlande, avaient trop de pouvoir, qu'elles entraveraient la nouvelle administration et rejetteraient dans l'ombre le nouveau lord lieutenant, qu'il fallait donc les éloigner. Les hommes contre lesquels on

dirigeait ces attaques étaient surtout M. John Beresford, premier commissaire des douanes, qui dirigeait plusieurs de ses parents également en place, et M. Edward Cooke, secrétaire de la guerre.

Dans cette situation, la conduite à tenir par lord Fitz-William paraissait bien simple et bien claire. Il aurait dû commencer à gouverner et juger par lui-même. Il aurait dû mettre à l'épreuve les hommes en question, et s'assurer s'ils seraient véritablement ou s'ils avaient envie d'être des obstacles sur son chemin. Dans ce cas, il aurait pu faire connaître leur conduite au cabinet en Angleterre, ou les renvoyer lui-même, l'épreuve faite. Au lieu de cela, il résolut de s'en fier complétement aux avis d'autrui. Il n'y a pas de réponse au simple exposé de cette partie des faits dans une lettre particulière du chancelier d'Irlande: « Il y a un grand fait, » dit lord Fitz-Gibbon, « qui le condamne à jamais sur ce point. Il débarqua le dimanche (4 janvier 1795), et il fut retenu chez lui tout le jour suivant par une indisposition. Le mercredi, il vous envoya (à M. Beresford), M. Bowes Daly, avec l'avis de votre destitution projetée. En sorte qu'il n'eut qu'un jour pour s'enquérir des nombreux actes de malversation qu'il allégua comme sa raison de vous destituer[1]. »

En faisant annoncer cette destitution à M. Beresford et à M. Cooke par son secrétaire, lord Fitz-William fit tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir cette communication. Il offrit au premier l'équivalent de ses appointements comme pension de retraite et au second une pension de 1,200 livres sterling. Mais les deux hommes

[1] Lettre du 26 mars 1795, publiée dans la correspondance de Beresford, vol. II.

étaient dans la fleur de l'âge, et n'avaient aucune envie de quitter le service actif. Encore moins étaient-ils disposés à endurer l'ombre d'un doute exprimé ou impliqué sur leur caractère public. M. Beresford partit pour Londres, prit conseil de lord Auckland et de ses autres amis, et fit appel par lettre à la justice de M. Pitt : « J'espère, » dit M. Pitt à M. Rose, « qu'il y a quelque erreur dans l'exposé des faits ; sans quoi ce serait une violation ouverte[1] d'une promesse solennelle. » Les amis whigs de lord Fitz-William dans le cabinet ne pouvaient approuver sa conduite. C'était au moins, comme le dit lord Loughborough à M. Grattan, une grande impolitesse envers M. Pitt, indépendamment du fond de la question. « En supposant que M. Pitt ne fût autre chose que le premier commissaire de la trésorerie, sans l'influence qui s'attache d'ordinaire à cette charge, c'était manquer au respect que se doivent réciproquement les ministres que de destituer un employé de son département par une simple lettre du secrétaire du lord lieutenant. »

Lord Fitz-William fut également inconsidéré dans ce qui regardait les affaires publiques. L'état des catholiques romains avait été en Angleterre le sujet de beaucoup de conversations sérieuses. Les actes des deux dernières années les avaient affranchis des lois pénales ; mais de grandes incapacités politiques pesaient encore sur eux, surtout celle qui les excluait du Parlement et qui restreignait le nombre de leurs armes. On désirait une mesure qui les mît, de tous points, en possession de l'égalité avec les protestants, mais on ne l'avait pas encore proposée publique-

[1] Lettre de lord Loughborough, en date du 23 février 1795, publiée dans les Mémoires de Grattan par son fils, vol. IV.

ment. M. Grattan était spécialement chargé de soutenir leur cause, et il était fort en mesure de presser ou de retarder la décision. Le premier ministre, réservé dans son langage, était bien disposé et ses vues étaient larges. On peut se demander s'il y avait alors dans le cabinet un seul membre hostile à la mesure sur le fond des choses. Pour tout le monde, la difficulté résidait dans le moment et les moyens. Mais ce n'étaient pas là de simples détails. Au contraire, l'importance en était immense. Ce pouvait être un danger, c'était certainement une cause d'inquiétude que de faire des changements aussi graves au milieu d'une guerre périlleuse. Une mesure d'émancipation complète pour les catholiques romains ne pouvait d'ailleurs passer dans cette conjoncture sans l'assentiment, ou du moins la tolérance du grand parti protestant. Si ce parti exprimait nettement ses vœux et ses opinions, il était impossible de les mettre de côté, dans un moment où la trahison était si fréquente, lorsque tant de complots républicains se tramaient de toutes parts, et lorsqu'il fallait tant d'efforts combinés pour soutenir le trône.

Dans cet embarras, M. Pitt et le duc de Portland eurent une conférence avec lord Fitz-William, avant son départ, et ils arrivèrent au résultat que j'ai déjà expliqué en partie. Le nouveau vice-roi ne devait, sous aucun prétexte, présenter lui-même l'émancipation des catholiques romains ni la donner comme une mesure ministérielle. Il était fort désirable de remettre cette question à des temps plus tranquilles. Mais dans le cas où les catholiques romains eux-mêmes, ou leur champion, M. Grattan, insisteraient pour presser l'affaire, les ministres délibéreraient, en Angleterre, sur les articles du bill ainsi proposé, et ils verraient jusqu'à quel point la prudence et

la politique leur permettraient d'y donner leur appui.

Ici encore, si lord Fitz-William eût été un homme capable, agissant d'après un jugement réfléchi, au lieu de céder à des impulsions soudaines, la marche qu'il avait à suivre était bien simple. En arrivant en Irlande, il n'avait qu'à tâter le terrain. Il fallait, ou bien éviter de s'expliquer publiquement sur la question en litige, ou bien exprimer son désir de réserver son avis, et d'acquérir d'abord quelque expérience du pays et de sa charge. Telle était la conduite à tenir ; il adopta une marche diamétralement opposée. A peine fut-il débarqué qu'il reçut les adresses des corps catholiques romains et dissidents protestants, et on interpréta ses réponses en faveur de leurs vœux. En conséquence il excita l'incendie au lieu de l'apaiser. Les pétitions demandant à la chambre des communes d'Irlande la complète émancipation des catholiques pleuvaient de tous les coins des comtés. Au milieu de février on comptait que les signatures s'élevaient à plus de cinq cent mille [1]. L'eût-il désiré, M. Grattan ne pouvait plus retenir le courant. Le 12 février il proposa de présenter un bill qui énumérerait toutes les atteintes à l'égalité parfaite pour les abolir sans réserve.

La folle précipitation de lord Fitz-William, en destituant les hommes politiques et en décidant de telles mesures, ne tarda pas à porter des fruits amers. Le ressentiment et l'alarme s'emparèrent de l'esprit des protestants irlandais. Ils regardèrent la destitution de leurs amis politiques comme une manœuvre qui jetait un grand jour sur la mesure proposée en faveur de leurs adversaires religieux,

[1] Voir sur ce point la lettre du docteur Hussey dans la correspondance de Burke, vol. IV.

et en révélait le but et l'esprit. Tout espoir de leur concours, ou même de leur consentement, disparut. Deux jours après la motion de Grattan, le chancelier écrivit à Londres à son ami, en déclarant que le roi ne pouvait consentir à cette mesure sans « violer ouvertement le serment de son couronnement. Dès que M. Grattan proposera son bill et qu'il sera imprimé, j'ai l'intention, » ajoute-t-il, « de l'envoyer en Angleterre, avec des commentaires sur les statuts anglais qui lient assurément les mains au roi à ce sujet[1]. »

Il faut ajouter que le roi conçut, dès l'abord, la plus vive antipathie pour ce projet. Dans un mémorandum particulier qu'il rédigea pour M. Pitt, en date du 6 février, nous avons au long tous ses arguments contre la proposition qu'il regarde (peut-être à l'honneur de la mesure) comme un changement complet dans les maximes de gouvernement, pratiquées dans ce royaume depuis l'abdication du roi Jacques II.

Ces scrupules n'étaient pas ceux du roi seul. Un grand nombre des partisans les plus zélés de Pitt les partageaient. Ainsi pensaient même plusieurs de ceux qui occupaient des charges sous lui. Ils avaient dès l'abord envisagé avec méfiance l'accession au pouvoir de la coterie du duc de Portland, et cette indignation était arrivée à son comble. Pour donner entre autres un échantillon de ce qu'ils éprouvaient, j'insère ici une lettre de l'avocat général sir John Mitford adressée à M. Pitt; soit dit en passant, cette lettre témoigne de la droiture et de l'indépendance de l'écrivain.

[1] Lettre dans la correspondance de Beresford, vol. II.

« Adelphi, 14 février 1795.

» Cher monsieur,

» C'est avec beaucoup de regret que je me décide à vous déranger à propos d'une question que vous cherchez peut-être, s'il est possible, à chasser de vos pensées. Mais la difficulté évidente de votre situation actuelle, la solitude dans laquelle vous paraissez vous trouver au milieu d'une foule de membres du cabinet, l'ignorance dans laquelle sont, je crois, la plupart de vos amis au sujet de votre situation et de vos intentions véritables, et leur incertitude apparente sur la question de savoir si vous n'agissez pas sous l'impulsion du moment, parce que vous ne voulez pas regarder le mal en face, tout cela me cause la plus grande inquiétude. Cette inquiétude s'accroît de la certitude que votre conduite a récemment métamorphosé quelques-uns de vos amis dévoués en des amis bien froids, peut-être des ennemis acharnés. J'avoue que je ressens ceci non-seulement pour vous, mais en quelque mesure pour moi-même. J'ai peut-être trop d'orgueil, et je ne me sens pas très-disposé à supporter la disgrâce que je vois approcher à grands pas. Tant que j'occuperai ma place, je chercherai à en accomplir les devoirs de mon mieux, et tout en sentant que j'aurais peut-être dû ne pas l'accepter, tout en regrettant amèrement de ne l'avoir pas refusée, je serais fâché de la quitter d'une manière qui pût vous déplaire. Mais je ne voudrais pas m'entendre dire que je l'ai conservée trop longtemps, et je vois que le procureur général est dans le même embarras. Vous devez savoir que presque tous vos amis

éprouvent quelque chose de la même inquiétude. Beaucoup de gens craignent de voir arriver ce qu'on leur a prédit depuis longtemps, c'est de vous voir complétement circonvenu; vous n'êtes plus maître de vos mouvements; si vous voulez vous débarrasser des chaînes qu'on vous prépare, vous n'avez pas un moment à perdre; ce qui est arrivé en Irlande me paraît considéré en général comme un coup de mort. Je parle un peu d'après le bruit public, un peu d'après mes conjectures, mais non complétement.

» En vous rendant fidèlement compte de ce que je pense, je crois vous prouver que je suis votre tout dévoué

» JOHN MITFORD. »

Laissons pour le moment de côté les scrupules du roi ou d'une portion de ses serviteurs, scrupules qui n'étaient pas alors généralement connus. Supposons (grave supposition!) que les ministres eussent réussi à triompher de ces scrupules, et se fussent trouvés en mesure de donner au bill de M. Grattan un effectif appui. Même dans cette supposition, en considérant la composition de la chambre des communes à cette époque, je ne crois pas probable que le bill eût pu passer. Eût-il passé, ce n'eût été qu'après une épouvantable lutte de parti, après un conflit politique qui aurait pu ébranler l'Irlande et même l'Angleterre jusque dans leurs fondements : eût-il été possible de hasarder cette lutte dans un moment où l'Irlande au moins était tous les jours menacée d'une invasion étrangère? Ne pouvait-on pas espérer, d'autre part, qu'au milieu d'une telle fermentation, en face de tels obstacles, la majorité fidèle des catholiques romains sentirait elle-même la nécessité d'un temps d'arrêt de la part du gouvernement, et voudrait en rester, pour

le moment, aux importantes concessions des deux années précédentes?

Touché de ces considérations et agissant avec la plus entière unanimité, le cabinet anglais en vint à regret à la conviction qu'il fallait sur-le-champ rappeler lord Fitz-William. De son côté lord Fitz-William avait déjà été très-offensé des premières objections faites à la destitution de M. Beresford et au bill de M. Grattan. Le 21 février, M. Pitt lui adressa une lettre particulière qui exprimait poliment, mais nettement, sa ferme résolution sur ces deux points. En recevant cette lettre, Son Excellence fit appeler son chancelier le 25, et annonça le parti qu'il prenait de se démettre de son gouvernement et de retourner en Angleterre sous fort peu de jours. La nouvelle se répandit bientôt de tous côtés, à la grande joie des protestants sans aucun doute, mais au grand chagrin du parti catholique bien plus nombreux.

Lord Fitz-William cependant n'exécuta point sa menace de partir sur-le-champ. Il resta à Dublin jusqu'au 25 mars. Le jour de son départ fut un jour de tristesse générale. Toutes les boutiques étaient fermées, on ne faisait point d'affaires, et la plupart des citoyens avaient pris le deuil, tandis qu'un certain nombre des gens les plus respectables[1] traînaient sa voiture jusqu'au bord de la mer. On témoigna quelques jours après une aversion équivalente lors de l'arrivée du nouveau vice-roi, lord Camden. Cependant, comme le reconnaissait M. Grattan, lord Camden avait bien des droits à l'estime publique, en raison du souvenir du noble caractère de son père, et il amenait avec lui une preuve vivante de sa modération dans la per-

[1] Voir le Registre annuel de 1795.

sonne de son secrétaire, Thomas Pelham, élevé dans les principes whigs, et qui avait occupé le même poste sous l'administration du duc de Portland.

De semblables considérations n'ont aucun poids dans un temps d'agitation. Lorsque le nouveau lord lieutenant prêta serment à Dublin-Castle, il y eut une émeute fort grave, mais la populace dirigea ses attaques contre ceux de ses compatriotes qui étaient en place. Elle assaillit à coups de pierre la voiture du chancelier et celle du primat; une pierre vint frapper le chancelier au front et le blessa légèrement au-dessus de l'œil gauche. Une autre troupe attaqua sans succès la douane pour étouffer M. Beresford, comme ils disaient. Leur cri de ralliement était : « liberté, égalité, point de lord lieutenant! » et ils étaient décorés de cocardes vertes.

Les débats furent violents dans la chambre des communes d'Irlande. On y discuta vivement la conduite de lord Fitz-William, et M. Grattan défendit avec ardeur son ami absent. Mais il s'aperçut bientôt que la majorité n'était pas de son côté. Lorsqu'on en vint enfin, le 4 mai, à la seconde lecture de son bill, elle fut rejetée après une longue discussion; 84 membres votèrent pour et 155 contre. Quelques écrivains peu versés dans la pratique de notre système parlementaire en ont conclu qu'un revirement complet s'était opéré dans la chambre des communes d'Irlande, puisque, disent-ils, le 12 février, trois membres seulement avaient parlé contre la première présentation du bill et qu'ils n'avaient pas demandé le vote. Ces écrivains ont oublié que la demande en présentation d'un bill donne souvent lieu à des discours hostiles, mais fort rarement à un vote hostile, surtout quand cette motion vient d'un homme en grand renom.

En Angleterre, lord Fitz-William en appela au jugement de la nation, et publia deux lettres fort longues adressées à lord Carlisle. Il y eut également deux motions dans le Parlement à l'occasion de son rappel, l'une du duc de Norfolk, lord Fitz-William lui-même parla dans le débat, l'autre de M. Jekyll, soutenu par M. Fox. Lord Grenville défendit la conduite du gouvernement dans la chambre des pairs. M. Pitt en fit naturellement autant dans la chambre des communes. Tous deux refusèrent la discussion sur le détail de l'affaire comme dangereuse, en ce moment, pour le service public, et ils choisirent pour leur terrain le droit indubitable du roi à nommer ou à changer ses serviteurs confidentiels.

On put croire un moment que la controverse allait se continuer avec des armes plus dangereuses encore que la langue ou la plume. L'une des lettres publiée par lord Fitz-William appliquait à M. Beresford l'expression de « malversation imputée. » M. Beresford donna un démenti formel à Sa Seigneurie; un cartel s'ensuivit et les magistrats intervinrent à temps tout juste pour empêcher le duel; les deux adversaires avaient déjà leur pistolet à la main[1]. Lord Fitz-William, une fois le duel arrêté, dit que rien ne l'empêchait plus de faire des excuses, et il s'en acquitta dans les termes les plus généreux. Une quantité de pamphlets parurent alors pour ou contre lord Fitz-William, et on accusa couramment le gouvernement de mauvaise foi et de perfidie. Mais, en y regardant de sang-froid, les faits allégués sont de si peu d'importance qu'ils ne nous semblent pas demander un

[1] Voir le récit que M. Beresford donne lui-même de cette affaire dans sa correspondance, vol. II.

examen plus approfondi. Un seul mot suffira pour y répondre. Le duc de Portland, lord Spencer et M. Windham étaient des hommes de sentiments élevés et leur honneur était sans tache. Ils étaient depuis longtemps les amis et les alliés de lord Fitz-William. Cependant ils convinrent à regret de la nécessité de son rappel, et restèrent au pouvoir comme collègues de M. Pitt.

L'espoir de voir des lois d'égalité régir l'Irlande fut donc ainsi détruit par la précipitation d'une part et par le préjugé de l'autre. Ainsi s'évanouit comme un rêve la perspective d'un système plus heureux. Sur un seul point les projets de lord Fitz-William furent accomplis sous lord Camden, je veux parler de la fondation d'un collége pour l'éducation du clergé catholique. Le gouvernement présenta un bill à cet effet dans la chambre des communes d'Irlande au mois d'avril, et il passa sans grande opposition. La fondation de Maynooth en fut le résultat.

Jusqu'à cette époque, sous la rude répression des lois pénales, les jeunes gens destinés à prendre les ordres sacrés dans l'église catholique avaient été élevés à l'étranger. Quelques-uns de ceux qui arrivèrent par la suite à un rang éminent avaient passé leur jeunesse en Espagne et en Portugal. Ainsi, par exemple, l'évêque Doyle, connu surtout sous les initiales J. K. L. dont il signait ses écrits politiques, avait été élevé à Coïmbre, et l'archevêque Curtis à Salamanque. Mais le plus grand nombre allait à Douai, à Saint-Omer et autres colléges en France. Le torrent révolutionnaire avait fait disparaître ces colléges, et on ne pouvait en trouver d'autres près aussi commodes. Dans cette situation, l'archevêque Troy, au nom de tous les prélats catholiques romains, avait présenté en 1794 au comte de Westmoreland, alors lord

lieutenant, un mémoire représentant l'absolue nécessité de quelque lieu d'éducation pour le clergé catholique, et demandant au roi l'autorisation de doter un établissement ecclésiastique en Irlande. Le mémoire fut accueilli avec faveur, et le collége de Maynooth fut institué au printemps de l'année suivante.

Les fondateurs de ce collége, indépendamment de la nécessité évidente d'une telle institution pour les catholiques romains, en espéraient de grands avantages nationaux. Ils espéraient que les prêtres irlandais, élevés dans l'intérieur du royaume, en deviendraient plus attachés au roi et à la constitution. Ils espéraient que cet établissement voté, par des protestants pour le service de leurs concitoyens catholiques, serait un gage de paix et de bienveillance entre ces deux communions. Assurément, et vu l'assentiment général qui avait accueilli la mesure, ils ne pouvaient prévoir qu'elle serait par la suite si violemment attaquée.

Parmi les nombreux adversaires qui l'ont dénoncée en vertu de principes abstraits, il y en a quelques-uns du moins qui se sont honnêtement préoccupés des circonstances particulières qui avaient accompagné la fondation. Ils ont examiné jusqu'à quel point la foi publique y était engagée. Ils ont reconnu que le collége de Maynooth avait été accordé aux catholiques romains comme une consolation, dans un moment où l'espoir de se voir promus à l'égalité de droits qu'ils fondaient sur le bill de M. Grattan venait de s'évanouir, au moment même où ils étaient appelés à faire cause commune avec leurs frères protestants pour résister à l'invasion française dont nous étions menacés. Arrivant dans un pareil moment et reçue dans un pareil esprit, il me semble que la fondation de Maynooth ressemble beaucoup à un compromis ou à un contrat. Je

suis sûr qu'on n'y pourrait porter atteinte sans violer quelque peu l'honneur anglais et sans faire tort à la réputation anglaise.

Au milieu de cette agitation politique en Irlande, le procès pour haute trahison du révérend William Jackson, longtemps retardé, arriva enfin à Dublin. Il était né en Irlande et ministre de l'église établie, mais depuis quelques années il résidait à Paris. Il cherchait à établir un concert de mesures entre le gouvernement français et les mécontents irlandais. Mais, dans ses négociations, il avait compté sur un associé de mauvaise réputation appelé Cockayne, qui le livra au gouvernement anglais. Lorsqu'il comparut devant la cour de Dublin, Curran se chargea de le défendre, mais Cockayne témoigna contre lui et il fut condamné. Lorsqu'on le fit comparaître de nouveau, le jour suivant, devant la cour pour recevoir sa sentence, le malheureux, qui avait avalé du poison dans la matinée, s'affaissa dans son agonie et mourut en présence de ses juges.

Son confédéré Wolfe Tone eût probablement subi une condamnation semblable s'il ne s'était pas mis à l'abri des poursuites au mois de juin de cette année-là, en s'embarquant fort à propos pour l'Amérique.

Un fait digne de remarque, c'est qu'il arrive bien souvent de voir les nouvelles des révolutions politiques marcher à côté des récits d'une puissance surnaturelle. Les émotions révolutionnaires semblent propres à exciter dans l'esprit humain un goût ou une crédulité extraordinaire pour le merveilleux. C'est ainsi qu'au milieu du règne de la Terreur, le cœur glacé de Robespierre s'émouvait aux prophéties d'une jeune enthousiaste, Catherine Théos. De même en Angleterre, presque à la même

époque, l'attention publique fut sérieusement excitée par un fanatique. Il s'appelait Richard Brothers, il était né à Terre-Neuve, et avait été lieutenant de marine. Son imagination s'était détraquée à force de méditer sur certains passages obscurs des prophéties de l'Apocalypse. Il croyait avoir reçu une mission divine, et prenait des titres pompeux : « Neveu de Dieu, et Prince des Hébreux. » Il prédisait la destruction totale et prochaine de Londres, mais d'autre part il promettait d'établir son royaume à Jérusalem avant la fin de l'année 1798. A l'appui de ces vues, il invoquait des signes, des visions, des présages, Ainsi, par exemple, il déclarait qu'il lui était arrivé un jour de voir nettement le diable qui se promenait dans les rues de Londres. Voici ses propres paroles : « Après quoi, étant en vision, je vis l'ange de Dieu à côté de moi, et Satan qui se promenait négligemment dans les rues de Londres[1]. »

Quelque étrange que cela puisse paraître, il arrive fréquemment que des prétentions aussi bizarres trouvent accès auprès d'hommes instruits et bien élevés. L'un des plus grands artistes de ce temps-là donna au monde une belle gravure de Brothers avec ces mots au-dessous : « Croyant fermement que voici l'homme choisi de Dieu, j'ai gravé son portrait. William Sharp. »

De même M. Nathaniel Brassey Halhed, qui avait occupé un poste important dans l'Inde, avait publié une traduction du code de lois Gentoo, et représentait alors Lymington au Parlement, se déclara disciple du nouveau prophète. Dans la session de 1795, il entretint deux fois

[1] *Prophéties* de Brothers, Ire partie, citée dans une note des poëmes de Southey, vol. II, éd. 1838.

la chambre des droits et des souffrances de M. Brothers; mais n'étant point soutenu, ses propositions tombèrent naturellement dans l'eau.

Tant que les visions de M. Brothers restèrent renfermées dans le monde des esprits ou dans le pays de Juda, le gouvernement pouvait les négliger, mais la situation changea de face lorsqu'elles prirent la forme d'un avis imprimé adressé à Sa Majesté en ces termes :

« L'Éternel Dieu me commande de vous faire savoir, à vous George III, roi d'Angleterre, qu'immédiatement après la révélation de ma personne aux Hébreux de Londres comme leur prince, et à toutes les nations comme leur gouverneur, vous devez me remettre votre couronne, afin que tout votre pouvoir et votre autorité viennent à cesser. »

Le 3 mars, le prophète fut amené devant le conseil privé, sur un mandat du secrétaire d'État. On chargea alors une commission d'examiner l'état de son esprit, et le jury l'ayant déclaré fou, il fut envoyé à Bedlam. En 1806, il fut relâché sur un ordre du lord chancelier Erskine, et il survécut jusqu'en 1824, conservant encore quelques disciples. L'un des derniers, nommé John Finlayson, publia encore en 1848 un traité intitulé : « La dernière trompette et l'ange qui vole. » Dans ce traité on lit : « Dieu m'a accordé un rêve et une vision de M. Brothers, il m'a dit qu'il approuvait tout ce que j'avais fait, et levant ses deux mains au-dessus de sa tête, il s'est grandement réjoui de tout ce que j'avais écrit et publié. »

Le 8 avril, le mariage du prince de Galles avec la princesse Caroline fut célébré dans la chapelle royale de Saint-James. Quelques mois auparavant lord Malmesbury avait été envoyé à Brunswick pour demander officiellement la main de la princesse et pour la ramener en Angleterre. Il

trouva la duchesse, sœur de George III, fort enchantée de l'avenir de sa fille. « Toutes les jeunes princesses allemandes[1], » dit-elle, « ont appris l'anglais dans l'espoir de devenir princesse de Galles. » La fiancée, âgée de vingt-six ans, ne fit pas une impression très-favorable sur le diplomate expérimenté. Il crut reconnaître qu'elle avait naturellement un assez bon caractère et du bon sens, mais gâtés par les mauvais exemples et une éducation défectueuse.

De l'autre côté, la perspective était assurément aussi peu satisfaisante. Dans la conversation avec le roi qui décida la demande en mariage, le prince avait exprimé le désir de mener une vie morale et régulière[2]. Mais ses bonnes résolutions ne duraient guère, même lorsqu'elles étaient sincères. On disait alors qu'une femme de haut rang exerçait pour le moment sur lui une influence suprême. Avec un manque absolu d'égards pour toute convenance, le prince choisit cette dame pour aller au devant de sa fiancée à Greenwich lors de son débarquement, et pour accompagner Son Altesse Royale, dans la même voiture, jusqu'à Saint-James.

Sa première entrevue avec la princesse ne fut pas ce qu'on pouvait désirer. Lord Malmesbury, qui seul était présent, nous l'a décrite. Il dit que la princesse, suivant le cérémonial d'usage, voulut s'agenouiller devant le prince quand il entra, et qu'il la releva assez gracieusement, puis l'embrassa. Mais aussitôt après il se retourna, s'en alla dans un coin de l'appartement, et appelant lord Malmesbury, lui dit : « Harris, je ne me sens pas bien,

[1] Journal de lord Malmesbury, 22 novembre 1794.
[2] Le roi à M. Pitt, 26 août 1794.

procurez-moi un verre d'eau-de-vie, je vous en prie. »

Tel fut le triste début de ce malheureux ménage.

Au mois d'avril, Pitt fut retenu chez lui par une attaque de goutte qu'il traite du reste très-légèrement dans ses lettres :

« Wimbledon, lundi 20 avril 1795.

» Ma chère mère,

» Votre lettre, que j'ai reçue samedi, m'est arrivée au moment où je me remettais d'une attaque de goutte fort régulière et fort modeste ; j'ai pu ce jour là me transporter ici. Deux jours de repos et l'air des champs ont achevé ma guérison ; il ne me reste d'autre trace de ma goutte que la nécessité de porter un soulier un peu large, probablement pendant quelques jours. Cette dernière circonstance me permettra peut-être d'éviter les salons pleins de monde et les bals qui doivent recommencer dans le courant de cette semaine. Si mon indisposition a cet effet, outre celui d'améliorer sensiblement ma santé générale comme je m'en aperçois déjà, je n'aurai point de raison de m'en plaindre. Je n'ai rien de bien nouveau à vous apprendre pour le moment présent, et les événements intéressants de divers genres se sont tellement pressés depuis quatre ou cinq mois qu'on serait fort embarrassé de savoir où commencer et où finir les réflexions auxquelles cela conduirait. J'attends impatiemment un moment de loisir assez long pour me donner la satisfaction de repasser avec vous la longue histoire de cette courte période. Il est encore trop tôt pour pouvoir dire si je puis me le promettre dans le courant de l'été. J'espère cependant que

ce ne sera pas impossible, surtout si la faiblesse et le bouleversement de la France, qui me paraissent propres à amener la meilleure solution de tous nos embarras, continuent à faire des progrès aussi rapides que dans les derniers temps.

. . . . . .

» Toujours, ma chère mère,

» W. Pitt. »

Le 23 avril, la chambre des lords termina enfin le procès de Hastings depuis si longtemps en suspens. Les questions sur lesquelles il portait avaient complétement cessé d'attirer l'intérêt public. De temps à autre les habiles discours des meneurs de l'accusation ou de M. Law, le principal avocat pour la défense, faisaient seuls un peu de bruit. On en était venu généralement à croire que les accusations contre Hastings n'étaient pas suffisamment prouvées, et que, le fussent-elles, la longueur du procès était déjà une peine suffisante. Burke seul conservait contre le coupable, car il le croyait tel, toute l'ardeur du début. Il repoussait avec la plus grande chaleur toute idée de concession ou de clémence. Dès le printemps de 1794, il conjurait M. Pitt de ne pas « laisser déshonorer la chambre des communes[1] par la faction indienne. » Mais tout le monde était las du procès et pressé de le voir arriver au terme. Vingt-neuf lords seulement siégeaient maintenant pour recevoir les témoignages. « C'était un misérable reste des pairs, » comme le disait Burke dans sa lettre. Vingt-neuf pairs seulement se crurent donc le droit de paraître et de voter lorsqu'ils furent officiellement sommés de rendre

[1] Lettre de M. Burke en date du 14 mars 1794. Papiers de M. Pitt.

leur sentence dans la salle de Westminster. Sur le nombre, six seulement déclarèrent Hastings coupable sur les chefs d'accusation relatifs à Cheyte Sing et aux Begums d'Oude; sur d'autres points, la majorité en sa faveur fut encore plus considérable. Sur certains chefs, il fut acquitté à l'unanimité. Là-dessus, on manda devant la cour le prisonnier (car on l'appelait toujours ainsi en langage légal); il vint, et comme le premier jour du procès il s'agenouilla. Alors, le lord chancelier Lougborough l'engagea à se relever et lui adressa ces paroles : « Warren Hastings, vous êtes acquitté sur tous les chefs de l'accusation contre vous intentée par la chambre des communes, et sur toutes les questions qui s'y rattachent. Vous et votre caution êtes donc déchargés. » M. Hastings salua et se retira.

Hastings l'emporta donc enfin sur ses accusateurs. Mais la longueur du procès donna à la victoire presque toutes les conséquences de la défaite Non-seulement il avait été harassé et aigri, non-seulement l'espoir qu'il avait justement conçu d'une grande place était détruit, non-seulement la couronne de pair qu'il avait naguère entrevue de si près s'était complétement évanouie; mais sa fortune personnelle et les trésors de mistriss Hastings, comme on les appelait, avaient été épuisés par les comptes de ses avocats et les autres frais de sa longue défense. Lorsqu'il quitta la barre de la chambre des lords acquitté et libre, il était presque ruiné. Ce fut alors que les directeurs de la compagnie des Indes firent preuve de cette générosité qui leur a rarement fait défaut, si même cela est jamais arrivé, envers leurs grands serviteurs publics. Ils proposèrent de rembourser à Hastings tous les frais légaux de son procès et de lui assurer en outre une pension de 5,000 livres sterling. Mais, en sa qualité de président du bureau du

contrôle, Dundas refusa son assentiment. On ne pouvait espérer qu'un homme d'état qui avait pris une part active à l'accusation de Hastings consentît volontiers à des projets pour sa récompense. La discussion fut longue et se termina par un compromis. On permit à la compagnie d'assurer à Hastings une pension de 4,000 livres sterling, et de lui avancer une somme d'argent sans intérêts. Le gouverneur général en retraite avait cependant contracté dans les Indes des habitudes de dépense et de laisser-aller. Il se vit plusieurs fois obligé de faire appel à la compagnie qui vint toujours à son secours avec empressement. Les livres et le jardinage donnèrent à Hastings ce qu'ils peuvent donner de consolation à un homme ambitieux. Il vécut presque constamment à Daylesford, et y mourut de vieillesse, au mois d'août 1818, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

M. Pitt ne présenta point pendant la session un message du roi aux chambres pour obtenir une pension pour M. Burke. Il en avait eu l'intention, mais il voulut éviter à l'homme d'état retiré les déplaisirs d'une discussion violente. Il se trouva en mesure de le faire. Certains droits des Indes occidentales qui formaient le fonds appelé le quatre et demi pour cent, sur lequel était affectée la pension de lady Chatham, restaient encore à la disposition de la couronne assez largement pour permettre de les grever d'une pension supplémentaire de 2,500 livres sterling en faveur de M. Burke, sans qu'il fût nécessaire de recourir au vote de la chambre des communes. Il n'y eut point de retard dans les payements, bien que les formalités nécessaires ne pussent être complétées qu'au mois d'octobre de cette année[1]. Burke écrivit de nouveau au

[1] Vie de Burke, par Prior.

premier ministre pour lui exprimer ses remercîments, et lui donner des conseils, toujours avec le même charme de style.

« Beaconsfield, 28 octobre 1795.

» Cher monsieur,

» Je vous envoie ci-joint une lettre à vous adressée contenant mes remercîments au roi pour l'extraordinaire bonté qu'il m'a témoignée. Elle est bonne à montrer, si vous y voyez quelque avantage.

Vous m'avez rendu un service signalé. Je suis incapable de m'acquitter activement des obligations que je contracte, mais je compense en quelque sorte l'impuissance d'un corps affaibli et d'un esprit épuisé par les sentiments d'un cœur reconnaissant.

» Vous avez pourvu à tout ce que je puis goûter dans la dernière étape d'une vie qui s'éteint, le repos. Je n'ai plus qu'à souhaiter pour vous tous les biens que vous pouvez ou que vous devriez espérer à la fleur de votre âge et dans la grande situation que vous occupez, beaucoup de mâles labeurs et une grande gloire pour prix de vos efforts. A vrai dire, vous avez devant vous la perspective d'une longue et laborieuse carrière. Tout vous est difficile et rude; mais vous êtes appelé à cette situation, et vos talents vous y rendent propre. J'espère que, par la grâce de Dieu, vous n'en viendrez pas à douter de vos facultés, ni de votre cause, ni de votre pays. Notre peuple vaut et peut plus qu'il ne sait quand il agit d'après les conditions de sa nature. Nous ne savons pas conduire, mais nous suivons quand nous sommes bien conduits, et quand

on sait puissamment et à propos exciter l'esprit qui est réellement en nous. Il y a une chose que je demande pour vous à Dieu (car vous êtes notre dernier espoir terrestre), c'est que vous ne tombiez pas dans la grande erreur d'où l'on ne revient pas. J'espère que, grâce à la miséricorde divine pour vous et pour nous tous, vous ne vous laisserez pas entraîner à croire que cette guerre, dans son principe et dans tout ce qui s'y rattache, ressemble en rien aux autres guerres; vous ne croirez pas que ce qu'on appelle la paix avec les brigands de la France puisse, en vertu d'une politique quelconque, se concilier avec le repos intérieur, la force extérieure, le pouvoir ou l'influence de ce royaume. Ceci est aussi évident pour moi que le soleil en plein midi, et cette conviction m'a coûté, depuis cinq ans, au milieu de beaucoup d'autres douleurs profondes et cuisantes, bien des heures d'anxiété, la nuit et le jour.

» Je vous crois trop sagace et trop généreux pour ne pas distinguer les fautes d'un zèle trop ardent d'une inconvenante présomption, quoique ces deux dispositions semblent suivre la même marche. Mon inquiétude m'a conduit, du fond de cette triste retraite (que la bonté du roi et la vôtre rendent cependant plus paisible) à importuner de mes pauvres conseils un homme que je ne connais et que je sais, par nature et par situation, infiniment plus en état que moi de juger de ces grandes choses

» J'ai l'honneur d'être, avec le respect et l'attachement le plus profond.....

» EDM. BURKE. »

La détresse fut grande cette année-là en France et en Angleterre, indépendamment de la guerre que les deux nations soutenaient l'une contre l'autre. La débâcle des

assignats pesait sur la France. Les impôts étaient lourds en Angleterre. En outre, les deux pays souffraient cruellement de la disette. Les ravages de la guerre avaient dévasté une grande partie des contrées à blé sur la Vistule et sur le Rhin, et la récolte de 1794 avait été mauvaise dans d'autres parties de l'Europe. Le mot d'ordre des classes pauvres et de tous ceux qui désiraient renverser le gouvernement établi, devint donc à Paris : « Du pain, du pain! » En Angleterre, le prix des denrées continuait à augmenter ; la misère fut grande pendant tout l'hiver, et au printemps il y eut plusieurs émeutes graves. A Birmingham, par exemple, un millier de personnes se rassemblèrent autour d'un moulin et d'une boulangerie, dont elles se mirent en devoir d'enfoncer les portes pour piller, en criant : « Du pain, un gros pain! Pourquoi nous fait-on mourir de faim? » Il fallut appeler la force armée, et on ne put calmer le soulèvement avant qu'il y eût un homme tué. D'autres émeutes du même genre, bien que moins graves, eurent lieu à Coventry, à Nottingham et dans d'autres villes; il y en eut même une sur la côte de Sussex, près de l'endroit où se tenait la milice du comté d'Oxford, et des hommes du régiment s'y trouvèrent mêlés.

Au mois de juillet, il y eut des tumultes à Londres pour une autre raison, ou du moins sous un autre prétexte. On criait contre des détentions illégales dans les maisons de recrutement ou, comme on les appelait, dans les maisons de racoleurs, et deux d'entre elles furent assaillies le soir par une foule considérable. Les portes furent enfoncées et les meubles brûlés dans la rue pendant qu'un autre rassemblement saisissait l'occasion pour casser les carreaux de M. Pitt à Downing-street, comme le rappor-

tèrent les journaux. Mais les associations de la Cité et les volontaires de Lambeth, arrivés fort à propos ainsi qu'une troupe des gardes à cheval du roi, prévinrent d'autres désordres. Il n'y eut personne de tué, mais plusieurs personnes furent blessées et d'autres foulées aux pieds.

Les articles des journaux qui parlaient de l'attaque sur Downing street causèrent quelque effroi à lady Chatham à Burton. Elle adressa à son fils des questions inquiètes, et il lui écrivit sur-le-champ pour la rassurer.

» Holwood, 8 juillet 1795.

» Ma chère mère,

» Je viens de recevoir votre lettre assez à temps pour gagner un courrier par le retour du porteur. Je suis honteux de n'avoir pas réfléchi combien une émeute s'accroît par le récit; mais véritablement celle qui a lancé un unique caillou contre ma fenêtre était si jeune et si peu au courant de son affaire qu'à peine méritait-elle l'attention d'un journal. La cérémonie n'a pas été répétée depuis lors; et quand j'ai quitté Londres hier dans l'après-midi, il y avait des raisons de croire que la disposition au désordre qui s'était manifestée dans certaines parties de la ville avait disparu, du moins pour le moment. Si elle venait à reparaître, les précautions prises suffiraient, j'en suis sûr, à empêcher tout malheur grave.

» Le vent doit nous apporter bientôt des nouvelles de Bretagne. On ne peut s'empêcher de les attendre avec une inquiète impatience, tout en ayant toute raison d'espérer qu'elles seront bonnes. Quand j'ai quitté mon frère hier dans la journée, il n'avait pas tout à fait fixé le jour

de son départ. Je voudrais me voir plus près de fixer le mien.

» En grande hâte, comme vous pouvez voir,

» Votre respectueux et affectionné,

» W. PITT. »

Il est évident que la véritable cause du mécontentement public à cette époque était d'abord le prix élevé des denrées, puis le mauvais succès de la guerre. Mais l'incendie allumé par les prix élevés était soigneusement attisé par les partisans des principes français en Angleterre. La Société de correspondance releva la tête. La presse de Londres recommença à vomir une avalanche de publications, depuis les pamphlets jusqu'aux affiches, toutes dirigées contre le gouvernement dans l'Église et dans l'État, et l'accusant d'être l'auteur de la détresse. En bonne justice, il faut convenir que la plupart de ceux qui prenaient part à ces publications, ou aux manœuvres qui leur succédaient, ne voulaient attaquer que ce qu'ils considéraient comme les abus du système. Ils n'avaient aucun désir de frapper dans ses racines ni l'ordre social ni la foi chrétienne. Il y avait cependant parmi eux quelques personnes, en assez grand nombre, qui étaient toutes prêtes à se porter aux dernières extrémités. Il y avait surtout Thomas Paine, maintenant revenu en Angleterre, après avoir été jeté en prison et avoir échappé de près à la guillotine sous le règne de Robespierre. Ni son danger, ni toutes les scènes de deuil dont il avait été témoin ne l'avaient calmé. Au contraire, il semblait avoir pour unique but d'amener l'Angleterre à la situation politique et religieuse dans laquelle se trouvait la France sous le règne de la Terreur. La plus mauvaise et la plus éhontée de toutes ses publications,

le Siècle de la Raison, parut à ce moment critique.

Le 29 juin, au milieu de toutes les émeutes qui agitaient le royaume, la Société de correspondance convoqua une assemblée publique, qui se tint à Saint-George's-Fields. Là s'assemblèrent des milliers d'auditeurs. Un ardent déclamateur, M. John Gale Jones, occupait le fauteuil. On distribuait, en guise de symbole, des biscuits, qui portaient d'un côté ces mots : « La liberté et l'abondance, ou l'esclavage et la misère. » On proposa et on vota des adresses à la nation et au roi, ainsi qu'une série de résolutions. Elles prédisaient, un peu dans le style de Barrère, « que la voix de la raison, comme les rugissements du lion de Némée, sortirait de l'entrée même de la caverne. » On demandait des parlements annuels et le suffrage universel, comme un droit irréfragable du peuple. On déplorait le prix élevé des denrées, qu'on attribuait exclusivement à une guerre cruelle et inutile. Le seul remède pour ce mal et pour plusieurs autres était, disait-on, de « reconnaître la brave République française, et d'obtenir une paix prompte et durable. » On vota des remercîments aux citoyens Erskine et Gibbs, pour leurs éloquents plaidoyers en faveur des prisonniers dans les récents procès, ainsi que des remercîments au citoyen le comte Stanhope et au citoyen Sheridan, qui leur avaient prouvé qu'il y avait « au moins un honnête homme dans chaque chambre du Parlement. » Il est évident, d'après ce dernier vote, qu'on regardait Sheridan comme beaucoup plus avancé dans ses opinions politiques que ses coadjuteurs Fox et Grey [1].

[1] On trouve un récit complet de cette séance, et des réunions subséquentes du même parti dans l'*Histoire de deux Actes*, publiée en 1796.

Jusqu'à cette époque, on avait espéré qu'une récolte abondante pourrait faire cesser la principale cause de souffrance et de misère. Mais, en dépit de la belle saison, un froid très-vif survint, à ce qu'on raconte, le 18 juin. Les moutons et les agneaux périrent, surtout dans les pays de plaine. On calcula que, dans le comté de Wilts seul, un quart des troupeaux avait succombé[1].

Ce ne fut pas tout. Le mauvais temps continua et exerça son influence sur les terres de labour comme sur les pâturages. Les qualités inférieures de grains ne manquèrent pas, l'orge en particulier fut très-abondante, mais la récolte de froment fut médiocre pour la seconde fois. Le froment, qui s'était élevé au mois de février au prix, très-considérable pour ce temps-là, de 58 schellings par *quarter*[2], monta au mois d'août au prix de famine de 108 schellings, et au mois de septembre il était encore à 78 schellings.

En dépit des inquiétudes de cette époque, Pitt parvint, au mois de septembre, à aller passer quelques jours avec sa mère à Burton-Pynsent Il lui adressa une lettre fort animée le jour même de son retour.

« Downing-street, mardi 30 septembre 1795.

» Ma chère mère,

» Ce que j'ai trouvé à faire ici en arrivant me laisse tout juste le temps d'écrire une ligne pour dire que j'ai apporté hier au soir sans encombre à Bagshot les dépouilles de la

[1] *Registre annuel* 1795, Chronique, page 27.
[2] 3 hectolitres environ.

table du commerce et que je suis arrivé en ville ce matin, comme j'en avais l'intention, après un voyage prospère et rendu très-agréable par le souvenir du plaisir et de la satisfaction des quelques jours précédents. Les nouvelles de Burton me donneront, j'espère, bientôt la joie de savoir que vous êtes aussi bien que lorsque je vous ai quittée. Vous avez probablement déjà reçu un récit complet de la campagne navale par lord Bridport que j'ai rencontré en chemin; je l'ai trouvé un peu enclin à se plaindre de la longueur de sa croisière, mais il m'a semblé qu'il n'en avait que meilleure mine. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de tous vos compagnons, dont Eliot doit, je pense, faire maintenant partie.

» Toujours, ma chère mère,

» W. PITT. »

A peu près à la même époque, Pitt écrivit, à son ami l'orateur de la chambre des communes, une lettre qui se terminait par les mots suivants :

« Dimanche, 4 octobre 1795.

» J'espère encore que la ligne de conduite dont nous avons parlé nous amènera promptement à une favorable issue. Je vais jeudi prochain à Walmer pour huit ou dix jours, et j'espère en revenir avec mon budget prêt à être présenté avant Noël. Si cela peut marcher tolérablement, nous aurons la paix avant Pâques.

» Tout à vous,

» W. PITT. »

Mais tout en cherchant à calmer les inquiétudes de sa mère, tout en envisageant avec espoir les luttes, exté-

rieures, tout en espérant d'imposer la paix à la France, grâce à l'étendue de ses préparatifs, le fait est que M. Pitt contemplait avec une profonde inquiétude l'état intérieur de l'Angleterre à cette époque. Il était convaincu que, si on n'y mettait main-forte, le peuple pourrait être entraîné, par une frénésie momentanée, à des excès à peu près analogues à ceux qui avaient eu lieu en France. Quelques semaines après le moment dont nous parlons, il soupait chez lui avec deux amis intimes, Mornington et Wilberforce, et il laissa échapper cette expression : « Dans six mois je n'aurais pas ma tête sur mes épaules si je donnais ma démission [1]. »

Dans cette situation alarmante et cette agitation des classes ouvrières, M. Pitt et ses collègues crurent qu'il serait bon de convoquer de bonne heure le Parlement pour aviser à tous les moyens de remédier au mal. Les chambres ne s'étaient séparées que le 27 juin et la prorogation ne s'étendit pas au delà du 29 octobre.

Le 26, trois jours avant l'ouverture de la session, une autre réunion, sous la direction de la Société de correspondance, se tint dans un grand espace ouvert, au bout duquel se trouvaient un cabaret et un jardin connu sous le nom de *Copenhagen-House*. On dit, mais cela est sans doute fort exagéré, que cent cinquante mille personnes s'y portèrent. M. Thelwall, M. Gale Jones et d'autres orateurs prononcèrent des discours incendiaires, et on déclara que l'assemblée avait voté plusieurs résolutions appelant l'exécration sur la tête des ministres actuels, et réclamant le suffrage universel et les parlements annuels [2].

[1] Journal de Wilberforce, 16 novembre 1795.
[2] Histoire de deux actes.

CHAPITRE XXI

— 1795 —

Congrès de Bâle. — Avantages des Français dans les Indes occidentales. — La guerre des Marrons. — Conquêtes des Anglais en Asie et en Afrique. — Descente projetée sur les côtes occidentales de France. — Les chouans. — M. de Puisaye — Débarquement à Quiberon. — Inaction fatale — Déroute et détresse des royalistes. — Exécutions. — Le comte d'Artois. — Nouvelle constitution proclamée en France. — Insurrection à Paris. — Campagne sur le Rhin. — Dépréciation des assignats — Réunion du Parlement. — Attentat sur le roi. — Débats sur l'adresse. — Mesures pour atténuer la misère et réprimer la sédition. — Le duc de Bedford et lord Lauderdale. — Désir de la paix de Pitt.

Pendant le printemps et l'été de 1795, il y eut presque partout un temps de repos dans les opérations militaires. Le gouvernement français semblait satisfait de la rapide conquête de la Hollande et de l'annexion officielle des provinces belges. Il prêta l'oreille aux ouvertures de paix de diverses puissances, et ouvrit à Bâle un congrès pour les négociations ultérieures. A l'intérieur, ils étaient surtout occupés à rédiger une constitution nouvelle et moins démocratique, à pacifier la Vendée et à étouffer les soulèvements des jacobins.

De tous les princes qui avaient déclaré la guerre à la république française, le premier à conclure la paix fut le grand-duc de Toscane. Son traité fut signé à Paris le

9 février. Le 5 avril, la paix avec la Prusse fut signée à Bâle. Par ce traité, fort peu honorable pour la cour de Berlin, les Français restèrent en pleine possession de leurs conquêtes sur la rive gauche du Rhin. Une autre convention, également signée à Bâle quelques semaines plus tard, stipula la neutralité du nord de l'Allemagne. Le 12 juin, le roi de Suède accéda à la paix de Bâle, et le 22 juillet la même ville fut témoin de la conclusion d'un traité séparé avec le roi d'Espagne. Par cette convention la république française consentit à rendre toutes ses conquêtes au delà des Pyrénées, tandis que la cour de Madrid lui céda en retour ses droits sur la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue.

D'autre part, la diplomatie anglaise ne restait pas inactive. Une nouvelle convention de subsides vint satisfaire et peut-être stimuler la cour de Vienne, et on fit de grands efforts pour obtenir la coopération active de la cour de Pétersbourg. On signa même une triple alliance, comme démonstration plutôt que dans un but d'utilité pratique.

La cession nominale de la partie espagnole de Saint-Domingue ne fut pas le seul avantage remporté cette année-là par les Français dans les Indes occidentales. A la Guadeloupe, Victor Hugues fit preuve de l'énergie d'un vrai jacobin. Tournant ses vues ambitieuses sur les îles anglaises, il parvint à allumer une révolte parmi les nègres, les Marrons et les Caraïbes. Avec leur aide, les Français prirent possession de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent. A Grenade et à la Dominique, leurs attaques, d'abord couronnées de succès, finirent par être repoussées. On pourrait presque croire que la scène se passa en Europe, sous le règne de Robespierre, quand

on lit l'histoire de la boucherie des prisonniers sans défense, de la violation des tombeaux des ennemis, des bonnets rouges et des cocardes tricolores, des drapeaux portant *liberté, égalité, ou la mort*, et des proclamations contre les vils satellites de George, « ces infâmes artisans de toute espèce de vol! car ils sont obligés de voler, » disait le sagace Victor Hugues, « c'est le principe même du service militaire anglais. Sous un gouvernement aussi corrompu, on ne peut obtenir de l'avancement qu'avec de l'argent, et il faut bien avoir de l'argent, n'importe par quel moyen. » La déclaration de Victor Hugues et de ses deux collègues de la Guadeloupe, à laquelle j'emprunte ce passage, est ainsi datée : « Port de la Liberté, le 3e jour de ventôse, ou le 21 février d'après le style des esclaves, l'an III de la République française, une et indivisible. »

A la même époque, la Jamaïque fut en proie à des inquiétudes constantes par suite des escarmouches désultoires, mais sanglantes, avec les Marrons. Ces descendants des premiers colons espagnols n'étaient pas esclaves; ils avaient, au contraire, maintenu leur liberté dans les retraites des montagnes au centre de l'île; leur principal établissement s'appelait Trelawney-Town. Ils avaient quelques griefs contre les Anglais, et les Français cherchèrent à les séduire. Les Marrons eurent aussitôt recours aux armes. En vain le comte de Balcarres, gouverneur de la Jamaïque, fit tous ses efforts pour les réduire. Il était sans cesse déjoué par la rapidité de leur disparition et de leur apparition. De concert avec la législature locale, il adopta un moyen que les précédents des Espagnols ne suffisent assurément pas à excuser. Il envoya chercher à Cuba cent limiers et trente chasseurs

pour suivre et relancer les Marrons fugitifs. Il ne paraît cependant pas que ce farouche expédient ait été employé, bien qu'on eût résolu d'y avoir recours. Quelques renforts arrivant d'Angleterre à cette époque, les Marrons commencèrent à désirer la paix et un traité fut conclu.

Nos armes se firent également sentir en Asie et en Afrique dans le cours de cette année. La Hollande subjuguée par les Français décida les Anglais à s'emparer des anciennes colonies de cette république. Ceylan, les Moluques et quelques autres îles se rendirent sans coup férir. Nous envoyâmes une petite expédition au Cap de Bonne-Espérance; les vaisseaux étaient commandés par sir George Elphinstone et les troupes par sir Alfred Clarke. On ne put débarquer plus de seize cents hommes de toutes armes; les troupes hollandaises étaient beaucoup plus nombreuses, mais se composaient surtout de gardes bourgeoises et de Hottentots. On triompha bientôt de leur résistance irrégulière et cette importante colonie devint notre propriété.

L'espoir de M. Pitt à cette époque reposait surtout sur une descente projetée sur les côtes occidentales de la France. Dans la Vendée, depuis la fatale déroute de Savenay, la guerre civile couvait sous les cendres sans éclater, et la république venait d'arrêter des conditions de pacification d'abord avec Charette, et puis avec Stofflet. On croyait cependant qu'une nouvelle insurrection éclaterait bientôt, et que les chefs réconciliés y prendraient part, dès qu'on verrait une flotte anglaise portant un corps de débarquement paraître en vue des côtes de France. Dans l'intervalle, la guerre civile s'était étendue vers le nord de la Loire. Il y avait eu en Bretagne

un soulèvement populaire assez important. Les insurgés de cette province étaient connus sous le nom de *Chouans*, mot d'une origine douteuse, mais venant, dit-on, de *Chat-huant* pour rappeler leur cri de ralliement dans les expéditions nocturnes.

Le nom n'était pas la seule différence qui existât entre les insurgés de Bretagne et ceux de Vendée. Dans cette dernière province, le soulèvement était le fait de paysans braves et fidèles poussés à bout par les cruelles souffrances de leur clergé et de leur roi. En Bretagne, les paysans étaient tout aussi braves et tout aussi fidèles; mais ils traînaient à leur suite une foule de misérables et de maraudeurs toujours prêts au pillage, et souvent à l'affût de vengeances personnelles. A tout prendre, les insurgés au nord de la Loire ne formaient pas une armée; ils erraient par petites bandes dirigées dans un but particulier. C'était moins une province soulevée qu'une province prête à se soulever.

Le comte Joseph de Puisaye exerçait une influence prépondérante dans les rangs des Chouans. Il avait été membre de l'Assemblée nationale, et s'y était distingué par son courage et son esprit de conduite. S'apercevant bientôt que les bandes bretonnes ne pouvaient rien accomplir de grand par elles-mêmes pour la cause royaliste, il avait porté ses espérances sur la coopération de l'Angleterre; et dans ce but, conseillant à ses amis d'attendre leur moment, il se rendit lui-même à Londres dans l'automne de 1794. M. Pitt, qui avait été accusé de froideur envers les émigrés français en général, témoigna au comte de Puisaye beaucoup d'estime et de confiance. M. de Puisaye devint le meneur de l'entreprise projetée, et ses papiers fournissent encore les meilleurs matériaux pour cette histoire. Il les légua au Musée Britannique qui les reçut

en 1829. Ils forment une collection de cent dix-huit volumes qui contiennent quelques lettres de M. Pitt.

M. de Puisaye se proposait de conduire une escadre anglaise sur la côte de Bretagne ; cette escadre devait porter des royalistes français ayant à leur tête un prince du sang français. Dans cette vue, le gouvernement anglais avait pris à sa solde plusieurs corps d'émigrés français, parmi ceux qui avaient combattu sur le Rhin, et dont le nombre se trouvait cruellement réduit. Un officier fort actif, M. d'Hervilly, enrôla encore quelques recrues parmi les fugitifs de Toulon et les prisonniers de guerre bretons. A tout prendre, on avait plus de trois mille hommes prêts à s'embarquer, et on attendait d'Allemagne une seconde division de douze cents hommes environ. Le gouvernement anglais, en sus de ses avances primitives, fournit dix mille guinées en or pour la caisse militaire, et M. de Puisaye avait fait fabriquer une grande quantité d'assignats qui portaient une marque particulière, et qui étaient destinés à une prompte circulation.

On eût pu croire qu'il était infiniment plus aisé de se procurer un prince du sang ; mais par le fait cela était plus difficile. La famille royale exilée était alors fort divisée. Monsieur avait quitté le Rhin devant les progrès de l'armée républicaine, et il s'était établi dans les états de Venise, à Vérone. Il continuait à prendre le titre de régent pendant la minorité et la captivité de son neveu Louis XVII, et il envoyait dans les différentes capitales, comme ses ministres, des hommes du plus haut rang parmi la noblesse émigrée, le duc d'Harcourt à Londres et le duc d'Havré à Madrid. Il entretenait une correspondance active avec divers mécontents de Paris, qui s'étaient formés en comité secret pour diriger ses affaires. Le comte

d'Artois, d'autre part, voyageait toujours de cour en cour et de camp en camp. Il s'était, entre autres, rendu à Pétersbourg, où l'impératrice Catherine lui avait rendu de grands honneurs, mais sans lui donner de secours efficace. Il ne professait pas les mêmes opinions que son frère et ne correspondait pas avec les mêmes hommes. Indépendamment des deux princes, le prince de Condé conservait encore sous les armes trois mille émigrés environ, et il continuait à soutenir la guerre sur le Rhin avec plus de courage que de succès.

M. Pitt et M. de Puisaye désiraient tous deux que le comte d'Artois se mît à la tête de l'expédition projetée. Le prince ne refusa pas, mais il fit des difficultés et tarda à se décider. La plupart des officiers qui l'entouraient désiraient débarquer en Vendée au lieu d'aller en Bretagne; ils semblaient croire qu'il n'était pas digne d'eux de *chouanner*, comme ils disaient.

On demandait également le secret le plus absolu, sauf à l'égard du comte d'Artois. Mais ce secret, indispensable au succès de l'entreprise, donnait beaucoup d'ombrage aux autres chefs des émigrés. Il blessait plus encore les nombreux intrigants qui se mêlaient de diriger la cause royaliste à Paris. Il est vrai de dire que ceux-ci paraissaient moins occupés d'effectuer une restauration que d'empêcher qu'elle s'effectuât par d'autres mains que les leurs. Les ordres qu'ils envoyèrent aux principaux meneurs bretons, tant avant le débarquement qu'après, étaient destinés à entraver leurs progrès, et ils y réussirent parfaitement.

L'escadre anglaise chargée de cette entreprise était sous les ordres de sir John Borlase Warren, marin excellent et éprouvé. On embarqua des provisions de tous genres,

non-seulement tout ce qui était nécessaire aux troupes royalistes qui se trouvaient à bord, mais dix-huit mille uniformes, et des approvisionnements d'armes pour les insurgés qui devaient se joindre à elles. Au milieu de juin, tous les préparatifs étaient achevés en Angleterre. La seconde division des régiments émigrés, commandée par M. de Sombreuil, n'était pas encore arrivée, Son Altesse Royale M. le comte d'Artois bien moins encore. Mais un retard prolongé pour les attendre eût fait perdre tout espoir de surprise et de succès. L'escadre mit donc à la voile. M. de Puisaye était chargé de la direction suprême, et M. d'Hervilly du commandement immédiat des troupes. Il y avait également un prélat breton, l'évêque de Dol, et une quarantaine de gentilshommes de haut rang qui servaient en qualité de volontaires.

Le point choisi pour le débarquement, sur lequel on avait gardé le plus profond secret, était la presqu'île de Quiberon, en face de la baie de ce nom. On pensait que cette baie fournirait aux vaisseaux anglais un ancrage sûr, et que les troupes françaises jouiraient sur cette presqu'île d'une position avantageuse. L'expédition commença bien. Elle fut rejointe près de Brest par l'escadre de lord Bridport, et rencontra bientôt la flotte de l'ennemi, sous les ordres de Villaret-Joyeuse. Par la supériorité de ses manœuvres, lord Bridport sépara et prit *le Formidable* et *le Tigre*, deux vaisseaux de quatre-vingts canons, et *l'Alexandre* de soixante-quatorze.

Le 27 juin, les chefs émigrés avec leurs soldats débarquèrent tranquillement près des pierres druidiques de Carnac, dans la baie de Quiberon. Ils mirent pied à terre avec transport, ravis de rentrer dans leur pays natal, et ne pressentant pas le funeste sort qui les attendait. La

nouvelle du débarquement se répandit de tous côtés avec la rapidité de l'éclair, et les Chouans s'empressèrent de venir grossir leurs rangs. En trois jours, dix mille hommes les avaient rejoints. M. de Puisaye ne voulait point perdre de temps ; il demandait à saisir le moment favorable, à marcher rapidement sur Vannes et sur Rennes, et à soulever toute la Bretagne. C'était le cas, s'il en fut jamais, où la hardiesse était ce qu'il y avait de plus sage.

Mais des conseils plus timides prévalurent. Bien que la commission du gouvernement anglais à M. d'Hervilly n'eût été donnée que pour la durée du voyage, cet officier continua à prétendre à la direction des troupes. Il refusa d'obéir aux ordres supérieurs de Puisaye, ce qui obligea celui-ci d'en appeler, à Londres, aux ministres. Pendant ce temps on n'avançait pas. Au bout de quelques jours, Puisaye décida cependant son collègue à attaquer le petit fort Penthièvre, qui commandait l'entrée de la péninsule de Quiberon. La garnison n'était que de quelques centaines d'hommes, et se rendit après une faible résistance. M. de Puisaye ramena alors ses troupes sur la presqu'île, débarqua ses provisions, et s'installa fortement dans une situation défensive, tandis que les Chouans formaient une ligne avancée au delà du fort, sur la terre ferme.

Le mal que fit à M. de Puisaye cette inaction forcée ne peut se calculer, ni d'après le temps qu'il perdit, ni d'après le temps que gagnèrent ses ennemis. La discorde et la jalousie eurent ainsi le loisir de surgir dans ses rangs. Les officiers émigrés ne pouvaient pas toujours cacher leur dédain pour les chefs des paysans, ni les chefs des paysans leurs soupçons pour les officiers émigrés. « Où donc est le prince du sang qu'on nous avait promis ? »

disaient les Chouans ; « où sont ces rapides progrès dont parlait M. de Puisaye? Est-il possible que les Anglais ne cherchent qu'à faire eux-mêmes quelque conquête? »

L'officier chargé du commandement dans cette province, au nom de la république, était le général Hoche, jeune militaire très-capable, qui avait été désigné pour commander l'expédition projetée en Irlande. Au moment du débarquement des royalistes, il n'avait sous lui que cinq mille hommes; mais grâce au loisir qu'on lui laissa, il trouva moyen de doubler peu à peu ses forces, et il agit constamment avec une vigueur et une ardeur singulières. Attaquant tout d'un coup la position avancée des Chouans, il les mit en déroute et les repoussa en désordre au delà du fort Penthièvre jusque dans la presqu'île de Quiberon. Là, ils se trouvèrent entassés côte à côte avec les émigrés, dans un étroit espace et avec peu de vivres.

MM. de Puisaye et d'Hervilly firent cependant un vigoureux effort pour réparer cet échec. Le 16 juillet, au point du jour, ils sortirent du fort Penthièvre, et attaquèrent à leur tour les troupes de Hoche; mais ils ne réussirent pas. D'Hervilly fut mortellement blessé; on se méprit sur les signaux. Un corps de Chouans, chargé de prendre l'ennemi par derrière, n'exécuta pas son mouvement. La valeur des émigrés resta vaine. Un grand nombre de royalistes fut tué; le reste, protégé par le feu des canonnières anglaises, fut repoussé sur la langue de terre.

Cependant une escadre moins considérable venant d'Angleterre apporta M. de Sombreuil et sa division de onze cents hommes; elle apporta également la confirmation des pouvoirs suprêmes confiés à M. de Puisaye. Le secours, les pouvoirs, tout arriva trop tard. M. de

Sombreuil débarqua aussitôt ses hommes, pressés d'en venir aux mains, mais ils arrivèrent seulement à temps pour partager le désastre final.

Au moment de la prise du fort Penthièvre, M. d'Hervilly avait persuadé à la garnison républicaine de s'enrôler dans son régiment. On peut deviner les conséquences de cette imprudente mesure. A peine la fortune parut se déclarer contre M. de Puisaye que les nouveaux royalistes passèrent au général Hoche. De concert avec eux, le général attaqua soudainement le fort pendant la nuit, et l'enleva à la pointe de l'épée. Le lendemain matin 21, il poursuivit ses avantages sur le reste des troupes émigrées, maintenant éparses dans la presqu'île. Leur petit nombre, la fatigue de l'attaque nocturne ne leur permit pas de faire une résistance efficace. La mer était forte, ce qui rendait fort difficile aux vaisseaux et aux chaloupes anglaises de leur venir en aide, en dépit de tous leurs efforts.

La scène qui se déroula alors fut horriblement triste. Là se trouvait une partie du meilleur sang français, les descendants des chevaliers et des barons du temps passé, de ces hommes pleins d'une chevaleresque ardeur qui marchèrent sous la bannière de Godefroi de Bouillon à la délivrance du saint sépulcre, de ceux qui avaient lutté, face à face et main contre main, avec le prince Noir en Picardie et en Anjou; ils étaient là serrés les uns contre les autres sur la grève désolée de Quiberon, n'ayant plus que le choix entre une mer impitoyable et des ennemis plus impitoyables encore. Beaucoup d'officiers au désespoir se percèrent de leur propre épée. Beaucoup d'autres s'élancèrent dans les flots et s'y plongèrent jusqu'à la poitrine ou jusqu'au cou pour chercher à rejoindre

les bateaux déjà trop pesamment chargés. Mais leurs têtes qui restaient au-dessus de l'eau suffisaient à les désigner aux mousquets des soldats républicains, tandis que la plupart étaient emportés par une mer furieuse. Quelques-uns parvinrent à gagner quelqu'une des barques de pêche qui croisaient près de la côte; mais leur sort fut peut-être plus horrible encore; les bateliers, effrayés du nombre de barques qu'ils avaient vu sombrer chargées de fugitifs, obéirent à l'instinct de la conservation en abattant avec leurs coutelas les mains des noyés qui s'accrochaient à eux. Rarement vit-on à la guerre une scène plus horrible et plus douloureuse.

Il est triste de penser que deux jours après cette déroute complète des royalistes, M. Pitt ne s'en doutait pas du tout, et qu'il écrivait au contraire à M. de Puisaye pour le féliciter de leurs succès. J'insère ici cette lettre tirée des papiers de M. de Puisaye, surtout dans le but de montrer que Pitt savait bien le français.

« Downing-street, 23 juillet 1795.

» Monsieur,

» J'ai appris avec la plus vive satisfaction, par vos différents rapports (dont le dernier nous a été remis hier par le capitaine Bertie), tout ce que vous et vos braves compatriotes ont fait depuis votre arrivée en Bretagne pour la cause que vous soutenez avec tant de gloire. J'espère que vous aurez lieu d'être content du zèle et de l'activité qu'on ne cessera d'employer ici pour seconder vos efforts. A moins que le temps n'ait contrarié l'expédition, un ren-

fort de trois mille troupes britanniques et des secours qui pourront suppléer à vos plus pressants besoins doivent être déjà près de vos côtes. Nous faisons tout ce qui dépend de nous d'accélérer l'envoi de milord Moira avec une force beaucoup plus considérable. Soyez persuadé, monsieur, que nous sentons toute l'importance de la crise actuelle, et que nous regardons la réussite de votre entreprise comme le grand moyen de terminer les malheurs de la France et de rétablir la sûreté et la tranquillité de l'Europe.

» Croyez toujours, monsieur, aux sentiments d'attachement et de considération avec lesquels je ne cesse d'être,

» Monsieur...

» W. Pitt. »

« J'ai donné l'ordre de fournir des fonds pour l'achat des chevaux que vous demanderez. »

Mais hâtons-nous d'en venir au terme; quelques-uns des chefs, comme M. de Puisaye, trouvèrent moyen d'arriver jusqu'à l'escadre anglaise; beaucoup d'entre eux, comme M. de Sombreuil, furent obligés de rester sur ce fatal rivage. Ils mirent bas les armes avec un millier d'émigrés. On dit qu'ils firent une espèce de capitulation avec le général Humbert et qu'on leur promit verbalement la vie s'ils consentaient à se rendre. Au moment de mourir, M. de Sombreuil l'affirma encore avec énergie ; Hoche le nia d'une manière tout aussi péremptoire.

On ne peut cependant pas dire que le jeune général en chef de la république ait joué, dans toute l'affaire des prisonniers, un rôle indigne d'un homme aussi brave. S'il ne fit point d'efforts pour les sauver, il est net de

toute tentative pour précipiter leur sort. Par le fait, il ne tenait point leur destinée pour être de son ressort, et il se borna à en référer à Paris, au gouvernement.

Bien des considérations auraient pu disposer ce gouvernement à la clémence. Il avait renversé Robespierre, il ne devait pas marcher sur ses traces. Malheureusement on cherchait depuis quelque temps à se concilier les hommes de sang. Le Directoire avait peur qu'on ne le crût secrètement favorable aux Bourbons. Il avait peur, d'après l'heureuse tournure de phrase de cette époque, d'être soupçonné, d'être suspect. Il arrive souvent dans les temps de révolution qu'on croit une énergie farouche à des gens qui n'ont été cruels que parce qu'ils n'étaient pas courageux. Dans cette situation, les meneurs du 9 thermidor résolurent de mettre à exécution l'un des décrets les plus sanguinaires du règne de la Terreur, celui qui ordonnait que tout émigré pris les armes à la main fût exécuté sans autre forme de procès. Ils envoyèrent en Bretagne l'ordre d'appliquer cette loi à tous ceux qui s'étaient rendus, à l'exception des soldats républicains qui avaient été faits prisonniers, et qu'on supposait enrôlés contre leur gré.

Les victimes ne furent pas les seules à ressentir la juste horreur qu'inspira cette sentence. Un grand nombre de simples soldats de l'armée républicaine se montrèrent plus humains et plus civilisés que leurs chefs politiques. Ils prêtèrent les mains, ou tout au moins leur connivence, à l'évasion de tous les prisonniers qui purent se sauver séparément. Cependant il fallut obéir, pour la masse, aux ordres de la Convention. On amena une troupe de prisonniers, on les rangea en ligne et on les fusilla, M. de Sombreuil et l'évêque de Dol à leur tête. Le lendemain

l'exécution recommença, il en fut de même le surlendemain. Quinze jours se passèrent ainsi, plus de sept cents prisonniers avaient péri. En vain Hoche écrivit plus d'une fois à la Convention que les soldats se lassaient de faire le métier de bourreaux; aucun signe de clémence n'arriva tant que les exécutions ne furent pas terminées[1].

On montre encore aux passants le théâtre de ces exécutions; c'est une prairie près de la petite ville d'Auray, et les paysans l'appellent encore le *champ des Martyrs*. Le lieu est maintenant marqué par un temple grec, monument élevé aux victimes par la duchesse d'Angoulême, qui en posa la première pierre en 1823[2].

Au moment où cette funeste expédition se préparait à quitter les ports d'Angleterre, le jeune prince au nom duquel on s'armait expirait à Paris. Le roi de nom, Louis XVII, mourut le 8 juin 1795. Il n'avait que onze ans et il descendit prématurément au tombeau, à la suite d'une série de mauvais traitements systématiques aussi infaillibles que les balles de Quiberon, épuisé par les privations matérielles et par les souffrances morales. A la nouvelle de sa mort, Monsieur prit le nom de Louis XVIII, roi de France et de Navarre, vain titre qui ne devait se réaliser que dix-neuf ans plus tard.

En quittant la baie de Quiberon, les misérables restes de l'expédition se réfugièrent dans l'îlot de Houat toujours battu par les orages. Là, quand tout fut fini, Son Altesse Royale le comte d'Artois vint les rejoindre. Mais Puisaye exalté par son désastre, harassé des reproches de ses ca-

[1] M. de Barante, *Histoire de la Convention*, vol. V.

[2] M. Mounteney Jephson, dans son *Joli voyage à pied*, décrit ce temple comme une construction hideuse. Sur l'architrave sont gravés ces mots : » *Gallia mœrens posuit.* »

marades, se jeta presque seul sur la côte de Bretagne, pour aller rejoindre les bandes des chouans. Si Son Altesse Royale eût suivi cet exemple, s'il fût débarqué sans retard sur quelque point de la côte, le nom et la présence d'un prince français eussent encore pu faire des miracles pour sa cause.

Au lieu de recourir à cette sage témérité, le comte d'Artois, en recevant d'Angleterre de nouveaux secours, prit possession de l'île de Belle-Isle, et y resta pendant six semaines à bayer aux corneilles. Il recevait des députations de Bretagne et de Vendée, et s'occupait à discuter un grand nombre de projets. Le pire de tous, eût-il été adopté sur-le-champ, eût mieux valu que le meilleur après de si longs délais. Assurément Charles comte d'Artois ne ressemblait guère au prince Charles Edouard Stuart, et quoique avec des partisans tout aussi dévoués, on ne peut comparer le « quatre-vingt-quinze » de France au « quarante-cinq » d'Écosse.

Pendant ce temps le général Hoche ne perdait pas un moment. Il n'avait pas réuni moins de quarante-quatre mille hommes pour la défense de la Vendée. Lorsqu'au milieu d'octobre, le comte d'Artois montra enfin quelque disposition à aborder sur la côte et à rejoindre avec ses émigrés les paysans commandés par Charette, les obstacles qui s'étaient élevés étaient de nature à décourager un chef beaucoup plus entreprenant. En face de pareilles difficultés la conduite la plus prudente semblait être de ne rien faire du tout. Fort contre le gré des officiers, émigrés et anglais, le prince renonça à toute intention de débarquement et reprit avec l'escadre le chemin de l'Angleterre.

Le résultat le plus clair de cette expédition manquée

fut de perdre les principaux chefs royalistes. Charette avait repris les armes dans l'espoir d'être appuyé par le prince et par l'escadre anglaise; mais, resté seul, il fut bientôt écrasé et fait prisonnier. Il en fut à peu près de même pour Stofflet dans un autre district. Tous deux furent bientôt jugés, condamnés et exécutés, l'un à Nantes et l'autre à Angers.

Ainsi finit cette malencontreuse expédition. Quelque complet que fût l'échec, les raisons en semblent évidentes et palpables. Tout le monde n'en a pas jugé ainsi. Plusieurs écrivains, et surtout des Français des partis les plus opposés, qui ne s'entendent sur aucun autre point, ont supposé une cause occulte à ce désastre. Ils font tout remonter à la diabolique malveillance du ministre anglais. Ils déclarent que Pitt désirait secrètement que l'expédition échouât, et qu'il avait pris des mesures en conséquence. Il détestait tous les Français, les républicains comme les royalistes, et ne souhaitait rien tant que de les voir se détruire les uns les autres. C'était dans ce but qu'il avait cherché et trouvé dans M. de Puisaye un instrument approprié à ses desseins; ce n'était en réalité qu'un traître [1], acheté par l'or de la perfide Albion. Il est assurément inutile de perdre ses paroles à réfuter de semblables accusations. On pourrait même croire inutile de les rapporter; mais elles méritent de conserver une place dans l'histoire comme un exemple frappant des calomnies qu'on peut porter contre les plus nobles âmes, sous l'empire des haines de parti.

Les nouvelles du désastre de Quiberon arrivèrent à

[1] Voir par exemple les mémoires de l'abbé Georgel, vol. V, et le règne de Frédéric-Guillaume, par M. de Ségur, vol. III.

M. Pitt le 1er août; il reçut également deux jours après d'autres mauvaises nouvelles. Dans ces deux occasions, il écrivit à lord Chatham :

« Downing-street, 1er août 1795.

» Mon cher frère,

» Voilà trois jours que je veux vous écrire, mais je n'ai pu en trouver le temps. Dans l'intervalle, vous aurez eu la contrariété de voir les mauvaises nouvelles de Bretagne; nous ne nous y attendions guère, et bien qu'elles soient un peu exagérées par le bruit public, elles sont cependant trop vraies au fond. La *Gazette* d'aujourd'hui (que je vous fais envoyer) contient un court récit de ce que nous savons au sujet de ce funeste événement. Nous avons d'autre part des raisons de croire que tout marche aussi bien que possible dans l'intérieur, et bien que l'ardeur des royalistes français soit probablement un peu refroidie par ce malheur, il y a toute raison d'espérer que, si nous pouvons établir quelque autre point de communication, notre désappointement sera bientôt réparé.

» Lord Moira reste fort en train de l'entreprise, et j'espère qu'il pourra bientôt faire une nouvelle tentative avec des forces très-considérables.

» D'après des journaux de Paris, il paraît, sur un rapport officiel à la Convention, que le 13 du mois dernier la flotte française, composée de dix-huit vaisseaux de ligne, s'est rencontrée avec la nôtre, forte de vingt-trois vaisseaux, au sud d'Hyères; d'après leur propre récit ils s'en sont allés le plus vite qu'ils ont pu, et ils ont l'air très-fiers d'être arrivés à Fréjus sans autre perte que celle

de l'*Alcide* qui a été brûlé, disent-ils. J'espère que vous avez trouvé tout le monde bien à Burton. Présentez, je vous prie, mes respects à ma mère et mes amitiés à lady Chatham.

» Tout à vous de cœur.

» W. PITT. »

« Downing-street, 3 août 1797.

» Mon cher frère,

» Outre les mauvaises nouvelles que contenait ma dernière lettre, je suis bien fâché d'avoir à vous dire que nous avons reçu de Paris l'assurance de la paix qui vient d'être conclue à Bâle avec l'Espagne le 22 juillet. Les conditions sont la restitution de toutes les conquêtes faites sur l'Espagne en Europe, en échange de la cession faite à la France de la partie espagnole de Saint-Domingue. Ceci change absolument l'état des choses, d'abord en rendant la liberté à une grande partie des forces françaises, et puis, par l'impression que cette paix peut produire sur les autres puissances. C'est maintenant une question de savoir si un corps anglais peut sans trop de danger s'aventurer sur le continent français. Je suis porté à croire qu'il va falloir modifier nos projets, et que notre seul grand rôle est aux Indes occidentales, où j'espère que nous pouvons encore remporter assez de succès pour contrebalancer les conquêtes françaises en Europe.

» Tout à vous.

» W. PITT. »

Le gouvernement de la France subit à cette époque une complète métamorphose. On proclama une nouvelle constitution appelée la constitution de l'an III, d'après sa date sur le calendrier républicain. Au lieu d'une seule chambre, on en instituait deux ; l'une était un sénat qui devait s'appeler « le Conseil des Anciens ; » l'autre devait s'appeler « le Conseil des Cinq-Cents. » Le pouvoir exécutif fut confié à un conseil de cinq personnes sous le nom de Directoire; l'un d'eux devait se retirer tous les ans. Ces chefs s'installèrent au palais du Luxembourg. Ils donnaient leurs audiences assis sur des chaises dorées, et affectaient en toute occasion une pompe presque royale. Dans le nombre se trouvaient des hommes d'une capacité et d'un patriotisme incontestable, comme Carnot, ou bien ils y entrèrent peu de temps après. Mais, en général, on peut dire que ce nouveau gouvernement déploya les vices de la vieille monarchie plutôt que ceux de la nouvelle république. Les hommes politiques de cette époque n'étaient pas des hommes de sang; ils ne cherchaient pas à faire revenir le règne de la Terreur; mais ils étaient pour la plupart corrompus, dissolus et indolents, peu propres aux affaires publiques ou absorbés par leurs intérêts personnels.

En fondant ce nouveau système, les membres de la Convention n'avaient pas oublié leurs propres affaires. Ils avaient promulgué un décret qui décidait que la nouvelle législature se composerait pour les deux tiers des hommes qui avaient déjà siégé dans la Convention, et qu'un tiers seulement des membres serait nouveau. Cette mesure pouvait être inspirée par des motifs égoïstes, mais elle était appuyée par de puissantes raisons d'utilité publique. L'opposition fut insignifiante dans la plus

grande partie de la France; mais à Paris la mesure fut violemment repoussée par les anciens républicains et par les royalistes secrets; et, au commencement d'octobre, ces deux partis s'entendirent pour se soulever ouvertement.

Le gouvernement et la Convention étaient prévenus depuis longtemps et avaient pris quelques précautions. Ils avaient fait entrer dans Paris un corps de cinq mille hommes de troupes d'élite, à la tête desquelles était le général Menou. Mais au moment décisif, Menou se montra faible, indécis, au-dessous de la situation. On put croire que les insurgés l'emporteraient. Quelques-uns des nouveaux directeurs pâlirent; ils avaient l'air confondu. Barras, qui prit la haute main dans cette conjoncture, leur dit de ne rien craindre : « J'ai ce qu'il nous faut, » cria-t-il ; « un petit officier corse que j'ai connu à Toulon. » Et en parlant ainsi, il leur présenta le futur empereur Napoléon.

Le général Bonaparte, investi du commandement en chef, sous la direction de Barras, justifia son choix par sa promptitude et son habileté. Il traita les insurgés de Paris comme il avait traité ceux de Toulon. Il avait quarante pièces de canons, sauvées juste à temps, et il savait s'en servir. Lorsque les « sections, » comme elles s'appelaient, s'avancèrent pour investir la salle de la Convention, un feu terrible de mousqueterie et de boulets vint frapper les colonnes longues et serrées qui se pressaient dans des rues étroites. Après une lutte assez vive, elles furent mises en fuite, complétement dispersées, et successivement désarmées. Cette victoire, qui assura le pouvoir du nouveau Directoire, fut remportée le 5 octobre, et, d'après sa date sur le calendrier républicain, elle est gé-

néralement connue sous le nom du « Treize vendémiaire[1]. »

La campagne sur le Rhin ne s'était ouverte qu'au mois de septembre. Le général Jourdan passa alors le fleuve près de Dusseldorf, et le général Pichegru près de Manheim. Mais le premier commandant fut bientôt repoussé par le général Clerfait, et le second par le général Wurmser. Tous deux furent obligés de repasser le Rhin avec quelques désavantages, pendant que Clerfait, au moyen d'une brillante manœuvre, s'emparait des lignes devant Mayence, et faisait lever le blocus de cette importante place. On avait alors l'espoir secret d'une conquête plus précieuse. Le prince de Condé avait fait à Pichegru quelques ouvertures secrètes par l'intermédiaire de Fauche-Borel, libraire de Neuchâtel; et le général, après quelques coquetteries et quelques hésitations, s'était montré bien disposé pour la cause royaliste. Il était tout prêt, s'il était possible d'engager son armée au service du roi, à arborer la cocarde blanche et à marcher sur Paris; mais il ne voulut pas d'abord consentir à céder le fort d'Huningue, comme Condé le demandait, en sorte qu'on n'en vint pas à conclure une alliance positive, encore moins à commencer une coopération active.

Les ennemis de la république française avaient, à cette époque, une source d'espérances moins mystérieuse. Les finances paraissaient à la veille de la ruine. La dépréciation des assignats qu'on avait mis en circulation était si grande qu'au mois d'octobre 1795 on comptait que

[1] Napoléon lui-même donne un excellent récit de cette insurrection dans les Mémoires qu'il a dictés au comte Montholon. Vol. III, édition 1828.

c'était soixante-dix pour un [1]. A vrai dire, cette banqueroute nationale (car ce mot n'est pas exagéré) prend place parmi les causes de la défection projetée par Pichegru. Il aimait le plaisir et la dépense, et sa paye en assignats ne s'élevait pas même, avant le dernier degré de la dépréciation, à deux guinées par semaine [2].

En Angleterre, comme nous l'avons dit, la réunion du Parlement avait été fixée de bonne heure, au 29 octobre. Ce jour-là on s'aperçut des effets de la misère du peuple combinée avec les agitations démocratiques. Lorsque le roi se rendit en cérémonie à Westminster pour prononcer son discours d'ouverture, les cris de joie qui l'accueillaient d'ordinaire se changèrent en huées et en sifflets. On criait : Du pain ! — La paix ! — Point de guerre ! — Point de famine ! — Point de Pitt ! On entendit même des voix qui criaient : « A bas George ! » Lorsque le carrosse de Sa Majesté arriva en face de l'Artillerie, une pierre ou une balle lancée, à ce qu'on supposa, par une sarbacane, vint frapper la glace de la portière, et y fit un petit trou. C'était probablement la réalisation du complot de l'année précédente que l'opposition avait tourné en ridicule, sous le nom de « Complot des sarbacanes, » *Pop gun plot.*

A travers cette pénible scène, le roi conserva un calme et un sang-froid parfaits. En entrant dans la chambre des pairs, il dit au chancelier : « Mylord, on a tiré sur moi ; » et il se mit à lire le discours de la couronne de sa voix claire et accentuée. A son retour, les mêmes cris recommencèrent et les violences s'accrurent. On

[1] *Histoire parlementaire*, Vol. XXXII.
[2] Thiers, *Histoire de la Révolution française*, vol. IV.

lança des pierres qui brisèrent les panneaux de la voiture et une autre glace. Et lorsque le roi eut laissé à Saint-James son carrosse d'apparat, et qu'il se rendit à Buckingham-House dans sa voiture ordinaire, Sa Majesté, alors presque sans gardes, se trouva serrée de près par une foule irritée. Heureusement quelques-uns des gardes à cheval, dont le service était fini, revinrent d'eux-mêmes, et apportèrent, fort à propos, du secours au roi.

Avec beaucoup de bon sens, le roi prouva bientôt qu'en dépit de pareils excès il savait qu'il pouvait compter sur l'attachement de la grande masse du peuple. Le lendemain, il alla au théâtre de Covent-Garden avec la reine et trois des princesses. Les personnes royales furent accueillies par de bruyants applaudissements, et on redemanda trois fois l'air de « Dieu sauve le roi ! »

Dans la chambre des lords, l'insulte à la personne royale fut examinée avant d'entamer aucun des sujets contenus dans le discours de la couronne. On interrogea quelques témoins du fait, et lord Grenville proposa une adresse qui finit par être acceptée par la chambre des communes pour exprimer l'indignation que causait aux deux chambres « cet audacieux outrage. » Mais l'esprit de parti était arrivé à un tel point qu'on entendit lord Lansdowne dire de sa place que cette attaque prétendue n'était que le tocsin destiné à effrayer le peuple pour en obtenir de lâches complaisances. Pour sa part, il croyait que c'était un projet conçu et exécuté par les ministres eux-mêmes dans le seul but de rester au pouvoir.

Le nouveau sujet si inopinément introduit sur la scène retarda la discussion des pairs sur le discours de la couronne jusqu'au jour suivant; mais, en attendant le message des lords sur l'attaque contre Sa Majesté, les com-

munes commencèrent, comme de coutume, par discuter le discours du roi.

A cette occasion, le roi avait exprimé sa satisfaction des succès récents des Autrichiens en Allemagne et en Italie, en manifestant l'espoir de voir bientôt naître en France le désir de traiter d'une paix générale à des conditions justes et raisonnables. Sa Majesté déclara ensuite que le prix élevé des grains et la probabilité d'une récolte insuffisante étaient pour elle l'objet d'une vive anxiété. Dans la chambre des communes, l'adresse fut soutenue par un jeune membre qui parlait pour la première fois dans cette assemblée qu'il était destiné à diriger plus tard : c'était Robert Stewart, bientôt après lord Castlereagh. « Pitt a parlé à merveille, et aussi nettement que possible sur le point important, c'est-à-dire le désir de la paix, » écrivait Wilberforce. Dans l'autre sens, Sheridan et Fox attaquèrent toute la conduite de la guerre avec leur éloquence accoutumée. Sheridan fit ressortir avec une grande force le contraste entre la première proposition de M. Jenkinson de marcher sur Paris et nos triomphes récents sur la côte de Bretagne et de Poitou, « où le sang anglais n'a pas coulé, » dit-il, « mais où l'honneur anglais s'est échappé de tous les pores.» Et Fox, à la fin de sa puissante harangue, proposa un amendement pour conjurer entre autres Sa Majesté de réfléchir à l'évidente impossibilité d'arriver, dans la guerre actuelle, au but qui en avait jusqu'ici fait l'objet. Pitt fut moins long, mais tout aussi habile dans le discours par lequel il répondit aux deux chefs de l'opposition, et, lorsqu'on en vint aux voix, l'amendement fut rejeté à une majorité de quatre contre un, 240 voix contre 59.

Le lendemain, Francis, duc de Bedford, proposa à la

chambre des lords, avec le même résultat, l'amendement que Fox avait présenté. Sa Grâce était le petit-fils du ministre qui avait signé la paix de Paris. Il venait d'atteindre sa majorité; la minorité avait été longue, et il commençait la vie publique avec beaucoup d'ardeur comme partisan de Fox. Il parlait souvent, et avec beaucoup d'effet, dans la chambre des lords.

L'attention de la législature se dirigea alors sur deux sujets d'une importance prépondérante, les mesures destinées à atténuer la disette et les mesures destinées à réprimer la sédition.

M. Pitt souleva la première question dès le 3 novembre. Il proposa de nommer une commission pour s'enquérir des causes du prix du blé, et il donna en même temps un aperçu des diverses mesures qu'il désirait prendre. Il proposa de changer la loi sur le taux du pain, qui était alors réglé d'après les renseignements périodiquement déposés devant le lord maire de Londres. Il proposait d'interdire l'usage de la farine dans la fabrication de l'empois, et de faciliter par tous les moyens le transit des grains. Il proposa de ne plus obliger légalement les boulangers à faire du pain avec le froment de première qualité, mais de les autoriser à employer un mélange de grains inférieurs, peut-être même de maïs et de pommes de terre. On avait déjà fait plusieurs expériences, dit M. Pitt, et on avait l'espoir que ce pain serait à la fois nourrissant et agréable. Dans la dernière session on avait défendu pour un temps limité l'usage du froment dans les distilleries, et quelque perte que cela infligeât au trésor, on pourrait renouveler cet acte pour un an. De même, dans la session précédente, le roi avait été autorisé pour un temps limité, à interdire l'exportation, et à permettre

l'importation sans aucun droit, sur certaines denrées alimentaires ; on pourrait lui conférer de nouveau cette prérogative. On vit par la suite que le ministre était disposé à aller plus loin et à accorder une prime pour l'importation de ces denrées si nécessaires.

Lorsque la commission présenta son rapport, il exprimait le complet assentiment des commissaires à ces vues, et le Parlement vota en conséquence. M Fox présenta bien quelques objections sur la question de savoir si le pain composé de ces divers matériaux serait assez nourrissant; mais il avoua qu'il n'avait rien de mieux à suggérer, et qu'à dire le vrai, il était peu au courant de ces questions financières et commerciales. On accorda une prime de vingt schellings sur l'importation de chaque quarter [1] de froment, et il y eut des primes proportionnelles sur d'autres denrées alimentaires. Mais le rapport de la commission montrait qu'en dehors des mesures législatives, on pouvait retirer beaucoup de fruit des efforts particuliers et volontaires. La généralité du public adopta, sur sa recommandation, un engagement qui obligeait ceux qui l'acceptaient à diminuer chez eux la consommation du froment en se servant de pain mélangé et en renonçant aux pâtisseries fines.

Les sacrifices pécuniaires ne manquèrent pas dans le même but charitable. La compagnie des Indes importa plusieurs cargaisons de riz qu'elle vendit fort au-dessous du prix coûtant, et la cité de Londres accorda des primes au marché de Billingsgate pour la vente du cabillaud et de la morue à deux sous la livre. On est heureux d'ajou-

[1] Voir l'Échelle, ainsi que le détail des autres mesures adoptées à cet effet, dans l'*Histoire du Commerce*, de Macpherson, vol. IV.

ter que, grâce à ces mesures opportunes, on atteignit complétement le but désiré. Les progrès de la détresse publique furent arrêtés, et le prix du froment resta dans de raisonnables limites.

Ce qu'il y avait ensuite de plus pressé était de trouver le moyen de punir ou d'empêcher la sédition. Le 31 octobre, d'après le désir exprimé dans l'adresse des deux chambres, une proclamation royale avait été publiée pour offrir 1,000 livres sterling de récompense à ceux qui découvriraient les auteurs des actes qui avaient pu mettre en danger la personne royale. Mais on ne fit aucune découverte. On ne sut jamais qui avait lancé la pierre ou déchargé le fusil à vent. Une seule personne, un ouvrier imprimeur, appelé Kyd Wake, fut amené devant lord Kenyon et convaincu d'avoir sifflé et hurlé devant la voiture d'apparat du roi, et d'avoir crié : « A bas George ! » Il fut condamné à passer une heure au pilori et cinq ans en prison.

Le 4 novembre, parut une seconde proclamation relative aux récentes réunions en plein air, et qui improuvait à la fois les harangues et les publications tendant à troubler la paix publique, et sommait les magistrats de faire effort pour amener devant la justice tous ceux qui pourraient commettre de nouveau le même délit. Des expressions de ce genre ne passèrent pas sans commentaire des deux parts. M. Fox et ses amis soutinrent vivement qu'il n'y avait pas le moindre rapport entre les outrages commis lors de l'ouverture du Parlement et le violent langage usité à Copenhagen-Fields. Mais la nation en jugeait autrement ; elle tenait la relation entre le langage séditieux et les actes séditieux comme la même que celle qui lie les causes aux effets, et elle attendait des serviteurs

du roi des mesures plus énergiques pour le maintien de la paix publique. M. Pitt et ses collègues envisageaient du même œil leur devoir : « Il est notoire, » dit lord Grenville, « que le mal auquel nous cherchons à remédier est arrivé à un degré alarmant ; les papiers les plus séditieux circulent partout, on prononce les discours les plus incendiaires dans les assemblées publiques. C'est à cela qu'il faut attribuer le récent attentat; on ne peut plus alléguer le frivole prétexte de quelques griefs imaginaires, ou le désir d'une réforme parlementaire, comme le motif de semblables réunions. Le voile transparent vient d'être déchiré, et, à la face du jour, on a attenté directement à la personne du souverain. »

Telles furent les paroles de lord Grenville lorsque le 6 novembre il présenta à la chambre des lords un bill définissant et développant la loi de haute trahison. L'ancien statut d'Edouard III se rapportait surtout aux attaques dirigées contre la vie du roi, mais il contenait aussi des peines contre ceux qui avaient l'intention de lui faire du mal. On déclara en outre que toute personne qui, par ses écrits, ses prédications ou ses discours, exciterait le peuple à la haine de Sa Majesté, du gouvernement établi ou de la constitution, serait passible des peines dirigées contre les délits graves, et, en cas de récidive, serait déportée pour sept ans.

Ce ne fut pas tout : le 10 du même mois, M. Pitt présenta à la chambre des communes un bill contre les réunions séditieuses. Un pouvoir sommaire était conféré aux magistrats pour la dispersion, par la force, de semblables réunions, si cela était nécessaire. Une autorisation devint nécessaire pour louer des maisons, des chambres ou des champs lorsqu'on payait pour y entrer

et pour entendre des leçons ou des discours. La durée de ce bill fut par la suite limitée à trois ans par le comité, et les dernières clauses du bill précédent subirent la même transformation.

Dans le langage courant, on appela ces deux mesures le bill de trahison et le bill de sédition. A les prendre dans leur ensemble, et en mettant de côté ce qui n'était pas un sérieux objet de discussion, l'accroissement de sécurité pour la personne royale, c'était, sans aucun doute, une alarmante atteinte aux libertés publiques. La question est de savoir à quel point cette atteinte pouvait être justifiée par un danger plus alarmant encore pour l'État. « Dites tout de suite, » s'écria M. Fox dans un élan de la plus brûlante éloquence, « dites tout de suite qu'une constitution libre ne nous convient plus; dites tout de suite, avec une mâle franchise, qu'en examinant à fond l'état du monde, une constitution libre ne vous convient plus; conduisez-vous comme les sénateurs danois; déposez votre liberté, reconnaissez et acceptez le despotisme. Mais ne vous jouez pas du bon sens et des sentiments de l'espèce humaine en disant au monde que nous sommes libres, en me disant que si, une fois hors de cette chambre, je veux exposer dans une pétition un grief, et exprimer ce que je pense au sujet de l'administration publique dans ce pays-ci ou des maux que la guerre a occasionnés, si je veux déclarer mes sentiments d'une manière qu'un magistrat puisse trouver séditieuse, je dois être soumis à des pénalités jusqu'ici inconnues en Angleterre..... Un peuple libre s'est-il jamais réuni à ces conditions-là? Un État libre a-t-il jamais existé ainsi? Dieu tout puissant! monsieur, est-il possible d'insulter ainsi aux sentiments du peuple de ce pays? »

Ces paroles étaient ardentes, et on n'épargna rien pour exciter chez le peuple une semblable ardeur. Le club whig se réunit et protesta sous la présidence du duc de Bedford. La Société de correspondance se réunit et fit de son mieux pour dissimulér ses tendances républicaines, en réprouvant en termes énergiques les insultes récentes à la personne du « premier magistrat. » Les habitants de Westminster tinrent une réunion à Palace-Yard ; M. Fox les présidait comme leur représentant; les discours furent violents, et on vota une pétition à la chambre des communes. Il y eut des réunions du même genre en Angleterre et en Écosse sur divers points. A Édimbourg, Henry Erskine, doyen de la Faculté, proposa plusieurs résolutions très-vives; comme son frère Thomas, il avait une grande réputation au barreau ; mais, à la suite de cette démarche, ses confrères lui retirèrent la charge de doyen à l'élection annuelle suivante, ce qui leur valut l'honneur d'être traités de persécuteurs par tous les écrivains et les orateurs whigs du temps.

En dépit de tous ces efforts, on ne peut douter que l'effet produit fût grand. Trois semaines après l'impression du second bill, M. Abbot put faire remarquer à la chambre des communes que, de tous les comtés anglais, quatre seulement avaient tenu des réunions et fait des pétitions contre la mesure, savoir : Middlesex et Northumberland, Surrey et Hampshire, et que, dans ces deux derniers, il y avait eu des contre-pétitions dans l'autre sens [1]. Il y eut par la suite quelques autres réunions de comté et quelques pétitions ; le comté de Kent surtout donna quelque importance à cette démarche. Comme il était

[1] Histoire parlementaire, vol. XXXII.

d'usage, le schériff ou fonctionnaire présidant la réunion signait pour toute l'assemblée. Mais, dans d'autres cas, on demanda les signatures individuelles, ce qui permit d'en apprécier le nombre. En récapitulant le tout, on trouva quatre-vingt-quatorze pétitions présentées contre les deux bills, et on compta[1] 131,284 signatures. L'opposition d'une si petite fraction de la population semble indiquer que la masse ne désapprouvait pas. Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'en temps ordinaire la dixième partie des rigueurs contenues dans ces lois eût excité dix fois plus de clameurs.

Le résultat ne fut pas très-différent dans l'intérieur du Parlement. Là, l'opposition ralentit à dessein les débats pour donner du temps aux efforts extérieurs. Fox déploya de nouveau son grand talent dans plusieurs discours faits pour agir sur les âmes. Il fut secondé à la chambre des pairs par le duc de Bedford et le comte de Lauderdale, et par un nouvel allié, lord Thurlow ; à la chambre des communes, Erskine et Whitbread, Sheridan et Grey lui prêtèrent leur concours. Cependant, à la chambre des pairs, la plus forte minorité ne dépassa pas 21 voix. A la chambre des communes, la minorité ne s'éleva pas d'ordinaire au-dessus du double de ce nombre; une seule fois, à l'occasion d'un amendement proposé par M. Curwen pour remettre la discussion, l'opposition eut 70 voix; même alors, il y eut 267 voix de l'autre côté. Les deux bills passèrent donc avant Noël, haut la main, on peut le dire.

Dans le cours des débats, on laissa échapper des deux parts quelques expressions malencontreuses. Le docteur

[1] Voir la récapitulation dans l'histoire des deux actes.

Horsley, évêque de Rochester, parlant à l'appui du premier bill, dit qu'il « ne savait pas ce que, dans aucun pays, la masse du peuple avait à faire avec les lois, sinon de leur obéir. » « Si j'étais en Turquie, » commença lord Lauderdale, « et que j'eusse entendu une pareille déclaration sortir de la bouche d'un mufti.... » Le lendemain l'évêque expliqua sa phrase en faisant les réserves les plus larges quant aux pétitions et aux élections ; mais la phrase primitive resta en quelque sorte le mot d'ordre du côté de l'opposition.

Un autre jour, à la chambre des communes, M. Windham fut entraîné, dans la chaleur de la discussion, à déclarer que « le très-honorable membre (M. Fox) verrait que les ministres étaient décidés à user d'une vigueur extra-légale. » Il fut interrompu par des cris. « Écoutez, écoutez, » et « mettez ces paroles au procès-verbal. » Ce ne fut qu'au bout d'un moment qu'il put achever sa phrase, « telle que la loi est appliquée dans un temps et dans des circonstances ordinaires. » On fit encore souvent allusion aux premiers mots sans leur accompagnement, pour enflammer l'esprit public.

D'autre part, M. Fox prêta également le flanc aux attaques : « Si les ministres sont résolus, » s'écria-t-il, « au moyen de l'influence corruptrice qu'ils exercent dans les deux chambres du Parlement, à faire passer les bills en opposition flagrante avec les vœux exprimés par une grande majorité de la population, s'ils les mettent en vigueur dans toute leur sévérité, alors si le peuple me demande avis quant à son obéissance, je lui dirai que ce n'est plus une question de devoir et d'obligation morale, mais purement une question de prudence. » Le ministre vit à l'instant l'avantage que lui donnaient ces paroles im-

prudentes. Il se leva et déclara de son ton le plus hautain l'horreur et l'indignation que lui inspirait cet appel évident aux armes ; M. Fox se leva pour la seconde fois et déclara qu'il ne rétractait rien. Cependant, en expliquant sa phrase, il la modifia assurément beaucoup : « Je parlais, » dit-il, « du cas où ces bills seraient votés dans le Parlement par une majorité corrompue, en opposition avec les opinions et les sentiments de la grande masse de la nation; si la majorité de la nation approuve ces bills, je ne suis pas homme à enflammer les esprits et à les pousser à la rébellion. »

La mortification que durent éprouver M. Fox et ses amis en voyant passer les deux bills, en dépit de tous leurs efforts et de toute leur éloquence, fut peut-être un peu atténuée par les mesures qu'ils firent prendre contre M. John Reeves. Pendant l'automne de 1792, comme nous l'avons vu, M. Reeves avait fondé « une association contre les républicains et niveleurs. » Dans l'automne de 1795, il publia un pamphlet destiné de même à soutenir le gouvernement, mais exaltant follement la partie monarchique de la constitution aux dépens de toutes les autres. « Les parlements et les jurys, » écrivait-il, « ne sont que des accessoires, des pouvoirs subsidiaires et transitoires. « Voilà, » dit M. Fox, « un libelle plus grave que tous ceux qu'on impute à la Société constitutionnelle. » « Voilà, » dit M. Sheridan, « un cas qui réclame la plus solennelle intervention de la chambre des communes. » En conséquence il proposa qu'on destituât M. Reeves de tous ses emplois, que son pamphlet fût brûlé, sur la place de la Bourse, de la main du bourreau, et que le procureur général reçût l'ordre de commencer des poursuites contre lui. De ces trois propositions assez incohérentes, le gouver-

nement résista aux deux premières, il céda à la troisième. Le procès arriva devant lord Kenyon au commencement de l'année suivante; les jurés déclarèrent que le pamphlet de M. Reeves était une publication très-inconvenante, mais ne croyant pas que ses intentions fussent celles qu'on lui prêtait, ils prononcèrent qu'il n'était point coupable.

Dans le même but, et pour opposer un certain genre de violence à un autre genre de violence, le duc de Bedford saisit, dans l'une des discussions sur le bill de trahison, l'occasion d'attaquer Burke, ou plutôt d'attaquer les ministres au sujet de la pension qu'ils avaient accordée à Burke. Lord Lauderdale appuya ses observations auxquelles lord Grenville répondit. Le débat en lui-même ne vaut guère la peine d'être rappelé; mais le génie de Burke l'a rendu immortel. Le pamphlet qu'il publia en réponse sous ce titre: « Lettre à un noble lord, » sans être inattaquable, comptera toujours parmi les chefs-d'œuvre de la langue anglaise. Tout en ayant l'air de défendre sa propre cause, il défend avec une merveilleuse richesse d'images la cause de la constitution anglaise, et il attaque plus puissamment encore qu'il ne réplique.

A l'honneur de Fox, il faut dire qu'il ne prêta en aucune façon les mains à ces misérables attaques contre un grand homme. Les expressions qu'employèrent lord Lauderdale et le duc de Bedford à l'égard de Burke, au mois de novembre 1795, forment un contraste frappant avec celles de Fox au mois de mai 1796.

On fit encore d'autres affaires dans cette courte mais active session, avant le jour de Noël. Le 7 décembre, M. Pitt présenta son budget. Il proposa un second emprunt de 18,000,000 livres sterling et diverses taxes nouvelles, une surtout sur les legs de terres ou d'argent.

L'emprunt fut négocié sur-le-champ, mais on réserva les nouveaux impôts pour des discussions subséquentes.

Le lendemain, sans doute en vue du crédit public, M. Pitt apporta à la chambre des communes un message du roi au sujet de la nouvelle forme de gouvernement établie en France, exprimant son ardent désir de conclure un traité de paix générale, dès que cela se pourrait faire à des conditions justes et raisonnables pour lui-même et pour ses alliés. Cette déclaration au nom du roi parut faire une impression très-favorable sur le public. Mais, par le fait, le roi restait aussi ardemment enclin que jamais à continuer la guerre, et son sentiment à ce sujet était parmi les principales difficultés que ses ministres avaient à combattre.

CHAPITRE XXII

— 1796 —

Naissance de la princesse Charlotte. — Séparation du prince et de la princesse de Galles. — Impôt sur les successions. — Taxe sur les chiens : M. Dent. — Les tentatives de négociation avec le Directoire français échouent. — Préoccupation de la paix chez M. Pitt. — Dissolution du Parlement — Subside autrichien. — Victoires du général Bonaparte en Italie. — On retire de Corse les troupes anglaises. — Prise de sir Sidney Smith — Traité entre la France et l'Espagne. — Conquêtes anglaises dans les Indes Occidentales. — Lord Chatham président du conseil. — Ambassade de lord Malmesbury à Paris. — Invasion projetée en Irlande. — Mesures défensives de M. Pitt. — Emprunt de fidélité. — Débats sur le budget. — Loi des pauvres de M. Pitt. — Expériences sur la navigation à la vapeur. — Les négociations échouent à Paris. — Mort de l'Impératrice de Russie.

Le 7 janvier de l'année suivante, la princesse de Galles accoucha d'une fille qui reçut le nom de Charlotte-Augusta. Le peuple se réjouit de la naissance d'une héritière du trône. Mais sa joie fut bientôt troublée par les nouvelles qui se répandirent peu après de la séparation complète du prince de Galles d'avec sa femme. Il lui écrivit une lettre polie, mais froide et sèche, pour lui annoncer sa résolution définitive. Quittant le palais de son mari, la princesse alla s'installer avec sa fille dans une maison à Blackheath. Le roi se montra fort disposé à la plaindre

et à la protéger, ce qui excita de nouvelles dissensions entre le père et le fils.

La session du Parlement recommença au mois de février et continua jusqu'au mois de mai; on discuta plusieurs affaires d'une haute importance. Le général Macleod protesta contre l'emploi des limiers dans l'affaire des Marrons. M. Dundas avoua que cet ordre avait été donné à la Jamaïque, mais il fit entendre que, dès qu'on l'avait appris en Angleterre, le gouvernement l'avait désapprouvé et contremandé. Vu cette circonstance, la motion n'alla pas plus loin.

On reprit vivement le débat sur les droits de succession. Ce fut une redoutable épreuve pour le génie financier de Pitt que de trouver de nouveaux impôts dans une semblable conjoncture. Comment imposer de nouvelles charges à un peuple déjà écrasé sous le lourd fardeau de la guerre, et cela dans un moment où le blé atteignait les prix de famine? Et cependant comment soutenir le crédit public si les dettes devaient aller augmentant, sans effort correspondant pour accroître les recettes? Un impôt sur les successions semblait tenir le milieu entre ces deux difficultés contraires. Ce n'était, dans aucun cas, une charge pour la misère; c'était seulement une déduction à faire sur des sommes plus considérables à percevoir. Non-seulement les veuves, mais les enfants devaient être exempts de tout impôt; par rapport aux autres relations, la taxe montait à deux pour cent pour les frères et les sœurs, à six pour cent pour les étrangers, maintenant ainsi, à ce qu'on espérait, une juste distinction entre les droits naturels et les droits fortuits.

Il était difficile, presque impossible de prévoir ce que pourrait produire ce nouvel impôt. Pitt ne le portait qu'à

250,000 livres sterling par an. Mais la réception qu'éprouva son budget lui permit de mieux apprécier la répugnance des gentilshommes de province ; lorsqu'il reprit son projet au printemps, il crut donc utile de présenter deux bills, l'un sur les biens mobiliers, l'autre sur les propriétés immobilières.

Fox et ses amis firent une vive opposition aux deux bills. Pour ce qui regardait les legs des biens mobiliers, leurs arguments n'étaient pas bien sérieux. Ils insistaient sur la rigueur prétendue de la nouvelle loi à l'égard des enfants naturels qui auraient à payer les droits les plus élevés en qualité d'étrangers, tandis qu'ils auraient des titres à l'indulgence comme les objets d'une affection naturelle. Mais lorsqu'on en vint aux voix, la minorité ne fut que de 16 voix contre 64.

Le second bill, qui se rapportait à la succession des biens fonciers, était sujet à des objections beaucoup plus graves ; tel était du moins l'avis des gentilshommes de province. Le plus grand nombre s'absenta, ne voulant ni soutenir le bill, ni faire de l'opposition au ministre. Mais les membres présents furent également divisés. Après deux votes nuls dans la même soirée, les chiffres définitifs furent 54 contre 54. L'orateur vota pour le bill et fit pencher la balance ; mais Pitt déclara qu'il voyait un si grand nombre de ses amis défavorables au bill, qu'il proposa d'en retarder de trois mois l'exécution ; en d'autres termes il y renonça complétement. Cette inégalité dans la loi n'a été rectifiée que par le budget de M. Gladstone, en 1853.

Le mauvais succès de cette proposition et le poids des dépenses publiques décidèrent Pitt à recourir à un nouvel emprunt de sept millions et demi. Les autres articles de

son budget, l'accroissement des droits sur le tabac et sur les chevaux de luxe, et un nouveau règlement des droits sur le sucre et le sel, passèrent, à ce qu'il paraît, sans grande difficulté. Mais la chambre des communes s'amusa de voir le ministre trouver un coadjuteur inattendu dans la cause des impôts. Ce fut un membre de la chambre, nommé John Dent. Il profita d'une pétition venue du comté de Leicester, pour se plaindre de l'excessive quantité de chiens nourris dans les chenils pour le plaisir des riches. Sur cette base, M. Dent proposa un impôt d'une demi-couronne sur tous les chiens des riches ou des pauvres, à l'exception des chiens qui conduisaient les aveugles.

Pitt, enchanté de voir remplir son échiquier, déclara qu'il ne voyait point d'inconvénient à mettre un impôt sur les chiens, pourvu qu'on maintînt la distinction entre les classes riches et les pauvres. La proposition de M. Dent servit de base à une mesure qui passa dans la session suivante. Mais, pour le moment, il n'en résulta guère que des plaisanteries. M. Dent, Dog-Dent, comme on l'appela toujours depuis lors, paraissait animé d'une haine extraordinaire pour toute la race canine. Le compte rendu de son discours prouve qu'il établit, « d'après des documents en sa possession, les ravages commis par les chiens, la quantité de provisions qu'ils consommaient, sans compter l'accroissement de l'hydrophobie [1]. « On pourrait croire, » s'écria M. Windham, « qu'Actéon est ressuscité. »

Si les ministres, que M. Dent soutenait habituellement, se permettaient de pareilles plaisanteries, on peut imaginer que les flèches de l'opposition étaient plus acérées en-

[1] Histoire parlementaire, XXXII.

core : « Je ne sais pas, » dit Sheridan, « si l'honorable auteur de la proposition est animé des principes de Pythagore et pressé de poursuivre aujourd'hui les ressentiments ou les antipathies qu'il peut avoir contractés, dans une phase antérieure de son existence, contre une race d'animaux depuis longtemps connue comme l'amie de l'homme. Mais ne serons-nous pas exposés au reproche d'ingratitude si nous décrétons un pareil massacre contre ces animaux utiles, au moment où nous les reconnaissons pour les alliés des puissances unies, lorsque leurs frères font partie de cette armée de la Jamaïque qui combat avec tant de succès les Marrons et qui soutient la cause de l'ordre social, de l'humanité et de la religion ? »

M. Courtenay continua sur le même ton. Il tourna en ridicule les termes que M. Dent avait employés à propos de l'accroissement de l'hydrophobie : « Pour alléger cet effroi, » dit-il, « je demande à faire ressortir les grands avantages qui résulteraient parfois d'un état de folie. Feu lord Chesterfield posait en principe qu'un Hollandais ne pouvait devenir spirituel qu'à condition d'être mordu par un chien enragé, et il y avait dernièrement à Amsterdam un bourguemestre si curieux d'arriver à cette perfection qu'il se soumit à l'opération. Voilà un encouragement pour l'honorable auteur de la proposition. »

M. Pitt chercha, au mois de mars, à donner suite aux projets de négociation qu'il avait laissé entrevoir dans le message royal du 8 décembre. M. Wickam, notre ministre en Suisse, s'adressa par écrit, comme il en avait reçu l'ordre, à M. Barthélemy, ambassadeur de France à Bâle. Il demandait si la France serait favorable à un congrès des puissances belligérantes pour conclure une paix générale, et quelles seraient les bases de la pacification

qu'elle serait disposée à signer. M. Barthélemy tarda pendant quinze jours à répondre. Il avait consulté le gouvernement à Paris. La réponse fut très-froide et très-sèche. Le Directoire doutait de la sincérité de l'Angleterre, n'était pas bien disposé en faveur d'un congrès, et ne voulait pas aliéner les territoires conquis déjà annexés par la législature à la république française. En d'autres termes, ils déclaraient qu'ils entendaient conserver les provinces belges. C'était refuser les négociations, puisque l'Angleterre s'était engagée par traité, au début de la guerre, à ne jamais faire la paix sans l'assentiment du gouvernement autrichien, et sans maintenir l'intégrité du territoire de l'empire.

Il est probable, vu les termes de cette réponse et de celle qu'on rendit, dans le même sens, à un agent de la cour de Vienne, qu'à cette époque le Directoire ne désirait pas la paix. Il cherchait à fonder son pouvoir nouveau au moyen d'une campagne victorieuse. Il préparait déjà la conquête de l'Italie et l'invasion de l'Irlande.

L'échec des ouvertures faites à Bâle, et la publication en Angleterre des documents qui s'y rapportaient, fournirent à Fox l'occasion d'une attaque dans la chambre des communes le 10 mai. Dans un discours qui dura près de quatre heures, l'un des plus grands parmi ses nombreux triomphes parlementaires, il passa en revue, pour l'attaquer, toute la conduite de la guerre, et proposa une adresse à la couronne pour la condamner. Pitt repoussa les accusations avec un égal talent. Aucun autre orateur ne prit part à la discussion; c'était, comme le disait le public, un duel intellectuel entre eux. Lorsqu'on se rappelle combien la chambre des communes comptait, à cette

époque, d'hommes capables et ambitieux, on peut s'étonner de leur silence sur un pareil sujet. Mais l'étonnement cesse en lisant ces deux grands discours, tous deux si pleins, si puissants et si lumineux qu'il ne restait en apparence presque rien à répondre et rien à ajouter.

On en vint au vote, et Fox ne put réunir que 42 voix contre 216.

Il n'est cependant pas douteux qu'à cette époque Pitt ne fût ardemment préoccupé de la paix. Dans le cours de l'année précédente, il avait vu s'évanouir à Bâle la confédération des grandes puissances. Il avait vu le plus noble sang de France couler à Quiberon comme de l'eau, et cela en vain. Il avait vu, avec une inquiétude plus poignante encore, les effets croissants de la guerre sur les finances et le commerce de l'Angleterre. Lorsqu'il vit ses ouvertures de paix repoussées, il se promit de les renouveler à la première occasion. Mais cette ligne de conduite présentait de grandes difficultés. Le roi y était extrêmement opposé. Windham et quelques autres étaient sous l'influence de Burke, et Burke s'échauffait au lieu de se calmer sur cette question. Il publia à cette époque son dernier grand ouvrage : *Lettres sur une paix régicide,* dont le titre prouve assez la tendance : morceau d'une suprême éloquence, mais de vues exagérées et impraticables. Il parle du simple désir de traiter comme de quelque chose qui « nous menace de défaillance au dedans. Pour un peuple qui a été grand et fier, et grand parce qu'il était fier, ajoute-t-il, un changement d'esprit national est la plus terrible de toutes les révolutions. »

Les sept années du Parlement tiraient à leur fin, et il fut dissous lors de la prorogation du mois de mai. Dans les élections qui suivirent, l'intérêt se concentra sur

Westminster ; Fox, dans son adresse à ses électeurs, décrivit la dernière législature avec beaucoup de force comme « un Parlement qui avait plus enlevé aux libertés et plus ajouté aux fardeaux du peuple qu'aucun autre qui eût jamais siégé jusqu'alors. » Il comptait être élu sans difficulté ainsi que son collègue ministériel, sir Alan Gardner, brave amiral de la flotte de lord Howe. Le gouvernement (comme cela avait été convenu) ne lui fit point d'opposition. Mais les exaltés de son parti portèrent Horne Tooke, et le scrutin fut ouvert pendant quinze jours. Fox et sir Alan furent nommés à une grande majorité; mais la lutte fournit à Horne Tooke l'occasion qu'il cherchait probablement, en s'y engageant, d'échanger, du haut de la plate-forme, beaucoup de personnalités blessantes et de vives réparties.

D'autres cités ne furent pas aussi favorables aux amis de Fox. En examinant en détail le dernier vote à la chambre des communes le 10 mai, nous verrons que sur les quarante-quatre membres, y compris, les compteurs, qui votèrent avec Fox, vingt-trois étaient élus par des bourgs de patronage, comme Camelford ou Calne. Ce fut là qu'ils recoururent de nouveau dans la dissolution qui suivit. Les colléges électoraux les plus nombreux et les plus populaires témoignèrent partout dans le pays la ferme résolution de soutenir le gouvernement dans un temps difficile. La bonne humeur publique s'accroissait des perspectives favorables, et bientôt après réalisées, d'une abondante récolte. Les nouvelles élections n'apportèrent donc peu ou point de changement à la force des partis politiques, et la grande majorité de Pitt resta entière.

En dépit du mauvais état de nos finances, les ministres ne refusèrent pas de venir au secours des Autrichiens,

par un nouveau subside. La cour de Vienne représenta que, si elle ne recevait point de secours, elle était hors d'état de soutenir la pénible lutte que la France lui imposait en Allemagne et en Italie. Le cas était urgent; le Parlement n'était pas en séance, et Pitt consentit à envoyer, sous sa responsabilité personnelle, une somme de 1,200,000 livres sterling, sauf à la faire légaliser ensuite par un vote de la chambre des communes.

En Allemagne, on avait opéré un changement de généraux; Clerfait avait été rappelé en dépit des brillants succès qui avaient couronné la dernière campagne, et on avait envoyé à sa place le frère de l'empereur, l'archiduc Charles, jeune prince qui avait déjà donné des preuves éclatantes de son génie pour la guerre. De même, le gouvernement français, sur un vague soupçon de ses intrigues royalistes, avait remplacé le général Pichegru. Moreau commandait sur le Haut-Rhin et Jourdan sur le Bas-Rhin. Le premier traversa le fleuve à Strasbourg, et le second près de Neuwied. Au mois d'août nous voyons Jourdan s'avancer jusqu'à Wurtzbourg et Bamberg, pendant que Moreau se trouve au delà de la Lech. Les premiers engagements avaient presque tous été en faveur des Français. Mais l'archiduc, livrant bataille à Jourdan dans la direction de Wurtzbourg, remporta sur lui un important avantage qui obligea Moreau à se retirer. On a souvent vanté comme un chef-d'œuvre d'habileté militaire, cette retraite à travers la forêt Noire, avec des ennemis dans toutes les directions. A la fin de la campagne, les Français avaient repassé le Rhin, et avaient été contraints de renoncer aux blocus de Mayence et d'Ehrenbreitstein.

L'Italie fut le théâtre des plus grands faits d'armes Au commencement de l'année, le commandement de

l'armée française avait été confié à Napoléon Bonaparte qui n'avait pas encore vingt-sept ans. En quelques semaines, le jeune général étonna le monde par une série de victoires éclatantes. Quittant la côte à Savone, et gagnant ses deux premières batailles dans les gorges des Alpes-Maritimes, il obligea le roi de Sardaigne à demander la paix, entra triomphalement à Milan et à Bologne, et chassa partout les Autrichiens des plaines de la haute Italie pendant qu'il investissait, avant la fin de juillet, leur place forte de Mantoue. Je passe rapidement sur cette campagne qui n'appartient réellement pas à la vie de Pitt, ni même à l'histoire d'Angleterre. Et cependant, qu'il est difficile de renfermer dans une seule phrase l'énumération d'exploits qui mériteraient à juste titre des volumes !

Les Autrichiens firent les plus grands efforts pour délivrer Mantoue. Le maréchal Würmser, avec un nouveau corps de troupes, quitta le théâtre de la guerre en Allemagne, et on se flattait de l'espoir de le voir battre le général Bonaparte : « Je rendrai bon compte de ce jeune homme ! » disait Würmser, vétéran de quatre-vingts ans, méprisant un adversaire qui n'avait pas encore atteint le tiers de son âge. Mais au contraire, dans plusieurs rencontres, à Lonato, à Castiglione, sur la Brenta, il fut mis en déroute avec des pertes graves, et n'eut d'autre ressource que de se jeter dans la ville assiégée pour prendre part à la défense. Cependant les Français constituèrent un nouvel État des territoires de Modène et de Bologne sous le nom de République cisalpine, et dans le midi leurs succès décidèrent le roi de Naples à offrir sa soumission et à conclure un traité de paix.

Les victoires de Bonaparte ne furent pas sans influence dans son île natale. Fiers de sa réputation, les Corses

commencèrent à pencher vers son parti. Depuis quelque temps déjà les dissentiments allaient croissant entre eux et le vice-roi de George III. Les fautes étaient peut-être des deux parts; les Corses étaient un peu capricieux, et les Anglais ne gouvernaient pas toujours sagement. Sir Gilbert Elliot avait conçu une malencontreuse jalousie pour le général Paoli, et il avait témoigné son déplaisir à l'un de ses meilleurs officiers, le colonel John Moore, à cause des rapports d'amitié que celui-ci entretenait avec cet homme éminent. A cela il faut ajouter que la nouvelle constitution, conçue sur le modèle de la nôtre, ne se trouvait pas d'accord avec les besoins et les vœux du peuple. Il y avait déjà eu quelques soulèvements partiels, et il devenait évident que les Corses, loin de s'opposer à l'invasion que préparaient les exilés de Livourne, s'y prêteraient volontiers. Pourquoi donc courir la chance d'une lutte douteuse sans bon résultat? Pourquoi ne pas retirer sur-le-champ les troupes anglaises? On reçut des ordres à cet effet au mois d'octobre, trop tard pour éviter toute collision, puisqu'une partie des Français envahisseurs avaient déjà débarqué. Avec l'aide du commodore Nelson et de son escadre, les troupes anglaises furent cependant sûrement embarquées à Bastia, et quittèrent l'île, après une occupation de deux ans, sans aucune gloire. Le général Paoli les accompagna; il trouva à Londres une retraite honorable et tranquille pour le reste de sa vie.

Il n'y eut point d'affaire importante en mer dans le courant de l'année; mais, au mois d'avril, les Français purent se vanter d'avoir capturé l'un des plus hardis capitaines de la marine anglaise. Sir Sidney Smith, déjà connu par plusieurs actions d'éclat, et qui avait dans le

caractère beaucoup de ressemblance avec les chevaliers errants du temps passé, commandait alors la frégate *Diamant* sur la côte de Normandie. Voyant dans les environs du Havre un pirate français, excellent voilier, nommé *le Vengeur,* auquel on avait plusieurs fois donné en vain la chasse, il résolut de chercher à le prendre, et il y parvint au moyen de ses chaloupes. Mais la côte française prit l'alarme, et une quantité de petits bâtiments remplis de troupes entourèrent bientôt sir Sidney monté sur sa prise; après une vaillante résistance, poussée à ses dernières limites, il fut contraint de se rendre. Le Directoire soutint qu'il avait voulu exciter une insurrection sur le territoire de la république, et, sous ce frivole prétexte, on le traita, non comme un prisonnier de guerre, mais comme un prisonnier d'État. Il fut envoyé à Paris avec John Wright, l'un de ses aspirants et compagnon de sa captivité, et on les enferma au Temple dans des cellules séparées.

Au moment où la tête de Louis XVI roulait sur l'échafaud, on n'avait assurément pas prévu que le chef des princes encore régnants de la maison de Bourbon serait le premier à conclure une alliance avec la république régicide. Il en fut cependant ainsi pour l'Espagne. Le roi Charles IV avait l'esprit faible, et il était exclusivement gouverné par la reine Louise de Parme, qui à son tour obéissait à son favori Don Manuel Godoy, récemment créé prince de la Paix. Moitié terreur des armes de la France, moitié par des raisons moins honorables encore, on signa le 19 août à Saint-Ildefonse un traité d'alliance avec la France, et, en vertu de ce concert de mesures, l'Espagne publia le 3 octobre un manifeste déclarant la guerre à l'Angleterre, manifeste exactement décrit dans la

réponse anglaise comme ayant uniquement pour base « des prétextes frivoles et de prétendus griefs. »

Les nouvelles diplomatiques venues de Berlin n'étaient pas plus brillantes. Le 5 août, le roi de Prusse avait conclu avec la république française deux conventions, non d'alliance, mais d'amitié. Par la seconde, qui resta quelque tèmps secrète, Sa Majesté s'engageait, moyennant due compensation pour elle et pour les autres, en cas d'une paix générale, à ne point s'opposer à ce que les territoires sur la gauche du Rhin fussent définitivement concédés à la France. En vain Pitt fit des remontrances; en vain il envoya M. Hammond à Berlin en mission extraordinaire, et il chercha à ramener le roi de Prusse à un plus juste sentiment de ce qu'il devait à l'empire d'Allemagne.

A tout prendre, les incidents de la guerre en Europe, pour ce qui regardait l'Angleterre, justifièrent presque la belle métaphore de Burke qui les appelle « des événements désastreux qui se sont succédé comme une longue marche funèbre, formant un cortége qui semblait n'avoir point de fin ». En dehors de l'Europe seulement, les nouvelles étaient bonnes. Le duc d'York et M. Dundas s'étaient empressés de réparer l'injustice faite par sir Gilbert Elliot au colonel John Moore. Ils l'avaient envoyé aux Indes occidentales avec le grade de brigadier général, commandant en second sous les ordres de sir Ralph Abercromby. L'arrivée de ces officiers distingués et d'un corps considérable de troupes anglaises fit changer de face aux affaires dans ce coin du monde. Le courant des conquêtes tourna contre les Français. On leur enleva successivement la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent après une vigoureuse résistance: leurs alliés hol-

landais cédèrent plus facilement Demérara et Berbice. Bien qu'on ne pût réussir dans aucune tentative sur Saint-Domingue, on pouvait dire que, de toutes les îles à sucre, la Guadeloupe était la seule qui restât aux mains des ennemis.

Au commencement de septembre, M. Pitt se rendit à Weymouth, afin de parler à Sa Majesté de plusieurs affaires d'État. Il écrivit de Weymouth à son frère, et à son retour à Londres il adressa à sa mère des lettres que je laisserai parler d'elles-mêmes.

« Weymouth, 4 septembre 1796.

» Mon cher frère,

» Je suis arrivé ici hier dans l'après-midi, à l'occasion de divers incidents qui me faisaient désirer de voir le roi, et je suis si pressé de retourner en ville que je ne puis trouver le temps de passer à Burton, ni d'attendre ici jusqu'à demain dans l'espoir de vous y voir. Parmi les nombreux objets dont j'aurais à vous parler, il en est un qui vous regarde personnellement. Vous savez certainement la mort de lord Mansfield, et vous recevrez probablement du roi lui-même la proposition (qu'il m'a faite avant que j'eusse pu en parler) de lui succéder comme président. La différence de revenu avec votre situation présente n'est pas aussi grande que je le voudrais; mais telle qu'elle est, elle est du bon côté, suffisamment même pour que ce vous soit commode. Proposé de cette façon, ce changement ne vous sera, je l'espère, point désagréable, comme preuve des sentiments du roi envers vous, et je suis sûr que cet arrangement conviendra à tout le monde. Il faudra voir quelle sera la meilleure manière de disposer

du sceau privé. Ayez la bonté de me répondre à ce sujet dès que vous le pourrez. Les autres questions dont j'aurais à vous parler sont trop longues pour une lettre écrite en toute hâte. Mais je suppose que nous nous reverrons bientôt en ville. La mission d'Hammond n'a eu aucun résultat pratique à Berlin. Nous ne voyons donc rien à faire pour amener la question de la paix ou de la guerre à une issue, si ce n'est d'envoyer à Paris. Nous allons demander immédiatement un passe-port; mais les instructions à remettre à l'envoyé ne seront pas définitivement terminées avant la semaine prochaine, et vous serez probablement alors en ville. La guerre immédiate avec l'Espagne, sans être officiellement annoncée, paraît inévitable; mais nous nous y attendions, et si nous pouvons prouver au pays que nous en avons fait assez pour la paix générale, j'espère qu'elle ne nous donnera pas trop d'embarras. Notre grande difficulté apparente sera les finances, et nous n'en triompherons qu'en mettant la nation en disposition de faire des efforts extraordinaires. Mes amitiés à lady Chatham.

» Toujours à vous de cœur,

» W. PITT. »

« Downing-street, 6 septembre 1796.

» Ma chère mère,

» Il y a quelques jours, j'espérais encore que ma visite à Weymouth me fournirait l'occasion de m'arrêter à Burton à mon retour. Malheureusement une série d'affaires très-pressées ont surgi au moment de mon départ, ce qui m'a rendu impossible d'étendre mon absence de Londres au delà de vendredi, jour de mon départ,

jusqu'à mon arrivée ici hier. J'ai bien peur, dans l'état actuel des choses, de ne pouvoir espérer la possibilité de trouver un instant pour une excursion un peu lointaine entre ce moment-ci et la réunion du Parlement, qui aura probablement lieu le 27; si elle est retardée, ce sera pour fort peu de temps. Il faut donc renoncer, bien à regret, à l'espoir de vous voir avant notre session qui ne sera pas bien longue, je crois, mais qui sera fort utile, j'espère. Les difficultés apparentes du moment se trouveront beaucoup moins grandes que ne le croient bien des gens, quand on viendra à les discuter; j'en suis persuadé, et j'espère tout à fait me trouver en mesure de venir vous voir avant la fin de l'année, en laissant toutes choses en meilleur train qu'elles n'ont semblé dernièrement. L'état de la France, tel que le décrit le dernier message du Directoire, est fort encourageant en soi, et nous avons ce matin, par Berlin, des nouvelles d'une récente victoire de l'archiduc qui embellirait fort le tableau, si elle se vérifiait dans toute sa portée.

» Vous serez, j'en suis sûr, bien aise de savoir qu'à mon arrivée à Weymouth, la présidence du conseil, laissée vacante pour le moment, m'a été offerte pour mon frère. Je n'ai pu attendre son arrivée, quoiqu'on l'attendît lundi, mais j'ai laissé une lettre pour lui parler de cet arrangement qui ne peut que lui être agréable; la manière de la proposition est extrêmement flatteuse, et le revenu vaut notablement mieux que celui de sa charge actuelle. J'aurai probablement sa réponse demain. J'espère que l'évêque de Lincoln pourra trouver une occasion de pourvoir à ce que désire M. Graves.

» Toujours, ma chère mère,

» W. PITT. »

Dans sa réponse, lord Chatham accepta avec empressement la présidence du conseil, et la charge de sceau privé resta quelque temps vacante. Elle ne fut conférée à lord Westmoreland qu'au mois de février 1798.

En se rendant à Weymouth, le principal objet du premier ministre avait été de présenter au roi un projet de négociation. La réduction des colonies françaises dans les Indes occidentales avait fait concevoir à Pitt l'espoir de la paix. En offrant de les rendre, on pourrait peut-être décider la France à rendre à son tour les Pays-Bas à l'Empereur. Dans cette vue, le ministre résolut de tenter directement une négociation. Quelque temps après, il proposa, ainsi que lord Grenville, d'envoyer lord Malmesbury à Paris en ambassade extraordinaire, et ils obtinrent, non sans quelque peine, l'assentiment de George III. Le Directoire envoya les sauf-conduits nécessaires, et à l'ouverture du nouveau Parlement, le 6 octobre, le discours du roi put annoncer avec complaisance les nouvelles négociations. L'ambassadeur lui-même arriva à Paris quinze jours après.

Mais, tandis que le Directoire se montrait disposé à traiter, il préparait activement un projet pour l'invasion de nos côtes. L'Irlande surtout était leur point de mire. On avait équipé à Brest une flotte considérable qui devait être grossie de quelques vaisseaux espagnols. On réunit une grande armée de terre dont le commandement fut confié au général Hoche. Au commencement de l'année, un homme doué d'une capacité et d'une ardeur peu communes, Théobald Wolfe-Tone, était arrivé d'Amérique en toute hâte, pour prendre part à l'entreprise projetée. Il reçut le rang d'adjudant général et de chef de

brigade au service de France, sous le nom supposé de Smith, et il eut des conférences avec M. Carnot et le général Clarke. Ce dernier, que Tone décrivait en 1816 comme « un beau jeune homme sans barbe, » fut mieux connu plus tard sous le nom de duc de Feltre, comme ministre de la guerre de Napoléon et de Louis XVIII. A cette époque, il était en grande faveur auprès du Directoire. Né de parents irlandais, voire même du sang des rois d'Irlande, comme il aimait à s'en vanter, et ayant fait un voyage de quelques semaines en Irlande, il prétendait à une connaissance intime des affaires de ce pays. Cependant, d'après ce que dit Tone, il faisait preuve de la plus grande ignorance à ce sujet. Un jour, il demanda à Tone si, dans le cas d'une invasion française, on ne pourrait pas espérer l'appui du lord chancelier : « Quiconque connaît l'Irlande, » écrivait Wolfe Tone dans son journal, « croira aisément que j'ai eu quelque peine à répondre sérieusement à cette question. Oui, il est probable que Fitz-Gibbon avec sa situation, ses principes, ses espérances et ses craintes, ses propriétés et la teneur générale de sa conduite, va mettre en branle une révolution en Irlande [1]. »

Le discours du roi, lors de l'ouverture du nouveau Parlement, fit allusion à cette perspective d'invasion : « Dans un temps, dit Sa Majesté, où l'ennemi a ouvertement manifesté le dessein de tenter une descente dans ces royaumes. » Les ministres ne perdirent point de temps pour présenter leurs projets de défense. « Notre marine, dit

[1] Journal, 14 mars 1796. Cette publication qu'il faut lire dans l'édition américaine de 1826, meilleure et plus complète que l'édition anglaise devient ici d'un grand intérêt historique.

Pitt, est la défense naturelle de ce royaume en cas d'invasion ; mais il ne nous reste pas grand'chose à faire de ce côté, notre flotte étant, pour le moment, plus formidable qu'à aucune autre époque de notre histoire... Mais je propose d'abord de lever un corps de quinze mille hommes dans les différentes paroisses pour le service maritime, et pour recruter les régiments de ligne... De toutes les manières d'augmenter nos forces, il n'y en a point de si expéditive, de si efficace, et de si économique que de lever un corps de milice supplémentaire à faire entrer dans les cadres actuels. Je propose que ce supplément soit de soixante mille hommes, qu'il ne sera pas nécessaire d'appeler sur-le-champ, mais qu'il faut enrôler, discipliner peu à peu, et auxquels il faut donner des officiers, afin qu'ils soient prêts à servir en cas de danger. Une autre mesure que je voudrais suggérer au comité serait de nous pourvoir de forces considérables de cavalerie irrégulière. Lorsqu'il s'agit de repousser une invasion, plus ce genre de force est considérable, plus l'avantage qui peut en résulter est grand, attendu que l'ennemi, nécessairement dépourvu de chevaux, ne peut lutter à armes égales... D'après les produits du dernier impôt, nous savons que le nombre de chevaux de luxe, en Angleterre et en Écosse et dans le pays de Galles, doit être de deux cent mille. Ce ne serait pas une charge bien pesante, en comparaison de l'objet en vue, que de requérir un dixième de ces chevaux pour le service public. Nous pourrions lever ainsi vingt mille hommes de cavalerie. Il y a encore une autre ressource qu'il ne faut pas négliger. Les permis de chasse pour les gardes-chasse ne s'élèvent pas à moins de sept mille. Dans le cas d'une invasion, il pourrait être fort avantageux de former des corps de ces

hommes que leur dextérité dans l'usage des armes à feu rendrait propres à harasser l'ennemi[1]. »

Sheridan et Fox attaquèrent avec beaucoup de chaleur, sinon avec beaucoup de succès, les mesures défensives que nous esquissons ici brièvement : « Je ne crois pas, » dit Fox, « que les Français aient la moindre intention de faire une descente chez nous. Leur gouvernement est trop au courant des dispositions de la population et de la situation du pays pour espérer quelque succès d'une pareille entreprise. En supposant qu'ils fassent cette tentative désespérée, je n'ai aucun doute sur le résultat. Mais dans l'intervalle, qu'avons-nous à faire? Quel est, pour le moment, le devoir de cette chambre? De cultiver chez le peuple l'esprit de liberté, de lui rendre ce que ses pères ont acquis au prix de leur sang, de rendre les ministres sérieusement responsables, de ne pas se fier aux serviteurs de la couronne, mais de maintenir une jalouse vigilance sur l'exercice de leur pouvoir..... Alors vous n'aurez pas besoin d'accroître vos forces militaires à l'intérieur, car dans ce cas une invasion même ne sera jamais formidable. »

Tels étaient les avis que Fox croyait de son devoir d'adresser à la chambre des communes dans un moment de grand danger public, lorsque l'existence même du royaume pouvait être menacée. Tel était l'esprit qui continuait de l'animer les jours suivants lorsqu'il trouvait sans cesse à redire aux mesures défensives du ministère. Il n'est pas étonnant que les membres indépendants prissent une vive humeur : « Je ne veux pas accuser ces messieurs de désirer une invasion, » dit M. Wilberforce.

[1] Discours à la chambre des communes, 15 octobre 1796.

« mais je ne puis m'empêcher de croire qu'ils se réjouiraient de voir leur pays souffrir tout juste assez pour les amener au pouvoir.» Ces paroles, prononcées dans la discussion, furent relevées par Sheridan avec beaucoup d'aigreur, avec une grande bonhommie par Fox : « Je crains d'avoir été trop loin, » dit Wilberforce dans son journal. « Non, vous n'avez pas été trop loin, » lui écrivit son ami le docteur Cookson ; « vous avez dit tout ce que le monde pense, mais ce que personne autre n'a eu le courage de dire[1]. »

M. Wilberforce eut du reste un autre grief qui lui était personnel. L'un des nouveaux bills portait que le corps supplémentaire de milice ferait l'exercice le dimanche dans l'après-midi. Le représentant du comté d'York protesta contre cet article et finit par l'emporter. Il écrit dans son journal : « Dundas comprend maintenant qu'en Écosse tout le monde serait choqué de voir les volontaires faire l'exercice le dimanche, mais j'ai bien de la peine à persuader à Pitt qu'en Angleterre cela pourrait exciter quelque répugnance, même chez les gens sérieux. »

Les mesures financières vinrent ensuite. Il y avait là amplement lieu aux plus sombres préoccupations. La dette nationale s'élevait à plus de quatre cents millions et la diminution des ressources publiques se manifestait par l'abaissement progressif du prix de la rente. Au mois de janvier 1796, le trois pour cent n'était jamais tombé au dessous de 67 ; au mois de septembre suivant il arriva un jour à 53. Cependant les exigences du service public réclamaient encore un emprunt de dix-huit millions ster-

[1] Vie de Wilberforce, par ses fils, vol. II.

ling au moins. Dans le courant de l'automne, Pitt eut de longues et sérieuses conférences avec les gouverneurs de la Banque. Ils convinrent tous que ce serait une opération extrêmement dispendieuse et d'un succès douteux que de chercher à placer le nouvel emprunt d'après le mode accoutumé. Dans cette situation on peut dire que Pitt fit preuve de son propre patriotisme en en appelant à celui de la nation et en comptant sur elle. Il annonça un emprunt de 18,000,000 sterling à cinq pour cent, à prendre à 112 livres sterling 10 schellings pour 100 livres sterling, avec l'option laissée aux prêteurs de se faire rembourser deux ans après un traité de paix. Ces conditions, qui paraîtraient exorbitantes de notre temps, étaient minces dans ce moment de danger et de détresse; « Dès le premier abord, » dit un juge compétent, « cette entreprise fut une source de perte pour les souscripteurs quant à la valeur[1] sur le marché. » J'emprunte ce renseignement à un excellent essai de M. Newmarch, sur les emprunts contractés par M. Pitt, essai auquel j'aurai plus ample occasion de revenir lorsque je passerai en revue tout son système financier.

Dans cette situation, la liste de souscription pour l'emprunt de 1796 n'eût jamais été remplie si M. Pitt n'eût fait appel à des motifs plus nobles que l'amour du gain. Il ne le présenta pas comme une spéculation avantageuse, mais comme un devoir patriotique. De là vient son nom d'emprunt de loyauté.

Peu de gouvernements auraient ainsi fait appel à la nation. Peu de nations, je le dis avec orgueil, auraient ainsi répondu à l'appel de leur gouvernement. Jamais réponse

[1] *Essay*, par M. Newmarch, esq. juin 1855.

ne porta davantage le caractère de l'enthousiasme. Voici les paroles d'un écrivain contemporain : « Le premier jour du nouvel emprunt (jeudi 1er décembre), avant la fermeture des livres, les négociants et quelques autres personnes avaient déjà souscrit pour 5,000,000 livres sterling. Aujourd'hui lundi 5 décembre, à dix heures du matin, on a ouvert les portes de la salle de la banque, mais le vestibule était déjà encombré. Beaucoup de gens ne pouvaient pas approcher des livres, tandis que d'autres, pour témoigner leur zèle, criaient, aux personnes occupées alors à signer, d'inscrire leur nom, tant ils avaient peur d'être oubliés. A onze heures vingt minutes environ, on annonça que l'emprunt était couvert, et des centaines de personnes furent obligées de quitter la salle à regret. La poste apportait des provinces d'innombrables ordres de souscrire; à peine put-on en exécuter un seul, et bien longtemps après la clôture de la souscription, on voyait arriver des gens qui s'en retournaient tout désappointés. C'est un fait curieux et digne de remarque que l'emprunt fut complétement couvert en quinze heures vingt minutes, savoir deux heures le jeudi, six heures le vendredi, six heures le samedi et une heure vingt minutes le lundi. Le duc de Bridgewater envoya une traite à vue sur son banquier pour 100,000 livres sterling à souscrire pour le nouvel emprunt, mais on ne put l'accepter puisque l'acte n'était pas encore voté[1]. » On peut ajouter qu'un autre possesseur d'une immense fortune, le duc de Bedford, bien qu'il fût alors dans l'opposition la plus vive, souscrivit, en temps opportun, pour la même somme.

[1] Registre annuel 1796, IIe partie.

Les témoignages d'une pareille ardeur, d'une ardeur qui relève, anoblit et sanctifie presque l'arithmétique vulgaire de la bourse, doivent faire battre le cœur de tout Anglais. Si les Français eussent été au courant de toutes ces circonstances, il est probable que leur empressement à nous envahir se serait un peu ralenti. Le vacarme de leurs préparatifs se serait calmé à Brest, et les voiles déjà enflées par le vent d'est se seraient repliées. Ils eussent reconnu qu'il était impossible de soumettre un peuple animé d'un pareil esprit et qui ne se laissait pas abattre dans les circonstances les plus pénibles.

Quelque grand que fût le triomphe de Pitt, il n'en pouvait jouir ; il voyait se dresser devant lui un devoir cruel, mais qu'il tenait pour obligatoire, même au moment où un pareil fardeau pesait sur les ressources de la nation : il était résolu à mettre de nouveaux impôts afin de pourvoir au payement des intérêts du nouvel emprunt et aux opérations de la caisse d'amortissement. Son principal collègue nous retracera mieux que personne les sentiments qui l'animaient alors. En repassant toute cette question, trente-deux ans plus tard, lord Grenville parle ainsi de M. Pitt : « Animé d'un esprit ardent et généreux, et vouant toute son énergie à la prospérité publique, il risqua et perdit en partie cette popularité dont il faisait tant de cas, pour obéir à la nécessité d'imposer de nouvelles et pesantes taxes que cette mesure (la caisse d'amortissement) l'obligeait d'établir et de maintenir. Le sacrifice était grand et il le sentait; mais il prévoyait en retour, avec une indicible joie, les flots de richesses que ses efforts désintéressés devaient, à quelque jour lointain mais propice, amener dans son pays. Il

croyait volontiers ce qu'il désirait si ardemment[1]. »

Le 7 décembre, deux jours après la clôture de la souscription pour l'emprunt de loyauté, Pitt présenta son budget à la chambre des communes. Il proposa de nouveaux impôts s'élevant à plus de 2,000,000 livres sterling et provenant d'une infinité de sources; les droits sur le thé de qualité supérieure étaient augmentés, ainsi que ceux sur les ventes aux enchères, sur les alcools étrangers et indigènes, sur le sucre, sur les maisons, sur les diligences, sur les lettres. Il annonça en outre le subside de 1,200,000 livres sterling qu'il avait remis à l'empereur, dans l'intervalle des sessions, sans le consentement du Parlement.

M. Grey et M. Fox s'élevèrent amèrement contre ces dépenses, contre ce subside, contre les « exposés perfides et mensongers » du ministre, comme les qualifia M. Grey. Fox ne put se refuser le plaisir d'exalter en comparaison le crédit financier de la patrie des assignats : « L'année dernière, » dit-il, « le ministre parlait de la France comme sur le bord du précipice et même dans le précipice de la banqueroute. Telles avaient été ses paroles; et maintenant, » dit Fox, « je voudrais bien savoir si les Français sont sortis du gouffre de la banqueroute; je l'espère, parce que, tant qu'ils ont été dedans, ils ont été de rudes ennemis pour ce pays-ci ! »

La conduite de Pitt, quant au subside accordé à l'Autriche sans le consentement du Parlement, excita quelque mécontentement dans la cité et à la chambre des communes. Les habitants de la cité se réunirent dans leur

[1] Essai sur les avantages supposés d'une caisse d'amortissement, par lord Grenville, 15 mars 1828.

salle commune et engagèrent leurs représentants à appuyer un vote de censure. Ce même soir, le 13 décembre, Fox proposa la censure dans la chambre basse. Il est facile de se figurer, même sans un récit détaillé, comment, dans la discussion, l'un des partis soutint que le ministre avait violé la constitution, et l'autre qu'il avait bien servi les intérêts publics. Lorsqu'on vint aux voix, Fox doubla presque son nombre ordinaire, il eut 81 voix contre 285. Cependant quelques jours après, lorsque Pitt présenta un message de Sa Majesté, pour exposer la nécessité de faire à l'empereur de nouvelles avances, et que le ministre proposa de voter encore un demi-million à cet effet, la proposition passa sans grande difficulté, tout en rencontrant de nombreuses objections.

Le général Fitz-Patrick présenta une autre motion qui intéressait la cour de Vienne. Il proposa, comme il l'avait déjà fait trois ans auparavant, de demander au roi d'intercéder auprès de son allié pour obtenir la délivrance du général La Fayette et de ses compagnons de captivité. Dans son discours, il traça le tableau le plus touchant, non-seulement des rigueurs infligées au général dans les cachots d'Olmütz, mais des mérites et des souffrances de madame de La Fayette qu'il appelait à juste titre un admirable modèle des vertus féminines : « Je conviens volontiers, monsieur, » dit Pitt dans sa réponse, « qu'on n'a jamais fait à la chambre un appel plus pathétique et plus touchant... Cependant, quelque émue que puisse être notre humanité, cette affaire, comme question de relations politiques, ne rentre assurément pas dans notre ressort. Il n'y a jamais eu d'exemple de l'intervention qu'on nous propose..... Et cette intervention ne saurait avoir lieu sans établir un principe insoutenable, un principe abso-

lument contraire à l'organisation intérieure et aux droits indépendants des États étrangers. »

Une longue discussion qui n'a pas encore perdu tout son intérêt s'éleva alors. Wilberforce, après de grandes hésitations intérieures, se déclara favorable au but de la motion. Nous lisons dans son journal : « Jamais je ne me suis levé pour parler avec plus de répugnance. Je m'attendais au ridicule qui est venu m'assaillir, et lorsque Dundas, avec une heureuse tournure de phrase, dit que mon amendement était destiné à réunir toute l'humanité errante dans la chambre, les éclats de rire sont devenus inextinguibles[1]. »

Fox, Grey et Sheridan parlèrent tous trois éloquemment en faveur de la motion. Windham se leva alors pour s'y opposer. Mais il choisit un tout autre terrain que Pitt. Il employa les arguments de Burke. Les objections qu'il avait à la proposition reposaient presque toutes sur les principes et la conduite de La Fayette en France: « S'il s'agit uniquement des souffrances d'un individu, la situation de La Fayette mérite certainement la compassion. Il n'est point d'homme digne de ce nom qui n'ait pitié de tout grand malheur lorsqu'on le contemple détaché de toute autre considération... Mais si La Fayette est tombé dans le malheur, il est victime de ses actes et de ses principes. Il a trahi et perdu son pays et son roi, et il s'est réfugié dans sa défaite pour sauver son honneur et sa conscience; il veut qu'on lui tienne compte de s'être arrêté quand il ne pouvait aller plus loin et d'être devenu l'ennemi de ceux dont il s'était servi dans ses manœuvres contre le roi... L'humanité n'est pas

[1] Journal, 16 décembre 1796.

faite pour plaindre à la fois l'oppresseur et l'opprimé. »

Dans le vote qui suivit, en dépit de l'appui de Wilberforce, la minorité ne réunit que 50 voix.

Au mois de décembre 1795, M. Samuel Whitbread, le représentant capable et actif de Bedford, et qui était à la tête d'une brasserie florissante, avait présenté un bill pour régler les gages des journaliers employés aux travaux des champs. Il proposait de donner aux juges de paix le droit de fixer le minimum lors de la session trimestrielle de Pâques. Lorsqu'au mois de février suivant le bill en vint à sa seconde lecture, Pitt s'y opposa. Il déclara qu'il avait soigneusement étudié la question et qu'il avait cherché à recueillir les renseignements les plus complets; il se fondait sur des arguments que nous tenons maintenant pour irréfutables, ceux d'Adam Smith : « Ne vaudrait-il pas mieux, » dit-il, « que la chambre étudiât l'action des principes généraux et qu'elle se reposât sur le résultat de leur libre exercice? Il me semble qu'il s'agit de protéger la libre circulation du travail, et de faire disparaître les obstacles qui empêchent l'industrie de faire valoir toutes ses ressources ; ce serait là le véritable remède qui diminuerait la nécessité de demander des secours à la taxe des pauvres. Mais, » continua M. Pitt, « je voudrais trouver une occasion de rétablir la loi des pauvres dans sa pureté primitive et de faire disparaître les altérations qui l'ont peu à peu obscurcie..... Les points importants, la proportion des secours avec le nombre des enfants, l'impossibilité pour l'agent de la paroisse d'obliger les indigents à changer de résidence sur un caprice, et l'encouragement des sociétés de secours mutuels, tendraient infiniment à faire disparaître toute raison de plainte..... Tout cela n'est pas assez, j'en conviens, si

nous n'y ajoutons pas des résolutions qui interdisent les secours là où ils ne sont pas nécessaires..... L'extension des écoles industrielles est également fort importante. L'idée de ces écoles est originairement empruntée à lord Hale et à M. Locke, et, sur leur autorité, je n'hésite pas à recommander ce projet aux encouragements de la législature..... Ce plan convertirait les secours accordés aux pauvres en un encouragement à l'activité, au lieu d'être, comme sous le régime actuel de la loi des pauvres, une récompense pour l'oisiveté et une école de paresse. Il y a également un certain nombre de circonstances secondaires auxquelles il faudrait faire attention. Il faudrait abolir la loi qui interdit tout secours tant qu'il reste un atome de propriétés appréciables. Il faudrait faire disparaître cette condition dégradante; un embarras passager ne doit pas obliger un sujet anglais à renoncer au dernier schelling de son petit capital et à tomber dans un état de misère dont il ne se relèvera plus, uniquement pour être en mesure de toucher parfois un secours. »

Le projet de loi que M. Pitt esquissa dans cette occasion parut rencontrer une approbation décidée. En conséquence, dans le courant de l'été et de l'automne, il s'occupa de rédiger un bill d'après les principes qu'il avait annoncés. Le 22 décembre il le présenta à la chambre des communes. Il était conçu avec grand soin et contenait soixante-huit articles. La bibliothèque de la chambre des lords en conserve encore une copie. *Le Times* du 19 mars 1798 en donne un résumé article par article, tiré de cette source.

Le but de M. Pitt, en déposant son projet sur le bureau avant Noël, était de le laisser circuler dans le pays pendant les vacances du Parlement, afin qu'il pût provoquer

les recherches les plus sérieuses et les plus attentives. Mais le résultat ne fut pas favorable. On souleva tant d'objections, et les membres de la chambre des communes montrèrent tant de répugnance, que le ministre ne reçut aucun encouragement à pousser plus loin la mesure qu'il n'avait aucun espoir de transformer en loi.

En 1796, comme l'année précédente, le comte Stanhope entreprit, avec la sanction des lords de l'amirauté, quelques expériences sur la navigation à la vapeur. Il leur avait persuadé de construire un vaisseau dans la Tamise, et avait signé, le 30 juin 1794, un engagement par lequel il promettait de payer 9,000 livres sterling d'indemnité à l'État dans le cas où ledit vaisseau ne répondrait pas aux vues du gouvernement. Il faut avouer que le sujet est curieux et tend à jeter quelques lumières sur les premiers pas d'un changement gigantesque dans la marine anglaise; lord Stanhope résumait ainsi dans une lettre adressée aux lords de l'amirauté l'origine du projet.

« Chevening, 22 décembre 1795.

» Mylord,

» Vos Seigneuries savent sans doute que le gouvernement vient de construire un vaisseau mixte (*ambinavigator*), le *Kent*, destiné à vérifier l'efficacité de l'importante invention que j'ai faite pour diriger les vaisseaux du plus grand modèle, sans vent, et même contre vent et marée; le 30 juin 1794, j'ai signé un engagement avec Sa Majesté au sujet de ce vaisseau et de ce projet. La machine à vapeur, construite sous ma direction et destinée à mettre en mouvement ce vaisseau, est maintenant

à bord dans les bassins de Greenland. Depuis plusieurs mois, j'ai fait sur ce vaisseau, et sur diverses parties de l'appareil, des expériences séparées, car je n'ai pas l'intention de me contenter d'arriver à un résultat; la série de mes expériences a pour objet de bien éclairer les diverses branches du sujet, par des preuves claires et irréfragables, afin de démontrer positivement quel est le meilleur système.

» Le sujet étant complétement nouveau, les ouvriers ont tout à apprendre, et il m'a fallu plus de temps que je n'avais d'abord cru pour achever mon œuvre. Le temps indiqué dans mon engagement pour les expériences est presque épuisé. Je demande donc à Vos Seigneuries de vouloir bien m'accorder encore quelques mois (huit, dix ou douze) dans ce but, tenant pour convenu que Vos Seigneuries ne trouveraient ni bon ni avantageux d'arrêter dans leur cours des expériences aussi importantes, au moment où elles touchent à leur terme.

» J'ai l'honneur d'être, etc.,

» STANHOPE. »

Dans la réponse du conseil de l'amirauté (28 décembre 1795) M. Even Nepean accorda libéralement le délai le plus long que lord Stanhope eût demandé, c'est-à-dire un an. La correspondance que j'insère ici eut lieu, comme on le verra, tout près de l'expiration de ce dernier terme.

LE COMTE SPENCER AU COMTE STANHOPE.

« Amirauté, 5 novembre 1796.

» Mylord,

» Les délais auxquels je faisais allusion dans ma précédente lettre avaient pour origine certains doutes sur la question de savoir si l'expérience faite était suffisante pour prouver les propriétés du *Kent*. Afin de faire disparaître tous les doutes à ce sujet, le conseil d'amirauté a résolu de tenter une nouvelle expérience dans ce but exprès; c'est pourquoi je donnerai immédiatement des ordres, si Votre Seigneurie n'y a point d'objections.

» J'ai l'honneur d'être, etc.,

» SPENCER. »

LE COMTE STANHOPE AU COMTE SPENCER.

« Londres, 8 novembre 1796.

» Mylord,

» Le *Kent* est, quant à présent et quoi qu'il puisse lui advenir dans la suite, un vaisseau du gouvernement. Le conseil de l'amirauté a donc le droit de faire toutes les expériences qu'il jugera utiles, et il fera bien d'en user. Mon consentement n'est pas nécessaire, et je ne le refuserais pas s'il l'était.

» Votre Seigneurie trouvera bon sans doute de faire deux choses. La première serait de donner immédiatement les ordres nécessaires pour faire les expériences

dont je ne me mêlerais pas. Secondement, il faudrait qu'elles se fissent dans un court espace de temps puisque Votre Seigneurie doit comprendre que, lorsque le vaisseau est à l'eau, on ne peut toucher aux appareils à la vapeur, destinés à tenter les expériences requises par la vapeur.

» Cette question est *infiniment* plus importante que le conseil de l'amirauté n'a l'air de le comprendre.

» J'ai l'honneur d'être, etc.,

» STANHOPE, »

LE COMTE SPENCER AU COMTE STANHOPE.

« Amirauté, 17 mai 1797.

» Mylord,

» Le rapport du bureau de la marine, daté du 6 de ce mois et auquel l'amirauté est obligée de faire quelque attention, est absolument contraire à la proposition que fait Votre Seigneurie de renouveler son engagement; mais je crois que ce qu'il y aurait de mieux serait de vous en transmettre une copie, afin que Votre Seigneurie fût en mesure d'expliquer les points sur lesquels les membres du bureau peuvent s'être trompés.

» Vous pouvez compter que je n'éprouve pas la moindre velléité de vous traiter légèrement sur ce point ou sur tout autre, bien que je ne voie point de raison de modifier l'opinion que j'ai déjà exprimée, à savoir que le moyen que vous avez imaginé pour faire mouvoir les vaisseaux, indépendamment du vent et de la marée, ne

justifie pas les grandes espérances que Votre Seigneurie paraît en avoir conçues.

» J'ai l'honneur, etc.,

» SPENCER. »

Les expériences faites sur le *Kent* satisfirent lord Stanhope, mais non le bureau de la marine. Dans l'ensemble, les lords de l'amirauté crurent que cette expérience de la navigation à la vapeur était décisive contre le système et réclamèrent la somme stipulée dans l'engagement de lord Stanhope. Leur correspondance avec lui fut toujours conduite de la façon la plus honorable, et avec une parfaite droiture d'intention; mais je crois qu'on y peut découvrir la méfiance et la répugnance qu'ils avaient éprouvées dès le début pour ce projet. Nous pouvons, je crois, en conclure qu'ils n'acceptèrent pas librement l'expérience et qu'elle leur fut imposée par quelque volonté étrangère. S'il en est ainsi, il faut se demander qui l'avait imposée. Vu l'hostilité politique de l'inventeur à l'égard du gouvernement et ses dissentiments personnels avec M. Pitt, on ne peut y voir aucune influence de parti ni de famille. Il ne reste, à ce qu'il me semble, d'autre alternative que de présumer que le premier ministre, lorsqu'il fut consulté, pressa l'amirauté d'essayer le projet, croyant lui-même à son utilité possible. Il y a, je crois, bien des raisons de penser que M. Pitt fut le premier de nos hommes politiques au pouvoir qui entrevit, même vaguement et dans l'éloignement, l'importance que la vapeur allait avoir pour la navigation, et qu'il voulut en faire l'expérience, au moment où son premier lord de l'amirauté, excellent administrateur du reste, regardait le projet comme un vain rêve.

Plus les soucis des finances de l'État pesaient alors sur Pitt, plus il tournait les yeux avec espoir vers la nouvelle négociation que le roi avait autorisée et que ses ministres avaient déjà entamée.

Si la négociation ainsi commencée n'eut pas une favorable issue, ce ne fut assurément pas faute de capacité chez les hommes qui la dirigeaient du côté de l'Angleterre. Pitt lui-même prêta une attention assidue à chaque pas de cette grande affaire. Lord Grenville continuait d'être ministre des affaires étrangères. Le premier ministre avait nommé cette année même sous-secrétaire d'État un jeune homme qui donnait de grandes espérances dans le Parlement, promesses que sa réputation a justifiées dans la suite. C'était George Canning, né en 1770, et qui, étant entré à la chambre sous les auspices du ministre en 1793, avait déjà conquis des lauriers dans la discussion. Le jeune orateur s'attacha à Pitt, non-seulement par esprit de parti, mais avec toute l'ardeur d'un sentiment personnel : « Mon allégeance politique est ensevelie dans son tombeau, » disait-il bien des années après.

Pitt avait d'abord eu l'intention de faire continuer la négociation à l'étranger par M. Jackson qui l'avait entamée. Mais M. Jackson, tout en étant un bon serviteur de l'État, n'était pas un personnage assez considérable aux yeux du public : « Tout le monde le sent, » écrivait Wilberforce, « mais peu de gens oseraient en parler à Pitt. On ne croira pas qu'il prenne le traité vraiment à cœur tant qu'il n'y emploiera pas un personnage plus important. » Pitt céda enfin à toutes ces représentations, obtint le consentement du roi, et, comme je l'ai déjà dit, confia cette importante mission à lord Malmesbury, qui était alors indubitablement à la tête de notre diplomatie.

Mais les difficultés inhérentes à la tâche restaient insurmontables. Tant qu'on demeurait dans des termes généraux, tant qu'on parlait vaguement d'équivalents et de restitutions, on pouvait concevoir l'espoir d'une heureuse issue. Mais lorsqu'on en vint à serrer la question de près, lorsque lord Grenville envoya des instructions ainsi conçues dans les termes les plus nets : « Quant à la question de consentir à ce que les Pays-Bas continuent à faire partie de la France, Votre Seigneurie ne doit pas donner le plus léger espoir que Sa Majesté puisse se relâcher sur ce point[1], » il devint aussitôt évident que le gouvernement français n'était nullement disposé à un pareil sacrifice. Il fut également fort blessé de voir l'ambassadeur anglais demander souvent des ordres et des instructions à sa cour, et, dans un accès de mauvaise humeur, les Français mirent fin à toute la négociation. Le 19 décembre, M. Charles Delacroix, ministre des affaires étrangères, écrivit à lord Malmesbury pour le requérir de quitter Paris avec toute sa suite dans les quarante-huit heures, et de ne point perdre de temps pour sortir des territoires de la république française. Le Directoire, disait-il, ne voulait entendre à aucune proposition contraire aux édits qui avaient fixé les limites de ce territoire : « Si le gouvernement anglais désire véritablement la paix, » ajoutait M. Delacroix, « la France est prête à la conclure sur cette base ; un échange de courriers suffira. »

Sur la rupture de cette négociation, les documents qui s'y rapportaient furent aussitôt communiqués au Parle-

[1] A lord Malmesbury, 11 décembre 1796. *Correspondance de lord Malmesbury*, vol. III.

ment. Pitt, dans une chambre et lord Grenville dans l'autre, tous deux, le 30 décembre, proposèrent une adresse engageant le Parlement à soutenir Sa Majesté dans la continuation de la guerre, devenue nécessaire. « En fait, » dit M. Pitt en achevant un admirable discours qui avait duré trois heures, « la question n'est pas de savoir ce que vous voulez donner pour avoir la paix, mais quelles humiliations vous voulez subir au début de la négociation. Dans une situation pareille, devons-nous continuer la guerre avec une énergie et une ardeur dignes du nom anglais et du caractère anglais? Ou bien devons-nous envoyer des courriers à Paris pour nous prosterner aux pieds d'un gouvernement revêche et impertinent? »

A peine Pitt avait-il achevé de parler que Erskine se leva, empressé d'attaquer la négociation, les ministres et tout ce qui les touchait. Mais, après quelques phrases, il balbutia, s'embrouilla et se rassit tout confus. Fox, toujours prêt, se leva alors à la place de son ami : « Je suis fâché, » dit-il, « de voir mon honorable et savant ami obligé de céder à une indisposition subite; je suis fâché de voir la chambre ainsi privée de ce qu'il allait lui apprendre; j'en suis fâché pour la cause de la paix et de la Grande-Bretagne que les ministres semblent disposés à pousser jusqu'au bord du précipice. » Fox procéda alors à accuser le gouvernement d'une longue suite « d'artifices et de petites ruses. » Il dit que les ministres ne désiraient pas sérieusement la paix, qu'ils avaient seulement voulu se donner le mérite d'intentions pacifiques. Ils avaient cherché, par leurs propositions insensées et leurs insupportables délais, à exciter l'orgueil du Directoire et à l'obliger de rompre la négociation. Tels furent les arguments

de M. Fox; trouverait-on maintenant une seule personne pour les accueillir? L'histoire contient-elle beaucoup d'exemples de faits aussi faussement représentés?

Dans cette occasion, cependant, Fox ne fut pas suivi par de nombreux adhérents. L'amendement qu'il proposa n'obtint que 37 voix, et le même amendement proposé, à la chambre des pairs par le comte de Guilford, n'en eut que 8.

Lord Malmesbury croyait que les nouvelles de Saint-Pétersbourg avaient en partie décidé le gouvernement français à renvoyer ainsi brusquement le ministre d'Angleterre, et à insulter de propos délibéré le peuple anglais, comme le disait M. Pitt. Le 17 novembre, l'impératrice Catherine mourut. Elle n'avait donné aucun signe de maladie lorsqu'on la trouva étendue sur le parquet, et le matin encore, elle était fort animée[1]. On peut remarquer que les circonstances de sa mort rappelaient celle de George II.

Le jour où cette nouvelle parvint à Pitt, il l'annonça ainsi à Dundas :

« Downing-street, onze heures et demie du soir (décembre 1796).

» Cher Dundas,

» Voilà une nouvelle scène qui s'ouvre sur le continent par un événement dont nous venons de recevoir la nouvelle, la mort de l'impératrice de Russie, le 17 du mois dernier. Les dépêches ne sont pas encore arrivées

[1] *Histoire de Catherine II*, par Castera, vol. III.

au ministère. Nous ne savons donc pas encore dans quel état elle laisse notre traité; mais j'ai peur que dans aucun cas, il n'y ait rien de bon à attendre du nouvel empereur. Il est difficile de dire ce qu'on doit le plus regretter, qu'elle ne soit pas morte plus tôt ou qu'elle n'ait pas vécu plus longtemps.

» Tout à vous,

» W. P. »

A Pétersbourg, le fils unique de l'impératrice défunte fut immédiatement proclamé son successeur, sous le titre de Paul Ier. Comme on le peut supposer, d'après la lettre ci-dessus, on ne croyait pas le nouveau souverain bien disposé pour les intérêts anglais. On ne savait pas encore combien son intelligence était faible et même altérée, et combien on pouvait peu compter sur les résolutions qu'il formait.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

APPENDICE

APPENDICE

LETTRES ET EXTRAITS DE LETTRES DU ROI GEORGE III A M. PITT.

(Toutes les fois que la lettre tout entière est donnée dans ces copies, la signature ordinaire du roi dans cette correspondance, G. R., y est apposée. Lorsqu'elle ne s'y trouve pas, le lecteur comprendra qu'il ne s'agit que d'un extrait, et que le reste de la lettre n'offre aucun intérêt pour le public.)

« 5 juin 1788.

» Je n'ai point d'objection à mettre sir James Harris dans la chambre des lords pourvu qu'il y soit accompagné par sir Joseph Yorke. Bien que ce dernier n'ait peut-être pas les mêmes droits à la faveur du ministère, depuis quarante ans il possède des droits à la faveur de la source des grâces. Si je ne me souvenais pas des services passés et que je ne songeasse qu'aux services présents, je ne jouerais pas mon rôle qui est de me rappeler que la justice est le premier devoir d'un souverain. Si on ne m'avait pas recommandé sir James, je n'aurais pas songé à sir Joseph; mais la faveur faite à l'un rend l'autre indispensable, bien qu'elle n'ait jamais été sollicitée.

» G. R. »

« Kew, 12 juin 1788.

» Un mouvement de bile assez violent m'empêche de me rendre aujourd'hui en ville. Je suis certainement mieux qu'hier, et si le mieux se soutient aujourd'hui, j'espère voir M. Pitt en ville demain. Sir George Baker approuve ce que j'ai fait, et j'espère que ses conseils vont faire disparaître le reste de mon indisposition. En rentrant après la revue, j'ai été obligé de me coucher, c'était la seule position tolérable. Je me sens ce qu'on appelle d'un cran trop bas, mais dès que je serai tout à fait débarrassé, j'espère me trouver en état de vaquer aux affaires qui pourraient se présenter. »

« Kew, 12 juin 1788.

» Depuis ma lettre de ce matin, j'ai vu sir George Baker, qui trouve que tout va bien, mais qui m'a dit nettement que le repos m'était indispensable, et que je ne pouvais ni aller à Londres demain ni retourner à Windsor. Je fais savoir ceci à M. Pitt afin qu'en ne me voyant pas apparaître demain il ne me croie pas plus malade. Je vais mieux, mais j'ai été assez secoué aujourd'hui. Je suis fâché que le chancelier n'ait pas fait complétement disparaître le bouleversement qu'il avait apporté dans les arrangements légaux; il est déplorable de voir un caractère supérieur se laisser de temps en temps guider par l'humeur au lieu de la raison; mais j'espère que le bon caractère de M. Pitt le portera à avoir pitié de cette faiblesse, et à ne pas s'inquiéter de la manière, puisque l'arrangement projeté s'effectuera. »

« Cheltenham, 14 août 1788.

» Je reviens à l'instant, après avoir vu le plus beau spectacle que j'aie jamais contemplé, à savoir les charbonnages près de Stroud. il y avait là plus de quarante mille personnes rassemblées, et tout le monde avoue que le commerce n'a jamais été aussi prospère, dans le souvenir du plus âgé d'entre eux.

» Vendredi 22, est le premier lever, et par conséquent lord Amherst et lord Howard devront se présenter ce jour-là, pour le baise-main. J'espère que je verrai M. Pitt en bonne santé le 19 au soir à Windsor.

» G. R. »

« Kew, 20 octobre 1788, 6 heures du soir.

» Je n'ai pu répondre plus tôt dans la journée à la lettre de M. Pitt, ayant fort mal dormi ; mais la médecine que sir George Baker a cru nécessaire de me donner pour faire disparaître les spasmes m'a beaucoup soulagé. Il me semble que je suis plus près de me débarrasser de mon indisposition que cela ne m'est arrivé depuis que je suis tombé malade. Si j'ai une bonne nuit, j'écrirai à M Pitt pour le prier de venir ici avant la réunion du conseil.

» Nous avons heureusement terminé nos affaires l'année dernière; mais l'ennemi était bien faible, et les armes prussiennes ont mieux réussi qu'on ne pouvait s'y attendre. Pour le moment, c'est le contraire. Le roi de Suède me paraît manquer de courage et de bonne foi, ce qui va souvent ensemble. On ne sait pas ici ce que pensent ses sujets, car les dépêches de M. Elliot ne sont pas, je crois, encore composées, et les troupes danoises ont avancé beaucoup plus loin qu'on n'avait cru ; Bernstorf lui-même l'avoue dans une lettre que je crois destinée à être lue par nous. Tout ce que je veux dire, c'est qu'il faut tâcher d'empêcher la Suède de devenir une province de la Russie; mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire, pour en arriver là, d'avoir recours à une guerre générale, et de courir le risque de ruiner les finances de ce pays-ci, qui sera bientôt, si notre orgueil nous permet de nous tenir tranquilles quelques années, en situation de tenir un langage qui ne convient pas à des gens qui ont été chassés d'Amérique.

» Pour parler franchement, ce n'est pas l'affaiblissement causé par ma maladie, c'est le sentiment qui ne m'a jamais quitté, depuis que ce pays-ci a pris ce parti déshonorant, qui me fait

désirer de ne plus me laisser entraîner à la guerre pendant les années de règne qui peuvent encore me rester. Dans quelques jours, il y aura vingt-huit ans que je suis sur le trône, mais je n'y ai pas été sur un lit de roses. J'ai commencé par une guerre prospère, la nation s'en est bientôt lassée et a demandé la paix. Depuis lors j'ai fait la guerre la plus justifiable qu'aucun pays ait jamais soutenue, et au bout de quelques campagnes, elle a cessé d'être populaire et on a encore redemandé la paix. Après de si déplorables exemples, il faudrait être un second don Quichotte pour ne pas désirer de ne pas retomber, s'il est possible, dans la même situation. L'ardeur de la jeunesse peut condamner mon sang-froid, mais je crois préférable de parler ainsi dès le début que de laisser supposer par mon silence que j'ai changé d'avis si les choses prenaient une tournure plus belliqueuse que je ne m'y attends pour le moment, et que j'en vinsse à m'opposer à la guerre générale.

» Je crains que M. Pitt ne s'aperçoive que je ne suis guère en situation d'écrire pour le moment; mais j'ai pensé qu'il valait mieux écrire même d'une façon aussi lâche que je l'ai fait, plutôt que de laisser repartir la boîte sans réponse à sa lettre.

» G. R. »

« Kew, 25 octobre 1788.

» M. Pitt a eu l'air tout troublé hier en voyant combien mon corps était roide; je ne me suis montré que pour arrêter les mensonges et éviter une baisse des fonds. En retour de cette bonté, je prierai sir George Baker, qui doit venir ici ce matin avant mon départ pour Windsor, de passer à Downing-street en rentrant en ville, afin de faire savoir à M. Pitt, s'il peut le voir, comment sir George m'a trouvé.

» Je suis faible et roide assurément, mais cela n'est pas surprenant. Je suis sûr que le grand air et le délassement me remettront très-vite. Afin que ma situation actuelle ne retarde rien, j'autorise M. Pitt à faire savoir au cabinet que tout

en croyant que la Suède, gouvernée soit par un roi, soit par un sénat corrompu, ne vaut pas la peine de courir le risque d'une guerre, cependant, si on veut tenir un langage tendant à conserver à la Suède sa situation actuelle (sans avoir l'intention de la soutenir jusqu'à cette terrible extrémité), je n'y ferai point d'objection.

» Je prie M. Pitt de m'accuser réception de ceci et d'empêcher qu'on m'envoie des papiers politiques jusqu'à ce que je le voie mercredi à St James.

» G. R. »

M. PITT AU ROI.

« Downing-street, 25 octobre 1788, 5 h. 1/2 du soir.

» M. Pitt n'a pas reçu les ordres de Votre Majesté avant d'arriver en ville, ayant manqué le messager en route lorsqu'il revenait de la campagne, et il a cru qu'il valait mieux attendre pour en accuser réception jusqu'après le conseil.

» Désirant abuser le moins possible des moments de Votre Majesté, il se bornera à dire qu'en dépit de l'opinion générale sur l'état actuel des affaires dans le nord qu'il s'est permis de représenter à Votre Majesté, il ne paraît pas y avoir de nécessité absolue de rien dire dans les dépêches qui vont partir, qui puisse engager ce pays-ci à soutenir la Suède par les armes; les instructions pour M. Ewart seront rédigées dans cette vue.

» M. Pitt sent, comme il le doit, la condescendance et la bonté de Votre Majesté en lui donnant l'occasion de recevoir de sir George Baker des nouvelles détaillées, et d'après ses renseignements il se flatte que les effets de la maladie de Votre Majesté disparaîtront au bout de quelques jours. »

« Windsor, 3 novembre 1788.

» Le roi pense que M. Pitt sera bien aise de recevoir une ligne de lui. Ceci le convaincra que le roi peut signer les warrants sans inconvénient; il désire donc qu'on lui envoie tout ce

qui peut être prêt; il n'a pas d'objection à en recevoir une grande quantité; il donnera l'ordre au messager de retourner en ville, et les signera à son aise. Il essaye tous les jours de lire les dépêches, mais sans résultat; il mange bien, dort bien, et il n'est jamais fatigué des courses à cheval; mais il ne peut pas rester debout longtemps, et la marche le fatigue. Avec tout ce qu'il y a de gagné, le reste suivra bientôt. M. Pitt est prié de se rendre à Kew, à deux ou trois heures, comme cela lui conviendra[1].

» G. R. »

« Kew, 23 février 1789.

» C'est avec une satisfaction infinie que je reprends ma correspondance avec M. Pitt pour lui faire savoir que j'ai vu le prince de Galles et mon second fils. On a pris soin que la conversation fût générale et cordiale; ils avaient l'air parfaitement satisfaits. J'ai désiré que cette entrevue eût lieu dans l'appartement de la reine, afin que tout le monde pût user de cette prudence qui n'est que judicieuse dans le moment présent.

» Je prie M. Pitt de s'entendre avec le chancelier pour que les démarches nécessaires pour la levée des subsides annuels, ou toute autre mesure qui importe aux intérêts de la nation, ne soient pas inutilement retardées; car j'éprouve la plus sincère reconnaissance pour l'appui et l'inquiétude que la nation tout entière m'a témoignés pendant mon ennuyeuse maladie, et je les reconnaîtrais bien mal si je ne désirais pas empêcher tout nouveau retard dans les mesures d'intérêt public qu'il peut être nécessaire de présenter cette année, bien que je sois obligé de renoncer à me laisser accabler d'affaires; pour le reste de ma vie je devrai compter sur les autres pour accomplir les devoirs de leurs emplois, me contentant d'exercer cette surveillance qui peut s'effectuer sans travail ni fatigue.

[1] Les lettres du 25 octobre et du 3 novembre 1788 ici données textuellement sont les deux dernières lettres adressées par le roi à M. Pitt avant sa grande maladie; la correspondance ne reprit que le 23 février 1789.

» Je tiendrais à voir M. Pitt à l'heure qui pourra lui convenir demain matin, car son attachement constant à mes intérêts, et à ceux du public qui sont inséparables, doit à jamais le placer dans le plus beau jour.

» G. R. »

« Kew, 10 mars 1786.

» Le compte que me rend M. Pitt de l'unanimité au sujet de l'adresse proposée répond bien à ce que j'espérais. J'ai reçu de lord Sydney une réponse si insignifiante à celle que les lords doivent me présenter demain, que je serai obligé de m'exprimer en termes plus analogues à la reconnaissance que j'éprouve de l'appui constant et affectueux que j'ai trouvé pendant ma longue et sérieuse maladie. J'espère que M. Pitt, qui est habile à mettre ses pensées sur le papier, voudra bien faire attention au discours que je dois faire jeudi aux conseillers privés pour la chambre des communes Je voudrais que lord Courtown reçût l'ordre de l'apporter jeudi à une heure et demie.

» G. R. »

« 12 avril 1789.

» Je suis fâché de voir M. Pitt revenir sur un sujet qui m'a toujours donné personnellement de l'ennui. La conduite du lord lieutenant en Irlande dans toute l'affaire du colonel Gwynn a été si peu déférente, sinon si peu respectueuse à mon égard, et si contraire à tout ce qu'on aurait pu attendre de lui après sa lâche conduite de 1784, qu'il ne m'est pas aisé de l'oublier. La vacance qui existe maintenant provient de ce que le colonel Gwynn passe en Angleterre; il est donc raisonnable que ce soit une chance d'avancement pour ce service. Tout ce que je puis faire par égard pour M. Pitt, et non pour lord Buckingham, c'est de ne pas presser la conclusion de cette affaire, tout en étant bien décidé à ne pas céder à mon représentant en Irlande. »

« Kew, 16 avril 1789.

» M. Pitt peut compter sur un retard dans les nominations résultat de la mort du lieutenant général Mackay, et il peut être sûr que je chercherai s'il n'y a pas quelque arrangement possible et utile dans l'état actuel des choses. J'avais bien l'intention de tarder à combler la vacance causée par la translation du lieutenant-colonel Gwynn, si le major Taylor eût maintenu son refus; mais après tout ce que j'avais fait, il m'était impossible de retarder sa nomination une fois qu'il acceptait, toutes réflexions faites. A dire le vrai, je me remets, mais je n'ai pas encore l'esprit assez solide pour supporter les petites contrariétés, surtout lorsqu'elles se rapportent à lord Buckingham qui n'est pas bien dans mon esprit.

» Je retourne demain matin à Windsor, mais si M. Pitt peut venir ici avant dix heures, je le verrai certainement avec plaisir.

» G. R. »

« Windsor, 21 avril 1789.

» La dépêche du lord lieutenant d'Irlande au sujet de la démission projetée du lord chancelier de ce royaume est une affaire trop importante et demande trop de réflexion pour que je puisse désirer de retarder inutilement l'examen du lord chancelier et de M. Pitt. D'ailleurs, j'avouerai franchement que, sans être malade, je ressens les effets de ma longue et pénible maladie plus fortement que je ne l'aurais cru; malgré tout ce qui a été insinué, je n'éprouve qu'une certaine lassitude et un manque d'énergie, de corps et d'esprit; il me faudra du temps, du repos et un changement de lieu pour retrouver mon énergie. J'ai, entre autres bienfaits, l'avantage d'avoir, dans le lord chancelier et M. Pitt, deux hommes parfaitement propres à conduire les affaires dans les deux chambres du Parlement, deux hommes dont l'attachement à ma personne et à la véritable constitution

de ce royaume est indubitable, et qui doivent voir que leur entente est indispensable pour mon repos comme pour la ferme tranquillité de l'État; ils doivent donc reconnaître la nécessité de conférer ensemble dès le début sur les affaires importantes, afin de former pour ainsi dire réciproquement leur opinion, et d'éviter les difficultés qui pourraient surgir s'ils les avaient adoptées chacun séparément.

» Je regarde l'inconvénient de nommer un Irlandais comme beaucoup plus grave que lorsque l'Angleterre avait la haute main sur l'Irlande comme elle doit l'avoir; mais je n'ai véritablement pas maintenant la vigueur d'esprit nécessaire pour discuter la question; c'est pourquoi je compte qu'ils y donneront toute la réflexion que réclame le sujet, et j'espère qu'ils voudront bien aussi en conférer avec lord Camden et lord Stafford; après quoi, il sera bon de prendre l'avis du conseil.

» J'espère que cette franche exposition à M. Pitt de ma manière de voir, que je le prie de communiquer au lord chancelier, leur prouvera que le service public me préoccupe sans cesse, et qu'en ma qualité d'honnête homme, lorsque je suis hors d'état d'agir, je tiens à rechercher l'appui de ceux qui sont incapables de séparer des intérêts qui resteront nécessairement unis tant que je vivrai. » G. R. »

« Windsor, 5 mai 1789.

» Je viens de recevoir la lettre de M. Pitt; avant de pouvoir lui donner des ordres sur la pension à faire pour William, il faut que je voie le colonel Hotham pour m'assurer du montant de la somme due aux serviteurs et domestiques qui lui appartenaient conjointement avec Edward. A vrai dire, la lassitude et l'abattement qui ne m'ont pas quitté depuis que je suis débarrassé de la fièvre, m'empêchent de me décider promptement ou de manière à me satisfaire sur aucun point, ce qui m'oblige à prendre du temps pour toutes les affaires qui m'arrivent.

» G. R. »

« Weymouth, 30 juillet 17 9.

» J'approuve parfaitement le mode proposé par M. Pitt pour remplir les charges vacantes; je suis bien aise que M. Hopkins reste au conseil d'amirauté dont il est certainement un membre utile. Il faudrait également préparer les brevets de marquis pour lord Salisbury et lord Weymouth, et celui de comte pour lord Fortescue. Ne serait-ce pas une bonne occasion pour faire le même plaisir à lord Edgecumbe?

» G. R. »

« Exeter, 27 août 1789.

» J'ai signé les ordres en faveur du Dr Willis et de son fils, et je crois que ceci est le bon moment pour parler à M. Pitt de M. Thomas Willis qui a certainement eu grand mérite à soutenir le vieux médecin à travers ses difficultés avec les autres docteurs. Ce qui me semble lui convenir le mieux serait la première prébende vacante à Worcester. Je l'ai tant vu que je puis répondre de ses principes, ils feront honneur à mon patronage. L'ordre signé pour les autres médecins me semble bien considérable, vu leur conduite; mais je ne veux pas discuter une question qui ne peut que m'être pénible, car je ne puis pas dire que je me trouve reprendre mes forces physiques et intellectuelles aussi vite que je l'avais espéré.

» G. R. »

« Windsor, 24 novembre 1789.

» J'ai reçu hier soir une réponse du chancelier à la lettre que je lui avais écrite. Elle est si convenable que je ne puis m'empêcher de le faire savoir à M. Pitt, tout en comptant lui montrer demain la copie de ma lettre et cette satisfaisante réponse. Je ne doute pas qu'avec le désir mutuel d'agir suivant mes vœux, je n'aie la satisfaction de vous voir tous deux de meilleur accord que cela ne vous est arrivé depuis que vous êtes ensemble au ministère. Le bien de l'ensemble doit seul vous

préoccuper tous les deux, et les petits dissentiments causés par la mauvaise humeur ou par l'inattention doivent être oubliés comme indignes de fixer l'attention, là où des objets si importants méritent seuls l'attention des esprits supérieurs. »

« Windsor, 17 mai 1790.

» Je viens de recevoir les deux copies des messages aux chambres du Parlement, afin de demander une pension pour le docteur Willis, et je les ai signées. Je m'imagine que le nom de lord Auckland ne serait pas aussi agréable, en sorte que je n'ai pas d'objection à ce que M. Pitt offre la réversion de la charge d'employé de l'échiquier devenue vacante par la mort de lord Hardwicke. Si M. Pitt m'avait proposé un moyen de lui rendre cette place personnellement utile, j'en aurais été bien aise; je n'ai pas l'esprit en repos de n'avoir pas eu l'occasion de pourvoir à sa fortune, dans le cas où je serais appelé à payer ce tribut auquel nous sommes tous sujets tôt ou tard.

» G. R. »

« Windsor, 21 novembre 1790.

» J'ai soigneusement étudié la correspondance qui m'a été envoyée ce matin, au sujet d'une charge vacante en Écosse, et qui montre certainement que l'humeur du chancelier le gouverne plus que ne devrait le permettre la bonté de son cœur et de sa tête. Mais une expérience de trente années me prouve que chez la plupart des hommes l'humeur a souvent le dessus.

» Le récit que m'a fait M. Pitt de la conversation tenue depuis lors avec le chancelier par M. Dundas me prouve qu'il est tout disposé à donner cordialement son concours (ce que je regarde comme essentiel au service public), pourvu que l'ancienne difficulté au sujet de M. Rose disparaisse. M. Pitt me rendra la justice de se rappeler que, tout en regardant ceci comme une question très-difficile, cependant j'ai toujours déclaré que j'étais

prêt à contribuer à la faire disparaître, si on pouvait m'en indiquer le moyen.

» Dans l'ensemble, ma manière de voir sur cette affaire peut se résumer en peu de mots. La situation de la chambre des lords est telle que l'opposition y compte beaucoup d'orateurs, tandis que du côté du gouvernement il n'y a que le lord chancelier et lord Hawkesbury, car le lord grand-juge, tout en étant un digne homme et un légiste capable, ne réussit pas dans la discussion. Ceci montre combien il est nécessaire de faire disparaître toute cause de mésintelligence avec le chancelier, qu'on peut certainement gagner par l'affection. Avec toute sa rudesse apparente, il a le cœur sensible, et le cœur seul peut le guider dans un autre sens que son humeur. Lord Stafford, s'il voulait s'engager à causer à fond avec le chancelier, pourrait certainement faire beaucoup de bien, et lui montrer qu'il manquerait à la promesse d'appui qu'il m'a faite lors de la dernière session s'il réveillait l'affaire de M. Rose.

» Tout en trouvant que la chambre des pairs devient trop nombreuse, ce qui pourra, je le crains, avoir quelque inconvénient, il m'est impossible de faire objection à la translation de M. Grenville dans cette chambre ; sa capacité y sera très-utile, et son caractère conciliant aidera à l'avenir à maintenir l'union avec le chancelier.

» G. R. »

« Décembre 1790.

» Ayant convoqué un chapitre de la Jarretière pour mercredi, et M. Pitt n'ayant pas été à Saint-James la semaine dernière, je crois nécessaire de lui rappeler que je lui ai offert une des vacances de cet ordre. Lorsque je lui en ai parlé pour la dernière fois, il a paru refuser ; mais peut-être la conclusion du différend avec l'Espagne lui fera-t-elle envisager les choses à un autre point de vue, c'est-à-dire comme un témoignage public de ma satisfaction. »

« 13 décembre 1790.

» Je viens de recevoir la lettre de M. Pitt, pour refuser l'offre que je lui avais faite de l'une des Jarretières vacantes, mais il me refuse si noblement que je ne puis m'empêcher de lui exprimer combien j'y suis sensible. »

« 14 décembre 1790.

» Le billet de M. Pitt vient d'arriver; il exprime le désir de me voir conférer la troisième Jarretière vacante à son frère lord Chatham. J'espère qu'il est trop convaincu de mes sentiments pour douter du plaisir que j'éprouverai à donner demain ce témoignage public d'approbation qu'on saura destiné à toute la famille. »

« 22 février 1791.

» La situation qu'occupe M. Ryder et la part qu'il prend dans la discussion lui donnent, il me semble, assez de droits à être promu, conjointement avec M. Steele, à la charge de payeur général. Je suis d'avis qu'ils quittent demain leurs siéges, et je prie M. Pitt de prendre pour cela les mesures nécessaires.

» G. R. »

« 23 avril 1791.

» Le duc de Leeds ayant déposé jeudi les sceaux de sa charge, je les ai remis entre les mains de lord Grenville, afin que M. Pitt puisse peser à loisir la question de savoir comment il veut remplir le poste de secrétaire d'État. J'avoue qu'il me semble que lord Grenville a le droit de changer de département si cela lui convient, et peut-être serait-il plus facile de trouver un secrétaire d'État pour l'intérieur que pour les affaires étrangères. Cela dit, je laisse à M. Pitt le soin de peser mûrement la question; n'ayant pas l'intention de venir en ville la semaine

prochaine, le nouveau secrétaire ne pourra prêter serment avant l'autre semaine.

» G. R. »

« 1er mai 1792.

» L'outrage inouï envers un gouvernement légal qu'a commis la nouvelle Société qui a publié hier son manifeste dans plusieurs journaux, ne peut être égalé que par l'action de ses chefs se levant, le jour même, à la chambre des communes pour avouer des sentiments analogues; et je ne vois pas de différence bien importante entre l'appui que leur donne M. Fox dans la discussion ou son nom inscrit parmi les membres de la société.

» J'ai reçu hier au soir le papier ci-joint du duc de Gloucester; il est écrit de la même main dont lord Sydney a donné samedi avis à M. Dundas. Il me semble que ceci mérite l'attention du gouvernement, et il serait bon de s'enquérir si l'on a recueilli en Irlande quelque grosse somme d'argent pour la France, et s'il y a des Irlandais en rapport avec les émissaires français dans ce pays. »

« 15 mai 1792, 6 h. 31 m. du soir.

» M. le secrétaire Dundas a très-prudemment agi en retardant la publication d'une gazette extraordinaire, s'il y a le plus léger doute sur l'authenticité des nouvelles qu'il a reçues aujourd'hui; mais j'avoue que je ne renonce pas aisément à croire à cet heureux événement. Si c'est une nouvelle controuvée, elle est habilement imaginée.

» J'espère qu'il tiendra ferme dans ses intentions de montrer à M. Pitt qu'il remporte une véritable victoire sur le chancelier en conservant son sang-froid, que mon service exige qu'il ne se laisse aller à aucun emportement, et qu'en dépit de l'inconvenance du langage, les raisons publiques doivent l'empêcher de faire aucune démarche. Cependant, il me semble que M. le secrétaire Dundas devrait dire la vérité au chancelier

et lui faire voir combien sa conduite dans cette occasion, si elle est telle qu'on l'a dit, est funeste pour mes affaires et pour celles de la nation. Je ne puis m'empêcher de croire que le chancelier doit être disposé à avouer qu'il est extrêmement inconvenant de sa part de perdre le temps en disputes personnelles, et j'espère qu'il donnera des explications de nature à faire disparaître le trouble qui peut exister présentement.

» G. R. »

« 6 août 1792.

» J'ai reçu ce matin la nouvelle de la mort du comte de Guilford, et je saisis la première occasion pour faire savoir à M. Pitt que je n'accepterai aucune recommandation pour la garde des cinq ports, ayant positivement résolu de la lui conférer comme une marque de l'estime que méritent ses éminents services. J'y suis si décidé que je serais sérieusement blessé de toute tentative de refus. J'ai fait connaître mes intentions au comte de Chatham, à lord Grenville et à M. Dundas.

» Quant à la charge de lord lieutenant du comté de Somerset, l'appui constant que nous a donné le comte de Paulett, et l'usage où l'on a été de confier cette charge à ses ancêtres me font croire qu'il ne peut avoir de compétiteurs, et comme il est dans le voisinage de Burton, il ne serait pas inutile que M. Pitt lui fit savoir qu'elle lui a été spontanément conférée. »

« Windsor, 26 novembre 1792.

» La lettre de M. Pitt vient d'arriver contenant celle-ci et le post-scriptum qu'il a reçu de lord Loughborough. Je ne puis m'empêcher de lui exposer les idées qu'elles m'ont suggérées. La teneur de ces papiers et de la conversation explicative me confirme dans la conviction que lord Loughborough est désappointé que son parti ne lui ait pas permis d'accepter la situation qui lui était proposée, et j'espère bien que, dans la chambre

des communes et dans des cas particuliers, lorsqu'on lui demandera son avis comme conseiller, il exprimera ses véritables sentiments; mais je crois que cela prouve que le duc de Portland et ses adhérents sont moins fermes dans leur parti pris de nous soutenir que l'imagination de M. Burke ou le jugement plus systématique de M. Windham ne nous avaient donné lieu d'espérer. »

« Windsor, 26 janvier 1793.

» En conséquence du billet de M. Pitt, je l'autorise à donner à sir George Yonge l'ordre de retarder de quelques jours l'envoi des lettres de service aux officiers généraux. Je suis tout prêt à entendre ce que M. Pitt peut avoir à me dire contre la nomination de lord Townshend; mais je crois bon de lui faire savoir les raisons qui m'ont fait penser que ce serait une mesure désirable ; il est originairement le père de la milice, il est très-populaire dans ce corps, et son rang a un peu détourné l'attention de l'armée de la nomination d'un autre officier général que je ne crois pas prudent de nommer ici, mais que la pénétration de M. Pitt reconnaîtra bien et dont l'avancement n'est certainement pas populaire dans l'armée.

» G. R. »

» Windsor, 2 février 1793.

» En revenant de la chasse, j'ai trouvé le billet de M. Pitt, par lequel j'apprends que lord Beauchamp a soutenu la motion pour une adresse à laquelle lord Wycombe, M. Whitbread, M. Fox et lord William Russell seuls se sont opposés. L'impression de la chambre me paraît exactement ce qu'on pouvait attendre, car si l'occasion s'est jamais présentée d'unir toutes les forces pour défendre la société contre la France, cette nécessité est bien celle du moment présent. Je suis naturellement si enclin à la paix qu'il ne faut rien moins qu'un événement comme celui-ci pour me faire décidément sentir que le devoir comme

l'intérêt nous appelle à nous unir contre cette nation furieuse et sans principes.

» G. R. »

« 13 février 1793.

» Je suis un peu surpris que M. Percy Windham ait soutenu l'amendement de M. Fox à l'adresse proposée par M. Pitt; on croyait que lord Egremont était fort décidé en faveur de la ligne de conduite qu'on avait tenue. Je suis bien aise que M. Thomas Grenville ait adopté une marche qui lui convient si bien.

» G. R. »

« 19 février 1793.

» Le récit que m'a fait M. Pitt de l'insuccès des cinq résolutions de M. Fox, par suite du vote sur la question préalable, m'a causé un extrême plaisir; j'espère que les quarante-quatre qui ont formé la minorité sont tout ce que M. Fox peut rassembler pour le moment. Je suis bien aise que les amis du duc de Portland aient voté en général avec la majorité.

» G. R. »

« 8 mai 1793.

» C'est avec une satisfaction infinie que j'ai reçu le billet de M. Pitt pour me communiquer le bon sens de la chambre des communes, dans la nouvelle discussion sur la motion de M. Grey; elle l'a bien prouvé par le vote de 282 contre 41; et je prie ardemment le ciel de permettre que cette constitution subsiste jusqu'aux âges les plus reculés comme un gage de la sagesse de la nation, et de sa reconnaissance des rares bienfaits dont elle jouit.

» G. R. »

« 18 juin 1793.

» Je reçois à l'instant même un billet de M. Pitt pour me faire savoir que la proposition de M. Fox pour demander une négo-

ciation avec la France, à condition qu'elle évacuerait les places qu'elle a conquises, a été repoussée hier au soir à une majorité de 187 voix contre 47. Je ne puis m'empêcher d'observer qu'il est fort extraordinaire qu'on puisse présenter une proposition si étrange, et si opposée, j'espère, au bon sens de la majorité de la nation tout entière; un avocat de la détestable conduite des meneurs de ce malheureux pays pouvait seul y souscrire. »

« Windsor, 13 juillet 1793.

» Je renvoie à M. Pitt les ordres après les avoir signés. D'après mes instructions, lord Amhurt a fait palissader le fossé à Walmer Castle, et on y a posté un piquet de vingt-cinq hommes pour prévenir les surprises, ce qui permettra à M. Pitt de s'y rendre sans danger toutes les fois que les affaires publiques lui en laisseront le temps. Je n'ai pas voulu lui parler de ceci tant que je n'avais pas donné les ordres nécessaires.

» G. R. »

« Windsor, 14 septembre 1793.

» Le malheur de notre situation c'est que nous avons trop de choses à faire, et que par conséquent nos forces sont nécessairement trop petites dans chaque endroit. Il me semble cependant que l'infanterie hessoise est le seul corps que nous puissions nous procurer promptement pour l'envoyer à Toulon. »

« Windsor, 17 novembre 1794.

» A tout prendre, pour le service actif je préfère infiniment la Flandre; il est plus facile de pourvoir d'ici aux besoins, et si on peut marcher en avant, on est plus en mesure de s'avancer sur Paris. »

» 17 mai 1794.

» La conduite de l'opposition dans cette occasion-ci me paraît bien imprudente. L'attention du public en général est éveillée par

la crise actuelle, et il ne peut voir, sans horreur et sans dédain, un groupe d'hommes qui cherche à entraver les mesures du gouvernement par de pures chicanes. Après ce qui s'est passé à la chambre des communes, je ne doute pas un instant que les lords Lansdowne, Stanhope et Derby ne tiennent aujourd'hui la même conduite à la chambre des lords.

» Je crois qu'il ne peut y avoir un homme impartial qui ne sente, lorsque les documents seront publiés, que si le gouvernement a eu tort, c'est de ne pas agir plutôt. Et cependant le temps qu'on leur a donné était peut-être nécessaire pour amener la faction à des actes flagrants autorisant les mesures présentement sur le tapis.

» G. R. »

« Windsor, 13 juillet 1794.

» Si M. Pitt peut savoir qu'un marquisat serait aussi agréable que la Jarretière à lord Howe, j'y consens ; mais ayant, à la connaissance de M. Pitt, fait savoir à lord Howe mon intention de lui conférer l'ordre, il est impossible, à moins que lord Howe ne choisisse la première marque de faveur au lieu de la dernière, que je lui en fasse la proposition. En outre, je ne peux comprendre pourquoi il faut entasser sans mesure mes faveurs sur la tête du duc de Portland. »

« Weymouth, 24 août 1794.

» Comme je l'avais dit à M. Pitt avant de venir ici, j'ai vu ce matin le prince de Galles qui m'a annoncé sa rupture avec mistriss Fitz-Herbert et qui m'a assuré qu'il désirait entrer dans une voie plus honorable en se mariant ; il a exprimé alors le désir de me voir choisir ma nièce la princesse de Brunswick. C'est certainement la personne qui peut m'être le plus agréable. J'ai exprimé mon approbation de cette idée, à condition qu'il fût résolu à mener une vie qui pût lui donner l'air respectable et par conséquent rendre la princesse heureuse. Il m'a assuré qu'il était parfaitement de mon avis. J'ai dit alors que, jusqu'à

la réunion du Parlement, on ne pouvait faire aucune démarche, si ce n'est de sonder ma sœur pour l'empêcher d'encourager l'idée d'un autre mariage.

» G. R. »

« Weymouth, 9 septembre 1794.

» J'envoie ci-joint à M. Pitt copie de la lettre que j'ai reçue hier du duc d'York en conséquence des ouvertures que lui avait faites M. Windham; et je suis heureux de voir qu'il envisage comme moi la nomination du marquis Cornwallis, à savoir qu'elle l'obligerait nécessairement à se retirer. Je lui ai répondu en approuvant sa résolution qui concorde parfaitement avec ce que j'exprimais dans ma lettre à M. Pitt, en ajoutant que je ne lui avais pas écrit afin de le laisser complétement libre de prendre le parti qui lui conviendrait, si le cas se présentait; que j'espérais que, dans l'intervalle, il se conduirait avec le même zèle que si son commandement devait être permanent; mais qu'à mon avis, l'empereur ne consentirait jamais à une mesure aussi nouvelle que celle de voir les troupes impériales commandées par un étranger; que je croyais donc fort probable qu'il resterait à la tête des troupes à la solde anglaise.

» G. R. »

« Windsor, 24 novembre 1794.

» M. Pitt ne sera pas surpris que j'aie été fort blessé du contenu de sa lettre[2]. Il avait l'air de s'y attendre, mais je suis certain qu'il ne s'est décidé à me porter un si rude coup que parce qu'il l'a cru de son devoir. Je ne suis pas en situation d'esprit ni en goût d'entrer minutieusement dans le détail de chaque partie de sa lettre, mais je suis tout prêt à répondre à ce qu'il y a de plus important; j'aime beaucoup mon fils; je n'oublie pas qu'il a sauvé la république de Hollande en 1793, que son zèle pour le service ne s'est jamais ralenti et

[1] Il n'y a point de minute de cette lettre.

qu'il est aisé d'expliquer tous nos échecs par la conduite de l'Autriche, la perfidie de la Prusse et la lâcheté des Hollandais, sans blâmer le chef qui méritait un meilleur sort; mais je ne crois pas prudent de le laisser à la tête des troupes sur le continent lorsque chacun semble conspirer à rendre sa situation dangereuse, soit en propageant contre lui des plaintes sans fondement, soit en y ajoutant foi.

» Tout le monde comprendra que je prends ce parti à regret, surtout puisqu'on ne peut pas trouver un successeur considérable pour reprendre le commandement. Je ne vois pas d'ailleurs qui on pourait trouver digne de ce nom, lorsque le duc de Brunswick refuse, et je suis sûr qu'il reconnaîtra l'opportunité de sa résolution lorsqu'il verra que même l'un de mes fils ne peut résister au torrent de l'injustice. »

« 29 janvier 1795.

» M. Pitt doit être désireux de savoir ce qui a pu se passer de remarquable hier dans l'entrevue avec le duc de Richemond. Il m'a certainement paru fort blessé de l'intention où l'on était de le remplacer, mais j'ai cru juste de dire que M. Pitt n'avait consenti à cet arrangement que dans le but d'éviter toute mésintelligence dans le cabinet, ce qui serait fatal à la conduite des affaires dans un moment aussi critique que celui-ci; le duc lui-même doit en convenir. Il paraît enchanté de continuer à faire partie de l'état-major, et j'espère que cela nous assure son appui. »

« 6 février 1795.

» J'ai reçu ce matin le billet de M. Pitt sur le succès de l'emprunt Autrichien, et je suis bien aise que l'affaire se soit terminée à la chambre des communes avec si peu de peine.

» Je joins ici un brouillon de mes idées sur l'étrange mais sérieuse proposition que le duc de Portland doit faire demain au conseil; je destine uniquement ceci à l'édification de M. Pitt.

» G. R. »

« Hier après le Drawing-room, j'ai vu le duc de Portland qui m'a annoncé qu'il avait reçu des lettres du lord lieutenant d'Irlande qui proposent, à mon grand étonnement, le complet bouleversement de tous les principes de gouvernement que tous les ministères ont suivi dans ce royaume depuis l'abdication du roi Jacques II ; il renverse par conséquent l'édifice que la sagesse de nos pères a cru nécessaire et que les lois de ce pays ont fondé ; après trois semaines seulement de séjour en Irlande, il prétend condamner l'œuvre des siècles, il veut faire adopter immédiatement des idées que tout propriétaire irlandais et tout ami de la religion protestante doit regarder comme diamétralement opposées à celles dont il est imbu depuis sa plus tendre enfance.

» Indubitablement, le duc de Portland m'a fait cette communication pour me sonder avant le conseil qui doit se tenir demain sur cette importante affaire. J'ai exprimé ma surprise à l'idée d'admettre les catholiques romains à voter dans le Parlement ; mais j'ai tenu à éviter d'entrer plus avant dans le sujet, et j'ai écouté la substance de ses propositions sans énoncer ma manière de voir. Mais plus je réfléchis sur cette question, plus je sens le danger de la proposition ; c'est pourquoi je me croirais blamâble si je ne mettais pas mes pensées sur le papier même sous une forme imparfaite comme celle-ci, puisque le temps presse et que je n'aurais pas le loisir de les rédiger d'une façon plus satisfaisante avant que le duc de Portland expose l'affaire au conseil.

» La proposition ci-dessus est contraire à la conduite de tous les gouvernements européens, et je crois de tous les États du globe. Dans les États d'Allemagne, les religions luthérienne, calviniste et catholique sont partout permises ; mais chaque État ne possède qu'un établissement ecclésiastique auquel doivent se conformer les États du pays et tous ceux qui occupent quelque charge civile ; il y a des places à la cour et des emplois militaires qui peuvent être exercés par des personnes appartenant à l'une des autres communions, mais le nombre en

est fort petit. Les Provinces-Unies admettent des luthériens et des catholiques romains dans certains régiments soudoyés, mais les calvinistes seuls sont admis à occuper les emplois civils.

» L'Irlande diffère de presque tous les pays en ce que la propriété est presque tout entière aux mains des protestants tandis que la classe inférieure de la population est principalement catholique. Le changement projeté blesserait donc le grand nombre pour satisfaire quelques personnes, les classes inférieures n'étant pas en situation de profiter de cet avantage. Afin de leur assurer aussi quelque bénéfice on propose de maintenir constamment une armée en Irlande, et d'établir une espèce de milice rurale qui serait en réalité un corps de police catholique qui tiendrait en respect le parti protestant.

» Il est juste d'avouer que ce plan tout entier est la plus éclatante justification des anciens serviteurs de la couronne en Irlande, lorsqu'ils faisaient des objections aux grâces qu'on avait accordées naguère à ce pays, puisqu'on prétend maintenant qu'elles n'ont servi à rien, à moins qu'on n'admette ce changement complet dans les principes politiques.

» Le gouvernement anglais doit bien y regarder avant de donner aucun encouragement à une proposition qui tôt ou tard ne peut manquer de séparer les deux royaumes, et avant d'adopter en Irlande des mesures contre lesquelles on a invité ma famille à monter sur le trône d'Angleterre, de préférence à la maison de Savoie.

» On pourrait supposer que les auteurs de ce projet n'ont pas considéré la tendance et l'étendue de la question, et qu'ils n'ont été animés que par le ridicule désir d'humilier les anciens amis du gouvernement anglais en Irlande, ou par le désir d'accorder une obéissance implicite à l'imagination échauffée de M. Burke.

» Outre le mécontentement et les bouleversements qu'occasionnerait l'abandon de tous les principes que nos ancêtres ont cru sages, il est impossible de prévoir jusqu'à quel

point cette mesure pourait aliéner les esprits dans ce royaume; je crains fort que la religion ne tienne trop peu de place chez les personnes d'un certain rang, et qu'elles n'admettent trop aisément, sur les sujets sacrés, le mot de tolérance ou plutôt d'indifférence; cependant la masse de la nation n'a pas encore été gâtée par les voyages et les mœurs étrangères, et elle comprend encore le bienfait d'un principe fixe auquel se rattachent tous les liens de la société et du gouvernement.

» Je ne puis conclure sans exprimer l'opinion que cette question est au-dessus de la décision d'un conseil des ministres quelconque; si le cabinet se formait un avis favorable à cette mesure, il serait fort dangereux, sans s'entendre d'abord avec les chefs de toutes les ordres de l'État, d'envoyer aucun encouragement à ce sujet au lord lieutenant; si le cabinet au contraire voit tout ceci avec la même défiance que moi, je suis certain qu'il vaudrait mieux changer la nouvelle administration de l'Irlande, si sa durée dépend du succès de cette proposition, que de prolonger son existence sur des bases qui amèneraient tôt ou tard la ruine de l'un des deux royaumes sinon de tous les deux. »

« 10 février 1795.

» J'ai reçu hier le billet de M. Pitt, mais je n'ai pas voulu y répondre avant d'avoir écrit à lord Amherst et reçu sa réponse. Rien ne peut être plus honorable que sa conduite. Il a de nouveau refusé le rang de feld-maréchal ainsi que le titre de comte. En conséquence j'ai prié M. Windham de publier la nomination du duc d'York comme feld-maréchal, et de le placer à la tête de l'état-major anglais, en lui faisant savoir que mon fils doit occuper exactement la position qu'avait lord Amherst. J'approuve la présentation du marquis Cornwallis pour demain.

» Je ne dis rien des instructions de temporisation envoyées au lord lieutenant d'Irlande.

» G. R. »

« 22 février 1795.

» Je ne puis perdre un moment pour répondre au billet que je viens de recevoir de M. Pitt, pour me faire savoir qu'il a appris du comte Spencer et de lord Grenville le désir qu'éprouve le duc de Portland de pouvoir écrire au comte Fitzwilliam pour lui offrir, en mon nom, de continuer à assister aux réunions du conseil à son retour d'Irlande. Toute la conduite du duc de Portland dans cette désagréable affaire a été si bonne qu'il est impossible de ne pas satisfaire avec plaisir à son désir en cette occasion. J'autorise donc M. Pitt à lui faire savoir que cette idée m'a été suggérée et que j'y donne mon cordial assentiment, tout en doutant fort que le comte Fitzwilliam soit dans une situation d'esprit qui lui permette de l'accepter.

» G. R. »

« Windsor, 10 mars 1795.

» Je suis enchanté de ce que me dit M. Pitt de la bonne volonté du comte Camden et de M. Pelham pour accepter les charges de lord lieutenant d'Irlande et de secrétaire dans ce pays, rendues plus difficiles par l'étrange conduite du comte Fitzwilliam. J'approuve que lord Camden soit nommé demain dans la salle du grand conseil, et j'espère qu'il comprendra qu'il doit réinstaller tous ceux que son prédécesseur avait destitués, et soutenir le vieil intérêt anglais ainsi que la religion protestante.

» G. R. »

« 28 mai 1795.

» La nouvelle que me donne M. Pitt de la façon dont on s'est débarrassé de la proposition de M. Wilberforce exprimant le désir d'une pacification générale, en proposant de passer à l'ordre du jour, ce qui a été voté par 201 voix contre 88, m'est fort agréable, surtout parce que la majorité paraît fort bien dis-

posée en faveur de la continuation de la guerre. Les récentes nouvelles de France prouvent certainement l'opportunité de cette opinion : tant que cette malheureuse nation n'aura pas renoncé aux mauvais principes qu'elle propage, il ne sera pas sûr, pour une partie civilisée du globe, de traiter avec elle ou de se fier à elle.

» G. R. »

« Kew, 17 juillet 1795.

» Par quelque méprise du messager, qui est allé à Windsor au lieu de m'apporter ici la lettre de M. Pitt et les instructions pour le comte de Moira, son retour est retardé d'autant. Je trouve les instructions excellentes, mais je ne sais pas si la promesse de cavalerie, dans la lettre qui doit les accompagner, ne va peut-être pas au delà de ce qu'il sera possible de faire.

» J'approuve fort les résolutions imprimées dans les journaux, que j'ai eu le plaisir de voir signées par tous mes ministres; mais je voudrais que M. Pitt leur proposât, vu la cherté actuelle des denrées, d'ajouter la résolution de n'avoir ni entremets, ni second service tant que la disette durera. Je suis sûr que cela excitera des applaudissements universels, et tout ce qui est nécessaire peut être servi dans un seul service, ce qui éviterait beaucoup de prodigalités inutiles, sans le moindre inconvénient pour personne. »

« Windsor, 13 novembre 1795.

» Je vais vous donner connaissance, le plus brièvement possible, de la substance des renseignements que j'ai reçus.

» Le général Walmoden m'écrit de Nienburg, du 4 courant, qu'ayant envoyé le capitaine Berger à Brunswick pour faire savoir au duc que ses troupes allaient rentrer chez elles, le duc là-dessus a complétement developpé ses idées à cet officier et a écrit au général une lettre dont ci-joint copie, comme lettre de créance pour les affaires que Berger avait à communiquer.

» Les dernières déclarations de M. Barthélemy, sur le parti pris par la France de ne plus se soucier des lignes de démarcation qu'elle avait reconnues, ni d'aucune neutralité, et sous prétexte de traverser les divers pays, de les mettre tous à contribution, sans en excepter les territoires de la Prusse et de Hesse Cassel, à charge pour les autres princes de payer à la Prusse et à la Hesse-Cassel, seuls pays avec lesquels elle ait conclu la paix, le montant des exactions imposées à leur cantons, prouvent bien combien il est impossible à quelque pays que ce soit de traiter avec cette nation sans principes.

» Le duc voudrait que l'Angleterre l'autorisât à se rendre à Berlin, et à s'efforcer à ramener le roi de Prusse en se prévalant de cette étrange déclaration, et du changement opéré dans les affaires par les succès de l'Autriche; il sait qu'il excitera ainsi la jalousie de la Prusse; il tâchera de faire former une armée pour couvrir le flanc des Autrichiens, et il est prêt à la commander, afin d'empêcher les Français d'inonder l'Allemagne; il aurait l'intention de ne tenter que des opérations défensives. »

M. PITT AU ROI.

» Downing-street, 14 novembre 1795.

» M. Pitt a eu l'honneur de recevoir hier les ordres de Votre Majesté accompagnés de la copie de la lettre du duc de Brunswick. Il a saisi la première occasion de parler de l'intéressant sujet dont elle traite aux serviteurs confidentiels de Votre Majesté dans leur réunion de ce matin.

» M. Dundas n'ayant pas encore reçu alors la lettre de S. A. R. le duc d'York qui lui est arrivée après, les serviteurs de Votre Majesté ne se sentaient pas en mesure de discuter une question aussi importante qu'ils prendront en considération le plus tôt possible. Dans l'intervalle, M. Pitt ne peut s'empêcher de faire remarquer à Sa Majesté qu'il doute fort que l'énorme dépense additionnelle qui serait probablement nécessaire pour lever et

maintenir de nouveau une armée sur la ligne de démarcation, puisse permettre de donner quelque encouragement à la proposition du duc de Brunswick, quand on y ajoute l'impossibilité de compter sur aucun concert partout où la Prusse doit jouer un rôle important. »

« 4 décembre 1795.

» C'est avec une grande satisfaction que j'ai appris par le billet de M. Pitt que le bill pour empêcher les assemblées séditieuses a été voté ce matin par 266 voix contre 51, et que M. Abbot, qui parlait pour la première fois, s'est exprimé avec beaucoup de talent et d'effet. »

« 27 janvier 1796.

» Il est naturel que je tienne fort à ce que toute mesure importante soit bien pesée avant de prendre un parti. J'ai donc jeté sur le papier les objections qui me paraissent les plus concluantes contre toute tentative de négociation avec la France, et j'en ai pris une copie que je tiens à remettre entre les mains de M. Pitt.

» G. R. »

M. PITT AU ROI.

« Dowening-street, 30 janvier 1796.

» M. Pitt a eu l'honneur de recevoir les ordres que Votre Majesté a eu la condescendance et la bonté de lui envoyer mercredi dernier. Les circonstances présentes ont nécessairement conduit les serviteurs de Votre Majesté à se préoccuper de nouveau de la ligne de conduite bonne à suivre à l'égard des négociations. En résultat, le meilleur avis auquel ils puissent arriver à ce sujet est si complétement développé dans la minute d'une dépêche à sir Morton Eden que lord Grenville doit soumettre à Votre Majesté, que M. Pitt ne se croit pas contraint de fatiguer en outre Votre Majesté par de longues observations.

» Le retour de l'amiral Christian à Spithead avec une partie considérable de l'escadre, dont nous avons reçu avis ce matin, rend maintenant impossible de poursuivre efficacement les opérations sur une grande échelle, bien qu'il soit possible de les commencer avec succès avant la fin de l'année, et l'on ne peut espérer que le Parlement ou le pays attendent aussi longtemps *quelque* explication pacifique. Il paraît également évident que, si le gouvernement prend à temps des mesures pour empêcher qu'on puisse concevoir quelque doute sur son véritable désir de faire la paix, d'accord avec les alliés de Votre Majesté, lorsqu'on pourra l'obtenir à des conditions satisfaisantes, ceci nous assurera la continuation d'un zélé concours dans le Parlement et au dehors.

» D'autre part, si le gouvernement tarde tellement à prendre de lui-même ses mesures, il finira par être contraint de les prendre à la suite de quelque déclaration du sentiment du Parlement, et tout espoir de conclusion satisfaisante sera perdu. Dans le premier cas, l'issue de la guerre (sans être à beaucoup près ce qu'on aurait pu espérer parfois) serait encore très-honorable et probablement avantageuse; dans l'autre cas, on ne peut guère espérer que le contraire.

» En outre, il faut savoir si la France avouera, lorsqu'on viendra au fait, les prétentions extravagantes et inadmissibles contenues dans les journaux récemment mis en circulation par les agents français. Dans ce cas rien ne contribuerait plus efficacement à nous valoir un cordial et vigoureux appui pour la guerre; et dans l'intervalle, on éviterait toute difficulté dans le Parlement, et le gouvernement serait assuré à l'avenir de pouvoir procéder sans embarras dans la négociation, puisqu'il serait en mesure de tenir un langage qui ferait taire toute opposition. »

« 31 janvier 1796.

» Je ne me serais pas senti à l'aise si je n'avais pleinement exposé tout mon sentiment contre toute démarche à faire

d'ici pour demander la paix à la France, et le retour des forces envoyées aux Indes occidentales ne modifie nullement mes idées sur la nécessité de tenir bon jusqu'à ce que la France fasse décidément un pas pour essayer de traiter; mais je ne veux pas dire que ma résistance à la mesure proposée doive être définitive, tout en avouant que je n'en sens pas l'utilité.

» Mon esprit n'est pas de nature à se laisser guider par quelques applaudissements ou par l'abandon de quelques injures; je ne vise qu'à la droiture dans la conduite. J'ai la confiance que les gens qui dirigent en France rejetteront toute proposition venue d'ici si nous ne consentons pas à renoncer à tous les avantages que nous avons remportés, et que par conséquent la mesure proposée rencontrera un refus.

» G. R. »

« Kew, 5 octobre 1796.

» Le compte que me rend M. Pitt de la manière dont lord Morpeth et sir William Lowther se sont conduits en proposant l'adresse aujourd'hui, et de l'impression générale de la chambre est tout ce qu'on pourrait désirer. Je ne puis m'empêcher de dire que je préférais l'avis exprimé hier par lord Grenville qu'il ne fallait envoyer en France aucun homme important, mais un simple agent officiel, à l'idée qu'il a conçue aujourd'hui d'offrir cette commission à lord Malmesbury qui, maintenant qu'il a été promu à un siége à la chambre des pairs, ne sera probablement pas très-flatté de la proposition.

» G. R. »

FIN DE L'APPENDICE DU DEUXIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME

CHAPITRE XII. — Réunion du Parlement. — Rapport du conseil privé. — Le docteur Francis Willis. — Interrogatoire des médecins par les commissions des chambres. — Pitt propose de nommer une commission pour rechercher les précédents. — Objections de Fox. — La commission est nommée. — Intrigues de Thurlow. — Résolution de Pitt. — Don de 100,000 livres sterling offert à Pitt; il refuse. — Projet de régence de Pitt. — Grenville est nommé orateur. — Rapport de la nouvelle commission chargée d'interroger les médecins. — Résolution de Pitt pour limiter la régence. — Saillies de Burke. — Le bill de régence passe à la chambre des communes. — Rétablissement du roi 1

CHAPITRE XIII. — Mesures financières de Pitt. — Discours de Wilberforce sur la traite des nègres. — M. Addington est nommé orateur. — Promotions dans la pairie. — Duel entre le duc d'York et le colonel Lennox. — Mesures de défense nationale. — Lord Buckingham désire le titre de duc. — Le roi le refuse. — Lord Westmoreland est nommé lord-lieutenant d'Irlande. — Procès de Stockdale. —

Révolution française. — Opinion de Pitt et de Burke. — Politique de Pitt. — Affaire de la baie de Nootka. — Dissolution du Parlement. — Élection de Westminster. — Dissentiment prolongé avec l'Espagne. — Négociations secrètes à Paris. — Convention signée à Madrid. — Le docteur Price et lord Stanhope. — Essai sur la révolution française par Burke. 31

CHAPITRE XIV. — Réunion du nouveau Parlement. — Grenville est fait pair. — Le duc de Richmond écrit pour se plaindre. — Le Budget. — Procès de Hastings. — Témoignage rendu par Wilberforce et Burke à l'éloquence de Pitt. — Erskine reparaît au Parlement. — Le roi offre à Pitt la Jarretière; il la refuse. — Motion de Wilberforce sur la traite des nègres. — L'Inde et le Canada. — Rupture entre Fox et Burke. — Droits des Jurés. — Bill en faveur des catholiques romains. — Premier échec de Pitt dans la politique étrangère, armements de la Russie — Vue rétrospective sur les affaires de Turquie et de Suède. 71

CHAPITRE XV. — Politique de l'Angleterre. — L'armement russe. — Concessions de Pitt au sentiment public. — Mort du prince Potemkin. — Lord Grenville nommé secrétaire d'État pour les affaires étrangères. — Lady Chatham compare lord Chatham et M. Pitt. — Mariage du duc d'York. — Correspondance avec l'évêque de Lichfield. — Patronage accordé par Pitt dans l'église au mérite modeste. — Commutation des dîmes. — La Révolution française. — Déclaration de Pilnitz. — Émeutes à Birmingham. — Destruction de la maison du docteur Priestley 108

CHAPITRE XVI. — Le Budget. — Réduction des forces. — Grand discours de Pitt sur la traite des nègres. — Améliorations dans l'administration de la justice. — Pitt présente un bill d'emprunt. — Thurlow s'y oppose. — Il est destitué. — Les amis du peuple. — M. Grey donne avis d'une motion sur la réforme parlementaire. — Pitt s'y oppose. — Mort de l'empereur Léopold. — Assas-

sinat du roi de Suède. — Les Français déclarent la guerre à l'Autriche. — Publications séditieuses. — Négociations avec le parti whig. — Mort du comte de Guilford. — Pitt est nommé gardien des cinq ports. — Invasion des Prussiens sur le territoire français. — Partage de la Pologne. — Les alliés sont battus à Valmy. — Retraite du duc de Brunswick. — Convention nationale. — Victoire de Dumouriez à Jemmapes. — Émeutes en Angleterre et en Écosse. — Contre-démonstrations. — Procès de Paine. — Lord Loughborough chancelier. — Exécution de Louis XVI. — Les Français déclarent la guerre à l'Angleterre, à la Hollande et à l'Espagne . . 137

CHAPITRE XVII. — Coup d'œil rétrospectif sur la première partie de l'administration de Pitt. — Discussions sur la seconde partie. — Discours de Pitt à propos de l'adresse. — Le Parlement soutient sa politique à l'égard de la France. — Commencement de la campagne. — Défaite et défection de Dumouriez. — Robespierre. — Règne de la Terreur. — Soulèvement dans la Vendée. — Reddition de Condé, Valenciennes et Mayence. — Siége de Toulon. — Dispersion et massacre de l'armée vendéenne. — Conquêtes hors d'Europe. — Procès politiques 184

CHAPITRE XVIII. — Retraite de M. Eliot. — Procès de Hamilton Rowan. — Approbation publique des procès politiques et de la continuation de la guerre. — Projets contre le gouvernement. — Suspension de l'acte d'*habeas corpus*. — Énergie des républicains français. — Opérations des alliés. — Sanguinaire décrét de la Convention au sujet des prisonniers de guerre. — Ordre du jour du duc d'York. — Révolte en Corse. — Héroïsme de Hood et de Nelson. — Victoire du 1er juin. — Le duc de Portland et ses amis se joignent au pouvoir. — On pourvoit aux besoins de M. Burke. — Mort de son fils. — M. Windham. — Mésintelligence avec le duc de Portland. — Fin du règne de la terreur en France. — Exécution de Robespierre. — Rappel du duc d'York. 216

CHAPITRE XIX. — Émeutes dans Londres. — Racoleurs et recrues. — Poursuites pour haute trahison. — Procès de Hardy, Horne-Tooke et Thelwall. — Échec du gouvernement. — Efforts de M. Pitt pour fortifier son ministère. — Coup d'œil rétrospectif sur les affaires d'Irlande. — Entrevue entre Pitt et Grattan. — Correspondance de Pitt et de Windham. — Mémorandum de Pitt. — Retraite de lord Westmoreland, et nomination de lord Fitzwilliam comme lord-lieutenant d'Irlande. — Réunion du Parlement. — Discours du roi. — Amendement de Wilberforce. — La Hollande subjuguée par les Français. — Lord Cornwallis entre dans le cabinet. . 261

CHAPITRE XX. — Mesures précipitées de lord Fitzwilliam. — Destitution de M. Beresford et de M. Cooke. — Adresses des catholiques romains et des dissidents protestants. — Bill de M. Grattan. — Lord Fitzwilliam est rappelé et remplacé par lord Camden. — Émeutes à Dublin. — Lutte dans la chambre des communes d'Irlande. — Rejet du bill de M. Grattan. — Fondation du collége de Maynooth. — Procès du révérend William Jackson. — Brothers le prophète et ses disciples. — Mariage du prince de Galles. — Acquittement de Warren-Hastings. — Pension de Burke. — Misère en France et en — Angleterre. — Inquiétude de Pitt. 297

CHAPITRE XXI. — Congrès de Bâle. — Avantages des Français dans les Indes occidentales. — La guerre des Marrons. — Conquêtes des Anglais en Asie et en Afrique. — Descente projetée sur les côtes occidentales de France. — Les chouans. — M. de Puysaye. — Débarquement à Quiberon. — Inaction fatale. — Déroute et détresse des royalistes. — Exécutions. — Le comte d'Artois. — Nouvelle constitution proclamée en France. — Insurrection à Paris. — Campagne sur le Rhin. — Dépréciation des assignats. — Réunion du Parlement. — Attentat sur le roi. — Débats sur l'adresse. — Mesures pour atténuer la misère et réprimer la sédition. — Le duc de Bedford et lord Lauderdale. — Désirs de paix de Pitt 327

CHAPITRE XXII. — Naissance de la princesse Charlotte. — Séparation du prince et de la princesse de Galles. — Impôt sur les successions. — Taxe sur les chiens : M. Dent. — Les tentatives de négociation avec le directoire français échouent. — Préoccupation de la paix chez M. Pitt. — Dissolution du Parlement. — Subside autrichien. — Victoires du général Bonaparte en Italie. — On retire de Corse les troupes anglaises. — Prise de Sydney-Smith. — Traité entre la France et l'Espagne. — Conquêtes anglaises dans les Indes occidentales. — Lord Chatham président du conseil. — Ambassade de lord Malmesbury à Paris. — Invasion projetée en Irlande. — Mesures défensives de M. Pitt. — Emprunt de loyauté. — Débats sur le budget. — Loi des pauvres de M. Pitt. — Expérience sur la navigation à la vapeur. — Les négociations échouent à Paris. — Mort de l'impératrice de Russie 363

APPENDICE 405

FIN DE LA TABLE

Paris. — Imprimerie A. Wittersheim, 8, rue Montmorency.

J. GOMEZ DE LA CORTINA ET AMICORUM
HALLITUR
LEGENDO
HORA